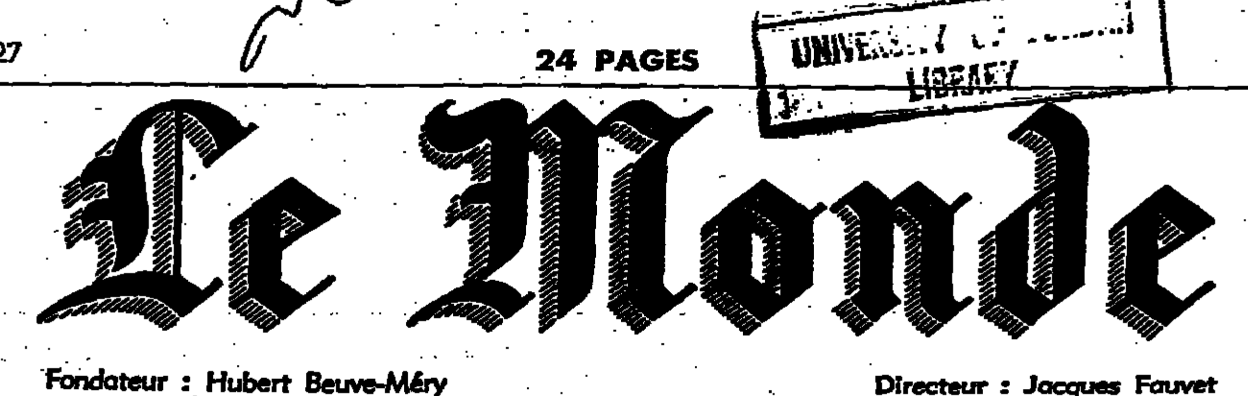
TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 727 — 24 PAGES — VENDREDI 27 JUILLET 1979

Le secteur bancaire est nationalisé au Nicaragua

LIRE PAGE 5



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 15 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA; Danemark, 4 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 30 p.; Grèce, 30 dr.; Iran, 70 rls.; Italie, 500 L.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 15 fr.; Norvège, 3,50 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 180 F CFA; Suède, 3 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 13

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le néo-libéralisme britannique

Mme Thatcher l'avait annoncé au cours de sa campagne : si elle était élue, les impôts directs seraient réduits, les dépenses publiques limitées, la participation de l'Etat à la vie économique restreinte, les pouvoirs des syndicats rognés. Rarement promesses électorales auront été aussi rapidement tenues.

La présentation du budget à la mi-juin avait été l'occasion d'annoncer la réduction de la fiscalité directe, et d'ores et déjà a été présentée une modification de la législation sur les procédures syndicales. Depuis une semaine, le premier ministre de Sa Majesté a accentué cette « désocialisation » de l'économie qui lui semble indispensable à la régénérescence du Royaume.

L'aide publique au développement industriel des régions a été la première touchée. D'un montant actuel de 609 millions de livres, elle devra être diminuée du tiers dans les deux ans à venir. Mais on laisse entendre qu'aucun secteur ne serait épargné : constructions sociales, chemins de fer, éducation, finances locales, et jusqu'aux services vers l'étranger de la B.B.C., verront leurs crédits rognés. Et, si le montant définitif des dépenses publiques pour l'année fiscale 1980-1981 ne sera connu qu'à l'automne, une réunion de cabinet a déjà décidé au début de la semaine de les limiter au niveau de l'année précédente. L'enveloppe est donc en retrait de quelque 4 milliards de livres par rapport aux prévisions du gouvernement travailliste.

Le désengagement de l'Etat ne s'arrête pas là. La vente dans le public d'une partie des actions de British Airways et de British Aerospace — deux sociétés nationalisées en 1977 — est dans la pure tradition de l'alternance outre-Manche. La sidérurgie, nationalisée par le cabinet Attlee en 1949, n'avait-elle pas été dénationalisée par les conservateurs, revenus au pouvoir en 1951, avant de rejoindre le secteur public en 1967 ? Les Français ne devraient guère s'étonner d'un tel phénomène, car le discours du chantre du néo-libéralisme à l'anglaise, le ministre de l'industrie, Sir Joseph, n'est guère différent de celui que tient M. Barre à Elf-Aquitaine ou à E.D.F. : gérez, dit-il en substance, vos entreprises comme des sociétés privées et cherchez l'argent nécessaire à vos investissements ailleurs qu'auprès de l'Etat.

La défense de la libre entreprise a cependant déjà ses limites : l'Etat britannique a été obligé de reconduire pour deux ans son aide aux chantiers navals en difficulté, et le Conseil national des entreprises (National Enterprise Board) se voit confirmé dans sa tâche de soutien aux « canards boiteux » — British Leyland, Rolls Royce — et de stimulation des secteurs à haute technologie. C'est reconnaître que, partout où les profits ne sont pas immédiats, l'intervention de l'Etat continue d'être indispensable. Des actions des sociétés publiques bénéficiaires, comme B.P. et la British National Oil Company, pourraient cependant être vendues dans les mois qui viennent.

Une telle politique, qui tourne le dos à celle du gouvernement précédent, n'est pas sans risque : le relèvement de la fiscalité indirecte a relancé l'inflation ; le désengagement de l'Etat pourrait accentuer la récession. Quant à la hausse des taux d'intérêt, si elle a permis un redressement spectaculaire de la livre, elle pèsera sans doute sur l'investissement, l'aggravation du chômage paraissant inévitable. Une monnaie forte, des entreprises « dégraissées », un chômage accentué : Mme Thatcher aurait-elle été l'élève de M. Barre ?

Mme THATCHER VOIT UN « PROGRÈS MAJEUR » DANS LE NOUVEAU RÉGIME DE SALISBURY

(Lire page 24.)

La politique énergétique de M. Carter

Le conflit entre la Maison Blanche et les compagnies pétrolières se durcit

Le conflit entre M. Carter et les compagnies pétrolières se durcit. Au cours d'une conférence de presse télévisée qu'il a tenue le 25 juillet, le chef de la Maison Blanche a vigoureusement dénoncé ces firmes, qui s'opposent à l'adoption par le Sénat d'un impôt sur les superprofits qu'elles vont réaliser du fait de l'alignement progressif des prix du pétrole produit aux Etats-Unis sur ceux du marché mondial.

« Si le lobby pétrolier réussit à anihiler cet impôt, alors nous ne pourrons pas réaliser nos objectifs en matière énergétique », a rappelé M. Carter.

Ces propos n'ont guère impressionné les représentants des compagnies pétrolières qui, par la voix de M. Charles Dibona, président de l'Institut américain du pétrole, ont fait savoir quelques heures plus tard qu'ils continuent « à croire à l'inutilité d'ajouter de nouvelles taxes à celles qui existent déjà ».

Cet affrontement n'a pas entravé la remontée du dollar, amorcée mercredi après l'annonce de la nomination de M. Paul Volcker à la présidence du Conseil de la Réserve fédérale. M. Paul Volcker, à peine désigné, a affirmé que la « discipline monétaire s'imposait afin de rendre leur stabilité aux Etats-Unis », confirmant ainsi les déclarations faites quelques heures plus tôt par M. Carter au cours de sa conférence de presse.

(Lire nos informations page 22.)

L'opinion publique américaine — et d'abord les associations de consommateurs — avait mal compris le silence de M. Carter à l'encontre des compagnies pétrolières, lors de son discours télévisé du 15 juillet. La « terrible lutte » annoncée par le président la rassurera.

Les sondages le prouvent : pour les Américains, la pénurie de carburants est artificielle. Elle est due aux « manigances » des « majors ». Ce jugement est-il tout à fait faux ? Si l'enquête conjointe, menée par les départements de la justice et de l'énergie, a écarté l'idée d'une « conspiration » des compagnies, elle suggère cependant que les raffineurs n'ont pas voulu dégarnir leurs stocks. Prudence ou goût du lucre ?

Les augmentations du prix du brut, comme le relèvement substantiel outre-Atlantique des prix des carburants, poussent naturellement à la spéculation (donc à la rétention de produits). Et les sociétés pétrolières — cela fut déjà le cas en 1974 — sont les grandes profiteuses de la crise ; les hausses de leurs profits annoncées ces jours derniers pour le deuxième trimestre — même si elles sont pour partie comptables — le montrent : Standard Oil of Ohio + 70 % ; Gulf Oil + 65 % ; Standard Oil of California et Ashland + 60 % ; Shell + 49 % ; Mobil + 30 % ; Exxon + 23 %. Ces compagnies sont d'autant plus impopulaires que sept d'entre elles ont été, récemment, accusées d'avoir gagné illicitement — par un relèvement abusif de leurs prix — 1,7 milliard de dollars (plus de 7 milliards de francs) depuis 1973. Aussi ne manque-t-il pas de voix, dans ce pays où la libre entreprise est reine, pour réclamer la nationalisation de ces sociétés, comme viennent de le faire le syndicat des ouvriers du textile ou l'association des camionneurs indépendants.

Mais la diatribe « anticompagnies » de M. Carter n'a pas pour seul objet de satisfaire son opinion. L'hostilité déclarée de l'ensemble de la profession pétrolière à la taxation des superprofits, que les sociétés tireront de la libération des prix pétroliers intérieurs, risque de mettre en péril le nouveau programme énergétique.

Alors que la moyenne des prix intérieurs américains est de l'ordre de 9 dollars le baril, la décision de M. Carter de permettre un alignement progressif de ces prix — à partir du 1er juin 1979 et jusqu'au 1er octobre 1981 — sur ceux du marché mondial va apporter aux sociétés pétrolières des dizaines de milliards de dollars de profits supplémentaires.

Le corollaire de la libération des prix — qui relève du seul pouvoir exécutif — était donc une taxation importante de ces profits « tombés du ciel » (« Windfall profits ») qui doit être adoptée par le Congrès. La victoire de M. Carter est indispensable à un double titre : sans elle, il sera obligé de revenir — sous la pression des consommateurs — sur « le décontrôle » des prix, et il ne pourra financer une partie importante de son nouveau programme (qui prévoit 142 milliards de dollars d'investissement pour le développement de sources d'énergie alternatives).

La lutte sera donc rude avec un lobby pétrolier qui a déjà réussi à deux reprises à faire échouer les projets présidentiels. Il a, il est vrai, des moyens : Exxon a dépensé 14 millions de dollars en publicité cette année, et Mobil dispose d'un budget de relations publiques de 21 millions de dollars. Sans parler des généreuses donations des compagnies pétrolières lors des campagnes électorales de l'an passé, qui ont été estimées à 500 000 dollars pour les seuls membres de la commission des finances du Sénat.

BRUNO DETHOMAS.

La controverse entre MM. Peyrefitte et Bas

LA MAJORITÉ DES DÉPUTÉS SERAIT FAVORABLE A L'ABOLITION DE LA PEINE CAPITALE

(Lire page 7.)

La crise indienne

Aucun des deux candidats au poste de premier ministre ne semble réunir une majorité

La crise politique provoquée par la démission, le 15 juillet, du premier ministre indien M. Morarji Desai, est toujours dans l'impasse. Bien qu'ils affirment avoir le soutien d'une majorité de deux cent quatre-vingts parlementaires — dans une Chambre du peuple comptant cinq cent trente députés — ni M. Desai, ni M. Charan Singh, vice-premier ministre et ministre des finances dans le cabinet démissionnaire ne semblent en mesure de former le gouvernement. Le président de la République, M. Sanjiva Reddy devrait indiquer prochainement s'il confie néanmoins cette tâche à l'une ou l'autre de ces personnalités ou s'il prononce la dissolution de l'Assemblée et appelle le pays à des élections législatives anticipées.

Qui de MM. Morarji Desai (quatre-vingt-trois ans) et Charan Singh (soixante-seize ans), prétendant l'un et l'autre commander la majorité des deux cent soixante-dix sièges à la Chambre du peuple, pourra former le nouveau gouvernement ? Pour prendre sa décision, le president de l'Union, M. Sanjiva Reddy, passait, jeudi 26 juillet, au crible la liste des supporters de chaque candidat, certains parlementaires s'étant fait porter sur chacune d'entre elles.

Les tractations auxquelle se livrent ainsi les formations politiques depuis la démission, apparemment plus tactique que définitive, du premier ministre, M. Desai, le 15 juillet, viennent certes rappeler que l'Inde connaît un régime démocratique plus proche de la IVe République que du système britannique, dont il s'inspire pourtant. Mais la crise et, surtout, la manière dont les hommes politiques s'emploient à lui apporter une solution soulignent jusqu'à la caricature l'usure du régime des partis dans la République indienne.

Le triomphe du Janata, le Parti du peuple, en 1977, aux élections législatives, avait représenté une réaction à l'état d'exception proclamé, en 1975, par Mme Gandhi, et permis, pour l'essentiel, à deux forces, la droite nationaliste et hindouiste (Jan Sangh) et le courant socialiste d'accéder pour la première fois au pouvoir fédéral.

Les membres d'une gérontocratie n'ont pas cependant relâché leur emprise sur celui-ci et se le disputent encore aujourd'hui. Une nouvelle génération de dirigeants politiques existe, certes, dans le sérail, mais elle n'est guère préparée à prendre la relève, et les principaux leviers de commande sont encore largement entre les mains d'hommes âgés, généralement issus du mouvement national pour l'indépendance.

Personnalité plus jeune, M. A. Vajpayee, dirigeant du Jan Sangh et ancien ministre des affaires étrangères, est populaire, mais il n'a pas de stature nationale ; M. Georges Fernandes, socialiste, et qui fut un ministre de l'industrie actif, est trop controversé pour faire l'unanimité ; quant au président du Parti du peuple, M. Chandra Sekkar, s'il a eu longtemps la confiance de M. J. P. Narayan, la « *conscience du Janata* », il n'a pas montré jusqu'à maintenant toute l'autorité nécessaire pour briguer la responsabilité du pouvoir exécutif.

Un assemblage hétéroclite

Avant 1977, les crises ouvertes — elles furent nombreuses — trouvaient des solutions à l'intérieur du parti dominant, le Congrès : les éclats étaient contenus, les barons assuraient leur arbitrage et celui-ci était imposé aux récalcitrants. Constitué par un assemblage hétéroclite de groupes venus de différents horizons politiques, du centre gauche à la droite nationaliste, le Janata a cessé d'être une coalition conjoncturelle majoritaire depuis la dissidence provoquée il y a une quinzaine de jours par les adversaires du Jan Sangh. Est-il plus homogène maintenant que M. Desai, qui en préside toujours le groupe parlementaire, doit s'appuyer encore plus que naguère sur cette formation — la plus nombreuse de la Chambre, — bien que celle-ci ne se soit pas engagée à rompre les ponts avec son organisation paramilitaire ? (*le Monde* du 17 juillet).

GÉRARD VIRATELLE.

(Lire la suite page 4.)

L'AMÉRIQUE EN PANNE...

I. — Miracle au Middle-West

De notre envoyée spéciale NICOLE BERNHEIM

Kansas-City. — L'opinion américaine réclame de l'énergie et du carburant. Les incidents qui ont eu lieu, ces temps derniers, aux pompes à essence sont révélateurs. L'Américain moyen n'en croit pas ses yeux : faire la queue pour obtenir le droit de rouler en voiture ? Fermer les climatiseurs quand le thermomètre grimpe vers les 35 degrés ? Faudra-t-il avoir froid cet hiver pour ne pas fermer des usines ? Personne n'y croyait vraiment, mais les longues files d'attente devant les pompes arides sont là. Soudain, le pétrole, le gaz, le charbon, mais aussi le soleil, l'eau et le vent sont devenus précieux. Le problème posé n'est pas seulement d'ordre politique et économique, il est aussi social et écologique.

Après l'accident de Three Mile Island, M. Jerry Brown, le gouverneur de Californie, Jane Fonda et quelques autres ont rassemblé 60 000 manifestants sur les pelouses de Washington. Les tenants de l'atome ont beau hausser les épaules devant ce qui a pu paraître comme un essai nostalgique de retour aux beaux jours des manifestations contre la guerre du Vietnam, la contestation, alimentée presque quotidiennement par des incidents technologiques aux quatre coins du pays, et du monde, est bien présente.

Au cours d'un voyage qui nous a conduit d'est en ouest des Etats-Unis, avec un groupe de journalistes étrangers, nous avons vu un certain nombre d'expériences concernant les énergies nouvelles et la « sécurité nucléaire ». Certaines sont encore dans l'enfance, mais elles témoignent du dynamisme d'une recherche qui n'est pas seulement scientifique et technique. Nous avons aussi eu quelques échos du dialogue de sourds entre ceux qui croient à l'atome et ceux qui n'y croient pas.

(Lire la suite page 22.)

AU JOUR LE JOUR — L'ARME A L'ŒIL

Quand on a appris que la Belgique avait préféré acheter un millier de véhicules blindés à chenilles aux Etats-Unis plutôt qu'un millier de véhicules blindés à roues à la France, les esprits techniques en ont conclu que la chenille souple était plus adaptée que la roue à crampons au sol du plat pays ; les mauvais esprits ont avancé que le choix de nos cousins d'outre-Quiévrain était dû à l'absence, dans les véhicules français, de compartiments spéciaux pour loger les frites et les moules ; quant aux esprits patriotes, ils en ont carrément déduit que, en achetant américain, les Belges sont demeurés français.

Mais il y a au moins une consolation à cette déception, c'est que seize avions Mirage français seront prochainement livrés aux forces aériennes chiliennes, ce qui prouve que, sur l'impitoyable marché des armes, on a les Belges qu'on peut.

BERNARD CHAPUIS.

A SAINT-PAUL-DE-VENCE

La poésie aérienne de Miro

L'hiver dernier, Miro était malade. Une mauvaise chute lui avait fait ressentir l'effet de l'âge. L'homme est redevenu alerte, comme il l'a toujours été, et il a repris le chemin de l'atelier où il ne cesse de peindre, dessiner et sculpter. Il voyage.

La semaine dernière il était à Saint-Paul-de-Vence pour l'inauguration de l'exposition que lui consacre la fondation Maeghtt : plus de trois cent cinquante numéros au catalogue, soit quelque cent dessins, gouaches ou peintures sur papier et un nombre plus élevé de sculptures de ces vingt dernières années forment l'essentiel d'un hommage auquel il faut ajouter une quarantaine de toiles, autant de céramiques, des tapisseries, des gravures et des vitraux...

Les premiers vitraux de Miro, qui a quatre-vingt-cinq ans, datent de l'année 1979. Ils n'ont pas la transparence lumineuse des vitraux de Chagall, qui entre, lui, depuis le 7 juillet, dans sa quatre-vingt-quinzième année. Ce sont des tableaux de verre, où les formes-couleurs de ses oiseaux de feu rappellent plutôt la transparence de ses toiles les plus légères, lorsque sa peinture devient de l'azur frémissant.

Miro est retourné à Palma retrouver son petit monde où est né celui qu'on nous présente ici.

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 15.)

CANADA

Pour un regard sans chauvinisme passéiste

par PIERRE GUILLAUME (*)

DANS le texte de M. Philippe de Saint-Robert l'ignorance semble le disputer à la mauvaise foi, pimentée, à l'occasion, de calomnie. Que le gouvernement fédéral résiste au séparatisme du parti québécois, et il ne s'agit *de rien moins pour M. de* Saint-Robert que du « plus formidable déni de justice dont l'*Occident aurait à répondre* devant l'histoire ». Pour l'auteur, la seule préoccupation des Anglo-Canadiens depuis deux siècles a été d'opprimer les Franco-Canadiens, comme le prouve, à ses yeux, l'« occupation militaire » du Québec par les troupes fédérales *en 1970. Effectivement, en 1970,* pour répondre au terrorisme politique du F.L.Q., qui a culminé avec l'assassinat du ministre québécois Pierre Laporte, le gouvernement canadien a proclamé l'état d'urgence, mais qu'on se rassure : contrairement à ce que suggère notre auteur, il n'y a eu à Montréal ni combats de rue ni camps de concentration !

Etrange oppression que cette domination britannique qui, dès la fin du dix-huitième siècle, reconnut, par l'Acte de Québec, la personnalité franco-canadienne, qui respecta *langue française*, coutumes de Paris et religion catholique, donnant un exemple de tolérance sans équivalent dans l'histoire de la colonisation. Etrange vision de la réalité contemporaine ! Mosaïque de groupes ethniques, le Canada est *le pays du monde le plus* respectueux des particularismes culturels. Au Canada, le melting-pot *n'a jamais été brutal ; juifs*, catholiques, orthodoxes, protestants s'y sont parfois heurtés, mais n'y ont jamais *été opprimés* par l'Etat. Il n'y a pas de problème noir, et les Haïtiens au Québec, les Jamaïcains ou les Trinidadiens ailleurs reconnaissent que l'intégration y est pour eux, sinon toujours facile, du moins possible. Dans les villes, *vivent des communautés chinoises* importantes, mais nulle part leur pleine assimilation à la cité n'est plus évidente qu'à Vancouver.

Comment nier que, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, le Canada ait été terre d'accueil pour tous les opprimés ? C'est ce pays que M. de Saint-Robert *a vu comme celui de l'in*tolérance, sans doute pour n'être *jamais sorti de certains cercles* de Montréal ou de Québec ! Qu'il sache qu'au Nouveau-Brunswick, qu'il méprise pour ses « cinq cent mille » habitants, les francophones ont leur université à Moncton, qu'à Toronto, ils peuvent faire, s'ils le désirent, toutes *leurs études primaires*, secondaires, et même supérieures (collège Glendon), en français, qu'il y existe un théâtre et des cinémas et, depuis quelque deux ans, un quotidien de langue française. Peut-on ignorer enfin que Radio-Canada diffuse, en français, dans *l'ensemble du Canada* ?

L'action de Claude Ryan

Entre autres vertus, M. de Saint-Robert reconnaît au *gouvernement québécois actuel* celle de s'opposer à l'impérialisme anglo-saxon, qui ne soutiendrait que ses adversaires, et notamment M. Claude Ryan. C'est faire peu de cas des réalités. L'un des premiers gestes de M. Lévesque n'a-t-il pas été d'aller à *New-York rassurer les investisseurs américains* ? Le gouvernement québécois n'est-il pas tributaire d'un crédit trouvé sur les places financières américaines ? L'indépendance du Québec, c'est peut-être la fin du Canada, l'absorption des provinces anglophones par *les Etats-Unis*. Or, qui ignore l'importance de leurs richesses minières et pétrolières ? Qui peut ignorer que le gouvernement fédéral s'est efforcé, avec P.E. Trudeau, de les protéger quelque peu des appétits américains ?

En plus d'une ignorance des réalités, une attitude diffamatoire vis-à-vis des acteurs politiques qui ne jouent pas le jeu qu'il *souhaite semble* être *l'auteur* aspect majeur de la manière de M. de Saint-Robert : P. E. Trudeau, déchu, est traité par le mépris ou accusé d'hypocrise, Jo Clark n'est qu'insignifiance, maladresse ou brutalité. Mais c'est M. Ryan surtout qui est visé, *car lui est bien présent sur la* scène politique québécoise, comme l'a prouvé son triomphe lors d'une récente élection partielle, à laquelle n'est d'ailleurs faite aucune allusion.

Pour Philippe de Saint-Robert, Claude Ryan est un ambitieux *sournois, guidé par son seul souci* de prendre, à Ottawa, la succession de P. E. Trudeau. C'est un homme du passé, héritier de Duplessis, qui rêve d'une restauration impossible de l'Eglise, tout en se réclamant du grand capital. Nul ne peut reconnaître sous ces traits l'homme qui, après Henri Bourassa et André Laurendeau, a fait du *Devoir* LE grand quotidien de langue française d'Amérique du Nord, *qui est l'incarnation* d'un profond patriotisme canadien français qui, débarrassé de *tout chauvinisme étroit*, sait ce qu'il doit à la tradition libérale britannique. Certes, Claude Ryan était hostile à Robert Bourassa en 1976 ; certes, il dénonçait la médiocre gestion de celui-ci. Certes, M. Ryan a pu ne pas être indifférent à l'espoir d'une gestion honnête *et efficace*, incarnée par M. Lévesque qui, contrairement à ce que dit notre auteur, n'a pas été élu, en *1976*, sur une promesse d'indépendance, mais de prospérité retrouvée.

Claude Ryan, devenu leader du parti libéral, se fait l'écho d'une inquiétude fort répandue au Québec, chez ceux qui dénoncent, dans une certaine autocratie *bureaucratique du gouvernement* actuel, une menace pour un libéralisme qui, bien que n'enfonçant pas ses racines dans l'héritage français, n'en est pas moins une composante essentielle de la culture politique québécoise. Pour qui connaît le Canada, il n'est pas possible d'épuiser la liste des contre-vérités contenues dans les articles de M. de Saint-Robert. Non, la *« loi 101 »* n'est pas *inoffensive*. Non, le Québec n'est pas *« la seule province du Canada où il se soit passé quelque chose en art comme en politique »*. Non, la France n'est pas rivée à la politique définie par de Gaulle en juillet 1967 : la prudence extrême de M. Barre, lors de son voyage récent, montre la volonté de nos gouvernants de concilier une réelle « non-ingérence » avec une « non-indifférence » justifiée par l'histoire.

Alors, pourquoi ces erreurs ? On peut y voir l'expression d'une « vulgate gaulliste », dont il serait injuste de rendre de Gaulle responsable. Elle est faite d'un *chauvinisme passéiste*, qui s'alimente ici d'une haine tenace pour le monde anglo-saxon, ailleurs d'une germanophobie virulente.

Une telle attitude fait des Québécois des pions dans un jeu qui n'est pas le leur, et dont on peut se demander s'il sert la grandeur de la France. C'est plus que douteux. La France redoute *l'hégémonie des Super-Grands* et a besoin des « puissances moyennes » qui, avec elle, peuvent limiter cette *hégémonie*, et le Canada en est une de tout premier rang.

Le Canada, dans sa globalité actuelle, peut être un partenaire *économique* privilégié *de* la France, et c'est bien l'idée qui semble se dégager de l'attitude de M. Barre à Ottawa. Ce n'est pas *trahir la culture française* que de tendre la main à tous ceux qui, d'un océan à l'autre, la servent avec ferveur.

Ce Canada, que M. de Saint-Robert voit comme *« un Etat qui n'est jamais parvenu à exister vraiment »*, ne peut-il pas, au prix d'indispensables aménagements dont les Canadiens ont seuls à débattre, redevenir un modèle pour ceux qui pensent que le moment est venu de dépasser les étroits antagonismes nationaux hérités du passé, et que la sauvegarde de nos sociétés libérales est à ce prix ?

(*) Professeur à l'université de Bordeaux 1, directeur du Centre d'études canadiennes.

La réponse de Philippe de Saint-Robert

IL est intéressant de noter que la question québécoise soulève essentiellement en France, en fonction de notre bon vieux nombrilisme, l'adversité de deux passions : celle des régionalistes qui *veulent détruire la France en la* désintégrant, et celle des « supranationalistes » qui veulent la défaire en l'intégrant. Cela prouve, s'il en était besoin, qu'il existe un lien entre la liberté du Québec et *une* certaine idée de la France. Sans quoi, bien sûr, nos militants régionalistes — qu'ils soient occitans, corses ou bretons — ne s'exaspéreraient pas comme ils le font de *l'amitié qu'on porte au Québec* et à sa liberté. Mais ils s'exaspèrent parce qu'ils sentent très bien, quoi qu'ils en aient, *tout ce qui sépare* le destin d'une région, dont je ne dis pas que je le tiens *a priori* pour négligeable, du destin d'une nation qui porte, à mon sens, d'autres valeurs.

Du reste, avais-je plutôt mis l'accent, dans mes articles, sur le *droit du Québec à choisir son destin*, plus que sur ce choix lui-même. C'est ce que M. Guillaume *feint de ne pas voir tout en se livrant* à une apologie du fédéralisme canadien qui ne convaincra que ceux qui le sont déjà. « *Au Canada*, écrit-il, *le melting-pot n'a jamais été brutal* ». Comme en témoigne sans doute l'exécution de Louis Riel. Et puis, quel aveu ! Car la question est : *une identité aussi réelle*, aussi complète que celle des Canadiens français a-t-elle ou non le droit de *refuser* une assimilation, un *melting-pot* — le sale mot, — qu'on le lui impose brutalement ou avec *sauce* ?

Une théorie de fait

Un article n'est pas un livre, *mais je pourrais accabler mon correspondant* d'une théorie de faits. Lorsqu'il m'écrit que tous les francophones peuvent faire leurs études « primaires, secondaires, et même *supérieures* » *en français, il sait* qu'il dit n'importe quoi : par exemple, les dix mille francophones de *Saint-Jean, qui est la ville principale* du Nouveau-Brunswick, n'ont pas d'école française. Et, quant au reste, il est un peu abusif de mettre à la gloire du fédéralisme canadien *tout ce que, par leurs* luttes incessantes, les francophones du Canada ont obtenu contre lui ou malgré lui. Je conseille enfin à mon correspondant de prendre connaissance du *dernier « Rapport annuel de la* commission de la fonction publique du Canada » : il y apprendra que la proportion des francophones dans la fonction publique est de 20 % — et qu'elle est au Nouveau-Brunswick, où il y a quelque 35 % de francophones, de 14 %. Or ces pour*centages, loin d'aller en s'aug*mentant vont en se détériorant. Cela aussi ramène le « bilinguisme » à sa véritable dimension de propagande.

Quant à la France, si je comprends bien, elle n'aurait le droit d'avoir une politique que pour autant que cette politique aille dans le sens de la conservation de l'état des choses. Les conservateurs, on le sait, ont la *tripe cosmopolite, et leur générosité* se ramène toujours au sacrifice de la liberté des autres. Si le fédéralisme canadien était autre chose que cette mesquine administration d'intérêts *acquis*, cela se saurait, se verrait, et il aurait déjà montré son aptitude à se renouveler et à faire que le Québec y trouve son bonheur et son honneur. Nous constatons l'échec. C'est aux Québécois seuls qu'il revient aujourd'hui de faire le choix de leur avenir, entre ceux qui *croient encore au fédéralisme et* ceux qui n'y croient plus. Mais ce qui regarde tout le monde, et la France au premier chef, c'est qu'ils aient la liberté de faire ce choix, et je ne parle pas ici seulement d'une liberté formelle, mais d'une liberté qui puisse s'exercer hors de tout *terrorisme intellectuel et de toute* pression économique.

FEUILLETON

N° 21

ATAR-GULL

LIVRE CINQUIÈME

L'esclave Atar-Gull voue une haine terrible à Brulart, le pirate qui l'a vendu et à M. Wil, le colon qui l'a acheté et a fait pendre son père. Pour réaliser sa vengeance, il décide de devenir le serviteur favori de M. Wil. Il demande à la secte des empoisonneurs de ruiner la propriété de son maître, puis il introduit dans la chambre de Jenny, la fille de M. Wil, un serpent venimeux. Le reptile se jette sur la jeune fille.

LA *malheureuse, rappelée à elle* par cette atroce blessure, ouvrit les yeux et ne vit que la tête grise sanglante du serpent, et ses yeux gonflés de rage qui flamboyaient.

« Ma mère, ô ma mère !... » cria-t-elle d'une voix éteinte et mourante.

A ce cri de mort, convulsif, râlant, saccadé, un éclat de rire, faible et strident, répondit...

Et l'on put voir l'affreuse figure d'Atar-Gull qui soulevait un coin du store comme avait fait le serpent.

Il riait, le Noir !

Jenny ne criait plus... elle était morte...

« Ouvrons-lui, car la peur, trop prolongée, pourrait devenir dangereuse, dit le bonhomme Wil, cédant aux sollicitations de Théodrick et de sa femme.

Ils virent leur fille morte...

Et, comme ils entraient, le serpent disparaissait par la fenêtre...

∴

Il reste à expliquer ce fait, historique d'ailleurs, et la part qu'Atar-Gull eut à cet événement tragique.

Connaissant, comme tous les nègres, les habitudes des animaux de la contrée, il eut un rayon d'espoir quand *il* proposa à Théodrick de porter le serpent mort dans la chambre de Jenny.

Il savait que ces animaux s'accouplaient toujours, et que le mâle rentrant dans son trou, et ne trouvant plus sa femelle, la chercherait et suivrait peut-être sa piste.

Aussi eut-il le soin, comme on l'a dit, de prendre la femelle par la queue, à cette fin que la partie saignante, écrasée, traînée par terre, laissât une trace, un fumet, capable de guider le mâle...

Ce qui arriva.

Le mâle, en entrant dans son trou, et ne trouvant pas sa femelle, suivit la piste, arriva au pied de la fenêtre du rez-de-chaussée, où le nègre, par un excès d'infernale prévision, avait encore écrasé une partie du corps, *grimpa, souleva* la jalousie, entra dans la chambre, étrangla Jenny et regagna son antre.

Atar-Gull avait calculé juste : la haine se trompe rarement.

CHAPITRE IV
LE DÉPART

C'était quelque vingt jours après la mort de Jenny, le soleil se couchait, et ses rayons obliques, traversant les jalousies de la chambre de Mme Wil, inondaient cette pièce d'une lumière vive et dorée.

Au fond, une femme était couchée dans un lit soigneusement entouré d'une moustiquaire, et un vieillard vêtu de deuil soutenait la tête de la malade en lui faisant respirer un cordial.

Un nègre, armé d'un long éventail de plumes, chassait les insectes qui auraient pu importuner Mme Wil.

Car c'était elle qu'une bien affreuse maladie, causée par ses chagrins, avait réduite à cet état effrayant de maigreur et de marasme.

Elle ouvrit les yeux, et son premier regard fut pour son mari, l'honnête Wil, qui attachait sur elle un œil attendri et inquiet.

« Je me sens mieux, quoique bien faible, mon ami... dit-elle d'une voix basse et creuse à son mari, du courage. »

Mais le colon, au lieu de lui répondre, baissa tristement la tête en signe d'approbation et serra la main tremblante de sa femme.

C'est que le malheureux avait éprouvé une émotion si violente à la vue de sa fille morte, qu'il n'avait pu jeter un cri ; lors de cet affreux événement, sa langue avait été frappée de paralysie ; depuis, il était resté muet.

Mme Wil comprit son regard, car elle reprit : « Du courage, pourquoi ?... la mort, mon Dieu, ne m'effraye plus... je la désire, au contraire... car au moins je pourrai revoir bientôt Jenny... » Et, en prononçant ce nom, la pauvre mère poussa un cri perçant, un cri aigu qui sembla user le reste de ses forces.

M. Wil, aidé *d'Atar-Gull* qui pleurait, eut encore recours à son flacon.

Elle revint à elle.

« Pardon, mon bon Wil, je t'avais promis de ne plus prononcer le nom de notre fille, je sais quel *mal cela te fait*, ainsi qu'à ce digne serviteur... je veux dire ce digne ami, Wil, car un ami seul peut rendre de tels services : vingt et un jours sans dormir, et veiller, sans compter les périls qu'il a courus en allant à la recherche de Théodrick... Et ta blessure va-t-elle mieux, Atar-Gull ? demanda Mme Wil d'une voix faible.

— Bien, très bien, ma bonne maîtresse... mais ne parlez pas, ça vous *fatigue*.

— Et dire, murmura-t-elle, que Théodrick a disparu sans qu'on puisse savoir comment, depuis le jour fatal où il s'est précipité hors de la chambre à la poursuite de cet affreux serpent ! »

Le colon, agenouillé près du lit de sa femme, priait, la tête cachée dans ses mains.

Il fut tiré de cet état douloureux par un cri *du Noir*.

« Maître, maître !... la maîtresse se meurt ! »

La pauvre mère, en effet, s'affaiblissait à vue d'œil, tous les ressorts de cette âme si tendre et si aimante avaient été brisés par la mort de sa fille.

Elle *touchait* à son dernier moment.

Elle fit signe qu'elle désirait parler...

Le colon et le nègre écoutèrent *silencieux*, à genoux

« Mon ami, dit-elle d'une voix éteinte et mourante, quittez l'île... les pertes énormes que la mort de presque tous vos bestiaux, d'une partie de vos esclaves, vous a causées rendent ce départ nécessaire, ne songez pas à y rétablir votre fortune... trop d'amers souvenirs vous tueraient ici... *Réalisez le peu qui vous reste de notre bien, et* partez... emmenez Atar-Gull, c'est un ami dévoué... Allez en Europe, Wil... c'est la prière d'une mourante... ne me refusez pas... jurez, promettez-le-moi, au nom de ma Jenny... »

Elle avait au plus encore une minute à vivre.

Le colon tenait ses lèvres collées sur la main de sa femme déjà glacée, et sanglotait.

A un mouvement que fit Mme Wil, Atar-Gull s'approcha d'elle pour relever le chevet de sa maîtresse.

Et il se remit à genoux pour soutenir le corps défaillant de Mme Wil, en disant tout haut : « Pauvre bonne maîtresse !... pauvre maîtresse !... »

Mais une horrible expression de joie, qu'il n'avait pu cacher en regardant sa maîtresse mourante, terrifia Mme Wil, et l'admirable instinct *de son cœur lui révéla tout à coup l'atroce hypocrisie* que cette joie venait de trahir.

Aussi la malheureuse femme ouvrit affreusement les yeux, se dressa roide sur son séant, et cria d'une voix strangulée en jetant ses bras en avant avec un indéfinissable accent de terreur :

« Wil, Wil !... Atar-Gull !... ne... Jenny... ». Ses forces la trahissant, elle ne put achever.

« *Père, père,* dit tout bas Atar-Gull, *les victimes ne te manqueront pas là-haut ; la vengeance commence.* »

On arracha M. Wil de la chambre de sa femme.

Atar-Gull fit pour lui ce qu'il avait fait pour Mme Wil, *le veilla, le soigna* avec tant de zèle, d'abnégation de lui-même, que le gouverneur, voulant lui donner une marque d'estime probante, ajouta de sa main, sur son acte d'affranchissement, qui fut demandé par le colon, les louanges les plus flatteuses sur son zèle *et son vertueux* attachement pour ses maîtres.

Enfin, deux mois après la mort de sa femme, M. Wil réalisa le peu qui lui restait, paya ses dettes, et s'embarqua avec son fidèle Noir pour Portsmouth, sur la frégate *le Cambrian*, qui retournait en Angleterre.

CHAPITRE V
RENCONTRE

« Allons, allons, que diable, un peu de courage, monsieur Will, disait le docteur au silencieux et taciturne colon... Prenez un peu sur vous, je sais que tout cela est affreux ; mais enfin ça y est, ainsi soyez raisonnable ; si le temps nous favorise, dans un mois nous serons à Portsmouth : depuis cinq jours que nous avons quitté la Jamaïque, le temps nous *favorise*... la *brise est faite*, nous entrons dans les vents alizés... et tenez, un beau temps, un beau ciel, une mer comme celle-ci, ça donne espoir et courage... Quant à votre infirmité, ça ne peut pas durer, votre mutisme cessera... c'est une *émotion forte* qui l'a causée, il y a toujours du remède. » Ainsi parlait le bon et jovial docteur du *Cambrian*, en montrant à M. Will le *sillage rapide de la frégate*, qui prouvait la vérité de son assertion, car ils étaient assis sur le couronnement et passaient le temps à faire ce que d'aucuns font si souvent à bord, à regarder passer l'eau.

Le colon tendit les mains au *docteur*, le remercia d'un regard, et secoua tristement la tête en montrant le ciel et en s'essuyant les yeux au souvenir de sa femme et de sa fille.

Et le docteur allait recommencer toutes ses banales consolations, quand Atar-Gull parut sur le pont, portant une petite théière... *(A suivre.)*

EUGÈNE SUE.

Le Monde

étranger

Espagne

UN ATOUT POUR LES NATIONALISTES MODÉRÉS

Le président du gouvernement basque va prochainement rentrer d'exil

De notre correspondant

Madrid. — Une course de vitesse est engagée au Pays basque entre les partisans du statut d'autonomie négocié le 17 juillet à Madrid et ses adversaires, principalement les indépendantistes de l'ETA militaire. L'enjeu de cette compétition est l'opinion basque. Une réaction favorable de celle-ci à l'égard du statut enlèverait aux guérilleros de l'ETA militaire la faculté de se mouvoir comme des poissons dans l'eau en Euskadi. Le prochain retour en Euskadi de M. Jésus Maria de Leizaola, président du gouvernement basque en exil, sera un élément décisif dans l'épreuve en cours.

En revendiquant, le mardi 24 juillet, le meurtre d'un « mouchard », le premier « mort politique » au Pays basque depuis l'accord sur l'autonomie, l'ETA militaire a qualifié le statut d'entente *« conclue dans le dos du peuple basque avec le gouvernement de l'oligarchie espagnole »*. La lutte armée, ont ajouté les indépendantistes, se poursuivra *« tant que le peuple travailleur basque n'aura pas un authentique régime démocratique, qui suppose la rupture définitive avec l'actuel régime de dictature militaire de Juan Carlos »*.

Mercredi, les commissions pour l'amnistie au Pays basque — un relais politique légal de l'ETA militaire — ont annoncé une nouvelle campagne de soutien aux réfugiés basques soumis aux tracasseries de l'administration française. M. Giscard d'Estaing devrait être pendu en effigie au cours de l'été sur plusieurs places publiques d'Euskadi.

Poursuite des attentats, déclarations incendiaires et manifestations seront les moyens utilisés par l'ETA militaire pour conserver la « compréhension active » d'une part non négligeable de l'opinion basque. Face à cette offensive, le principal défenseur du statut d'autonomie, le parti nationaliste basque (P.N.V., modéré) dispose d'un atout : le prochain retour en Euskadi de M. Jésus Maria de Leizaola, le « lendakari », président en exil du gouvernement basque formé en 1936, au début de la guerre civile.

Militant du P.N.V., âgé de quatre-vingt-deux ans, M. de Leizaola a passé la moitié de sa vie entre Paris et Bayonne. Pour de nombreux Basques hostiles au *« colonialisme castillan »*, il symbolise encore la légitimité. Une légitimité qu'il entend remettre bientôt aux organes dirigeants d'un Pays basque autonome.

Réuni mardi à Bayonne sous la présidence de M. Carlo Garaicoechea, principal négociateur de l'autonomie, le bureau directeur du P.N.V. a rendu compte à M. de Leizaola des négociations de Madrid. A l'issue de la séance, M. Garaicoechea a annoncé un calendrier qui, en quelques mois, donnera corps au statut d'autonomie et coupera, peut-être, l'herbe sous le pied des guérilleros de l'ETA militaire : référendum sur le statut dans les provinces basques en septembre, ratification du statut par les Cortes en octobre, retour du basque. Nne réaction favorable et élection au suffrage universel d'un Parlement basque en janvier 1980.

Le retour de M. de Leizaola en Euskadi sera considéré comme une victoire du P.N.V., même si ce parti n'est plus le seul à jouer la carte de la pacification. L'ETA politico-militaire qui avait déclenché en juin la *« guerre des vacances »* à coup de bombes sur les plages, soutient aujourd'hui le statut d'autonomie. Elle le considère, il est vrai, comme *« un premier pas important vers l'indépendance de l'Euskadi »*.

(Intérim.)

Portugal

Malgré le veto du chef de l'État

LA LOI D'AMNISTIE EST ADOPTÉE

(De notre correspondant.)

Lisbonne. — Le Parlement a adopté, mercredi 2 juillet, une loi d'amnistie qui s'applique aux militaires de droite et de gauche impliqués dans les tentatives de coups d'État du 11 mars et du 25 novembre 1975. Les socialistes, les communistes, les trois députés de l'U.E.D.S., la formation dirigée par l'ancien ministre de l'agriculture, M. Lopes Cardoso, et l'unique député de l'Union démocratique et populaire (extrême gauche) ont voté en faveur de la loi.

Ce projet avait été aprpouvé en première lecture le 24 avril. Pour le P.S., qui l'a présenté à la Chambre, il doit ouvrir la voie à la réconciliation de tous les Portugais, indépendamment de leurs options politiques.

Sous la pression de la hiérarchie de l'armée, le président de la République avait critiqué ce texte. Selon lui, l'application de l'amnistie empêcherait *« l'analyse objective des actes illégaux attribués aux militaires »* et l'intervention du Parlement dans une matière si délicate nuirait aux règles de discipline propres à l'institution militaire. Aussi a-t-il opposé son veto à la loi, malgré l'avis du Conseil de la révolution qui, à une faible majorité, avait considéré le Parlement comme étant l'organe indiqué pour légiférer en la matière.

Le texte est ainsi retourné au Parlement. Une majorité absolue des députés ayant confirmé le vote précédent, sa promulgation est automatique.

Les réactions de la droite militaire ne se feront sans doute pas attendre. Entre temps, la hiérarchie a pris ses précautions, accélérant la présentation devant les conseils de discipline des procès relatifs à certains militaires de gauche. — J. R.

Italie

Dissidence au sein des Brigades rouges

De notre correspondant

Rome. — L'Italie est un pays transparent où tout finit par se savoir, même ce qui se passe dans les groupuscules clandestins. Depuis longtemps courait le bruit d'une division interne aux Brigades rouges. On en a eu, le 24 juillet, une confirmation avec la publication d'un document tout à fait inhabituel dans Lotta Continua, *quotidien d'extrême gauche. Ce texte est signé de brigadistes mécontents, qui accusent leur* « direction stratégique » *de toutes sortes de péchés. Semblable à celui qui aurait été saisi récemment dans une « base » terroriste de Rome, il a tout l'air d'être authentique.*

Le style de ces dissidents est à mi-chemin de celui des Brigades rouges et de celui des « autonomes ». Leurs vingt feuillets de « contribution critique » *s'appuient sur une histoire du mouvement clandestin. Selon eux, les Brigades rouges ont eu raison, au début des années 70, de s'opposer au* « spontanéisme armé ». *Ce désordre était* « un frein » *à la révolution. Mais, depuis quelque temps, le frein serait constitué, au contraire, par l'excès d'organisation. La* « direction stratégique » *des Brigades rouges serait un groupe bureaucratique et autoritaire,* « un Etat à l'envers », *qui imposerait des objectifs aux militants de base sans les consulter.*

La critique des dissidents ne porte pas seulement sur l'organisation interne. Ils reprochent aux chefs des Brigades rouges de s'être coupés de la réalité. Ces chefs auraient « pris l'Italie des années 80 pour la Russie de 1917 ou la Chine de 1949 ». *Ils se prendraient, eux-mêmes, pour une « avant-garde », croyant prêcher la bonne parole à* « une assemblée de sourds et de sceptiques ». *Bref, ces « stalinistes » se seraient coupés du « mouvement »* (contestataire). *Ils n'auraient pas su réinvestir en actions de masse* « l'énorme potentiel révolutionnaire » *procuré par l'enlèvement d'Aldo Moro. A cause d'eux, on serait passé d'une* « guérilla ressemblant apparemment au terrorisme » *à un* « terrorisme ressemblant à la guérilla ».

Certains dissidents auraient quitté les Brigades rouges pour rejoindre d'autres organisations clandestines. Les auteurs du texte affirment qu'ils ne veulent pas les imiter. Reste à savoir s'ils ne sont pas déjà en prison. On attribue, en effet, le document à Valerio Morucci et Adriana Faranda, deux terroristes présumés, arrêtés il y a quelques semaines à Rome, et chez lesquels on aurait découvert l'arme qui aurait servi à assassiner Moro. On commence à se demander si la police n'a pas été mise sur la trace de Morucci et de Faranda par... la « direction stratégique » *des Brigades rouges.*

ROBERT SOLÉ.

Union soviétique

La campagne des autorités contre les journalistes occidentaux s'amplifie

De notre correspondant

Moscou. — Le chef du bureau de l'Agence France-Presse a été convoqué, le 24 juillet, au ministère soviétique des affaires étrangères. On lui a communiqué une note verbale, attirant son attention sur ce que l'on pourrait appeler la *« mauvaise conduite »* de la plupart des journalistes de l'agence. Si les reproches ne sont pas originaux (incidents lors de voyages en province, accrochages avec des policiers), le fait que tous les journalistes d'une même agence soient visés retient l'attention. On a le sentiment qu'une nouvelle campagne dirigée contre les correspondants occidentaux se développe.

Ces derniers mois, deux journalistes de la deuxième chaîne de télévision ouest-allemande ont été expulsés, les journalistes américains se voient contraints depuis peu à demander des visas de sortie pour quitter le pays, et plusieurs correspondants ont été attaqués par différents journaux.

Ce genre de campagne n'est pas nouveau. Mais, jusqu'à présent, il répondait à des règles définies. Ou bien les journalistes visés étaient sur le point de quitter leur poste, ou bien ils « payaient » pour les prises de position des dirigeants de leur pays, ou encore ils étaient victimes de leur intérêt pour certains événements en Union soviétique (les procès des dissidents de 1978 entre autres).

Cette fois, on comprend moins les motivations des autorités. Tout au plus peut-on noter que cette campagne s'est développée juste après le sommet de Vienne, en fait dès que l'on a été sûr que MM. Brejnev et Carter signeraient les accords SALT 2, et qu'elle risque de se prolonger pendant un an, jusqu'aux Jeux olympiques qui verront l'intérêt suscité par l'Union soviétique atteindre son apogée, du moins auprès du grand public.

(Intérim.)

Selon Pékin

MOSCOU AURAIT ACCEPTÉ D'OUVRIR DES NÉGOCIATIONS AVEC LA CHINE

Pékin *(A.F.P.)*. — L'Union soviétique a accepté la proposition chinoise d'ouvrir à la mi-septembre, à Moscou, les négociations destinées à normaliser les relations entre les deux pays, a-t-on appris, mercredi 2 juillet à Pékin, de source officielle chinoise.

La réponse soviétique à une note chinoise du 16 juillet, proposant la mi-septembre pour l'ouverture de ces pourparlers, a été transmise, lundi, par le ministère soviétique des affaires étrangères à l'ambassade de Chine à Moscou.

Le vice-ministre des affaires étrangères, M. Iliytchev, représentera l'Union soviétique à ces négociations, a-t-on encore indiqué.

La Chine sera représentée par M. Wang Yuping, ancien ambassadeur à Moscou, devenu vice-ministre des affaires étrangères.

[Cette information n'est pas confirmée à Moscou où, selon l'agence Reuter, le Kremlin ferait « des réserves » au sujet de la proposition chinoise. Le jour même où Pékin transmettait sa proposition, un sanglant incident éclatait à la frontière des deux pays (« le Monde » du 26 juillet).]

A TRAVERS LE MONDE

Empire Centrafricain

● LES ELECTIONS MUNICIPALES du 22 juillet dans les huit centres urbains se sont traduites par un *« large triomphe »* du parti unique, le Mouvement d'évolution sociale de l'Afrique noire, rapporte l'Agence centrafricaine de presse. Quatre-vingt-quinze pour cent des inscrits auraient participé à l'élection de cent quatre-vingt-neuf conseillers municipaux. L'élection de conseillers ruraux est prévue le 26 août et celle d'une Assemblée nationale le 23 septembre. — *(Reuter.)*

Ghana

● LA COUR SPECIALE DU CONSEIL REVOLUTIONNAIRE DES FORCES ARMEES du Ghana a prononcé six condamnations aux travaux forcés à perpétuité, dont celle d'un ancien ministre, a-t-on appris mardi 24 juillet. Les décisions sont sans recours. *(A.F.P.)*

Namibie

● SIR JAMES MURRAY, représentant britanniques auprès des institutions spécialisées de l'ONU à Genève, a été chargé par les cinq pays membres du « groupe de contact » sur la Namibie d'une mission auprès du gouvernement sud-africain, annonce un communiqué des « cinq » (Canada, France, R.F.A., Royaume-Uni, Etats-Unis), publié mercredi 25 juillet à Paris.

Pologne

● UN INGENIEUR DANOIS d'origine polonaise a été condamné à trois ans et demi de prison pour espionnage par le tribunal de Gdansk. M. Pucek, quarante et un ans, avait été arrêté le 12 janvier, à Swiecko, à la frontière germano-polonaise, alors qu'il se rendait dans son pays natal pour voir sa famille. On ignore à Copenhague quels sont les faits qui lui ont été reprochés exactement, aucun membre de l'ambassade du Danemark à Varsovie n'ayant été autorisé à assister à son procès. — *(Corresp.)*

République démocratique allemande

● LE TRIBUNAL MILITAIRE DE BERLIN-EST a condamné, mercredi 25 juillet, un fonctionnaire de la police de Dortmund, M. Lothar Gillwald, reconnu coupable d'espionnage au profit de la R.F.A., à quinze ans de prison. Une autre ressortissante ouest-allemande, Mme Annette Bahner, syndicaliste, a été arrêtée le 8 juillet à Berlin-Est pour avoir *« collecté des informations »* pouvant nuire à l'image de la R.D.A. — *(A.F.P.)*

● L'ECRIVAIN DISSIDENT EST-ALLEMAND JOACHIM SEYPPEL se trouve à Munich. M. Seyppel, qui fait partie des neuf personnes exclues de l'Association des écrivains est-allemands le 8 juin, s'était vu retirer d'abord le droit de voyager. Mais, après avoir sollicité un séjour à Munich afin d'y poursuivre des recherches littéraires, il a obtenu un passeport assorti d'un visa de sortie de trois ans. — *(A.F.P.)*

Tchécoslovaquie

● LE PROCES DES DIX OPPOSANTS TCHECOSLOVAQUES arrêtés le 29 mai pourrait avoir lieu à Prague aux environs du 20 août, apprend-on dans les milieux proches de la Charte 77. Ces dix membres du Comité pour la défense des personnes injustement poursuivies (VONS) ont été inculpés de *« menées subversives »* (paragraphe 2 de l'article 98 du code pénal) et risquent de trois à dix ans de prison. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

L'ATTENTAT CONTRE M. ZOUHEIR MOHSEN

La Saïka met en cause « les parties signataires des accords de Camp David »

L'O.L.P. a accusé, mercredi 25 juillet, « les bandes terroristes du premier ministre israélien Menahem Begin d'être à l'origine de l'attentat » contre M. Zouheir Mohsen, chef du département militaire de l'Organisation.

« Le dirigeant palestinien, indique le communiqué, se rendait de Monrovia à Beyrouth via Cannes, où les terroristes de Begin ont commis leur attentat. » « Ce n'est pas la première fois que ces terroristes commettent de tels actes, les services de renseignement israéliens ayant pour mission, d'après les accords de Camp David, d'éliminer l'O.L.P., ses dirigeants et les révolutionnaires palestiniens », ajoute le texte.

L'O.L.P. affirme que les criminels ne resteront pas impunis et ajoute : « Le comité exécutif de l'O.L.P. espère que le combattant Zouheir Mohsen pourra être sauvé. »

L'organisation palestinienne Al Saïka, dont M. Mohsen est le chef, a pour sa part rejeté sur « les parties signataires des accords de Camp David » la responsabilité de l'attentat. Elle rejette d'ores et déjà l'entière responsabilité des éventuelles conséquences de cet attentat sur ces parties et promet d'y riposter « en lieu et temps opportuns ». « Notre riposte sera foudroyante et plus rapide que ne le pensent les auteurs de cette lâche tentative d'assassinat. »

Mis en cause indirectement par Al Saïka, le premier ministre égyptien, M. Khalil, a déclaré que l'Egypte avait toujours condamné le terrorisme « sous toutes ses formes ». « Je n'y vois, a-t-il dit, aucun héroïsme. Lorsque nous avons des divergences politiques, il vaut bien mieux trouver des moyens civilisés pour régler ces problèmes. » M. Shimon Peres, chef de l'opposition travailliste israélienne, qui assistait à la conférence de presse, a seulement déclaré : « Quand il s'agit de problèmes compliqués, c'est au premier ministre de s'en occuper. »

Un crime minutieusement préparé

De notre correspondant régional

Nice. — M. Zouheir Mohsen, victime d'un attentat dans la nuit du mardi 24 au mercredi 25 juillet, à Cannes, luttait toujours contre la mort, jeudi matin, à l'hôpital Pasteur de Nice. Atteint d'une balle de petit calibre dans la région frontale droite, le dirigeant palestinien est dans un coma profond. Les médecins devaient décider d'une éventuelle opération chirurgicale. Un bulletin de santé, publié jeudi en milieu de matinée, parle *« d'un état grave, stationnaire »*.

Le général Youssef Chakour, ambassadeur de Syrie à Paris, s'est rendu au chevet de M. Mohsen en compagnie de la femme de celui-ci. Une commission chargée par l'O.L.P. d'enquêter sur les circonstances de l'attentat, comprenant M. Majed Mohsen, le frère de la victime, et trois autres responsables palestiniens, est arrivée à Nice.

Le parquet de Grasse a ouvert une information judiciaire contre X... pour homicide volontaire, et M. Jean-Yves Monfort, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Grasse, chargé du dossier, a délivré une commission rogatoire d'enquête au service de police judiciaire de Nice. D'après les témoignages recueillis par les policiers, deux hommes auraient participé à l'attentat contre M. Mohsen, qui séjournait à Cannes sous un nom d'emprunt avec sa femme depuis le 18 juillet.

C'est un peu avant 1 heure, mercredi 25 juillet, que l'attentat a été commis, alors que M. Mohsen, venant de l'hôtel Martinez, sur la Croisette, où il avait un rendez-vous, rentrait seul dans l'appartement qu'il occupe au quatrième étage des résidences Gray-d'Albion, au centre de Cannes. Un homme l'attendait sur le palier, dissimulé derrière la porte de l'escalier de service. Dès que M. Mohsen sort de l'ascenseur, situé presque en face de l'appartement, son agresseur surgit et tire un seul coup de feu à bout portant, puis s'enfuit, accompagné, pense-t-on, d'un complice. Le projectile, une balle chemisée de calibre 32 (7,65 mm) dont la douille a été retrouvée sur les lieux, entré par la tempe gauche est resorti par le côté droit du front.

Transporté d'abord au Centre hospitalier de Cannes, M. Mohsen a été dirigé dans la nuit, sous escorte policière, vers l'hôpital Saint-Roch de Nice, d'où il a été transféré, mercredi après-midi, à l'hôpital Pasteur, dans le service de neurochirurgie de cet établissement, dirigé par le professeur Jean Duplay. Selon M. Duplay aucun pronostic ne pouvait encore être fait ce jeudi sur l'état de santé de M. Mohsen.

Un pistolet de modèle américain

Les auteurs de l'attentat dont a été victime M. Mohsen avaient minutieusement préparé leur action. Selon les premières constatations, ils se seraient introduits dans l'immeuble par une entrée de service située dans une rue perpendiculaire à la Croisette. La porte donnant accès aux résidences ne s'ouvrant que de l'intérieur, ils en avaient bloqué au préalable le pêne grâce à une bande adhésive.

Un vigile, employé d'une société privée de surveillance, aurait vu s'enfuir, dans une voiture rouge de marque Fiat, immatriculée dans les Alpes-Maritimes, deux hommes, l'un de petite taille et de corpulence mince, de type nord-africain, vêtu d'une chemisette bleue, l'autre de grande taille et de type européen, portant un costume blanc. Les policiers ont entendu la femme de M. Moshen qui, en sortant sur le palier de l'appartement au bruit du coup de feu, aurait aperçu l'agresseur de son mari. Un fait intrigue pourtant les enquêteurs : le type d'arme utilisée par les auteurs de l'attentat, un pistolet automatique 32 A.C.P. (Automatic colt pistol), de modèle américain, et qui ne fait pas partie de l'arsenal habituel des commandos de tueurs.

Le dirigeant palestinien, arrivé à Cannes le 18 juillet, avait loué un appartement au Greyd'Albion par l'intermédiaire d'un de ses amis, M. Antoine Francis, ancien ambassadeur du Liban dans divers pays d'Afrique et d'Amérique latine et en dernier lieu en Belgique.

Selon M. Francis, M. Mohsen venait passer une douzaine de jours de vacances sur la Côte d'Azur et devait regagner Beyrouth le 31 juillet par un vol d'Air France, sur lequel sa place était retenue. La police n'avait donc pas été informée de la présence à Cannes du dirigeant palestinien, qui ne bénéficiait d'aucune mesure de protection et qui, d'ailleurs, toujours selon M. Francis, se déplaçait souvent à pied depuis son arrivée, sans redouter une agression.

Le séjour de M. Mohsen aurait pu avoir cependant d'autres motifs, commerciaux ou politiques, de nombreuses personnalités du monde arabe, notamment deux des frères du roi Khaled d'Arabie, les princes Turki et Talal, séjournant sur la Côte d'Azur.

GUY PORTE.

LES ISRAÉLIENS ONT EFFECTUÉ LEUR DEUXIÈME RETRAIT DU SINAÏ

Tel-Aviv (A.F.P.). — Le drapeau égyptien a été hissé mercredi après-midi 25 juillet, à Abou-Zeneima, où s'est déroulée la cérémonie du transfert à la souveraineté égyptienne du deuxième secteur rétrocédé par Israël à l'Egypte, dans le cadre des accords de paix entre les deux pays (*le Monde* du 25 juillet).

Abou-Zeneima, situé près du puits Bir Nasseb, ne peut être défini que comme un *« point sur la carte »*. Situé près des défilés de Wadi-Firan, il revêt une importance stratégique, car il contrôle la route menant vers les puits pétrolifères au sud. L'évacuation de ce secteur de 6 000 kilomètres carrés constitue la deuxième étape du retrait israélien *du territoire qu'ils doivent rétrocéder* à l'Egypte dans un délai de neuf mois après la mise en aplpication du traité, c'est-à-dire jusqu'au mois de janvier 1980. A cette date, Israël ne contrôlera plus qu'une bande allant d'El-Arich au nord à Charm-El-Cheikh au sud et équivalent à un tiers (20 000 kilomètres carrés) de la superficie du Sinaï.

● *La boisson américaine Coca-Cola* a fait sa rentrée en Egypte, après une interdiction de douze ans, pour *« coopération »* de la compagnie avec Israël. Les négociations entre le gouvernement égyptien et la compagnie ont duré cinq ans. En mai, selon les représentants de Coca-Cola au Caire, l'Egypte a rayé le nom de la compagnie de la *« liste noire »* des sociétés boycottées. — *(A.F.P.)*

Iran

« L'insouciance » de l'administration peut conduire le pays à la ruine, déclare M. Bazargan

Téhéran *(A.F.P.)* — L'imam Khomeiny a annoncé, mercredi 25 juillet, que, *« si les obstacles placés sur la voie islamique du pays l'exigeaient »*, il ferait de nouveau *« appel au peuple pour qu'il se prononce »*

Dans un message à la nation à l'occasion du jeûne du ramadan, qui commence ce jeudi en Iran, il a une fois de plus condamné *« la création de groupes politiques affaiblissant le mouvement islamique »* à la veille de l'élection de l'assemblée d'experts chargés d'étudier l'avant-projet de Constitution. Il a souhaité que *« tous les partis élisent les mêmes candidats confirmant ainsi l'union nationale »*.

S'adressant aux moyens d'information, l'ayatollah leur a enjoint *« de ne pas confondre la liberté avec le fait de fomenter des complots »*, contre lesquels il pourrait faire appel au peuple.

Pour sa part, le premier ministre, M. Bazargan, a rejeté l'idée de nationalisations extensives des entreprises privées, *« dont la conséquence serait d'aggraver la pléthore actuelle de fonctionnaires d'Etat »*.

Diffusant une allocation prononcée par M. Bazargan, mardi, l'agence Pars ajoute que le premier ministre s'est plaint de *« l'indolence des fonctionnaires »*, ajoutant que *« si la situation actuelle, dominée par l'insouciance du personnel de l'Etat et des unités de production, continue, le pays sera face à la famine, au désordre et à la dissolution de son organisation étatique »*.

Le tribunal islamique de Téhéran a condamné mercredi le Dr Cheikoleslamzadeh, ancien ministre de la santé, à la prison à vie et *« à soigner gratuitement en détention, jusqu'à la fin de ses jours, les déshérités »*.

Le Dr Cheikoleslamzadeh, ministre de 1975 à 1978, a été reconnu coupable de *« dilapidation de fonds publics, de collaboration avec le honteux régime déchu et d'atteinte au système économique national »*.

Il est le premier des ministres de l'ancien régime qui, après avoir été jugé, n'ait pas été condamné à mort. La sentence prévoit la saisie de ses biens.

● *M. Georges Gorse*, ancien ministre, député R.P.R. des Hauts-de-Seine, maire de Boulogne-Billancourt, demande, dans une question écrite au ministre des affaires étrangères, *« dans quelle mesure la décision du gouvernement iranien de proscrire la musique et d'en interdire la diffusion est conforme aux principes de l'UNESCO. Il souhaiterait savoir quelle action peut mener notre représentant au sein de cette organisation internationale pour faire appliquer la charte par le gouvernement iranien ou pour tirer les conséquences d'un refus. »*

ASIE

Inde

Aucun des deux candidats ne semble réunir une majorité

(Suite de la première page.)

Il a aussi le soutien du Congrès pour la démocratie de M. J. Ram, ainsi que de quelques partis régionaux — tamouls et sikhs — attachés aux traditions.

L'ancien vice-premier ministre et ministre de la défense s'est, à soixante et onze ans, retiré de la course car il ne pouvait raisonnablement aspirer à un poste de chef de gouvernement en même temps que M. Desai. Il pourrait, en revanche, plus facilement lui succéder pour peu que M. C. Singh, son rival, ne forme pas le nouveau cabinet. Malgré un inébranlable aplomb, M. Ram n'est pas, d'autre part, sorti intact de la campagne de calomnie déclenchée contre lui — son fils ayant été la cible d'un scandale privé — par M. Raj Naraim, l'homme qui est à l'origine de la « débandade » récente des membres du Janata.

M. Charan Singh, qui a pris la tête des dissidents au sein du parti Janata séculier, ne recule devant aucune compromission pour tenter d'accéder au pouvoir. Il n'a pas hésité à rechercher le soutien du Congrès de Mme Gandhi, en dépit de l'animosité viscérale l'opposant à la fille de Nehru, *qui le mit en prison sous* l'état d'urgence. Et c'est M. Raj Naraim, le vainqueur de l'ancien « dictateur » aux élections de 1977, qui fut chargé d'arracher ce soutien... Les deux P.C. (indépendant et pro-soviétique) et les socialistes ont cependant marqué un recul devant une telle alliance et retiré, lorsqu'ils en eurent connaissance, leur soutien à M. C. Singh, qui aura, dans ces conditions, des difficultés à réunir une majorité stable. Il est toutefois assuré des voix du Congrès officiel de M. Chavan, chef de l'opposition parlementaire, qui, lui-même, a dû se rendre à l'évidence qu'il n'était pas en mesure de former un cabinet. C'est en quelque sorte un Congrès nouvelle mouture que reconstituerait derrière lui M. Singh.

Malgré son attachement au gandhisme, M. Desai fait reposer essentiellement sa tentative sur la droite nationaliste et hindouiste, alors que M. Singh veut continuer de la combattre. Porte-parole d'une couche d'agriculteurs relativement privilégiés, voulant, sans doute à juste raison, accorder la priorité au développement rural, M. Singh n'offre guère de grande perspective nationale. M. Desai défend une politique peu différente ; il ne souhaite toutefois pas que celle-ci se fasse au détriment de l'industrie et de la classe moyenne urbaine.

Anarchisme ou autoritarisme ?

A vrai dire, dans l'affrontement entre ces deux personnalités et au cours des tractations en coulisses, il n'a guère été question de programme, encore moins de donner une direction claire et énergique au gouvernement de l'Inde. Les regroupements sont des actes de circonstances reflètant avant tout l'opportunisme et les luttes pour le pouvoir de personnalités qui ne souhaiteraient pas revenir devant le corps électoral. Car nul ne peut dire si, alors, Mme Ghandi n'aurait pas quelques chances de retrouver une large clientèle. L'Inde balance ainsi périodiquement entre deux tentations : anarchisme et autoritarisme.

La crise a renforcé le rôle du président, S. Reddy, arbitre habile non dépourvu lui aussi d'ambition politique. Si aucun des deux prétendants au poste de premier ministre ne peut démontrer qu'il est assuré de la majorité parlementaire, la Constitution l'invite à prononcer la dissolution de la Chambre, dont le mandat expire en 1982, et à procéder à des élections anticipées d'ici à six mois. Mais l'intention lui est prêtée également de prendre la tête d'un cabinet d'union nationale et de transition, ce qui ne s'est jamais vu encore en Inde.

Une situation exceptionnelle appellera-t-elle une mesure exceptionnelle ?

GÉRARD VIRATELLE.

● *Le pirate de l'air* qui détenait en otage les passagers d'un avion du Bangladesh sur l'aéroport de Calcutta, en Inde (*le Monde* du 26 juillet), s'est rendu à la police et a libéré tous les otages, mercredi 25 juillet en fin de journée. — *(A.F.P.)*.

LA CRISE INDOCHINOISE

Le prince Sihanouk réclame une « opération militaire » internationale pour sauver le peuple Khmer

Pékin *(A.F.P.)*. — Le prince Sihanouk réclame une *« expédition militaire de sauvetage »* internationale au Cambodge pour mettre fin au conflit entre Khmers rouges et pro-vietnamiens avant l'organisation d'élections libres.

L'ancien chef d'Etat cambodgien a lancé un appel dans ce sens depuis Pyongyang (Corée du Nord) où il réside, dans un télégramme à l'hebdomadaire américain *Newsweek*, et dont il a adressé une copie à l'A.F.P. à Pékin. Il estime que la proposition de M. Carter, visant à instaurer un cessez-le-feu et un gouvernement neutre au Cambodge sous sa présidence, ne recevra pas *« une suite favorable des deux parties belligérantes »* en raison du soutien chinois aux Khmers rouges et du soutien soviéto-vietnamien au régime de M. Heng Samrin (au pouvoir à Phnom-Penh).

Le prince estime que les Etats-Unis et le monde occidental *« doivent réclamer à l'ONU et à la prochaine conférence des pays non-alignés l'envoi de contingents armés internationaux pour sauver la paix et le peuple khmer au Cambodge. Tous les pays ayant pitié du Cambodge doivent faire participer leurs forces armées à cette expédition militaire de sauvetage »*, poursuit-il, précisant une démarche faite récemment dans le même sens auprès du secrétaire général des Nations unies (*le Monde* du 15-16 juillet).

Le prince propose aussi une action internationale pour que le siège du Cambodge à l'ONU devienne vacant, le régime de M. Pol Pot étant *« de l'aveu du monde entier déposé »* et le gouvernement pro-vietnamien de M. Heng Samrin ne représentant que *« le colonialisme russo-vietnamiens »*. Ces deux régimes sont *« rejetés et vomis par le peuple khmer, dont les seuls représentants authentiques sont les réfugiés khmers éparpillés dans le monde »*, ajoute le prince.

Celui-ci avait récemment annoncé son intention de prendre la tête d'un gouvernement en exil des réfugiés khmers. Il doit se rendre, dans ce but, en France au *mois d'août*. Il *prône encore*, dans son télégramme à *Newsweek*, l'organisation d'élections libres au suffrage universel. *« Kkhmers rouges et Khmers pro-vietnamiens, qui tous affirment* urbi et orbi *être soutenus par le peuple khmer, doivent déposer les armes pour participer à ces élections, qu'ils ne doivent pas craindre puisqu'ils sont si populaires »*, conclut-il.

Vive attaque de Hanoï contre les États-Unis et l'Italie

Radio-Hanoï a vivement attaqué, mercredi 25 juillet, les Etats-Unis et l'Italie pour avoir envoyé des navires de guerre au secours des réfugiés en détresse en mer de Chine. La radio a qualifié ces mesures de sauvetage *« d'actions criminelles »* montrant que Washington et Rome *« ne veulent pas du tout résoudre le problème des réfugiés »*. *« Les Etats-Unis et l'Italie veulent créer plus de difficultés au Vietnam et jeter la suspicion sur le souhait du Vietnam d'arrêter les départs illégaux. » « Des hommes de confiance nord-américains et chinois*, dit encore la radio, *s'infiltrent au Vietnam et poussent les habitants à quitter le pays de manière illégale en leur faisant miroiter l'espoir d'être recueillis en mer. » « Cela ne peut qu'inciter plus de Vietnamiens à partir »*, ajoute la radio.

La marine italienne a dépêché trois unités — dont deux croiseurs porte-hélicoptères — en mer de Chine où un navire affrété par le comité norvégien *« un ba-* par le comité norvégien Un bateau pour le Vietnam a recueilli, personnes. Un autre navire de l'organisation charitable américaine World Vision International en a pris près d'une centaine à son bord, la semaine dernière. Le navire-hôpital français *Ile-de-Lumière* a, d'autre part, reçu l'autorisation de la part des autorités indonésiennes de se rendre aux Iles De-Riau (à l'est de Sumatra) pour venir en aide à des rescapés vietnamiens.

Les opérations de secours en mer aux réfugiés se multiplient, rapporte le correspondant de l'A.F.P. à Kuala-Lumpur. C'est là un des résultats positifs de la conférence de Genève. Aujourd'hui non seulement des navires spécialement affrétés peuvent se porter au secours des émigrants mais les *cargos de ligne* recueillent à nouveau ceux qu'ils rencontrent sur leur route.

A Washington, le gouvernement a demandé, mercredi 25 juillet, au Congrès, 207 millions de dollars de crédits supplémentaires pour financer la réinstallation aux Etats-Unis des réfugiés indochinois dont le nombre doit doubler.



هكذا من الأصل

Iran

...ance » de l'administration peut condu... pays à la ruine, déclare M. Bazargan

LA CRISE INDOCHINOISE

Le prince Sihanouk réclame une opération militaire internationale pour sauver le peuple khmer

AMÉRIQUES

Argentine

Libres opinions

L'appel des « folles de mai » à la conscience européenne

par BERNARD STASI (*)

PAR dérision, les autorités argentines les ont appelées « las locas de mayo », « les folles de mai », parce que, tous les jeudis, dignes et silencieuses, elles défilent plaza de Mayo, au cœur de Buenos-Aires. Ces « locas de mayo », ces mères de famille folles d'inquiétude et d'espoir ne savent pas si leur fils ou leur fille est encore vivant.

Elles savent seulement que les conditions de vie sont effroyables dans les camps de détention secrets. Elles savent que l'on y torture systématiquement. Elles savent que, parmi les quinze mille personnes disparues en Argentine depuis le coup d'Etat militaire de mars 1976, beaucoup sont mortes.

Une délégation de ces « locas de mayo » a parcouru l'Europe, au début de ce mois, pour essayer de faire partager son angoisse à l'approche d'une redoutable échéance. En septembre prochain, la commission des droits de l'homme de l'O.E.A. doit visiter l'Argentine. Un certain nombre de déclarations des dirigeants du pays laisse craindre que ceux-ci ne soient tentés, avant de recevoir cette mission d'enquête, de faire disparaître toute trace d'un phénomène dont ils ont toujours nié l'existence, celui des disparitions — c'est-à-dire, parlons clair, de supprimer les disparus encore vivants.

Seule une pression de l'opinion internationale peut les empêcher de succomber à cette tentation. Or, depuis la Coupe du monde de football de l'année dernière, cette opinion, largement sollicitée par ailleurs, s'est détournée de l'Argentine. Et le nombre des disparitions, un moment en diminution, a augmenté au cours de ces derniers mois.

En France, comme dans les principaux pays d'Europe occidentale, la délégation des mères argentines a rencontré les représentants des principales forces politiques et spirituelles. A-t-elle réussi à faire partager son inquiétude ? A-t-elle réussi à secouer les Européens ? Et si les « locas de mayo » étaient effectivement folles de penser que les Européens, engourdis par les vacances, pouvaient sortir de leur torpeur pour s'intéresser au sort de leurs enfants ?

Et si elles étaient effectivement folles de penser que les Européens, obnubilés par la crainte de manquer d'essence, sauraient faire abstraction, un instant, de leurs soucis pour partager le leur ?

Et puis, un autre drame, plus spectaculaire parce que, grâce à la télévision, il se déroule sous nos yeux, celui des réfugiés du Sud-Est asiatique, mobilise, à juste titre, l'indignation des Européens. N'est-ce pas trop leur demander que de s'intéresser, aussi, à l'Argentine ? Quelques larmes pour ces malheureux réfugiés, n'est-ce pas assez pour se donner bonne conscience ?

Naïvement, en tout cas, les mères de la plaza de Mayo avaient espéré que la nouvelle Assemblée européenne, lors de sa première session, lancerait un appel solennel aux autorités de leurs pays. Naïvement, elles avaient espéré que l'ensemble des formations politiques françaises accepterait de signer une déclaration commune.

Il est inutile d'épiloguer sur les raisons pour lesquelles l'Assemblée européenne n'a pas eu le temps de s'intéresser à ce problème, sur les raisons pour lesquelles les formations politiques françaises n'ont pas voulu mettre une sourdine à leurs querelles pour faire entendre, ensemble, la voix de la France, la voix des Français.

Mais il n'est pas sans importance que la plupart des partis politiques de notre pays aient décidé de soutenir l'appel lancé par Amnesty International — appel pour que cessent les disparitions, et pour que les « disparus » vivants soient jugés, avec toutes les garanties nécessaires, si une charge pèse contre eux, ou bien, dans le cas contraire, soient immédiatement libérés.

Si nous crions suffisamment fort pour être entendus, si nos partenaires de la Communauté européenne élèvent aussi la voix, il est possible, il est encore possible de sauver la vie de milliers d'hommes et de femmes.

(*) Président du groupe interparlementaire sur les droits de l'homme, vice-président de l'Assemblée nationale.

● *Amnesty International* a lancé mercredi 25 juillet un appel en faveur des personnes disparues en Argentine, rappelant que *« depuis deux ans, la Cour suprême argentine a reçu plus de vingt mille demandes d'*habeas corpus ». Amnesty International *« a reçu de nombreux témoignages détaillés sur ces disparus ainsi que ceux de prisonniers, victimes de détentions illégales, gardés dans des camps de détention secrets, et qui ont décrit la brutalité systématique »* qui règne dans ces centres.

Brésil

Le secrétaire général du P.C. espère rentrer d'exil « le plus tôt possible »

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — Le secrétaire général du P.C. brésilien, M. Luiz Carlos Prestes, actuellement à Moscou, entend rentrer au Brésil *« le plus tôt possible »* après la promulgation de la loi d'amnistie. Son parti espère tenir bientôt son septième congrès (le dernier eut lieu en 1967) en territoire brésilien. Le P.C. considère qu'il faut mener la lutte pour une amnistie *« générale et sans restrictions »*. Mais que ce qui vient d'être décidé à cet égard constitue déjà une victoire et doit introduire dans la vie politique une dynamique nouvelle avec la participation de forces tenues à l'écart depuis des années.

Ce sont là les points les plus importants des déclarations faites à Moscou par M. Prestes, et à Paris par la commission exécutive du comité central du P.C.B. aux correspondants brésiliens, et qui sont largement diffusées par la presse du pays. Même si le parti est dans la clandestinité depuis 1947 et si le président Figueiredo vient de démentir sa légalisation, le P.C. commence dans la pratique à participer directement au débat politique.

Plusieurs députés du parti d'opposition toléré (M.D.B.), élus pour la première fois en novembre, notamment à Rio-de-Janeiro et Sao-Paulo, sont proches du P.C. De tous les courants de la gauche, ce dernier est sans doute celui qui défend avec le plus de vigueur le maintien du M.D.B. comme front uni (et unique) des oppositions. En cas de dissolution des deux partis existants et de création de nouvelles formations, le P.C. appuierait la mise sur pied d'un « Front démocratique », qui reproduirait en fait l'actuelle alliance entre libéraux centristes et socialistes réalisée de plus en plus difficilement d'ailleurs.

La position du P.C. s'explique aisément. Les communistes ont conscience qu'en cas de réforme de la législation sur les partis, ils seraient pratiquement les seuls à ne pas pouvoir se réorganiser légalement. Ils craignent qu'un nouveau parti social-démocrate ou travailliste n'occupe l'espace politique auquel ils aspirent.

THIERRY MALINIAK.

Nicaragua

Le secteur bancaire est nationalisé

Le nouveau régime nicaraguayen a annoncé, mercredi 25 juillet, la nationalisation du secteur bancaire et des entreprises financières. Les banques et les compagnies d'assurances étrangères ne seront pas touchées par cette mesure mais devront se soumettre à une réglementation établie par la banque centrale. Elles ne pourront notamment plus accepter de dépôts privés. Les industries minière et forestière, et les pêcheries, devraient être prochainement nationalisées. Les actions bancaires, a fait savoir un membre de la junte, seront échangées contre des bons du Trésor susceptibles d'être négociés sans délai. La junte a décidé de ne pas reconnaître les dettes contractées par l'ancien régime à l'étranger — en particulier auprès de l'Argentine et d'Israël — pour l'achat d'armements.

Mercredi, la C.E.E. a décidé de fournir une aide de 2,8 millions de dollars au Nicaragua, et elle lui a fait un don immédiat de 280 000 dollars pour faire face aux nécessités les plus urgentes. L'Allemagne fédérale est disposée, pour sa part, à accorder un prêt de plus de 10 millions de marks au gouvernement en faveur duquel le conseil permanent de l'Organisation des Etats américains a voté, à l'unanimité, la création d'un fonds d'urgence destiné à financer la reconstruction du pays. La Chine a décidé d'envoyer du lait et des médicaments. Le Nicaragua, dont la dette extérieure s'élèverait à 1,3 milliard de dollars, a enfin l'intention, annonce le nouveau directeur de sa banque centrale, M. Cruz, dans une interview publiée, ce jeudi, par le *Financial Times*, de demander une aide à la Banque mondiale et à la Banque de développement interaméricaine.

La vengeance et le pardon

A Managua, où des francs-tireurs somozistes font encore régner une certaine insécurité, la junte a promulgué une loi d'urgence en vertu de laquelle les trafiquants de devises, les spéculateurs, et les fonctionnaires qui refuseraient de reprendre le travail ou paralyseraient la reconstruction, seront passibles de trois mois à deux ans de travaux forcés. Le ministre de l'intérieur, M. Tomas Borge, a précisé qu'à l'exception des francs-tireurs qui seront immédiatement passés par les armes, il ne serait pas prononcé de peines de mort et que *« l'immense majorité »* des anciens gardes nationaux sera réintégrée à la vie civile. *« Notre vengeance sera le pardon »*, a-t-il déclaré en insistant sur la spécificité de la révolution nicaraguayenne qui, selon lui, a reçu, contrairement à la révolution castriste, non seulement l'appui d'un vaste éventail politique dans le pays, mais aussi le soutien de nombreux gouvernements latino-américains.

Le régime a été reconnu par tous les Etats d'Amérique latine à l'exception de l'Argentine, du Chili et du Paraguay, et par les Etats-Unis, le Canada, la Chine et Cuba, où une importante délégation sandiniste a été reçue, mercredi, par M. Fidel Castro.

AFRIQUE

Togo

Lomé affirme que le procès des « mercenaires » sera public

L'instruction de l' « *affaire des mercenaires* » — un « complot » qui aurait été déjoué le 15 octobre 1977, — se poursuit à Lomé, et un communiqué du gouvernement togolais indique que le procès sera public. Répondant aux « *vives inquiétudes* » exprimées, le 19 juillet, par la section française d'Amnesty International, Lomé affirme que les accusés pourront être défendus par les avocats de leur choix et invite « *les organismes internationaux qui le désirent à envoyer un observateur* ». Le président Eyadema, poursuit le communiqué, n'a jamais « *affirmé publiquement la culpabilité des accusés* », contrairement à ce qu'a déclaré Amnesty International. Selon Lomé, huit personnes ont été arrêtées, et leurs familles n'ont pas été inquiétées.

Les autorités togolaises sont visiblement soucieuses, dans cette affaire vieille de près de deux ans (*le Monde* du 28 octobre 1977), d'éviter une campagne contre les méthodes du régime Eyadema. Des journalistes ont été invités à visiter les prisons et un correspondant de l'Agence France Presse y a rencontré, le 21 juillet, en présence d'un officier togolais, les principaux détenus de l' « *affaire des mercenaires* » : le commandant Sanvee, aux arrêts de rigueur depuis plus d'un mois dans une garnison de Lomé ; M. Savi de Tove, P.-D.G. de la C.F.A.O.-Togo, incarcéré dans un commissariat depuis début juin ; MM. de Souza et Lawson Teyi, détenus par la gendarmerie. Ces deux derniers ont confirmé qu'ils avaient été arrêtés à Accra, au Ghana, par des Togolais et ramenés de force à Lomé. Mais tous ont affirmé qu'ils avaient été bien traités depuis le début de leur détention par les autorités togolaises.

Amnesty International estime, pour sa part, que « *le tribunal de la Cour de sûreté de l'Etat, devant siéger le 27 juillet et dont les membres ont été choisis par le gouvernement, est mal placé pour effectuer un jugement indépendant* ». Les membres de cette Cour, qui ont prêté serment le 3 juillet, sont le président de la Cour suprême du Togo, assisté de quatre militaires et de six civils. En outre, poursuit l'organisation humanitaire, « *depuis 1976, le principe de l'indépendance de la magistrature n'est plus accepté au Togo, tous les magistrats étant d'office fonctionnaires de l'Etat* ». Enfin, Amnesty se dit « *très préoccupée par l'ampleur des mesures* » contre les milieux « *soupçonnés de complicité dans l'affaire des mercenaires* » : « *vague d'arrestations et d'interrogatoires au sein de la communauté "sudiste"* », « *harcèlement quotidien des familles liées au premier président togolais, Sylvanus Olympio, assassiné en 1963* ».

Toujours selon Amnesty International, « *plus de trente civils, dont sept enfants âgés de moins de douze ans, ont été arrêtés* », et « *certains ont connu la torture à l'électricité, le passage à tabac et des conditions de détention extrêmement dures* ». Tout en faisant état de « *certaines* » libérations, l'organisation humanitaire confirme que MM. de Souza et Lawson ont été « *kidnappés* » à Accra. D'autres sources dignes de foi font état de soixante arrestations et confirment que des aveux ont été passés sous la torture. Lomé a démenti ces accusations et affirmé que, l'instruction n'étant toujours pas terminée, la date du procès n'avait pas encore été fixée.

LE PROBLÈME DU SAHARA OCCIDENTAL

Le Maroc pourrait exercer son droit de préemption si la Mauritanie renonce au Tiris-El-Gharbia

écrit M. Alaoui, ancien ministre

De notre correspondant

Rabat. — « *Le Maroc ne peut accepter que les provinces sahariennes puissent être cédées ou aliénées, et si la Mauritanie renonce, le Maroc peut exercer son droit de préemption au nom de l'histoire, au nom de son intégrité territoriale inaliénable et aussi et surtout pour une raison plus simple, pour assurer sa sécurité.* » Telle est l'affirmation développée le 25 juillet dans l'éditorial de *Maroc-Soir* par M. Ahmed Alaoui, ancien ministre.

Cette prise de position a été motivée par le vote de la Mauritanie au sommet de l'O.U.A. à Monrovia, approuvant la recommandation qui préconisait un référendum au Sahara occidental.

Historiquement, écrit en substance M. Alaoui, l'autorité des dynasties marocaines, en particulier celle des Almoravides venue du Sahara, s'exerçait sur l'ensemble mauritanien avant même que la Mauritanie devienne un Etat indépendant (en 1960). Jusqu'à la colonisation, cet ensemble bénéficiait « *d'une sorte d'autonomie sous l'autorité de l'émir* », lequel tenait cette autorité de l'allégeance au sultan et de la délégation que celui-ci lui avait donnée par dahir (loi marocaine revêtue du sceau du sultan). Par la suite, le Maroc ayant reconnu la Mauritanie, il était normal qu'après la « marche verte », Nouakchott obtienne une zone de l'ancien Sahara espagnol qui faisait partie de l'ensemble mauritanien, c'est-à-dire le Tiris-El-Gharbia.

Or, aujourd'hui, le vote du représentant de la Mauritanie à Monrovia apporte un élément nouveau qui fait écrire à M. Alaoui : « *Là, nous ne sommes plus d'accord.* » Sa thèse s'appuie sur des citations de discours ou de déclarations du roi Hassan II à propos du conflit du Sahara Occidental.

Les raisons de cette détermination, l'auteur de l'éditorial les voit dans le fait que le Maroc ne saurait admettre qu'il y ait « *un coin enfoncé entre lui et la Mauritanie* » où s'installerait « *un soi-disant Etat* » qui ne serait qu'un « *bastion avancé de l'hégémonisme algérien, une base d'agression et un foyer de subversion* » — ce qui permettrait d'encercler et d'étouffer le Maroc.

LOUIS GRAVIER.

DIPLOMATIE

A L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE

Les Britanniques paraissent assurés de la présidence de la commission de l'agriculture

De notre correspondant

Bruxelles. — Les groupes politiques constitués au sein de l'Assemblée européenne se sont mis d'accord sur les noms des présidents des quinze commissions. La précédente assemblée n'en comptait que douze.

Il ne s'agit encore que d'un arrangement officieux qui doit être confirmé par un vote des commissions. Le groupe des Démocrates européens de progrès (DEP, où siègent les élus R.P.R.) est hostile à la désignation d'un Britannique à la tête de la commission de l'agriculture. Il y a tout lieu de croire, cependant, que ses efforts pour empêcher sa nomination échoueront : il semble en effet acquis que M. Plumb dispose d'une majorité au sein de la commission de l'agriculture.

Voici la liste des commissions et de leurs présidents : *commission politique* : M. Colombo (Italie, démocrate chrétien) ; *agriculture* : M. Plumb (Grande-Bretagne, conservateur) ; *budget* : M. Lange (Allemagne fédérale, socialiste) ; *affaires économiques et monétaires* : M. Delors (France, socialiste) (1) ; *énergie et recherche* : Mme Walz (Allemagne, d.c.) ; *relations économiques extérieures* : M. Catherwood (Grande-Bretagne, conservateur) ; *affaires juridiques* : M. Ferri (Italie, socialiste) ; *affaires sociales et emploi* : M. Van der Gun (Pays-Bas, d.c.) ; *politique régionale et aménagement du territoire* : M. de Pasquale (Italie, communiste) ; *transports* : M. Seefeld (Allemagne fédérale, socialiste) ; *environnement, santé publique, protection des consommateurs* : M. Collins (Grande-Bretagne, socialiste) ; *jeunesse, culture, éducation, information, sport* : M. Pedini (Italie, d.c.) ; *développement et coopération* : Mlle Flesch (Luxembourg, libérale) ; *contrôle budgétaire* : M. Aigner (Allemagne fédérale, d.c.) ; *règlement et pétitions* : M. Niborg (Danemark, DEP). — P. L.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) C'est la seule présidence de commission qui revient à un Français.

● *Les six Luxembourgeois de l'Assemblée européenne* ont adressé, mercredi 25 juillet, à son président, Mme Veil, une lettre attirant son attention sur le fait que le grand-duché et l'Irlande ne sont plus représentés au sein du bureau. Les parlementaires, se défendant d'un « *nationalisme exagéré* », soulignent que, jusqu'à présent, l'Assemblée avait « *toujours respecté le principe communautaire de la représentation et de la répartition géographique de tous les Etats membres* ».

Le Monde

politique

Libres opinions

PROPOSER D'AUTRES VOIES

par JEAN-CLAUDE DELARUE (*)

LES élections présidentielles de 1981 seront gagnées par le candidat qui saura attirer les voix des écologistes. C'est la leçon la plus importante des élections européennes.

Il est surprenant que les spécialistes de l'analyse politique n'aient pas davantage insisté sur cette évidence. Ni la droite (48 % des voix aux européennes) ni la gauche (un peu plus de 47 %) ne sont majoritaires dans le pays. L'une comme l'autre doivent, pour vaincre, attirer une partie des quelque 4,4 % des électeurs qui ont voté écologiste.

C'est un phénomène plus lourd de conséquences pour l'avenir que le « rééquilibrage » des forces politiques traditionnelles. Après tout, que le parti des anciens présidents — le R.P.R. — cède le pas au parti du président actuel, c'est dans la nature de la Vᵉ République. Quant à l'affaiblissement du P.S. par rapport au P.C., il est *purement imaginaire*.

Le P.S. et le M.R.G. ont, certes, perdu 1,1 % des voix entre mars 1978 et juin 1979, et leur avance sur le P.C. s'est réduite. Mais *cela tient beaucoup moins à une baisse de la popularité des socialistes* qu'à la « nationalisation » de l'électorat écologiste, pour reprendre l'expression de François Mitterrand : cette année, les *candidats écologistes se présentaient dans toute la France, non dans* un tiers des circonscriptions comme aux législatives. Contrairement donc à ce qu'écrit Alain Duhamel (*le Monde* du 12 juillet), l'élan *du P.S. n'est pas « brisé »*.

La poussée des écologistes (+ 2,3 %) dépasse de loin les pertes de la gauche. Elle aurait d'ailleurs été bien supérieure si *Europe-Ecologie avait pu envoyer des circulaires* (« *profession de foi* ») à tous les électeurs. Les résultats obtenus dans les dix-sept départements où nous l'avons fait — 6 % des voix en moyenne — ne laissent aucun doute à ce sujet.

La question est maintenant de savoir comment ces voix peuvent peser sur l'élection présidentielle. A cette question, deux séries d'interlocuteurs peuvent répondre. Les partis et les écologistes eux-mêmes.

Les partis, tout d'abord. Le candidat — sauf bouleversement politique majeur — qui aura les plus grandes chances de l'emporter en 1981 sera celui qui aura le mieux compris les aspirations des électeurs écologistes. Si près d'un million de Français ont voté pour nous le 10 juin, c'est parce que nous sommes les seuls à nous soucier en priorité des conséquences pour l'homme et la nature des décisions politiques et économiques. Les partis se préoccupent du taux de croissance et du type de propriété des moyens de production. Nous nous intéressons à ces « détails » que sont pour eux les marées noires, les accidents nucléaires, la dégradation de l'environnement, les dégâts causés par l'agriculture chimique, l'hécatombe routière, la place des personnes handicapées et du « quart-monde » de la misère dans notre société, etc.

L'opinion est de plus en plus sensible à ces thèmes. Aux partis de prouver par leurs actes qu'ils l'ont compris.

Deuxième réponse : celle des écologistes.

Les écologistes ont en main des atouts sérieux. Mais ils doivent éviter de les gaspiller en commettant deux erreurs.

La première serait de croire que les *groupes* écologistes peuvent orienter le vote des *électeurs* écologistes. Or, de tous les électeurs français, les écologistes sont sans doute les moins susceptibles de suivre des consignes de vote. Voter écologiste, c'est d'abord manifester son indépendance par rapport au monde politique traditionnel, et on imagine mal que des gens qui rejettent une tutelle puissent immédiatement en accepter une autre. Un parti qui croirait gagner les voix écologistes grâce à une combinaison d'« appareils » avec un groupe écologiste s'exposerait donc à de graves déconvenues.

La seconde erreur serait de constituer un parti politique écologique orienté à gauche, comme le proposent des militants P.S.U. et M.R.G. ainsi que certains écologistes.

Il faut dire tout net que la création d'une « gauche conviviale » — selon les termes de Thierry Jeantet, membre du bureau du M.R.G., — serait une opération antisocialiste. Car il est clair qu'un parti de ce type ne prendrait des voix qu'au P.S., à la différence des candidats écologistes indépendants des partis politiques, qui s'adressent, eux, à *tous les Français. Or les écologistes, pour être un groupe* de pression efficace, doivent représenter une menace pour la droite comme pour la gauche.

La voie est donc toute tracée pour les écologistes et pour les innombrables associations de défense de l'environnement qui veulent exploiter les résultats électoraux des candidats écologistes. Nous devons, d'une part, continuer à *sensibiliser l'opinion aux dangers* d'une société qui est de plus en plus une « société tous risques » et proposer inlassablement d'autres voies, d'autres solutions. En même *temps, nous devons accentuer notre pression sur les partis et leur* faire comprendre que les élections se gagneront de moins en moins grâce à des manœuvres politiques et toujours plus en fonction des choix *qui engagent l'avenir de l'homme et de la nature*.

C'est là que peut se situer, pour les années à venir, le véritable changement du « paysage politique ».

(*) *Candidat écologiste aux élections européennes. Président de S.O.S Environnement.*

BIBLIOGRAPHIE

L'écologisme et l'Europe

Après cinq ans d'existence sur le terrain politique, l'écologisme a fait la preuve de son audience *en recueillant près de 5 % des* suffrages lors de l'élection européenne en France. Les écologistes n'ont pas atteint le seuil nécessaire pour obtenir des sièges à l'Assemblée de Strasbourg, mais ils n'en comptent pas moins faire entendre leurs voix dans les institutions européennes et en marge de celles-ci, de concert avec les députés écologistes italiens et danois.

Catherine Decovan, journaliste à *la Gueule ouverte*, présente la *démarche des écologistes français* face à l'Europe (1). Elle souligne notamment que le scrutin du 10 juin obligeait les écologistes à répondre à la question du cadre dans lequel ils situent leur action. Europe-Ecologie s'est prononcée, sur ce point, en faveur d'*une Europe* des régions, ce qui est dans la logique des positions écologistes contre l'Etat centralisateur. Catherine Decovan rend compte également de la façon dont les écologistes ont posé le problème de leur participation à la consultation européenne et des attitudes différentes adoptées par les Amis *de la Terre* et par *les mouvements* qui ont donné naissance à Europe-Ecologie. Elle recence enfin les différents thèmes que les écologistes entendaient défendre dans cette campagne et qu'Europe-Ecologie, qui a décidé de se maintenir en établissant son siège à Strasbourg, continue de promouvoir.

Le « Que sais-je ? » de Dominique Simonnet (2), l'un des animateurs du mouvement écologiste en France, dresse, *lui* aussi, un tableau des thèmes propres à ce courant d'opinion, à partir de ses *origines scientifiques* (l'écologie proprement dite), militantes (les associations de protection de la nature) et politiques (mai 1968). Il présente l'écologisme comme une critique d'ensemble de la société contemporaine, empruntant *ses analyses à Ivan Illich ou* à Denis de Rougemont, mais aussi aux études de Pierre Clastres sur les rapports entre société et Etat ou aux thèses de la C.F.D.T. sur l'autogestion.

Le livre de Dominique Simonnet *met en évidence la difficulté* de réunir en une synthèse les différentes composantes de la « *nébuleuse écologiste* », aussi diverse dans ses idées que dans le recrutement de ses militants et sympathisants. Tout en soulignant *que les écologistes refusent de* définir un « projet de société », il reconnaît que le mouvement tire sa force, au moins en partie, de la vision utopique d'une communauté « naturelle », nature étant ici synonyme d'équilibre, d'économie de moyens et d'harmonie. Cette vision plus ou moins explicitée est le facteur unifiant de la « *sensibilité* » *écologiste, que* Dominique Simnonet situe au confluent de la critique de la société industrielle, exprimée par les événements de mai 1968, et des recherches menées par des scientifiques, comme René Dumont, sur la répartition et l'utilisation des ressources naturelles. — P. J.

(1) *La dimension écologique de l'Europe*. Editions Entente, 139 pages.
(2) *L'écologisme*. Presses universitaires de France. 128 pages.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est *réuni le 25 juillet sous la présidence* de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

Le ministre de la santé et de la sécurité sociale et le secrétaire d'Etat *auprès du ministre ont présenté une* communication sur la situation financière du régime général de Sécurité sociale et les mesures nécessaires pour assurer durablement son redressement.

Le ministre de la santé a fait le point *sur l'exécution du programme* arrêté le 13 décembre 1978.

Les majorations de cotisations ont permis de rétablir l'équilibre de l'assurance-vieillesse. La loi sur la sélection des étudiants en médecine, votée par le Parlement, et celle sur les équipements hospitaliers, en cours de discussion, permettront de mieux adapter l'offre de soins aux besoins. Le projet de *loi*, instaurant une cotisation d'assurance-maladie sur les retraites et prévoyant l'harmonisation des cotisations familiales des exploitants agricoles pour leurs salariés, dans le souci d'une contribution plus équitable de tous les groupes socio-*professionnels au financement* de la Sécurité sociale sera soumis au vote du Parlement dès le début de la prochaine session.

Le ministre de la santé a précisé que le déséquilibre financier enregistré dans les premiers mois *de 1979 était imputable à la progression excessive des dépenses de* soins de santé qui ont augmenté au rythme annuel de 22 % à la fin de 1978 et au début de 1979. En l'absence de mesures de redressement, le déficit cumulé de la *Sécurité sociale s'établirait* à 13 milliards de francs à la fin de 1979 et à 24 milliards de francs à la fin 1980.

Le conseil a estimé que la situation et les perspectives économiques ne permettaient plus de laisser les *dépenses d'assurance-maladie* progresser durablement sans des dispositifs d'autorégulation qui ramènent le rythme d'évolution de ces dépenses à celui du revenu national. Il a défini les moyens à mettre immédiatement en œuvre pour *atteindre cet objectif.*

Les dépenses hospitalières

1) La modernisation et l'adaptation au progrès technique des *établissements* de soins devront être poursuivies, mais les dépenses excessives liées notamment aux capacités cédentaires d'accueil *ou à des* gestions insuffisamment rigoureuses devront être réduites.

A cet effet, en 1979, les hôpitaux publics devront respecter les budgets primitifs approuvés en début d'année, et les cliniques privées les *normes qui leur ont été assignées.* Pour 1980 et les années suivantes, les dépenses des établissements de soins publics et privés seront plafonnées de façon à ce que leur évolution ne dépasse pas celle du produit intérieur brut en valeur.

En matière d'investissements, les programmes non engagés seront réexaminés. Pour l'avenir, de façon à respecter les normes de croissance des dépenses, une règle nouvelle sera appliquée : le coût de fonctionnement supplémentaire résultant des investissements nouveaux devra être gagé par des économies réalisées notamment par la réduction des dépenses de fonctionnement ou par la suppression des lits sous-utilisés.

Les tarifs médicaux

2) Pour les médecins, la sauvegarde *du mode d'exercice libéral de la profession*, auquel le gouvernement et les Français sont attachés, implique la maîtrise des coûts.

Pour 1979, aucune nouvelle revalorisation de tarif n'interviendra : les avenants tarifaires signés entre *les médecins ainsi que* les dentistes et les caisses ne seront pas approuvés pour les revalorisations d'honoraires d'octobre 1979 et de janvier 1980.

A partir de 1980, une règle nouvelle sera appliquée : globalement, les dépenses résultant de l'exercice de la médecine, qui comprennent le montant total des honoraires perçus par les praticiens et le coût de leurs *prescriptions*, seront plafonnées de manière à respecter également la norme de progression du produit intérieur brut en valeur.

La négociation d'un nouveau dispositif de fixation des honoraires permettant de respecter ce principe sera *entreprise. En attendant* sa mise au point, entre les professions de santé et les caisses, aucune majoration nouvelle de tarif n'interviendra.

Les médicaments et les arrêts de travail

3) Le conseil a approuvé un programme de mesures proposé par le ministre de la santé visant à lutter contre les abus constatés notamment en ce qui concerne la délivrance des médicaments et à renforcer *le contrôle sur les arrêts de* travail.

Un projet de loi rendant obligatoire l'assurance individuelle des conducteurs et de leurs passagers allégera la Sécurité sociale de la charge des accidents de la route.

L'effort de prévention relatif à la consommation excessive de tabac et d'alcool sera poursuivi.

4) Un programme d'économies de gestion portant sur les organismes de Sécurité sociale et les mutuelles sera mis en œuvre. A cet effet, M. Jean Farge, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale, sera chargé *d'améliorer l'établissement* et la centralisation des comptes des caisses de Sécurité sociale.

5) Le ralentissement des dépenses résultant de l'application de ces diverses mesures et les économies attendues ne permettent pas cependant à eux seuls d'assurer *le* rétablissement *immédiat* de l'équilibre financier de l'assurance-maladie.

Pour éviter une diminution du montant des prestations qui aurait pénalisé les Français les plus modestes, le conseil a retenu le principe d'une répartition entre toutes les parties intéressées de la charge financière du déficit.

La suppression des revalorisations d'honoraires pour les médecins et les dentistes correspond en moyenne à une contribution de 1,5 % de *leur* revenu annuel net. Une contribution temporaire d'importance analogue sera demandée aux pharmaciens par l'institution d'une ristourne ou l'abaissement momentané de leur taux de marque, et aux laboratoires *d'analyse par une baisse de la nomenclature*. Une taxe provisoire sur la publicité des industries pharmaceutiques sera mise en place.

La contribution exceptionnelle des assurés sociaux prendra la forme d'une majoration d'un *point pendant dix-huit mois* de la cotisation d'assurance-maladie. La participation des exploitants agricoles au financement du BAPSA sera majorée dans les mêmes proportions.

Pour les années 1979 et 1980, l'Etat prendra à sa charge une contribu*tion exceptionnelle de l'ordre de 2* à 4 milliards de francs au régime général des travailleurs salariés. En outre, l'Etat accordera sa garantie à des prêts à court terme, remboursables au cours du premier semestre 1980, qui pourront être accordés au *régime général* dans la limite d'un montant de 5 milliards de francs. Les dispositions législatives correspondantes seront inscrites dans la loi de finances rectificative pour 1979.

Le conseil a enfin chargé le ministre de la *santé d'organiser*, suivant des modalités appropriées, l'information des commissions compétentes de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Le gouvernement procédera, à la fin de 1979 et en juin 1980, à un examen des conditions dans les*quelles se déroule l'application du* programme ainsi que des résultats obtenus.

(*Lire page 20, 21.*)

● LA PRODUCTION AGRICOLE DE 1979

Le ministre de l'agriculture a rendu compte de la situation et des premières perspectives des productions agricoles en 1979.

Le volume de la production agricole devrait augmenter d'environ *2,5 % en 1979 par rapport à 1978*, année de fortes récoltes : la progression de notre élevage devrait en effet plus que compenser la diminution relative des récoltes de céréales.

Ces résultats permettront de poursuivre *le* redressement de notre commerce extérieur agricole : notre solde positif s'élevait déjà à 3 795 milliards de francs à la fin juin 1979, au lieu de 317 milliards de francs à la même période en 1978.

● LA POLITIQUE DE L'ÉLEVAGE

Le ministre a rappelé l'importance de l'élevage dont dépendent la moitié de notre industrie et le quart de nos exportations dans le secteur agricole et alimentaire. Notre politique de l'élevage vise donc à développer cette production, indispensable à l'économie française et à l'aménagement du territoire, en améliorant le revenu des producteurs et en résorbant les déficits extérieurs anormaux.

Dans cette perspective, le gouvernement mène une quadruple action :

— Il veille, dans le cadre de la politique agricole commune, au maintien de la préférence communautaire et au retour à l'unité des prix ;

— Il concentre les crédits publics en faveur de l'amélioration génétique et sanitaire du cheptel et des actions de développement de la productivité, pour accroître la compétitivité *de notre élevage* ;

— Il cherche à instaurer un meilleur équilibre entre une production laitière excédentaire et la production de viande bovine ;

— Il se propose de mettre en œuvre des plans de développement secto*riels pour relancer les productions* de viande de mouton, de cheval et de porc ; dans ce dernier secteur, le gouvernement a décidé la création d'un conseil interprofessionnel national de l'économie porcine au sein du FORMA, l'amélioration des conditions de financement des investissements et un renforcement des actions sanitaires et d'encadrement technique.

(*Lire page 22.*)

● LA CONFÉRENCE SUR LES RÉFUGIÉS

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte de la réunion de *Genève* sur les réfugiés d'Indochine. Il a souligné la part qu'avait prise la France dans l'élaboration des conclusions, qui ont été arrêtées pour faire face aux problèmes les plus urgents que pose cette tragédie d'une exceptionnelle ampleur. Un asile a été offert à la plupart des réfugiés qui *se* trouvent aujourd'hui dans les camps de transit ou dans des *situations de péril. La poursuite* des départs pourra intervenir progressivement, dans des conditions qui garantissent le droit à l'émigration et qui épargnent aux réfugiés les souffrances et assurent leur accueil définitif.

Toutefois, le résultat positif de cette réunion ne permettra une amélioration réelle de la situation que si les engagements pris à Genève sont effectivement et humainement mis en œuvre par tous les pays intéressés, en liaison étroite avec le Haut Commissariat pour les réfugiés. La France sera *particulièrement* vigilante à cet égard.

Le ministre des affaires étrangères a *estimé que les solutions* qui seront apportées au drame des réfugiés, à la suite de la réunion de Genève, contribueront à l'apaisement des tensions en Asie du Sud-Est. La voie devrait ainsi être ouverte à l'indispensable règlement politique, qui *peut seul y ramener la paix* et la stabilité dans le respect de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de chacun des Etats de la région.

● M. FRANÇOIS-PONCET EN EN POLOGNE...

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte de la visite qu'il a *faite les 18 et 19 juillet en Pologne.*

Cette visite, au cours de laquelle *M. François-Poncet* a été reçu par M. Gierek, premier secrétaire du parti ouvrier unifié polonais, qui se rendra prochainement en France, a *confirmé* l'excellent climat des relations *franco-polonaises ainsi que* la volonté des deux *gouvernements* d'intensifier la coopération entre les deux pays et, notamment, de donner une nouvelle impulsion aux échanges commerciaux et à la coopération économique.

M. François-Poncet et M. Wojtaszek ont signé un accord sur les instituts français en Pologne et les instituts polonais en France.

L'examen des questions internationales a fait apparaître la convergence des vues de la France et de la Pologne sur *la* nécessité de poursuivre et d'approfondir la politique de détente.

... ET EN R.D.A.

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte de la visite qu'il a effectuée à Berlin à l'invitation du ministre des affaires étrangères de la *République* démocratique allemande. Il a indiqué que *les* entretiens approfondis qu'il a eus avec les principaux dirigeants de la R.D.A. ont confirmé les progrès déjà accomplis dans les relations entre les deux Etats et ont permis de constater la possibilité de nouveaux développements importants, notamment dans les domaines économique et culturel. Une telle perspective correspond au désir de la France de *développer* sa coopération avec la R.D.A. dans le cadre de sa politique de détente et dans le respect de *ses* droits et responsabilités en ce qui concerne *l'Allemagne*, dont l'importance a été rappelée à l'occasion de la visite.

● EURATOM

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, M. Pierre Bernard-Reymond, a rendu compte des travaux du conseil des *ministres des affaires étrangères qui* se sont déroulés à Bruxelles le 24 juillet. Au cours de ce conseil, la délégation française a déposé un mémorandum sur les modifications à apporter au chapitre VI du traité Euratom, conformément aux orientations qui avaient été arrêtées au conseil de politique nucléaire extérieure du 5 mars 1979. Il a été convenu que cette initiative fera l'objet d'un examen approfondi lors de la prochaine session du conseil, en septembre.

En application des engagements pris aux sommets de Strasbourg et de Tokyo, le conseil a adopté un règlement cadre sur l'enregistrement des transactions *pétrolières*.

● LES FRANÇAIS DU PACIFIQUE

A la suite de sa visite officielle en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie, le président de la République a dé*claré* :

« Le voyage officiel que j'ai accompli en Nouvelle-Calédonie, aux îles Wallis et Futuna et en Polynésie française, m'a permis de constater partout l'attachement démocratique des populations à la République *française*.

» Les déclarations des élus ont fait apparaître que les statuts actuels, largement décentralisés, étaient adaptés à l'exercice des responsabilités des territoires. Leur esprit sera, bien entendu, respecté. J'ai appelé *les responsables de ces territoires* à travailler à l'union et à la solidarité des communautés ethniques qui y vivent.

» Compte tenu des problèmes qui se posent sur le plan de l'activité économique, de l'emploi et de la formation des nombreux jeunes, la *solidarité* active de la métropole constitue un atout irremplaçable.

» Un certain nombre de mesures ont été suggérées à cet égard au cours de mon voyage. Je demande au gouvernement de les mettre à l'étude, afin de pouvoir prendre prochainement des décisions manifestant par des gestes concrets la *solidarité fraternelle de la métropole* avec les Français du Pacifique. »

LE CENTRE INDÉPENDANT SOUHAITE REGROUPER LES PARTISANS D'UNE « NOUVELLE SOCIÉTÉ »

Le comité directeur du Centre indépendant (majorité présidentielle), réuni le 23 juillet à Paris, a décidé de relancer les « comités d'union pour la majorité présidentielle » qu'il avait créés en 1973, avant de soutenir la candidature de M. Jacques Chaban-Delmas au premier tour de l'élection présidentielle de 1974. Ces comités « *auront pour mission de recruter toutes celles et tous ceux qui souhaitent défendre les institutions, soutenir le président de la République et militer pour une nouvelle société* ». Le Centre indépendant estime que « *le R.P.R. est devenu un parti comme les autres, qui, de ce fait, sert de plus en plus mal les ambitions personnelles de M. Chirac* » et que « *l'U.D.F. se trouve réduite à un syndicat de quatre partis qui ne s'entendent que pour réduire le mouvement gaulliste (...) et qui se trouvent bien incapables de mettre en chantier une nouvelle société susceptible de permettre une ouverture vers les socialistes humanistes, ce dont rêve pourtant M. Giscard d'Estaing* ».

Le Centre indépendant réunira son conseil national le 7 octobre, à Rouen, pour « *définir ses grandes orientations et sa stratégie pour les deux prochaines années* ».

● *Rapports entre le P.C.F. et le P.C.U.S.* — Au cours du séjour qu'il a fait à Moscou du 23 au 25 juillet, M. Maxime Gremetz, membre du bureau politique du P.C.F., et M. Boris Ponomarev, secrétaire du comité central du *P.C.U.S.*, se sont entretenus, précise un communiqué du parti communiste, « *des questions économiques et politiques de la situation internationale, notamment en Europe. Une attention particulière a été consacrée aux problèmes du désarmement et du renforcement de l'action contre la course aux armements et pour les progrès de la détente* ».

Les participants ont exposé les points de vue de leur parti respectif sur le problème de la démocratie et du socialisme.

● *M. Abdelkader Laradji*, délégué de la Confédération des Français musulmans rapatriés d'Algérie (C.F.M.R.A.), observe depuis samedi 21 juillet, à son domicile, à Caen, une grève de *la faim* pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur l'insuffisance des mesures prises jusqu'à présent en vue d'assurer l'intégration des rapatriés de confession islamique dans la collectivité nationale. M. Abdelkader Laradji avait écrit à plusieurs reprises à ce sujet à l'Elysées et au secrétariat d'Etat chargé des rapatriés.

TRACASSERIES TOULOUSAINES (suite)

(De notre correspondant régional.)

Toulouse. — A la suite de notre article sur les tracasseries infligées aux rapatriés toulousains à propos des documents exigés pour la constitution des dossiers d'indemnisation (*le Monde* du 24 juillet), nous avons reçu de M. Maurice Caunes, conseiller délégué à l'état-civil de la mairie de Toulouse, diverses précisions indiquant notamment :

« *Les fiches d'état-civil et de nationalité française ne peuvent être délivrées que sur la production de pièces justificatives limitativement fixées par les textes réglementaires (...) dont la carte d'identité nationale en cours de validité. (...) Les services municipaux de la ville de Toulouse n'ont fait qu'appliquer avec rigueur, comme il se doit, une réglementation édictée par les pouvoirs publics.* »

[N.D.L.R. — Dont acte. Mais Courteline n'est pas *mort*, car le *ministère* de la justice a décidé que ni le passeport, ni la carte d'électeur, ni la carte d'identité des officiers de réserve de l'armée française ne sont des documents valables pour prouver la nationalité française.

Trop de personnes du troisième âge, se déplaçant difficilement, trop d'anciens harkis mal informés des subtilités administratives, sont découragés par les démarches à faire. Le gouvernement n'a-t-il pas souligné plusieurs fois, au cours de ces derniers mois, la nécessité de mettre fin aux « tracasseries administratives » ? La mairie de Toulouse, de même que l'agence locale pour l'indemnisation des rapatriés, qui s'efforcent d'humaniser leurs rapports avec leurs administrés, attendent avec impatience, à ce sujet, une interprétation intelligente des textes par les ministères de la justice et de l'intérieur.

On ne saurait refuser à des rapatriés, qui ont eu la patience d'attendre dix-sept ans une éventuelle indemnisation de leur patrimoine perdu, la reconnaissance de la nationalité française sous le prétexte d'une carte d'identité périmée.

P.S. — Dans notre article du 24 juillet, au lieu de « les employés de la mairie tirent un trait sur la mention nationalité *française* figurant en tête de la carte d'identité nationale... », il fallait lire : « ...tirent un trait sur la mention nationalité française de la fiche familiale d'état-civil ». — L. P.]

Le Monde

Société

Croquis d'été

Carcassonne assiégée

Histoire de France revue, corrigée et express. La légende, belle comme une image d'Epinal, veut que dame Carcas ait sauvé sa ville, assiégée depuis cinq ans par Charlemagne. On raconte que, la famine venant, cette belle héroïne occitane aurait bluffer le pourtant sage empereur, au poker menteur, en faisant gaver la dernière truie de la citadelle avec tout le blé qui restait, et en la précipitant du haut d'une tour. Les Francs, déjà à l'époque, détestaient le « gaspi ». Ils tournèrent donc casaque, direction l'Espagne. Chacun, hélas ! connaît la suite.

Ne plaisantons pas. C'est sérieux. Dans Carcassonne investie par les petits-enfants des Huns, toutes les dames Carcas du mouvement occitan n'y pourront désormais plus rien. Pour un touriste gavé de glace à la pistache, achevé au cassoulet et sournoisement poussé, short par-dessus tête, du haut des remparts, dix, cent, mille autres rentrent par la porte de la Barbacane ou par celle d'Aude. C'est à désespérer. Carcassonne ne plaît pas seulement. Carcassonne attire le touriste étranger comme le miel les mouches.

Sur la route, depuis Narbonne, dans l'océan de vignes, on avait traversé des villages superbes autour de leur campanile, des bourgades doucement assoupies dans la chaleur du début d'après-midi. Rien, pas une âme, pas l'ombre d'un touriste, pas même l'inévitable photomitrailleur japonais. Ils étaient tous regroupés au bout provisoire de l'autoroute d'Entre-Deux-Mers, amenés là par une bretelle appelée voie de la Cité — en fait une conduite forcée — jusqu'au parking sous les mâchicoulis. Deux policiers bonasses, abrités sous l'ombre d'un platane, faisaient le reste, sifflant de temps à autre pour ne pas s'endormir. Cette horde sous Carcassonne, ces remparts investis, pourquoi ?

Allons, ne dévalorisons pas le patrimoine plus qu'il est décent. Il faut bien l'admettre : la citadelle de Carcassonne est assez réussie dans le genre fresque historique et dans sa dimension hollywoodienne. Il est difficile d'imaginer mieux, surtout depuis qu'un certain Viollet-le-Duc, redoutable restaurateur, d'ailleurs en voie de réhabilitation, s'est chargé de lui refaire une beauté. Tout y est, ancien ou simili : les magasins et les auberges avec leurs enseignes à l'antique, et l'utilisation générale du vocabulaire *ad hoc* (le baladin, le trouvère, la hallebarde, le mâchicoulis, l'éperon médiéval, le cadran solaire). Les ruelles ne portent certes pas des noms de banlieue-dortoir ou de cité socialiste, type rue des Cerisiers ou boulevard Gagarine.

Ici, excusez du peu, on habite rue du Vicomte-Roger-de-Trencavel (1185-1209) ou rue du Comte-Roger (970-1010). On salue, au passage, la statue polychrome de Notre-Dame-des-Voyageurs (XVe siècle), et on regarde l'heure au cadran solaire du XVIe. De tour en tour, de remparts en remparts, du château comtal à la basilique Saint-Nazaire, le spectacle est partout. Dix-huit siècles d'histoire.

Pourquoi, alors, ce malaise, cette impression de carte postale, de pièce montée ? Peut-être parce qu'il y a ici trop de gens pour voir trop de choses. Comme si le touriste tuait le tourisme. Quand, dans la grande salle basse qui sert de point de départ aux visites, les gens se bousculent pour suivre le guide, quand ils font la queue devant les distributeurs automatiques de cartes postales, quand ils commentent l'exposition reconstituée de costumes du quinzième siècle, quand ils photographient tout et n'importe quoi, c'est-à-dire surtout eux-mêmes en situation, tout devient un peu plus difficile. Comment imaginer l'histoire, penser aux Visigoths ou aux invasions arabes, au sieur de Trencavel, aux croisades albigeoises ? Comment revivre l'hérésie cathare et l'assaut de Simon de Montfort ?

C'est ainsi. Dans les magasins, au rang des mille et un souvenirs de Carcassonne, on vend parfois un « canevas de la cité », à broder l'hiver dans les chaumières nordiques. Aux terrasses, sous les marronniers, les garçons n'en finissent pas de servir d'énormes chopes de bière qu'on croyait plus munichoise qu'occitane. Place du Grand-Puits, des couples jettent des piécettes à l'eau pour célébrer à tout hasard leurs amours de vacances. Carrément installés sur les marches de l'autel, dans la cathédrale, des jeunes se roulent une cigarette en prenant le frais. Et dans la nuit, on entend la musique des Balets de la République géorgienne en représentation d'été. Bref, le commerce va.

PIERRE GEORGES.

UNE CONTROVERSE ENTRE MM. PEYREFITTE ET BAS

Une majorité de députés seraient favorables à l'abolition de la peine de mort

Les récentes déclarations de M. Alain Peyrefitte sur la peine de mort (« le Monde » du 17 juillet), ont relancé un débat qui s'est développé au cours de la session parlementaire de printemps : y a-t-il ou non à l'Assemblée nationale une majorité favorable de l'exécution capitale ? Plusieurs députés abolitionnistes, dont M. Pierre Bas (R.P.R.), affirment que oui. A deux reprises, M. Peyrefitte a soutenu le contraire. Le pointage dont on lira le détail ci-dessous, montre que M. Bas a probablement raison.

La majorité absolue des quatre cent quatre-vingt-onze députés de l'Assemblée nationale, soit deux cent quarante-six, aurait voté le 26 juin l'abolition de la peine capitale. Deux cents députés socialistes, communistes et apparentés, associés ou signataires des propositions de loi déposées par leur groupe, y étaient favorables. Vingt-sept députés de la majorité ou non inscrits avaient répondu par écrit « *oui* » à une question posée quelque temps auparavant par l'Institut de mesures de l'activité parlementaire (IMAP), que dirige M. Alain Brouillet : « *Etes-vous favorables à l'abolition totale, dans tous les cas, de la peine de mort ?* » (1).

La liste de ces vingt-sept députés ne peut être rendue publique, l'IMAP s'étant engagé à garantir l'anonymat aux parlementaires qui lui répondraient. Neuf députés, associés ou signataires de la proposition de loi Bas (n° 215) d'abolition de la peine capitale, qui n'ont pas répondu à l'IMAP, peuvent être ajoutés à ce nombre. Ce sont MM. Michel Aurillac (2) (R.P.R.), Younoussa Bamana (U.D.F.), Jean-Pierre Delalande (R.P.R.), Roger Fenech (U.D.F.), Jean Fonteneau (U.D.F.), Pierre Gascher (R.P.R.), Xavier Hunault (non inscrit), François Le Douarec (R.P.R.) et Philippe Séguin (R.P.R.).

On peut ranger parmi les abolitionnistes dix autres députés non inscrits ou de la majorité qui nous ont précisé ne pas avoir répondu à l'IMAP ou qui n'ont pas été recensés par lui. Ces dix parlementaires nous ont déclaré être partisans de la suppression totale de la peine de mort, même si certains d'entre eux souhaitent son remplacement par une peine dissuasive et, deux d'entre eux, une suspension préliminaire de plusieurs années. Ce sont MM. Jean-Pierre Abelin (U.D.F.), Jacques Blanc (U.D.F.), Jean Briane (U.D.F.), Jacques Cressard (R.P.R.), Robert Fabre (non inscrit), Paul Granet (apparenté U.D.F.), Jacques Marette (R.P.R.), Roch Pidjot (non inscrit), Jacques Piot (R.P.R.) et un ancien ministre, maire (R.P.R.) d'une grande ville, qui souhaite conserver l'anonymat.

On obtient ainsi une majorité théorique de 246 voix. Théorique, car un pointage n'est pas un vote. Certains députés peuvent changer d'avis. Ainsi M. Jean Seitlinger (U.D.F.), signataire en 1973 d'une proposition de loi d'abolition totale de la peine capitale, nous a déclaré être aujourd'hui favorable à la stratégie de suppression par étapes du garde des sceaux. Il est clair cependant qu'en cas de vote, la majorité favorable à la suppression immédiate de l'exécution capitale aurait été plus large. D'abord, parce que n'ont pas été systématiquement recensés pour ce pointage tous les députés non inscrits, de l'U.D.F. et du R.P.R. favorables à cette suppression. Ensuite, parce qu'il y aurait eu un certain nombre d'abstentions. Enfin, et surtout, parce que si le gouvernement avait encouragé ou accepté que vienne en discussion un texte abolitionniste, sa décision aurait fait pencher dans le même sens des députés indécis.

L'argument de l'opinion

Dans une interview à R.T.L., le 1er juillet, le garde des sceaux avait déclaré à propos du vote à l'Assemblée nationale : « *Je pense qu'une légère majorité aurait repoussé l'abolition.* » Dans l'entretien publié, le 17 juillet, dans nos colonnes, M. Peyrefitte avait ajouté : « *Un texte sur les problèmes de société de cette importance (...) aurait été voté par les deux cents députés de l'opposition. (...) Mais dans la majorité, aurait-il été voté par d'autres que les vingt et un députés dont MM. Stasi et Bas ont réussi à obtenir la signature ? Certains « pointeurs » pensent pouvoir leur ajouter une quinzaine de députés. Mais d'autres sont d'un avis contraire. De toute façon, cela ne fait pas une majorité.* »

M. Peyrefitte est, de même, persuadé que le Sénat ne voterait pas l'abolition. Ce n'est pas certain. Là aussi, le gouvernement aurait les moyens de convaincre des indécis. Surtout, il dispose, en vertu de l'article 45 de la Constitution, de la possibilité de donner le dernier mot à l'Assemblée, dans l'hypothèse où celle-ci voterait l'abolition.

Reste l'argument de l'opinion. Celle-ci, souligne le garde des sceaux, est, dans sa majorité, favorable au maintien de l'exécution capitale. Cette majorité est mince (55 % selon le dernier sondage Sofres). Certains abolitionnistes font observer que cet argument sert surtout à justifier le refus du gouvernement d'engager la bataille de l'abolition. Ce refus est critiqué par certains députés de la majorité, qui voient sans plaisir la France compter parmi les tout derniers pays « coupeurs de tête » d'Europe occidentale. Plusieurs parlementaires ne craignent pas d'adopter une attitude totalement opposée à celle du gouvernement. Ainsi M. Jacques Cressard (R.P.R.), qui déclare : « *Sur un problème aussi grave, je n'ai pas peur de me trouver en contradiction avec mon électorat.* »

On a dit que le gouvernement ne souhaitait pas, à la veille du nouveau débat sur l'avortement, diviser davantage la majorité. C'est probablement plus vrai encore de M. Peyrefitte, dont certains soulignent que l'ambition d'occuper un jour l'hôtel Matignon va de pair avec le souci d'apparaître comme un conciliateur possible entre l'U.D.F. et le R.P.R. Les mêmes parlementaires font observer que, de l'autre côté, la bataille pour l'abolition est menée par un homme proche de M. Chirac, M. Bas. Ces motifs expliqueraient certaines escarmouches récentes. Elles n'ont qu'un lointain rapport avec le débat, dont le garde des sceaux a déclaré qu'il reprendrait à la rentrée.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Le résultat de ce « vote simulé » a paru dans *le Nouvel Observateur* du 18 juin.

(2) M. Aurillac est, par ailleurs, l'auteur d'une proposition de loi d'abolition de la peine de mort qui serait remplacée par la détention criminelle à perpétuité, assortie de la transportation pénale.

Faits et jugements

Slogans anticommunistes.

Des inconnus ont peint des slogans anti-communistes sur la voiture et la demeure de M. Antoine Porcu, député de la Meurthe-et-Moselle (P.C.), dans la nuit du 24 au 25 juillet, à Longwy. La fédération du P.C.F. du nord du département déclare, à propos de cet incident, que « *les factieux (...) supportent mal la haute combativité de notre population pour mettre en échec le plan de liquidation de la sidérurgie et le rôle important du parti communiste dans ce combat* ».

Le « coup du baron » : trois croupiers de Divonne condamnés.

Le tribunal de grande instance de Bourg-en-Bresse (Ain) a condamné, mercredi 25 juillet, à des peines d'amendes et de prison trois croupiers du casino de Divonne-les-Bains (Ain), MM. André Baillet, René Richard et Joseph Peglion et leurs deux complices, MM. Juan Castro et José Juncal. Les cinq hommes avaient été accusés, au mois de mai dernier (« le Monde » des 26 mai et 9 juin), d'avoir pratiqué le « coup du baron », qui consiste, pour le croupier, à hausser la mise de son complice au moment où la boule s'immobilise sur le numéro gagnant.

Le tribunal a condamné MM. Juan Castro et José Juncal à quatre mois de prison et 5 000 francs d'amende chacun, MM. André Baillet et René Richard à quatre mois de prison et 15 000 francs d'amende et M. Joseph Peglion à 15 000 francs d'amende. Le tribunal a accordé une somme de 310 000 francs de dommages-intérêts à la société hôtelière exploitant le casino de Divonne-les-Bains.

POUR 8 FRANCS...

Mercredi 25 juillet, à Belfort, des inconnus ont contraint M. Henri Vuillmard, un aveugle de cinquante-deux ans, à les suivre dans un appartement. Là, ils l'ont violemment frappé et ne l'ont libéré qu'après qu'il leur eut remis le contenu de son porte-monnaie : 8 F. M. Vuillmard a porté plainte.

● *Après la mort de deux agents du C.E.A.* au centre d'expérimentations nucléaires de Mururoa (*le Monde* du 26 juillet), le Mouvement des radicaux de gauche (M.R.G.) estime que cette « *tragédie mérite d'autant plus d'éclaircissements qu'elle s'ajoute à celle intervenue récemment à l'étranger. (...) Le gouvernement français doit s'expliquer complètement sur les circonstances de cet accident ; une enquête parlementaire doit être immédiatement ouverte sur ce qui s'est passé à Mururoa et sur ce qui se passe par ailleurs dans les centres nucléaires en activité.* »

● *Le cimetière israélite de Villeurbanne a été profané par des inconnus* dans la nuit du 24 au 25 juillet. M. Charles Hernu, député du Rhône, maire de la ville (P.S.), a déposé plainte auprès du procureur de la République de Lyon et a élevé de « *solennelles protestations contre ces actes abominables* ».

● *Les incidents de Livron.* — Une deuxième personne a été interpellée, mercredi 25 juillet, après les incidents qui ont opposé à Livron (Drôme), dans la nuit du 22 au 23 juillet, des gitans à des gendarmes (*le Monde* du 26 juillet). M. Alexandre Debord, vingt-huit ans, qui a reconnu les faits, a été inculpé de rébellion.

CORRESPONDANCE

Après la « table ronde » du comité d'information sur la drogue

Une mise au point de MM. Jacob et Hovnanian

Invoquant leur droit de réponse, MM. Jacob et Hovnanian, respectivement président et secrétaire général du Comité national d'information sur la drogue, dont le Monde daté 24-25 juin avait relaté la première « table ronde », nous ont adressé la mise au point suivante :

Le Monde (daté 24-25 juin 1979) dans son compte rendu de la « table ronde » du Comité national d'information sur la drogue du 22 juin 1979, a écrit que « *les participants ont pour la plupart contesté cette approche de la toxicomanie et notamment la valeur scientifique des travaux de M. le professeur Nahas* ». Cela est tout à fait inexact.

Il est faux de dire que la majorité des participants a contesté que « *le haschich n'est pas moins dangereux que le tabac et l'alcool* » comme cela figurait dans le rapport du docteur L. Hovnanian ; il est faux encore qu'elle ait contesté la valeur scientifique des travaux de M. le professeur Nahas.

Tous les observateurs ont pu constater que l'exposé du professeur Nahas sur la nocivité du haschich a été suivi avec une grande attention par l'ensemble des scientifiques et des personnalités présentes, et personne n'a formulé en séance la moindre réserve.

Ces résultats ne concernaient d'ailleurs pas les seuls travaux du professeur Nahas, mais résumaient ceux de quelques centaines de chercheurs de quatorze pays différents, tels qu'ils ont été présentés aux symposiums internationaux de Reims, de Washington et de New-York.

Il est regrettable qu'un journaliste, non seulement s'efforce de discréditer des résultats scientifiques sérieusement établis, mais, en outre, impose à ses lecteurs des certitudes qui sont loin d'en être : en effet, écrire que le cannabis ne contient pas d'alcaloïdes est une contre-vérité ; affirmer péremptoirement qu'il n'engendre pas de dépendance ne tient compte ni des rapports de l'O.M.S. ni des travaux les plus récents ; au mieux, il s'agit d'une erreur par omission. D'autres affirmations sont entièrement gratuites, par exemple, « *le chanvre indien n'incite pas davantage que l'alcool ou le tabac à utiliser les drogues dures par la suite* ».

Le Comité national entend préciser, d'autre part, contrairement à ce qui a été indiqué dans l'article, que les organisateurs de la « table ronde » du 22 juin 1979 n'ont pas critiqué le rapport de Mme le ministre Pelletier ; le secrétaire général du comité, le docteur Hovnanian, a — en fait — rappelé « l'absence d'une politique efficace des pouvoirs publics face aux drogues, malgré la mission confiée à Mme le ministre Pelletier et le rapport très documenté qui en est issu ». Le bureau du comité, d'ailleurs, a présenté quelques jours auparavant ses objectifs à Mme le ministre, et celle-ci a bien voulu les encourager.

Enfin, l'article n'a même pas évoqué les buts de la « table ronde » définis par le président du Comité national, le professeur Joseph Jacob :

1) Regrouper dans une réflexion commune toutes les personnalités, groupements et associations qui se préoccupent concrètement d'apporter des solutions aux multiples problèmes que pose l'usage des drogues, surtout par des jeunes de plus en plus nombreux en France. La présence d'environ cent personnalités dont vous avez reçu la liste nominative prouve, s'il en était besoin, que ce premier objectif a été atteint.

2) Constituer des groupes de travail chargés de rédiger un rapport et de proposer des mesures concrètes aux pouvoirs publics et à l'opinion publique. Ces groupes ont été effectivement constitués ; des tenants de toutes les opinions présentes se sont inscrits pour y participer, et leurs conclusions feront l'objet d'une nouvelle « table ronde » à la mi-décembre ainsi qu'en fait foi la motion finale votée à l'unanimité.

Enfin, devant les responsabilités qu'il a choisi d'assumer envers le public, pour une meilleure information sur le problème crucial des drogues, le Comité national se demande pourquoi *le Monde*, qui a pris si nettement position contre les méfaits du tabac et de l'alcool, qui sont des drogues quotidiennes, semble aujourd'hui défendre le cannabis ? Pourquoi ? Alors que tous les participants de la « table ronde » ont reconnu sa nocivité.

[Il y avait effectivement une erreur dans l'article : le cannabis contient des alcaloïdes. En revanche, nous maintenons que la plupart des personnes interrogées, et par conséquent, l'assistance étant peu nombreuse, « la plupart des participants », ont contesté la valeur des travaux de M. Gabriel Nahas. Rien n'a été rapporté de ce dernier qui n'ait été écrit dans sa communication. Nous avons peut-être fait une omission en ne rendant pas compte d'un incident de séance, lorsque M. Hovnanian a affirmé qu'il y avait à l'hôpital Fernand-Widal des intoxiqués au haschisch et que le professeur Gorceix, responsable dans ce même hôpital du traitement des toxicomanes, a contredit en termes vigoureux cette affirmation. Il y avait pourtant là un bon exemple à citer du sérieux de cette table ronde. — C. C.]

LES POURSUITES CONTRE M. JEAN-PIERRE MICHEL

Un communiqué de la chancellerie

Après les informations publiées au sujet des poursuites disciplinaires engagées contre M. Jean-Pierre Michel, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice — accusé d'avoir participé à l'émission de la radio-pirate du parti socialiste (« le Monde » du 25 juillet) — le ministère de la justice a publié, mercredi 25 juillet, le communiqué suivant :

« *A la suite de sa comparution devant le substitut de la commission de discipline du parquet, M. Jean-Pierre Michel, a pris la responsabilité de rendre publics, grâce à un journal du soir, des propos qui appellent une mise au point.*

» *Il ressort de la transcription de la bande sonore de l'émission pirate,* ajoute le communiqué, *que les responsables de cette émission ont eux-mêmes annoncé au micro la présence à leurs côtés d'un magistrat. On y relève notamment : « Je tiens à vous préciser » que j'ai autour de moi des res- » ponsables du parti socialiste (car » c'est la seule émission de la » Fédération du parti socialiste), » mais aussi, puisque nous trai- » tons des problèmes de liberté, » des avocats et magistrats. Nous » avions même des représentants » des syndicats de police, mais ils » n'ont pas pu s'exprimer car (...) » ils craignaient que leur voix soit » reconnue. Mais, de toutes les » façons, ils étaient là dans les » studios et nous avons eu une » très large participation. »*

« *Entendu le 30 juin 1979 par son supérieur hiérarchique,* ajoute le ministère, *M. Jean-Pierre Michel a spontanément et formellement reconnu que sa voix avait été diffusée au cours de l'émission pirate. Il a signé sa déclaration.*

» *Il est précisé, en outre, que, contrairement à ce qui a été dit, l'enregistrement de l'émission sur bande sonore par les services de la police judiciaire ne s'est jamais trouvé entre les mains du garde des sceaux. Il a été aussitôt placé sous scellés et déposé au parquet de Paris, où il est annexé au dossier de l'enquête diligentée par celui-ci.* »

Informé de ce communiqué, M. Michel Marcus, secrétaire général du Syndicat de la magistrature, l'un des deux défenseurs de M. Jean-Pierre Michel nous a fait la déclaration suivante : « *Tout d'abord, le secret sur les poursuites s'impose au ministre, ce qui est conforme au statut de la magistrature et, qui est justifié par l'exercice des droits de la défense. Je ne désire pas commenter les deux premiers points du communiqué de la chancellerie, car ils sont au centre de la procédure disciplinaire, et nous réservons nos explications éventuelles au rapporteur et à la commission de discipline.*

» *Sur ce troisième point, je suis obligé de rectifier pour indiquer que c'est le rapporteur lui-même qui nous a proposé d'entendre cette bande dont le décryptage figure au dossier. Cette bande a été envoyée au garde des sceaux le 29 juin, ainsi que cela résulte d'une lettre du procureur général près la cour d'appel de Paris, adressée au garde des sceaux le 3 juillet, lettre qui figure au dossier disciplinaire sous la cote 108.* »

● *Le Syndicat de la magistrature* déclare dans un communiqué : « *M. Peyrefitte poursuit de singulière façon les réformes de la justice qu'il se promettait de réaliser au début de cette année. Quel but le ministre poursuit-il ? Tout se passe comme si M. Peyrefitte ne cherchait qu'à éliminer de leurs postes des hommes qui, par leur pratique professionnelle ou par leurs opinions, le gênent.* »

Une mise au point de M. Jean-Louis Burban

A la suite de la parution, dans le Monde *du 19 juillet, d'un texte de M. Jean-Pierre Haber mettant en cause M. Jean-Louis Burban, à propos d'une ordonnance du tribunal de Paris portant saisie des stocks et de deux exemplaires de l'ouvrage intitulé* l'Assemblée européenne, *M. Burban, invoquant son droit de réponse, nous a adressé la mise au point suivante :*

L'ordonnance du 8 juin 1979 ne laisse planer aucun doute sur le procédé de fabrication de l'ouvrage : « *Attendu qu'effectivement le plagiat est caractérisé,* la citation de Jean-Louis Burban, à trois reprises, étant effectuée dans des conditions telles que le lecteur a l'impression que l'auteur des pages incriminées est Haber et non Burban. » Puis elle ordonne la saisie de deux exemplaires, parce que les éditions France-Empire « *s'engagent à ne pas mettre en vente le stock disponible* ». Le fait que d'autres auteurs plagiés ne se sont pas joints à l'action en référé n'interdit pas au lecteur averti de déceler d'autres plagiats opérés selon le même procédé.

SCIENCES

Le projet de réforme du C.N.R.S. provoque de vives réactions des syndicats de chercheurs

L'annonce de la transmission, au Conseil d'Etat, de deux projets de décrets visant à réformer le Centre national de la recherche scientifique, ainsi que le contenu de ces textes (« le Monde » du 25 juillet), provoque déjà de vives réactions parmi les personnels du C.N.R.S. Ainsi, le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), soulignant que ce projet va rompre la liaison existant entre la politique d'élaboration de la recherche et la gestion du personnel, annonce qu'il s'opposera « de toutes ses forces » à la réforme. Les élus syndicaux au directoire du C.N.R.S., dans un télégramme adressé au directeur général, M. Robert Chabbal, demandent la convocation immédiate de cet organisme.

D'autre part, un « conseil de planification de la recherche » devait avoir lieu à l'Elysée, dans la matinée de ce jeudi 26 juillet, pour examiner le « plan décennal de la recherche », qui devrait être discuté lors du prochain conseil des ministres.

Libres opinions

LE MÉPRIS DU POUVOIR ENVERS LES SCIENTIFIQUES

par MICHEL GRUSELLE et GUY DUPRÉ (*)

LE pouvoir aura été rarement aussi loin dans son mépris des scientifiques, de leurs organisations syndicales et professionnelles, et des instances qui déterminent la vie de la recherche : aucune consultation ou négociation réelle n'a eu lieu avec les personnels du C.N.R.S.

∴

Conscients du rôle décisif que joue la recherche scientifique, les personnels du C.N.R.S., dans toutes les instances où ils sont représentés, leurs organisations syndicales et des personnalités scientifiques ont fait des propositions constructives pour le développement des sciences et des techniques dans notre pays.

En premier lieu, ils combattent la politique de récession de la recherche, qui étouffe les initiatives, empêche que de nouveaux terrains du savoir puissent être défrichés ; ils s'opposent à la dégradation des outils du travail et de la formation même des scientifiques.

En second lieu, partant du constat que recherche, vie sociale, économique et culturelle se nourrissent mutuellement, ils ont, sur ce terrain des rapports de la recherche et de la société, proposé au débat public des solutions visant à éclaircir ces rapports. Ce n'est pas un hasard si, au dernier directoire de juillet du C.N.R.S., ce sont les représentants du personnel qui ont posé le problème des rapports entre la recherche au C.N.R.S. et la production industrielle.

A ces préoccupations, ces interrogations, le pouvoir répond par des mesures autoritaires et antidémocratiques.

En effet, quel est le sens des mesures gouvernementales en préparation ?

∴

Tout d'abord, renforcer la mainmise du pouvoir sur les structures de décision du C.N.R.S., en éliminant les représentants des personnels du conseil d'administration et du directoire, et en excluant certaines catégories du Comité national pour les remplacer par des « personnalités » nommées, c'est-à-dire qui seront, du fait de leur absence de représentativité, aux ordres d'un pouvoir qui casse la recherche, comme il casse les usines.

Le Comité national de la recherche scientifique et son directoire ont fait, globalement, la preuve de leur efficacité pour maintenir une recherche nationale de haut niveau contre les tentatives de dégradation menées par le pouvoir.

La représentation en leur sein de toutes les catégories de personnels — obtenue en 1966 — a marqué leur adaptation aux formes complexes d'élaboration du travail scientifique, à laquelle sont nécessaires aussi bien les ingénieurs et les chercheurs que les techniciens et les administratifs. Une recherche moderne et dynamique appelle un développement de la démocratie à tous les niveaux.

Détruire le Comité national et le directoire a donc un sens hautement politique. Ces mesures visent à détruire l'autonomie scientifique du C.N.R.S. par l'introduction massive des représentants directs des intérêts industriels, pour guider la politique scientifique de cet organisme dans le sens des intérêts privés et de la politique du pouvoir.

∴

En ce qui concerne les scientifiques qui seront nommés pour faire de la figuration et donner le lustre nécessaire aux décisions qui seront prises ailleurs, le ministre des universités vient d'affirmer dans *le Figaro* du 23 juillet que *« le C.N.R.S. (...) est une émanation universitaire »*. Clin d'œil non dissimulé aux mandarins et au syndicat autonome, dont on connaît la largeur de vues sur les problèmes de la recherche, aussi bien au C.N.R.S. qu'à l'université !

Cette politique de subordination a pour objectif de poursuivre et d'amplifier le sous-développement de la recherche en général, et au C.N.R.S. en particulier, pour ne garder que des objectifs *« précis et prioritaires »* en abandonnant des créneaux entiers. Notre recherche devient alors dépendante des pays étrangers, en particulier des Etats-Unis et de l'Allemagne fédérale.

Il suffit de voir ce qui s'est passé pour l'informatique et le nucléaire pour avoir un avant-goût des conséquences de cette politique d'abandon national.

Au lieu d'accorder les crédits nécessaires et les responsabilités normales qui incombent aux scientifiques, le pouvoir a choisi de restreindre les uns et les autres et de procéder à une réforme autoritaire. Il veut faire taire les scientifiques.

Nous appelons tous le stravailleurs scientifiques à faire obstacle à ces projets.

Il ne s'agit pas de questions techniques, mais bel et bien de la liquidation des acquis démocratiques de la Libération, comme de l'avenir de la recherche scientifique française.

(*) Membres du directoire du C.N.R.S., respectivement secrétaire national du Syndicat national des chercheurs scientifiques (S.N.C.S.-FEN) et secrétaire national du Syndicat national des travailleurs de la recherche scientifique (S.N.T.R.S.-C.G.T.).

Au « Journal officiel »

UN DÉCRET MODIFIE LES STATUTS DE LA COGEMA

Le *Journal officiel* du 22 juillet a publié un décret modifiant les statuts de la Compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA), filiale à 100 % du Commissariat à l'énergie atomique. Cette modification avait été rendue nécessaire à la suite d'une décision — le 24 novembre 1978 — du Conseil d'Etat (*le Monde* daté 3-4 décembre 1978) qui avait approuvé le décret de création de la COGEMA (daté du 26 décembre 1975), mais annulé partiellement le décret du 4 mars 1976 portant approbation des statuts de la COGEMA.

La Haute Assemblée avait, en effet, constaté que l'article 3 de ces statuts autorisait la COGEMA à participer à d'autres sociétés *« sans exiger que ces participations soient majoritaires ou que, ajoutées à d'autres apports, ces participations aient pour effet de donner la majorité à des capitaux appartenant à l'Etat, aux collectivités publiques, aux établissements publics ou à des entreprises du secteur public »*.

Le nouveau décret précise donc que *« toute participation de la compagnie comportant un transfert de propriété d'entreprise devra, ajoutée aux participations que détiendraient l'Etat, des collectivités publiques, des établissements publics ou des entreprises du secteur public, atteindre la majorité du capital »*.

DÉFENSE

Le gouvernement belge regrette les critiques françaises après sa décision d'acheter des blindés américains

Bruxelles *(A.P.)*. — Le gouvernement belge a défendu mercredi 25 juillet sa décision prise la veille (*le Monde* du 26 juillet) d'acheter un millier de véhicules blindés américains de préférence à un matériel français. Le premier ministre belge, M. Wilfried Martens, et le ministre de la défense nationale, M. Paul Van den Boeynants, ont plus particulièrement répondu à des critiques françaises qui accusent la Belgique d'avoir à nouveau fait un choix non européen.

Le premier ministre a déclaré : *« Nous n'avons pas fait ce choix par préférence pour les Américains, mais parce que tous les avis sur le plan technique et opérationnel nous ont indiqué que ce choix était nécessaire, que c'était le meilleur véhicule.*

» C'est dommage qu'on n'ait pas pu faire un choix, disons, européen, mais, d'abord, nous avons ces dernières années acheté beaucoup de matériel militaire en Allemagne, par exemple, mais aussi et surtout en France. »

M. Vanden Boeynants a ajouté de son côté : *« Je regrette les critiques françaises. Elles sont non fondées, nous ne pouvons les accepter. En matière de solidarité européenne, et notamment dans le secteur des achats militaires, nous n'avons de leçons à recevoir de personne. Et je crois que, si l'on doit faire le bilan de ces dernières années, la réponse en sera suffisamment claire. Chaque fois que possible, dans des conditions acceptables pour la défense nationale, celle-ci a porté son choix sur du matériel européen. »* Le ministre a précisé : *« La Belgique, en retenant les véhicules à chenilles, a adopté la même attitude que les autres pays de l'OTAN. »*

Le ministère de la défense a rappelé que la Belgique avait acheté à la France des chars AMX 13, des hélicoptères Alouette et Puma, des avions Mirage, des simulateurs de conduite, des parachutes, des avions Alphajet, des missiles antichars Milan, l'armement de quatre frégates, etc.

Le journal communiste belge, *le Drapeau rouge* du 25 juillet écrit : *« La fidélité atlantique et la traditionnelle sujétion aux intérêts américains — chères à M. Vanden Boeynants — ont encore une fois prévalu. »*

Le Front démocratique francophone, parti de la coalition gouvernementale, a regretté qu'on n'ait pas retenu la solution européenne, préférant pour sa part une solution mixte européenne-américaine.

Quant au Rassemblement wallon, son président et député à l'Assemblée européenne, M. Paul-Henry Gendebien, a déclaré : *« Le gouvernement belge a, une fois de plus, capitulé devant les pressions américaines quelques semaines après les élections européennes. »*

La réaction des constructeurs du VAB

Les responsables de Renault-Véhicules industriels et de Creusot-Loire ont estimé, mercredi 25 juillet, que, en déclarant que le matériel américain était d'une fiabilité, d'une robustesse et d'une capacité opérationnelle supérieures à celles du VAB, M. Martens avait porté un préjudice commercial aux constructeurs du blindé français et avait atteint la réputation de l'armée française et de quatre autres clients étrangers qui ont commandé près de cinq mille six cents VAB au total.

MM. Cabaret (pour R.V.I.) et Pugat (Creusot-Loire) ont indiqué que l'armée française avait remis à la Belgique une note en date du 27 avril 1979. Elle y observe que, après dix-huit mois d'essais d'endurance de douze VAB, pendant lesquels le 67e régiment d'infanterie de Soissons a fait faire, à chacun, une moyenne de 38 300 kilomètres par tout temps et par tout terrain, le matériel s'était révélé d'une « fiabilité très satisfaisante » *et d'un* « maintien en condition facile ». *Dans une note du 8 mars 1978, la délégation générale pour l'armement a précisé au ministère belge de la défense que le gouvernement français avait prévu de commander jusqu'à quatre mille six cents exemplaires du VAB et de ses dérivés, ce qui donnait indirectement à Bruxelles une garantie de compensations industrielles à long terme.*

Les responsables du groupe industriel concerné estiment que les Belges ne se sont pas prononcés sur les seuls critères techniques et que des considérations de politique intérieure et étrangère ont joué. Selon eux, M. Vanden Boeynants aurait menacé de donner sa démission si le gouvernement ne ratifiait pas ses options.

MM. Cabaret et Pugat ont rappelé que leurs entreprises avaient passé, depuis dix-huit mois, pour 32 millions de francs français d'achats à la Belgique pour des équipements entrant dans la fabrication des VAB et qu'elles avaient promis neuf millions d'heures de travail, sur dix ans, à des sociétés belges si Bruxelles donnait la préférence au matériel français. En particulier, des mitrailleuses belges de 12,7 mm sont installées sur les VAB destinés à l'exportation, ce qui représente un achat supplémentaire à Bruxelles de 9 340 000 francs français.

« A moins que nous n'ayons prochainement la certitude d'achats par la Belgique d'autres matériels de notre conception, il est évident que nous recouvrerons notre liberté d'action vis-à-vis de nos partenaires industriels belges », *ont-ils conclu.*

LA C.F.D.T. DEMANDE A M. BARRE D'ANNULER LA VENTE AU CHILI DE SEIZE AVIONS MIRAGE

Dans une lettre qu'elle vient d'adresser au premier ministre la C.F.D.T. demande à M. Raymond Barre de refuser toute vente d'armements au gouvernement du Chili après l'annonce (*le Monde* daté 5-6 et 22-23 juillet) d'une lettre de commande du Chili à la France portant sur seize avions de combat Mirage-50.

« Notre organisation, écrit la C.F.D.T., *vient d'apprendre que la vente de seize Mirage-50 serait en cours de négociation avec le gouvernement chilien. Si l'information se révélait exacte, et nous avons quelques raisons de le redouter, et si cette négociation devait aboutir, la France apporterait son soutien à un régime totalitaire, contrevenant ainsi aux règles que s'est imposée la Communauté européenne elle-même en adoptant des sanctions commerciales vis-à-vis du Chili.*

CARNET

Naissances

— *Gilles et Corinne* GAUVAIN, Raphaël et Aurore ont la joie d'annoncer la naissance de
Tristan,
le 21 juillet 1979.
20, rue du Général-Leclerc,
71100 Chalon-sur-Saône.

— *Max et Madeleine* QUERRIEN ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit-fils,
Michaël,
le petit frère de David, au foyer d'Anne et Pierre.
47, rue de Sèvres, Paris (6e).

— M. et Mme Pierre Mendès France sont heureux d'annoncer la naissance de leurs petites-filles :
Julia,
fille de Nathalie et François-Xavier STASSE,
et Aurore,
fille d'Agnès et Jean-René de FLEURIEU.

Décès

— Rennes, Penvenan, Buguèles, Nice, Paris, Vélizy.
Mme Bonneville, son épouse,
Le docteur et Mme Jean Bonneville,
M. et Mme Louis-Jacques Bonneville,
M. et Mme Jacques Bonneville, ses enfants, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de
M. Louis BONNEVILLE,
commandant d'artillerie en retraite,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
commandeur de l'ordre national du Mérite,
médaille d'or de l'éducation physique et des sports,
décédé le 24 juillet, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.
La cérémonie religieuse a été célébrée le 26 juillet, à 16 heures, en l'église de Penvenan.
L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille, à l'ancien cimetière de Tréguier.
Buguèles, 22710 Penvenan.

— Mme Raymond Dudragne,
M. et Mme Charles Appaix et leurs enfants,
M. et Mme Roger Dudragne,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Raymond DUDRAGNE,
ingénieur opticien.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 23 juillet 1979.
Cet avis tient lieu de faire-part.
53 bis, rue Rodier, 75009 Paris.
19470 Madranges-Le-Lonzac.

— M. et Mme J. Faugère de Biensan, leurs enfants et petits-enfants,
La comtesse R. de Roffignac, ses enfants et petits-enfants,
L'ingénieur en chef du génie rural des Eaux et Forêts et Mme de Bertier, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Tachet des Combes et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme FAUGÈRE DE BIENSAN,
leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère, pieusement rappelée à Dieu le 15 juillet 1979, dans sa centième année.
La cérémonie religieuse a été célébrée, dans l'intimité, en l'église de Lacanau-Océan (Gironde).
Villa « Lou Paradou »,
06190 Roquebrune-Cap-Martin.
Araux par 64190 Navarrenx.
Villa Faugère, 33163 Lacanau-Océan.
Le Mas d'Agenais, 47430.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Paul Hagenauer, son épouse,
M. Francis Bloch,
Mme Janine Mauss et son fils Antoine,
Ses beaux-enfants,
Ses anciens collaborateurs,
Les familles Levy, Blum, Bruck, Katz, Weill et Bloch,
Ainsi que tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès, survenu dans sa soixante-quatorzième année, de
M. Paul HAGENAUER,
avocat à la Cour de Paris,
président du Palais littéraire,
intendant militaire de 1re classe (H.),
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur du Mérite militaire.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
2, rue Ballu, 75009 Paris.

— Les parents, frères et sœurs, amis de
Jean-François LANGLOIS-BERTHELOT,
font part de son décès accidentel survenu le 20 juillet 1979, dans sa vingt-sixième année.
« Mes bien-aimés, aimons-nous les uns les autres. »

— M. Jean Mathieu et Mme, née Colette Lenoir,
Le préfet et Mme Jacques Lenoir, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-dixième année, de
Mme Jean LENOIR.
L'inhumation a eu lieu à Oppède (Vaucluse), le 24 juillet 1979, dans la stricte intimité familiale.

— Limoges.
Mlle Arlette Mounet,
Le docteur et Mme Jean-José Bouquier et leur fils Fabrice,
Mme de Saint-Vinox,
L'intendant militaire et Mme Jean de Lassalle,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Robert MOUNET.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité en l'église Saint-Pierre du Queyroix, le mardi 24 juillet 1979.
Selon le vœu formel du défunt, le deuil ne sera pas porté.

— Les familles Narboni, Barnavi, Ouzilou, Afriat, Harouimi, parents et alliés, ont la tristesse de faire part du décès subit de
Maître André NARBONI,
ancien avocat au barreau d'Alger,
membre de l'exécutif
de l'Organisation sioniste mondiale,
survenu le 13 juillet 1979.
Les obsèques *ont été célébrées* à Tel-Aviv le lundi 16 juillet 1979.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le capitaine de vaisseau (C.R.) et Mme Yves Perrier, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Jacques Perrier, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Marc Rabazzani, leurs enfants et petits-enfants,
Le capitaine de frégate (C.R.) Serge Perrier et ses enfants,
Le docteur Hervé Perrier,
M. et Mme Bruno Perrier et leurs enfants,
Mme Jacqueline Perrier, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Besson, Moullé, Kocheleff, Perrier, Faguer,
ont le regret de faire part du décès de
Mme Lucien PERRIER,
née Yvonne Besson,
endormie dans la paix du Seigneur, le 24 juillet 1979.
La cérémonie religieuse aura lieu à Paris le *vendredi 27 juillet*, à 8 h. 30, en l'église Sainte-Odile (porte Champerret), suivie de l'inhumation, dans l'intimité familiale, au cimetière Montmartre.

— Mme Marcel Rollet, ses enfants, petits-enfants,
Les familles Rollet, Bol, Dacher, Simon, Lépine,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Marcel ROLLET,
ingénieur Ecole supérieure arts et métiers,
ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat,
survenu à Creysse, le 18 juillet 1979.
L'incinération a eu lieu à Toulouse, dans la plus stricte intimité, le 23 juillet 1979.
Creysse par Martel 46600.
14, rue d'Arsonval, 19100 Brive.

— M. et Mme Jean Rivero, ses enfants,
Marthe de La Taille-Rivero,
Bernard et Bernadette Hayaux du Tilly,
Noëlle et Benoît Rivero,
ses petits-enfants,
Antoine et Anne de La Taille,
Delphine et Christophe Hayaux du Tilly,
ses arrière-petits-enfants,
Les familles Rougé et Amigues,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Charles ROUGÉ,
née Marthe Peyssies,
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité le 24 juillet à Labastide-Clermont.
Ils demandent d'associer à son souvenir, dans vos prières, celui de son époux,
Charles ROUGÉ,
conseiller honoraire
à la Cour de cassation.
Labastide-Clermont,
31370 Rieumes.

— *Le président, le bureau, le* conseil d'administration, le conseil scientifique, le personnel de l'Ecole des hautes études en sciences *sociales, la rédaction de la revue* « Annales E.S.C. », ont la tristesse de faire part du décès de
M. Pierre SOUYRI,
chef de travaux
à l'Ecole des hautes études
en sciences sociales.

— Mme Elizabeth Vinaver,
Adam Vinaver,
Le docteur Valentine Cremer,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le *21 juillet 1979*, à Canterbury (Angleterre), de
Eugène VINAVER,
chevalier de la Légion d'honneur,
professeur emeritus de langue
et littérature françaises
à l'université de Manchester,
docteur honoris causa
des universités de Chicago,
du pays de Galles, de Hull,
de Manchester et de Victoria,
Honorary Fellow of Lincoln College,
Oxford.
Les obsèques seront célébrées dans l'intimité, le 2 août, à Canterbury.
Cet avis tient lieu de faire-part.
20 Fordwich Rd. Sturry, Canterbury (Angleterre).
4, rue des Eaux, 75016 Paris.

[Né le 18 juin 1899 à Saint-Pétersbourg (Russie), diplômé de la faculté des lettres de Paris et de l'université d'Oxford, maître de conférences, professeur, puis directeur de l'Institut d'études françaises de Manchester, Eugène Vinaver, qui avait aussi enseigné au Canada, était spécialiste de la littérature du Moyen Age. Il avait publié de nombreux ouvrages sur la poésie médiévale, et notamment une édition critique des œuvres de Thomas Malory. Il était aussi l'auteur d'un ouvrage consacré à « Racine et la poésie tragique ».]

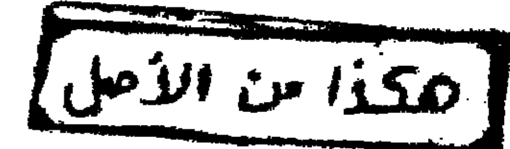
Remerciements

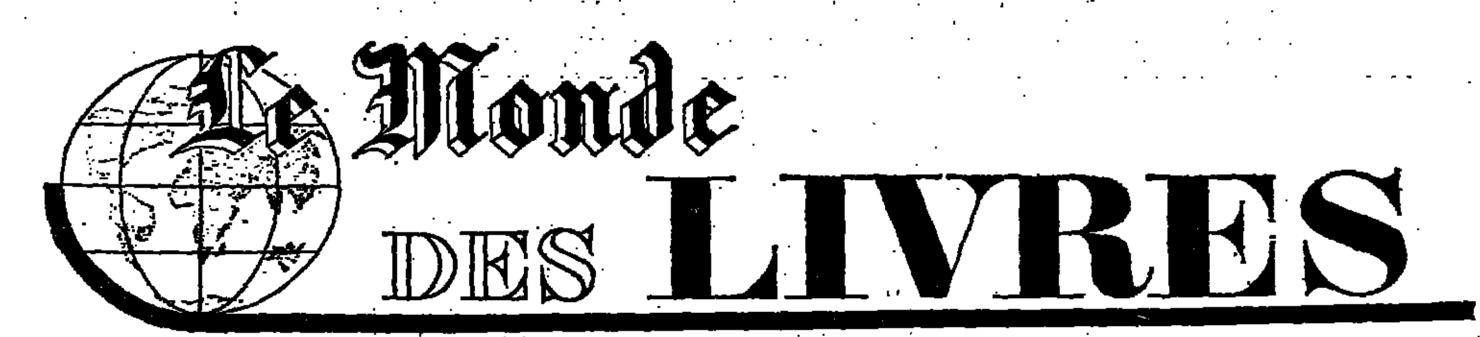
— Eric Legroux tient à remercier tous ses amis et ceux de ses parents pour leur affection et le réconfort de leurs paroles après le décès de
M. et Mme Pierre LEGROUX.

— Mme Jean Orsal-Baloud et ses enfants remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de
M. Jean ORSAL,
et les prient de trouver ici l'expression de leur reconnaissance.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du Monde »*, *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*







Maupassant conteur : la course à l'abîme

● *Un viveur fébrile, un écrivain frénétique.*

CONTES ? Nouvelles ? Courts romans ? Récits ? L'appellation importait peu à Maupassant, et la répartition entre ces catégories des trois cent six textes rassemblés pour la première fois par Louis Forestier et la Pléiade ne mène qu'à des discussions d'école sans grand intérêt. Plus important que ce qui les distingue les uns des autres est ce qui les unit : les thèmes, la technique et l'écriture, certes. Mais surtout le but et le cadre dans lesquels ils ont été écrits : l'argent, le journal.

C'est rendre un mauvais service à Maupassant que de jeter un voile « pudique » sur ces affaires de gros sous, et de parler des récits sans tenir compte d'abord, très largement, des conditions de leur production.

Durant toute la seconde moitié du dix-neuvième siècle, c'est par le journal que passe, en quantité, et souvent en qualité, la plus grande partie de la littérature. La demande est très vive : des journaux concurrents et dynamiques (*le Figaro*, le *Gil Blas*, *le Gaulois*, *le Journal*, etc.), un public important et varié (*le Gaulois* est royaliste et prude, le *Gil Blas* contestataire, gauchisant, et, pour l'époque, « affranchi »), assurent au conteur ou au chroniqueur des rentrées d'argent immédiates et substantielles. Tels sont les éléments essentiels de la « vocation » d'écrivain de Maupassant.

Ecrivain ou journaliste ? Ici encore il importe peu. En quantité, et à raison des contraintes du métier, il est incontestablement journaliste. Si l'on ajoute aux Récits, tous publiés et payés d'abord par un journal, les « chroniques », les articles de circonstance, les « salons », etc., les six romans ne font pas le poids : moins du quart de l'ensemble.

C'est ce qui le sépare radicalement de Flaubert, son parrain en littérature et son maître à écrire. De goûts modestes et de famille plutôt fortunée, le maître peut se permettre de mitonner trois contes dans le temps que l'élève en écrira trois cents. Sans fortune et avide de jouir, Maupassant n'a ni le temps ni le goût de ce perfectionnisme.


Portrait de Maupassant, par Jean-Baptiste Guth.

∴

Ni riches ni vraiment pauvres, son père et sa mère, séparés, ne peuvent l'entretenir ; tout au plus l'aider à vivre. A vingt-trois ans, en 1873, petit employé au ministère de la marine, il doit joindre les deux bouts avec moins de 200 F par mois. C'est le double de ce que gagne un ouvrier. Mais, pour ce jeune bourgeois frotté d'aristocratie, aux fréquentations tapageuses, aux goûts assez coûteux (le bateau !), c'est la misère. Un seul moyen pour lui d'en sortir : écrire et publier vite. On ne s'étonnera donc pas de le voir dès cette époque brouillonner des contes sous la férule de Flaubert et en demander des sujets à sa mère.

Le souci de la vérité oblige à dire que ce n'est ni avec un conte, ni avec d'assez piteux essais poétiques, ni avec une grande machine dramatique soumise sans succès à l'Odéon, que Maupassant obtint son premier succès public, mais avec une pochade carrément pornographique, *A la feuille de rose, maison turque*, à la première de laquelle (19 avril 1875) assistèrent d'ailleurs Flaubert et Tourguéniev entre autres, cependant qu'Octave Mirbeau et Maupassant lui-même y tenaient des rôles scabreux. Heureux temps, heureuses mœurs !

Le ministère (de la marine, puis de l'instruction publique), des orgies de canotage et de filles faciles (« Il faut, entendez-vous jeune homme, travailler plus que ça », morigène Flaubert. « Trop de putains, trop de canotage, trop d'exercice ! »), des mondanités de haut vol dans le sillage de Flaubert et de Zola mais aussi une information ouverte contre lui (1880) pour outrages à la morale publique et aux bonnes mœurs constitués par un poème un peu cru, *Une fille* ; et encore, les premiers contes, publiés sous un nom de plume dans des gazettes confidentielles, mènent de 1873 au succès décisif de *Boule-de-Suif*, paru en 1880 dans le recueil collectif des *Soirées de Médan* (1).

Une locomotion perpétuelle

Il n'est pas tout à fait vrai que Maupassant soit entré dans notre littérature « comme un météore » : six ans d'apprentissage et de tâtonnements (1874-1880) ne sont pas rien. Après *Boule-de-Suif* en tout cas, il y régnera en ouragan. *Le Gaulois* lui demande, en même temps qu'à Huysmans ! une collaboration régulière : un article par semaine. Ce seront les dix *Dimanches d'un bourgeois de Paris* (2), payés 500 francs par mois outre ce que continue de rapporter *Boule-de-Suif*.

Désormais, la machine est lancée. Machine à produire un objet de consommation immédiate, le conte journalistique ; et machine à consommer fiévreusement le temps et l'argent, l'espace et les femmes. Certes, toute la décennie 1880-1890 est pour la France particulièrement bouillonnante, incertaine, agitée de flux et de reflux politiques — elle s'ouvre sur le retour des Communards et se clôt sur l'échec de l'aventure boulangiste, — techniques, économiques : ce sont des années de grande crise, de misère, de grèves dures pour l'ensemble du monde occidental.

JACQUES CELLARD.

(Lire la suite page 12.)

(1) J'emprunte les détails biographiques de cet article aux remarquables chronologies établies par L. Forestier en tête de chacun des deux volumes de la Pléiade.

(2) Volume I, pp. 122 à 174. Les références de l'article indiquent le volume, puis la page initiale du récit.

Dans la rue de Jean Sulivan

● *Une leçon de sagesse.*

UN air de joie circule d'un bout à l'autre de ce livre, de ce roman si l'on veut (mais il n'en porte pas le nom), que vient de nous donner Jean Sulivan. « *Ce ne sont là que quelques mois*, écrit-il à la fin, *de la vie de Jude et Cie, rue Fichte et aux entours, du moins ce qu'il est possible d'en savoir. Le reste n'est connu que de Dieu seul, et encore.* »

Sulivan n'a rien écrit d'aussi achevé que ce récit sans tête ni queue, comme les mots que vous venez de lire le montrent bien. Cela commence n'importe quand et s'achève de même. Le temps est absent parce que tout ici est au présent, comme le centre de l'infini, selon Pascal, qui est partout. Mais rassurez-vous : *c'est bien ici et maintenant* que ça se passe. La rue Fichte, que vous chercherez en vain parmi les rues de Paris, est située pourtant quelque part du côté de Plaisance, là où passent à partir de la gare du Maine les lignes de Bretagne. Un côté de la rue est occupé, par les derrières des maisons bourgeoises, des immeubles résidentiels plus ou moins luxueux, et l'autre par de vieilles bicoques promises à la démolition, mais où vivent en attendant des hommes et des femmes qui n'appartiennent pas à ce monde-là ou qui du moins ne veulent pas en être.

Dirais-je que Jude est leur pasteur ? Ah ! comme ce serait mal dire ! Jude est parmi eux comme n'y étant pas. On ne sait jamais s'il viendra ; il arrive quand on ne l'attend pas, et, alors, il est entouré, choyé, principalement par les femmes dont le désir s'irrite parce qu'il ne cesse de leur échapper, de glisser entre leurs bras comme un poisson. Jude arrange tout, mais il n'ordonne rien. On dirait parfois des naufragés sur un radeau avec un chef qui ne veut pas en être, mais qui scrute pour eux la ligne d'horizon.

Certains viennent de très loin, d'autres de tout près. Certains sont toujours là et d'autres comme par accident. Ils viennent faire un tour et puis s'en vont. Ils n'appartiennent à aucune catégorie déterminée. Ça va du repris de justice à la femme du monde. Il y a des curés et des religieuses qui passent. Tout cela fait un monde où l'air circule, et c'est un air de joie.

Voilà la merveille, et qui met Sulivan à une place que personne jusqu'ici n'occupait dans nos lettres. Il montait vers ce lieu de livre en livre, et l'on dirait volontiers qu'il y est parvenu avec *Jude* s'il était dans le destin de Sulivan d'arriver jamais quelque part. Avec lui, il faut toujours prendre le train en marche.

Les gens de la rue Fichte, cernés par la police, seront tous expulsés de leurs pauvres demeures promises au bulldozer, comme écrit Sulivan. Mais rassurez-vous : la rue Fichte n'est pas morte, ou plutôt elle va renaître ailleurs, et, tant qu'il y aura une rue Fichte quelque part, tout ne sera pas perdu pour ceux qui veulent vivre en hommes. Car c'est bien de cela qu'il s'agit, après tout : assumer notre condition en un temps où les appareils réduisent de plus en plus notre liberté et parfois la prennent en charge, ce qui est bien le pire destin qui lui puisse échoir. « *Mais comment quitter la pièce, se diriger soi-même en renonçant à dominer autrui, à être dominé, aux jouissances d'accumulation, adopter une stratégie rigoureuse afin que ce qu'il y a de spontanément pur et vibrant dans la sensation, telle une ferveur retenue, puisse se dire à quelqu'un ?* »

J'ai cueilli presque au hasard cette phrase, et je regrette aussitôt de l'avoir choisie plutôt qu'une autre parce qu'elle pourrait vous faire croire que Sulivan est une espèce de moraliste, de prêcheur, alors qu'il s'agit de tout autre chose : de la vie même qui nous entoure et que nous sommes. Il faut seulement la délivrer. Ce livre, en apparence et volontairement désordonné, est un livre de sagesse. De même que l'herbe pousse, et l'on n'y peut rien, sur les plus affreux terrains vagues (Dieu sait si notre civilisation moderne en produit, des terrains vagues !), ainsi la liberté s'obstine entre les appareils qui la pourchassent sans merci.

Peut-être n'avez-vous jamais rencontré la rue Fichte. Mais, si vous lisez Sulivan, vous verrez qu'elle est là, près de vous, à portée de votre main, et que c'est un endroit où, malgré la police et les bulldozers, il souffle obstinément de la joie, une joie vraie ; une de ces joies que la douleur même n'abolit pas, mais elle la pénètre si profondément qu'on ne peut plus les séparer.

JACQUES MADAULE.

★ QUELQUE TEMPS DE LA VIE DE JUDE ET Cie, de Jean Sulivan. Stock, 392 *pages*.

Ah ! être écrivain...

VALERY GISCARD D'ESTAING passe vendredi à « Apostrophes » en tant que chef d'Etat lettré. Adolescent, il aurait jugé plus glorieux d'apparaître comme citoyen écrivain. A la veille de voir couronner sa carrière politique, il a révélé en 1974 qu'il aurait préféré la littérature, s'il avait été « certain » d'y réussir à l'égal de Flaubert ou de Maupassant. Le prix attaché par le président de la République à son livre *Démocratie française*, le soin apporté à certains de ses discours, et la prestation de vendredi, donnent à penser qu'il n'a pas tout à fait renoncé à son ambition première.

Les vocations aux métiers de commandement et d'expression ont toujours eu des racines communes en Occident, depuis Alexandre et César. Tout s'y passe comme s'il n'était de grands destins politiques ou littéraires sans sacrifice de l'un à l'autre, avec une tendresse secrète pour la voie délaissée.

En France, l'ambivalence est presque de rigueur. Une réédition des « Œuvres littéraires » de Napoléon (Le Temps singulier édit.) rappelle ces jours-ci que le lieutenant Bonaparte se rêvait indifféremment stratège ou styliste (1). Une phrase ne s'enlève-t-elle pas comme une bataille ? Après n'avoir vu dans *Clisson et Eugénie* ou *le Souper de Beaucaire* que des « fatras juvéniles », Chateaubriand rendra à l'Empereur déchu l'admiration littéraire que celui-ci lui portait. On retrouvera cette attention réciproque d'homme d'Etat à homme de lettres et cette quête de consécrations croisées entre le général de Gaulle et Mauriac ou Malraux.

L'ESPOIR de faire figure comme artiste saisit désormais le moindre aspirant au pouvoir. La Ve République aura battu le record absolu des livres d'hommes politiques. Les leaders et les ministres qui n'ont pas publié, projets ou Mémoires, font exception. Ce n'est plus affaire de destin, mais d'opportunité et de standing.

Notre système universitaire y est pour beaucoup. Le bien-dire continue de primer le savoir. L'élite administrative se recrute parmi les anciens premiers en dissertation, qui gardent de leurs éclats scolaires une démangeaison.

Les médias ont achevé d'embrouiller les genres et les critères en créant un vedettariat monnayable, à volonté, dans tous les domaines qu'ils contrôlent. Quiconque s'est acquis un petit nom dans la politique, le sport, le spectacle, les lettres ou l'information, peut se manifester dans un des autres secteurs couverts par sa carte bleue de notoriété. Il sera automatiquement encensé et promotionné. A l'inverse, quiconque ne dispose pas d'influence à échanger n'a aucune chance de forcer le club, de plus en plus fermé, des nantis du faire-savoir.

par Bertrand Poirot-Delpech

LE livre reste la *monnaie* en quoi ces derniers sont le plus tentés de convertir leur patrimoine. Ils y sont poussés par les éditeurs, pour qui la mise de fond est modique, et par le prestige, qui a toujours été immense en France, de devenir « auteur ». Joints aux essais de politiciens, les souvenirs de comédiens et les ouvrages de journalistes représentent cette année une proportion jamais atteinte de la production, et la quasi-totalité de celle « dont on parle ».

Hantise commune à tous ces auteurs d'occasion : être reconnus professionnels. « *Un authentique écrivain se révèle* » : ce compliment passe-partout est repris dans presque tous les textes de couverture ou de publicité. Une actrice a éprouvé le besoin de publier un second livre pour démontrer qu'elle avait bien écrit toute seule le premier. Un directeur de magazine n'a eu de cesse d'établir que lui-même et son équipe étaient, mieux que des journalistes, d'indéniables écrivains, alors que personne ne le contestait. Un hebdomadaire a fondé son lancement sur l'affirmation toute gratuite qu'il réunissait les plus grandes signatures littéraires du moment.

LES intéressés devraient sourire de ces auto-consécrations cousues de fil blanc, et les éviter comme autant d'aveux d'incertitude. Ils savent que la qualité d'écrivain n'est conférée par aucune autorité, non plus que par les tirages, ni la postérité elle-même. De nos jours, cette dignité appartient tout bêtement *à qui a le culot* de se l'adjuger, un pouvoir tel que des valeurs sûres s'offrent à en témoigner, et les moyens de répéter le message en bonne place...

Mais le fait de publier rend aveugle à l'évidence et oublieux de ses propres calculs. Le pouvoir culturel excellant à se nier lui-même, l'auteur s'empresse d'effacer ce qu'il doit à sa situation extra-littéraire.

Le label invérifiable d'« écrivain » fait mieux que brouiller les pistes. Tel que le système marchand l'a revalorisé à l'usage exclusif de ses privilégiés, il s'accompagne d'avantages rares. Il permet de grossir son nom en lettres d'affiche sur les couvertures. Comme au temps des romantiques, il suggère un don de naissance inégalable, l'appartenance biologique à l'élite de l'élite, un lien avec le ciel. Il place au-dessus de l'homme d'argent et sanctifie l'homme d'Etat. Outre leur vote, les quelques dizaines d'artistes « garantis médias » disposent du droit d'exposer leur opinion, d'en changer en toute irresponsabilité, de se répandre sur les ondes, de pétitionner et de sermonner sur toute chose.

« Etre écrivain », dans ces conditions, qui n'en rêverait !

IL se trouve seulement que la réalité n'a rien à voir avec ce détournement et cette confiscation du mot. L'auteur qui fait profession exclusive d'écrire se le voit précisément refuser, faute de monnaie d'échange. Le jour pourrait bien venir où il ne trouvera même plus d'éditeur. Répugnant à mendier ou à trafiquer les éloges, il voit s'amenuiser les chances de rencontrer naturellement son public. Il ressent plus que jamais la malédiction de tous les créateurs, qui ne peuvent « jouir loyalement de leur être » parce que leur bonheur, leur survie, dépendent d'autrui.

Il y avait quelque utopie, de la part du jeune Valéry Giscard d'Estaing, à croire que la « certitude » de porter une œuvre mémorable est donnée d'avance. Ce ne peut être, au mieux, qu'une intuition coupée, les plus grands auteurs en témoignent, de retombements dans le doute. Solitude affreuse et harassante ; le pire des calvaires, celui dont personne ne vous plaint et qu'on fait mine de vous envier. François Nourissier, qu'on dirait pourtant comblé, consacre les plus belles pages du *Musée de l'homme* à cette mort lente devant un pari jamais gagné, une détresse jamais vaincue.

L'ABUS commercial qui est fait du beau mot d'« écrivain » fait penser à ces appellations ronflantes que les promoteurs donnent à leurs immeubles rénovés — « *Votre balcon sur le verger du Roy !* », — tout en déportant au loin les anciens locataires. Tandis que les auteurs d'un jour se parent de noblesses d'emprunt, les vrais possédés de la plume se retrouvent en exil, dépouillés de leur nom même.

Rappelez-vous Flaubert, écrivant à Ernest Feydeau en 1839 : « *Les bourgeois ne se doutent guère que nous leur servons notre cœur. La race des gladiateurs n'est pas morte, tout artiste en est un. Il amuse le public avec ses agonies !* »

(1) Voir « le Monde des livres » du 13 juillet.

la vie littéraire

Réfléchir sur le racisme

Naissance de *Sciences et tensions sociales*, une publication trimestrielle qui veut aider au progrès de la réflexion contemporaine sur les mille visages du racisme. Léon Poliakov, historien, Colette Guillaumin, sociologue, Albert Jacquard, généticien des populations, ont uni leurs efforts pour composer le premier numéro, qui vient de sortir avec l'appui de la Maison des sciences de l'homme. Outre une présentation générale qui explique les objectifs généraux de cette publication, le lecteur y découvre une analyse faisant la distinction entre argument scientifique et argument d'autorité, ainsi qu'une réflexion sur le rôle des idéologues et des idéologies. Quelques savoureuses — et affligeantes — citations émanant de grands noms de la philosophie ou de la science illustrent bien une des thèses des auteurs : chacun de nous, s'il n'y prend garde, peut se trouver victime et auteur des plus étonnantes aberrations intellectuelles. *Sciences et tensions sociales* ne pourra vivre qu'avec les encouragements de tous ceux que les problèmes traités dans ses pages préoccupent. Les réactions, les critiques, les propositions, sont attendues au Groupe de recherche de l'histoire du racisme, Maison des sciences de l'homme, 54, boulevard Raspail, Paris, bureau 106. — E. L.

L'esprit de la première « Table ronde »

Disparue en 1969, la revue *la Table ronde* revient dans l'actualité. Ou moins pour sa première période (1948-1954) qui a fait l'objet d'une thèse de doctorat soutenue à la Sorbonne par Michel Bressolette. A la première réunion du comité de rédaction, dont faisaient partie Mauriac, Thierry Maulnier, Raymond Aron, Camus et Malraux, Jean Le Marchand, rédacteur en chef, posa la question : « *Quelle attitude adopter à l'égard de la liste noire des écrivains « collabos », diffusée par le comité national des écrivains et inspirée par les communistes.* » Réponse : « *On n'écartera que les écrivains ayant fait l'objet d'une décision de justice.* »

Cette attitude antidogmatique, libérale et courageuse dans le climat passionnel de l'époque fut maintenue par Jean Le Marchand, devenu secrétaire général d'un comité où ne figuraient plus R. Aron, Camus et Malraux, remplacés par Jean Mistler, Roland Laudenbach, et les représentants des éditions Plon : Gabriel Marcel, Maurice Bourdelle, Charles Orengo. La politique de la revue, qui consistait à réunir tous les écrivains de grande qualité, quelles que fussent leurs opinions, se révéla féconde. Elle permit d'associer — ce qui, à l'époque, était une gageure — les signatures de Mauriac, de Thierry Maulnier, des hussards (Blondin, Nimier, Jacques Laurent), de Montherlant, Giono, Jouhandeau, Paulhan, Gracq, Guilloux, Ponge, Léautaud, Green. Quelques pages polissonnes du *Journal* de Léautaud firent craindre à Mauriac, en 1952, de rater son Prix Nobel. — F. R.

Le chat et l'hermine

Deux cent quatre-vingt-deux ans après sa victoire sur l'ogre et le mariage princier du marquis de Carabas, son maître, le Chat botté de Perrault a reçu l'hermine de docteur ès lettres à l'université de Provence (ex-Marseille-I).

Histoire d'un conte : le Chat botté en France et en Angleterre, Mme Denise Escarpit, maître-assistant à l'université de Gascogne (Bordeaux-III), a défendu ce monumental travail de quelque mille deux cents pages dont trois cents d'iconographie, devant un jury de comparatistes et d'anglicistes. C'est, remarqua le rapporteur, une pyramide inversée : sur un texte initial de quelque centaines de lignes, on aboutit à l'étude de plus de mille deux cents éditions, adaptations et traductions, dont deux tiers françaises et un tiers anglaises, qui retracent la fortune de l'œuvre de Perrault depuis près de trois siècles.

On note au passage l'absence de l'approche psychanalytique. *Le Chat botté* n'est pas un conte comme les autres : ne commençant pas par le rituel « *Il était une fois...* », il est délibérément ancré dans la réalité historique.

La littérature marocaine en question

Le dernier numéro de la revue *Europe* est consacré à la littérature marocaine, une littérature moderne, contemporaine de la décolonisation, des déchirements et des luttes politiques qui traversent le pays. Cet ensemble, composé d'études, de nouvelles et de poèmes inédits, témoigne d'un moment où il est encore difficile de parler de bilan tant les contradictions et paradoxes demeurent (quelle littérature par exemple dans un pays où le plus grand nombre est exclu de la lecture et de l'écriture ?). Il s'agit donc d'un constat de crise où il y a d'une part, comme l'écrit Mohamed Berrada, président de l'Union des écrivains, « *une créativité certaine et des attitudes radicales dans la recherche en sciences humaines et dans les différentes formes d'expression ; et d'autre part une marginalité, dans la mesure où cette culture se trouve coupée du large public concerné par ses aspirations* ».

Des textes beaux et différents d'écrivains d'expression arabe et d'autres qui écrivent en français témoignent de la complexité et de la richesse de cette littérature moderne qui n'a pas encore trouvé le champ de son épanouissement. Ce numéro d'*Europe* est dû à Marc Gontard, professeur à la faculté des lettres de Fès et à l'Union des écrivains du Maroc. — T.-B. J.

vient de paraître

Histoire

MARQUIS DE BRETEUIL : *la Haute Société.* — Les salons, la presse, la politique, la littérature, de 1886 à 1889, à travers le journal d'un marquis. (Atelier Marcel Jullian, 390 p.)

Lettres étrangères

HALLDOR K. LAXNESS : *la Cloche d'Islande.* — Un roman de caractère épique et historique par le prix Nobel 1955. Introduction et traduction de l'islandais par Régis Boyer. (Aubier Montaigne. Collection UNESCO d'œuvres représentatives, 510 p.)

Roman

FRANÇOISE D'EAUBONNE : *On vous appelait terroristes.* — L'auteur ressuscite, dans un roman, l'aventure tragique d'Andreas Baader et de ses amis. (Ed. Kesselring, 390 p.)

Entretiens

JEROME GARCIN : *Entretiens avec Jacques Chessex.* — Les confessions d'un écrivain suisse. (Ed. de la différence, 180 p.)

Critique

HAROLD W WARDMAN : *Renan, historien philosophe.* — L'auteur étudie, chez Renan, le « conflit entre le philosophe partisan des lumières et l'historien pour qui une humanité ignorante est une des conditions du progrès ». (Société d'édition d'enseignement supérieur, 88, boul. Saint-Germain, Paris-5e.) 188 p.)

en bref

● **LE TROISIEME FESTIVAL DU LIVRE VIVANT** aura lieu au château de Fougères (Ille-et-Vilaine), du 25 août au 9 septembre. « Quatre-vingt-treize », de Victor Hugo, sera représenté, à cette occasion, dans une adaptation de Michel Philippe (Office fougerais d'action culturelle, 2, rue Nationale, 35300 Fougères). Une exposition, intitulée « *Victor Hugo et Juliette Drouet au pays des chouans* », se tiendra au centre culturel de l'ancien couvent, du 15 août au 3 septembre.

● **LE 44e CONGRES DU PEN CLUB INTERNATIONAL** s'est achevé le 21 juillet à Rio de Janeiro.

Le congrès a évoqué notamment le sort des écrivains prisonniers, victimes de l'absence de liberté d'opinion en Argentine, à Cuba, au Chili, en R.D.A., en Tchécoslovaquie, au Vietnam, en Union soviétique et en Afrique du Sud.

Le prochain congrès du Pen Club se tiendra, en mai 1979, à Bled (Yougoslavie).

● **DEUX JOURNEES DU LIVRE PERIGOURDIN** auront lieu dans *la cour du cloître des Récollets*, à Bergerac (15 et 16 septembre).

Le but de ces journées, au cours desquelles sera évoqué le souvenir de quelques écrivains régionalistes disparus, est de faire connaître et d'encourager tous les auteurs qui ont écrit des ouvrages sur le Périgord. (S'adresser à M. R. Bariteau, rue Neuve-d'Argenson ou à M. Jean Dalba, 2, rue des Frères-Prêcheurs, Bergerac.)

● **QUELQUES LIVRES RECENTS POUR VOYAGER EN FRANCE** : un ouvrage collectif sur la « Corse » qu'il est intéressant de consulter *dans les circonstances actuelles*, car il envisage ce pays sous tous les aspects : l'écologie, l'économie, l'art, la littérature, la langue, l'histoire, les traditions populaires (« Corse », 363 pages. Editions Christine Bonneton) ; « l'Art de Bretagne », par Victor-Henry Debidour. « Des gigantesques mégalithes aux ex-voto naïfs » (Arthaud, 310 pages, 240 illustrations en noir, 73 en couleurs) ; un ensemble d'études sur les Cévennes. *Les paysages, la préhistoire* et l'histoire, la vie quotidienne, la tradition culturelle, les industries, la littérature... (« les Cévennes », sous la direction de Philippe Joutard. Privat. 512 pages.)

● **LE PRIX DU LIVRE DE L'ETE**, récompensant un livre de vacances, *a été décerné à Pierre* Daninos pour « la Composition d'histoire ».

● **LE GRAND PRIX INTERNATIONAL DE LA MER**, attribué pour la première fois cette année, est allé à Pierre Malinovski pour son livre « Seule la mer est jolie ».

en poche

Trois femmes

A travers *l'Arc-en-ciel, écrit en 1915, publié en France en* 1939, D.-H. Lawrence apparaît comme un précurseur éclairé du mouvement féministe d'aujourd'hui.

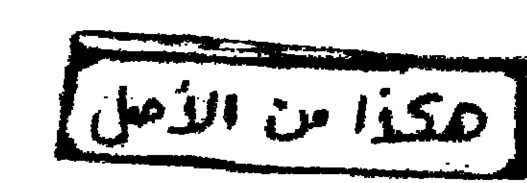
Les personnages principaux de ce long roman, qui se déroule dans la campagne anglaise vers la fin du siècle dernier, sont trois femmes. Elles subissent à tour de rôle le choc du grand amour — l'auteur raconte leurs premiers rendez-vous avec infiniment d'émotion et de pudeur, — mais elles ne tardent pas à constater que les hommes n'aiment, en fait, que le pouvoir qu'ils peuvent exercer sur elles. « Les hommes éprouvent facilement de la passion pour nous, mais ils ne nous aiment pas. » Elles se découvrent seules, étrangères à la société qui les entoure.

Lydia, une immigrée polonaise, échappe à son mari en se réfugiant dans le rêve et dans ses souvenirs. Anna, sa fille, *se heurte ouvertement au sien, un sculpteur sur bois* passablement bigot. « *Tu as fait Adam aussi grand que Dieu et Eve comme une petite poupée*, s'indigne-t-elle. *C'est une impertinence de dire que la Femme est tirée du corps de l'Homme quand tout homme est né d'une femme.* » Ursule, la fille d'Anna, réalisera enfin le rêve d'indépendance de sa mère et de sa grand-mère : elle prendra un métier, s'inscrira à l'université, refusera de se marier, envisagera de faire un enfant et de l'élever toute seule. Elle voit dans l'arc-en-ciel « le symbole d'une architecture nouvelle sur la terre ».

Ce beau roman, chaleureux et juste, a été interdit par la censure lors de sa parution, probablement à cause des conceptions d'Ursule et non pas à cause de son petit flirt avec une institutrice. Cela reste un livre actuel.

VASSILIS ALEXAKIS.

★ L'ARC-EN-CIEL, de D. H. Lawrence. Traduit par Albine Loisy. « L'imaginaire », Gallimard, 525 pages.



poésie

Les voyar

récit

Jules

poésie

Les voyances d'Angèle Vannier

● *La poésie peut être encore une aventure.*

CET officier allemand n'était pas plus nazi que le héros de Vercors dans *le Silence de la mer*. Ce jour-là, devant une jeune fille tout à la fois craintive et fascinée, il interpréta quelques mouvements de Mendelssohn sur le piano de famille. « *Pourquoi Mendelssohn ?* », s'enquit-elle. Et le prince du Nord de répondre : « *Mais parce qu'il était juif...* » Il s'en alla mourir sur le front russe et, sans doute, n'oublia-t-il jamais son auditrice, puisqu'il demanda à deux de ses hommes de lui porter ses adieux après la guerre. Ce qu'ils firent. Cela se passait en Ille-et-Vilaine, près de Brocéliande. La jeune fille s'appelait Angèle Vannier.

Voilà qui eût pu suffire à jeter Angèle dans l'aventure poétique. Le fait qu'elle devint aveugle peu après la poussa plus véhémentement encore à pénétrer dans le monde des mots et de la musique. On s'en convaincra en lisant le choix qu'elle a fait de ses propres poèmes dans *Parcours de la nuit*. Yeux blancs, paupières repliées, Angèle Vannier reste voyante d'un vaste royaume plein de feux, de cierges, de candélabres. Nulle amertume chez elle. Elle a vu les trésors. « *Elle brûle* », comme disent les gosses dans le jeu des choses cachées.

« *Le marchand de miracles est [passé par ici,*
Mes yeux sont au tombeau, mon [âme au paradis. »

Panthéiste, incandescente, cette poésie enflamme tout ce qu'elle touche : les chemins de l'été, les corps de la nuit, les fleurs du matin. On sent couver dans ces compositions des brasiers de sensualité et de folie qu'une pudeur première et comme enfantine retient de trop attiser.

Le recueil est précédé d'une anthologie des poètes aveugles, français et étrangers, depuis le Portugais Feliciano-Castilho jusqu'à Borgès. Bel hommage d'Angèle Vannier à ces invisibles compagnons, vivants ou disparus, sondeurs de toutes ténèbres, les leurs et les nôtres. En vérité, quels yeux fertiles, aurait dit Paul Eluard !

Dans le même temps, du même auteur, paraît *Brocéliande que veux-tu ?* Nous entrons dans le mystère celtique, avec des poèmes d'une rare économie, le tout formant le livret d'une sorte d'opéra où Viviane et Merlin se livreraient des secrets sur un fond de harpes :

« *Ne changez pas le cours des [astres*
aujourd'hui jeune Merlin.
Il neige en Bretagne et la mon-[tagne n'est pas loin. »

Et toujours revient, rituelle, obsessionnelle, la phrase : « *Que veux-tu, Brocéliande, avec tes grands yeux verts ?* » Voyances graves et tristes, rêves comme calcinés, les vaisseaux sont brûlés, descendent les corps et les âmes dans le val sans retour où nul lac, nulle eau, n'étanche la soif d'aimer :

« *A quelle fontaine faut-il boire pour guérir le corps collectif du [mal des ardents ?* »

Dans une brève préface, Angèle Vannier nous dit l'étrange correspondance des vers de ce recueil et de certains événements de sa vie. Un livre fatal, magique, comme dicté par des forces obscures, un livre aveugle qu'il nous faut voir...

XAVIER GRALL.

★ PARCOURS DE LA NUIT. Librairie bleue, Troyes, 142 pages.

★ BROCELIANDE QUE VEUX-TU? Editions Rougerie, Mortemart, 87330 Mézières-s/Issoire.

Les « célébrations » de Claude Couffon

DANS la lignée des plus grands traducteurs de l'espagnol, Louis Viardot, Francis de Miomandre, Jean Cassou et Roger Caillois, Claude Couffon a traduit de magistrale manière, en leur consacrant quelquefois des études et des monographies, aussi bien Nicolas Guillen que Miguel Angel Asturias, Federico Garcia Lorca que Rafael Alberti. Ce commerce permanent avec la pensée hispanique moderne et la saveur particulière de la poésie latino-américaine ont influencé, avec beaucoup de bonheur, ses propres poèmes.

Célébrations se distingue par des pages très simples, très fluides, très harmonieuses, en l'honneur des vérités qui basculent dans la fable. Il arrive que les textes soient courts, comme par exemple chez Jorge Guillen ; il arrive au contraire qu'ils aient de l'ampleur tellurique et de la véhémence. Poète véritable, Claude Couffon devrait se faire moins rare.

Saisons

Un mot limpide et nu se sou-[vient. Il propose :
le bleu d'un port à l'aube après [la traversée (printemps)
l'odeur d'eucalyptus à midi sur [le sable (été)
la chanson du soleil au soir sur [les étangs (automne)
les premiers mimosas dans la nuit [du printemps (hiver).

ALAIN BOSQUET.

★ CELEBRATIONS, de Claude Couffon. Editions du Castillet, 66000 Perpignan, 120 pages.

récit

Jules Roy et son chien

LORSQU'UN homme raconte son chien, d'ordinaire cela donne une histoire d'amour, et Jules Roy suivit la règle, voici dix ans, en nous parlant de son teckel dans *la Mort de Mao* (1). L'aventure qu'il tente aujourd'hui de s'expliquer à lui-même est infiniment plus rare, lutte de force entre la bête et l'homme avec, en réponse à l'amour du maître, la haine du chien, inexplicable.

Peut-être ce petit livre mettra-t-il les amis des chiens en garde contre l'imprudence éventuelle de leur choix. Le narrateur et Iva, sa compagne, en font vraisemblablement une en décidant d'adopter un doberman adulte et superbe — « *impérial, une sorte de Bokassa Ier* » — que leur offre, sans trop d'explications, leur libraire. Il sera, pour leur chienne, un copain de jeux : elle a des mélancolies.

Immédiatement, de « Lust » vers Iva, c'est l'élan de la passion. Une passion exclusive, qui éloigne la chienne apeurée, chasse les chats de la maison et, très vite, tente d'en éliminer l'autre mâle. Grondements, morsures. Installé sur le lit « *comme sur un trône, l'œil étincelant, ce n'était plus Bokassa. C'est Amin Dada. Entre nous, la guerre était déclarée,* dit Jules Roy, qui tente d'imposer sa volonté, en vain, *et le vaincu, c'était moi* ».

Dans le voisinage, chez les fermiers, parmi les troupeaux alentour, le chien sème la terreur et récolte, d'une jument exaspérée, une mauvaise ruade. Laissé pour mort ou presque, il est récupéré par ses maîtres, qui le soignent, et Jules Roy se prend à espérer qu'il a vaincu le maléfique sortilège à voir Lust immensément reconnaissant et, par instants, tout à fait tendre. Illusion. Il faut se résoudre à chercher d'autres maîtres pour le doberman. Tergiversations, mauvaise conscience et, quand le jour de la séparation est là, l'angoisse avec les remords. Or, que se passe-t-il ? Hier encore amoureux éperdu d'Iva, Lust s'en éloigne sans émotion.

Le mystère se résoudra plus tard. Le chien, du fait de son premier maître, avait un compte à régler avec le premier venu qui lui en tiendrait lieu : « *Ce n'était pas moi qu'il mordait, mais le salaud qui l'avait trahi.* » Ainsi s'achève l'histoire d'un tyran, livre qui ne convainc pas tout à fait : d'autres hypothèses paraissent plausibles à l'étrange comportement de Lust. Mais l'interrogation sur les rapports entre humains et bêtes est infinie.

G. GUITARD-AUVISTE.

★ POUR UN CHIEN, de Jules Roy. Grasset, 152 pages.

(1) Christian Bourgois.

romans

Les coquetteries d'Antoine Audouard

● *Un roman d'apprentissage.*

CURIEUX ouvrage que ce *Voyage au Liban*. Ce deuxième roman a des tonalités de premier livre, tant le jeune Antoine Audouard y fait ses gammes à plaisir. Ravi d'écrire, se laissant porter par la musique des mots, quelque part entre *Lucien Leuwen* et *Aden-Arabie*, entre N... où il écrit une pièce, et le Liban où son amie Claire finira par se rendre sans grande nécessité.

Notre auteur se regarde vivre. Il poursuit sa dérive au long des pages, se risquant à quelques coquetteries bien venues, prenant plaisir à son incantation verbale. Il aime lire, et Claire aussi, surtout *Lucien Leuwen*... Mais si Stendhal s'était complu à rêvasser autour de *la Princesse de Clèves*, où serait l'officier Leuwen ?

Un roman d'apprentissage donc, et point désagréable. « *Il faudrait*, dit Antoine Audouard, *écrire un livre dont chaque phrase serait la première* ». Va-t-il nous donner une œuvre dont chaque roman serait le début ?

Sa langue est au point. Elle ne manque ni d'invention, ni de sensibilité. Mais il semble se refuser à se lancer vraiment dans une histoire, comme si l'écriture lui importait plus que le contenu, la mélodie plus que le sujet.

Pourquoi pas ? Est écrivain qui décide de l'être, finalement. Mais pour qui donc écrit Antoine Audouard ? Et pour quoi ne pas le faire plus simplement ?

Les plaisirs solitaires ont de fortes douceurs. Nous le savons. Qu'Antoine Audouard prenne son temps. Mais qu'il sache que nous lui faisons l'amitié d'espérer autre chose.

CLAUDE COURCHAY.

★ VOYAGE AU LIBAN, d'Antoine Audouard, Gallimard, 280 pages.

La recherche mystérieuse de Bruno Gay-Lussac

● *Un récit dénudé.*

UN homme se retire pour un séjour indéterminé dans une modeste auberge près de l'océan. « *Il ne sait plus ce qui l'a conduit ici. De même oublie-t-on l'instant où commence le sommeil.* » Il est seul avec, autour de lui, le bruit des autres, « *la vie non vécue, refusée* ». Ses journées d'inaction se réduisent à la monotonie élementaire de la faim et du sommeil.

Ainsi, sans projet précis, il fait peu à peu le vide en lui-même. Sa conscience, qui jadis s'est voulue « blessure », devient un réceptacle de sensations, une « jarre creuse » qu'envahit un paysage austère d'écume et de vent ou le silence criblé de pluie. Çà et là s'accrochent des lambeaux de mémoire, lumineux comme une maison d'enfance, ou obscurs comme le profil d'ombre d'une femme morte.

De cette léthargique traversée du temps, l'homme tire une sorte de force, « *noyau étincelant que l'uniformité de sa vie, peu à peu, dénude* ». Sa recherche de la vacuité, du manque, est aussi forcenée que la course d'un chien qui poursuit la proie invisible du vent. Son silence aboutit à une sorte de « voyance », à l'attente d'un combat surnaturel dont il sortira foudroyé.

Auteur d'une quinzaine de romans, Bruno Gay-Lussac reste ici fidèle à son univers noir et obsédant, auquel il donne une résonance singulière dans ce récit dénudé comme une ossature, écrit à coup de courtes phrases serrées, dont la violence se ramasse dans de rares images meurtries. A la limite extrême de la concision et du dépouillement, c'est un incendie de sécheresse, un hurlement muet.

MONIQUE PETILLON.

★ L'HEURE, de Bruno Gay-Lussac. Gallimard, 96 pages.

classiques

Maupassant conteur : la course à l'abîme

(Suite de la page 9.)

Certainement aussi, la rage de parvenir n'est pas particulière à l'écrivain Maupassant ; il en est cependant très représentatif.

En ce sens, le Bel-Ami des Belles Lettres est aussi le produit et la victime du capitalisme de combat dans le domaine littéraire, comme l'avait été Balzac un demi-siècle plus tôt, et comme l'est à l'époque la classe ouvrière tout entière dans le domaine industriel.

La tentation est grande pour un écrivain à succès, qui est en même temps un viveur fébrile (dandy suicidaire, mais d'abord dandy), de céder, sans retenue, à toutes les sollicitations. En deux ans (1884-1885), Maupassant donnera aux journaux plus de quatre-vingt-dix récits et autant de chroniques, en même temps qu'il termine *Bel-Ami*, visite Venise, Rome, Naples et la Sicile, revient par la Côte d'Azur, repart en juillet 1885 pour Châtelguyon, où il fait chaque année une cure, puis de là, en septembre, pour Etretat et la Normandie, où il chasse, en novembre, sur la Côte d'Azur de nouveau, en décembre, enfin, à Paris.

Que la qualité des récits n'ait pas souffert dans l'ensemble de cette existence littéralement *délirante* (*Mirbeau parle à son propos d'* « *une vie de locomotion perpétuelle* »), cela tient déjà du prodige. L'écriture de Maupassant est à la fois exceptionnellement rapide et sûre. Mais il n'y a pas non plus de miracle ; à côté de textes très travaillés (le manuscrit conservé du *Vagabond*, 2, 856, en porte témoignage), d'autres sentent la bousculade ou la désinvolture : *le Rosier de Mme Husson* part d'une idée mincette et tire visiblement en longueur.

La vérité est que, faites pour être lues d'une certaine façon et dans certaines conditions (de-çi de-là dans un journal ou un autre, comme un fait divers littéraire ou un « Premier-Paris » mondain) à une époque où on lisait énormément, mais plus volontiers à petites gorgées, les contes et les nouvelles souffrent un peu de la lecture suivie et sérieuse qu'impose leur rassemblement *rétrospectif*.

Auteur et homme à la mode (dans un roman à clé de 1886, il est présenté comme un écrivain à femmes et l' « étalon modèle, littéraire et plastique, du grand haras Flaubert. Zola et Cie »), il est aussi une victime du système de la mode. Pour un bon nombre, sinon la majorité, les récits obéissent aux impératifs thématiques de la Belle Epoque. La grande affaire reste l'adultère mondain, conséquence à peu près obligée du beau mariage.

Même si c'est parfois sur le mode tragique, Maupassant n'est pas sans annoncer Feydeau, son cadet de douze ans : monsieur chasse, et madame, qui s'ennuie, prend un amant. « *Comment les séduire* » est le *leitmotiv* de nombre de récits (*Une ruse*, I, 580), sans que nous soit épargnés l'amie de la mère initiatrice du puceau (*le Verrou*, I, 489), ni le coup des estampes japonaises (*le Rendez-vous*, II, 1118).

Que l'on parle à ce sujet de caleçonnades dans le goût du temps, ou d'obsession érotique, le fait est que ce que les récits nous disent de la femme se conforme souvent aux stéréotypes les plus attendus du mâlisme. On multiplierait les citations : « *Ces êtres-là, quand ils sont chastes, c'est généralement par bêtises, et quand ils sont amoureux, ils sont enragés. On nous accuse de les corrompre ! Ah bien oui ! Avec elles, c'est toujours le lapin qui commence, et jamais le chasseur* » (*le Verrou*, I, 491).

Ce qui est vrai de la femme qui s'ennuie ne l'est guère moins de la paysanne. Petite comtesse (*Joseph*, II, 506), bourgeoise parisienne (*la Bûche*, I, 352), Espagnole d'Alger (*Marocca*, I, 367), souillon de Normandie (*les Sabots*, I, 711) ou à la limite débile mentale (*Berthe*, II, 355), la femme n'est qu'une animalité, *un hyster*. Elle n'a qu'un dieu : son sexe, son plaisir, même s'il lui faut pour cela frôler la bestialité pure (*Fou ?*, I, 522). Nymphomane cauteleuse, le désir physique élémentaire survit chez elle à l'anéantissement de toutes les *fonctions* nobles, apanages du mâle.

Seule *exception* d'ensemble à cette haine qui s'exprime parfois avec une violence surprenante (ainsi dans *la Mère aux monstres*, I, 842, ou dans *le Verrou*) : la prostituée au grand cœur, autre poncif romantique, *mais* visiblement vécu avec sincérité, dans *Boule-de-Suif*, bien sûr, mais aussi dans *le Port* (II, 1 125) et *Mademoiselle Fifi* (I, 385), où apparaît la prostituée juive (ici une Rachel), accessoire obligé de toutes les bonnes « maisons ».

Dieu est mort

Derrière cette haine (« misogynie » est un mot faible), une *double hantise* : celle de l'inceste d'abord, du père et de la fille dans *l'Ermite* (II, 635), du frère et de la sœur dans *le Port*. Celle surtout, me semble-t-il, du fils. En somme, et presque banalement, un Œdipe gros comme une montagne, avec toutes ses mises en scène possibles : le fils successeur du père à la mort de celui-ci, dans une *liaison qui lui* a déjà donné un frère de la main gauche (*Hautot père et fils*, II, 1056) ; assassiné dans son berceau par le père (*la Confession*, L I, 371) ; caricature de la femme aimée (*Duchoux*, II, 996) ; assassin de son père (*le Champ d'oliviers*, II, 1179), etc.

L'autre hantise est celle de *l'impuissance*, *cette première* mort, et de la mort elle-même. Mais, là-dessus, beaucoup a déjà été écrit.

Tout ou presque a aussi été dit sur le nihilisme absolu de Maupassant, sur le regard désespéré (étymologiquement *atroce*) qu'il porte sur le malheur des humbles et sur la *canaillerie des possédants*. *Le* dieu de Maupassant n'est pas même en réparation : il est mort et nous piétinons son cadavre.

Comment une œuvre aussi noire a-t-elle trouvé des millions de lectrices et de lecteurs ? C'est que ce tragique est admirablement dit ou suggéré par une écriture retenue et presque souterraine ; c'est aussi qu'on fait plus facilement de bonne littérature avec de mauvais sentiments que le contraire. C'est enfin, sans doute, que notre part *de ténèbres et d'horreur y trouve* largement son compte.

JACQUES CELLARD.

★ **MAUPASSANT, CONTES ET NOUVELLES**, édition intégrale par ordre chronologique des parutions. Préface d'Armand Lanoux, introduction de Louis Forestier, texte établi et annoté (variantes, notes critiques) par L. Forestier, professeur à l'université de Paris X-Nanterre.

Deux volumes : I, 1875-1884, 1 662 p. ; II, 1884-1891, 1 766 p. « Bibliothèque de la Pléiade », Gallimard 1977-1979.

★ **GUY DE MAUPASSANT, SUR L'EAU** (de Saint-Tropez à Monte-Carlo), récit, suivi de « Sur les traces de Maupassant », d'Olivier Ikor et Laurent Bréhat, 204 p., collection « Sur les traces de », éditions Encre, 1979.

Une redoutable marquise

EN ces temps où le langage s'avilit, où l'*écriture* et le *magnétophone remplacent* le style, découvrir un écrivain est bonheur. Pour beaucoup, en effet, ce sera découverte. On connaît Mme du Deffand de nom, surtout par la correspondance de Voltaire, mais son œuvre personnelle, des milliers de lettres écrites pendant des dizaines d'années, est quasi inconnue. Et pourtant, quelle richesse, quel *talent* !

La concision du trait, la justesse de l'expression, l'élégance, tout est d'un écrivain et aussi d'un moraliste ; un moraliste qui observait la société d'un regard lucide, cruel par conséquent. « *J'admirais hier soir la nombreuse compagnie qui était chez moi ; hommes et femmes me paraissaient des machines à ressort, qui allaient, venaient, parlaient, riaient sans penser, sans réfléchir, sans sentir ; chacun jouait son rôle par habitude.* » Goûtons l'éloge de l'hypocrisie : « *Elle* (Mme de Choiseul) *me marque beaucoup d'amitié ; et comme elle n'en a point et que je n'en ai plus pour elle, il nous est permis de nous dire les choses les plus tendres.* » (A Horace Walpole, 20 octobre 1766.)

Elle écrit à Voltaire : « *Savez-vous ce qui fait que je vous trouve un grand philosophe ? C'est que vous êtes devenu riche. Tous ceux qui disent que l'on peut être heureux et libre dans la pauvreté sont des menteurs, des fous et des sots.* » Ses lettres à Voltaire sont toute tendresse et admiration, ce qui ne l'empêche pas de noter pour Walpole (8 mars 1778) : « *Il est uniquement occupé par sa tragédie (...). Si elle n'a pas de succès, il en mourra, mais je suis persuadée que, quelque mauvaise qu'elle puisse être, elle sera applaudie ; ce n'est pas de la considération qu'il inspire aujourd'hui, c'est un culte qu'on croit lui devoir.* » Ou encore : « *Autant il est charmant dans ses épîtres et dans plusieurs morceaux de sa* « Henriade », *autant il est froid et médiocre dans ses tragédies.* »

Un recueil trop bref

Pour l'oraison funèbre, elle y excelle. Sur la mort de Mlle de Lespinasse : « *Il y a un nombre considérable d'affligés qui concourent d'intelligence à mettre le combie à la célébrité de cette défunte ; il ne reste rien d'elle ni des siens dans mon voisinage ; je n'entendrai plus parler d'eux, et bientôt, en effet, on n'en parlera plus.* » (A Walpole, 24 mai 1776.) Sur la fin de Voltaire : « *Il est mort d'un excès d'opium qu'il a pris pour calmer les douleurs de sa strangurie, et j'ajouterai d'un excès de gloire qui a trop secoué sa faible machine.* » (Au même, *31 mai 1778.*)

L'oraison funèbre vire à l'humour noir quand elle relate la mort de Lally-Tollendal (1), condamné pour trahison et décapité en place de Grève : « *On a été content de tout ce qui a rendu son supplice plus ignominieux ; du tombereau* [au lieu du carrosse drapé de deuil auquel sa naissance et son rang lui donnaient droit], *des menottes, du bâillon. Le bourreau a rassuré le confesseur qui craignait d'être mordu.* » Cette dernière lettre (à Walpole, du 9 mai 1766) est de celles qui ne figurent pas dans le recueil. Et c'est le reproche qu'on lui fera. Beaucoup trop bref

On voudrait connaître tous ces gens que reçoit Mme du Deffand, chez qui elle fréquente. Le lecteur comprend-il pourquoi tout à coup « la petite grand-mère » (Mme de Choiseul) va à Chanteloup s'il ignore qu'en 1770, Choiseul, tombé en disgrâce, est exilé par Louis XV dans sa terre de Chanteloup ? La restriction du choix aiguise la curiosité. Ainsi, cette rupture entre Walpole et Mme du Deffand, le 8 juillet 1772. La correspondance reprend, sans explication, le 25 janvier 1773. Quelle était la cause de la brouille et celle du raccommodement ?

On aimerait aussi savoir à quelles questions de Walpole répond Mme du Deffand lorsqu'elle commente les événements politiques, les nominations au haut commandement, dit qu'elle craint la guerre, ou qu'elle n'y croit pas. Or la guerre d'indépendance est proche, et la France s'alliera le 6 février 1778 avec les insurgés du Nouveau-Monde, contre l'Angleterre. On se demande parfois si, sous couleur d'amitié passionnée, *Horace Walpole ne se servait* pas de Mme du Deffand comme d'un agent de renseignements.

Tout de même, les Editions Plasma nous ont mis l'eau à la bouche. On souhaite qu'elles entreprennent la publication de toute la correspondance de cette marquise qui est un grand écrivain.

CHARLOTTE DELBO.

★ **LETTRES A WALPOLE, VOLTAIRE ET QUELQUES AUTRES**, par la marquise du Deffand, Edit. Plasma, 212 pages.

(1) Voltaire se battra pour obtenir sa réhabilitation.

هكذا من الأصل

lettres étrangères

Rencontres avec Gombrowicz

Ernesto Sabato évoque, dix ans après la mort de l'écrivain polonais, son amitié avec celui-ci.

J'AI fait la connaissance de Witold dans un café de Buenos-Aires, vers 1939 ou 1940 je crois, puisque c'était à l'époque où j'étais encore à La Plata, où j'ai fait mes études. A cette époque, mon occupation principale était encore la physique, je faisais des travaux de recherche à l'institut de La Plata et j'enseignais la physique théorique aux étudiants de doctorat : théorie des quanta et relativité. C'était bien loin de mes futures activités littéraires. Mais en réalité, depuis mon adolescence, j'étais passionné de littérature et de peinture.

Dans cette ville universitaire de La Plata, nous avions inventé, mon ami Miguel Itzigsohn et moi, ce que nous appelions le « margotinisme », une espèce d'humour absurde, délirant, mais en même temps sec et neutre. Un jour, en ouvrant la revue *Papeles de Buenos-Aires*, que dirigeait Adolfo de Obieta, je suis tombé sur un récit intitulé *Philidor doublé d'enfant*, d'un certain Witold Gombrowicz, et j'ai découvert avec une profonde stupéfaction que le margotinisme existait déjà et qu'il avait atteint les sommets du génie.

Un clown métaphysicien

J'avais à peine terminé ma lecture que je courais comme un fou chez Miguel pour lui montrer ma découverte : sa stupéfaction fut aussi grande que la mienne, son admiration de même. J'ai écrit aussitôt à Obieta pour lui demander qui était ce Polonais et il m'a répondu qu'il vivait à Buenos-Aires et qu'il serait très content de nous connaître. J'ai donc pris rendez-vous par Obieta, et ce fut notre première rencontre avec ce bizarre Polonais qui, mi-plaisant, mi-sérieux, se faisait appeler « comte » ; et qui tutoyait des gamins et se faisait tutoyer par eux, mais s'en tenait à un cérémonieux vouvoiement avec les adultes. Il m'a fait l'impression d'une espèce de clown métaphysicien, en prenant le mot clown dans son sens le plus élevé et le plus beau.

Ce jour-là, il y avait aussi les Cubains Piñera et Tomeu, qui faisaient partie de l' « équipe » qui aidait Witold à traduire son *Ferdy*, une équipe aussi farfelue que l'auteur, une espèce de confrérie littéraire et personnelle, avec son code et ses manies, confrérie au centre de laquelle régnait le comte ou pseudo-comte, avec son accent polonais, ses cigarettes qu'il fumait avec avidité, comme s'il voulait les avaler, plein de dédain envers les femmes, comiquement cérémonieux (comme certains personnages de son roman), brillant causeur, aimant à contredire, autoritaire et hautain.

Durant les longues années qu'il a passées à Buenos-Aires, nos rencontres ont été très curieuses et je ne peux pas dire que nous ayons été amis, au sens précis du mot : nos conversations étaient polémiques et presque violentes. Un jour, quand je me préparais à partir pour Varsovie, à l'occasion de la parution en polonais de mon premier roman, *le Tunnel* (1), nous sommes convenus de nous voir au café Querandi (il voulait me confier quelques lettres), et notre entrevue n'a rien eu d'agréable parce qu'il m'a accueilli avec de violents reproches : pourquoi est-ce que je signais des manifestes politiques au côté d'écrivains médiocres comme X... ? Je lui ai dit que le manifeste plaidait pour la liberté et que le reste m'importait peu. Il m'a répondu que cela révélait chez moi un manque d'orgueil et que je devais signer mes propres déclarations, et rien d'autre.

Mais il était ému malgré tout, parce que mon voyage en Pologne le rapprochait en quelque sorte de son pays, et nous nous sommes donné l'accolade en nous quittant. Je crois que c'était en 1964 parce que *le Tunnel* est sorti en 1963. Et une fois à Varsovie, où j'étais allé avec ma femme Mathilde, nous avons vu apparaître un jour Ivaskiewicz, énorme, tout juste sorti de l'hôpital, qui voulait me voir ; et plus tard Mrozek, qui avait l'air de chercher en moi, à travers moi, quelque souvenir marquant de Gombrowicz.

Mais, je le répète, malgré notre échange d'amabilités, je ne peux pas dire que nous fussions amis, parce que Witold mettait trop de barrières entre les gens et lui, peut-être par une curieuse timidité secrète ou par terreur d'avoir l'air sentimental. Plus tard, avec les années, j'ai compris qu'avec moi il avait dépassé tout ce curieux ensemble de problèmes. Et je l'ai compris quand il est parti pour l'Europe, pour s'y installer et (bien qu'il ne le sût pas) pour mourir dans un pays qui n'était ni sa patrie ni son Argentine regrettée.

Les sortilèges de Buenos-Aires

Ce n'est qu'alors, et par correspondance, que nous avons commencé à nous lier d'une amitié profonde. Et, dans une lettre de Berlin, il m'a écrit : « *Comme nos relations sont bizarres, Ernesto, tellement parfaites dans le domaine de la pensée et tellement insupportables sur le plan personnel...* », et je l'imaginais, avec émotion, disant cette phrase caractéristique avec son accent immuablement polonais, tout en suçant avidement sa cigarette. Mais c'était vrai : tous les deux nous étions secs dans nos relations personnelles, agressifs, étrangers à toute forme de sentimentalisme, et seule l'étendue de l'océan avait pu venir à bout de ce mélange de timidité émotive et de pudeur pour nous permettre de devenir véritablement des amis. Dans l'une de ces lettres de Berlin — à une époque qui fut pour Witold celle de la maladie et de la solitude, — il m'a écrit : « *Je crois qu'est venu le moment de nous tutoyer.* »

C'est avec une joie profonde que j'ai lu ces mots, que — malgré l'émotion implicite qu'ils contenaient — j'imaginais prononcés théâtralement. Mais, à travers ces quelques mots, j'ai senti le poids de sa solitude dans un pays étranger, sa nostalgie de Buenos-Aires, son affection. Une des plus belles lettres que j'aie reçues à propos de *Sobre heroes y tumba* est celle qu'il m'a écrite de la clinique de Berlin où il se trouvait, et c'est, je crois, parce que ce roman lui faisait revivre intensément l'atmosphère, les problèmes, les habitudes, les amours, les sortilèges, de notre ville bien-aimée.

« Cessez de fréquenter certains bistrots... »

Il l'avait relu, enfermé dans sa clinique, et sa lettre est d'une émotion trop intense pour que je puisse la transcrire parce que j'attribue une bonne part de ses éloges à l'état dans lequel il se trouvait ; il l'avait lu, une première fois, quand il était encore à Buenos-Aires, dès sa parution, et il m'avait alors envoyé un petit mot fort drôle : « *Mon cher Ernesto, mes félicitations, c'est une œuvre aussi importante que séduisante, c'est un plaisir de vous trouver dans ce livre à votre véritable dimension et avec votre « génie » naturel. Et je suis sûr que, guidé par votre destin, vous cesserez enfin de fréquenter certains bistrots. Quelle tristesse que vous aimiez boire ce genre de piquette ! Pardonnez la sincérité d'un ami sur le plan spirituel.* »

Nous ne nous sommes revus qu'à Vence, peu de temps avant sa mort. En quelle année ? Je ne m'en souviens plus... Son aspect m'a impressionné parce que la cortisone l'avait boursouflé et qu'il n'était plus ce Polonais maigre que j'avais connu. Il m'a semblé mal en point et, naturellement, comme on fait toujours dans ces cas-là, je lui ai dit : « *Tu es en forme, Witold* », ce à quoi il a répondu sèchement : « *Tu mens, je vais mal, très mal, et je trouve déplaisant que tu t'abaisses à ces mensonges, à ces lieux communs.* » Nous nous sommes donc mis dès l'abord à nous disputer.

Je me rappelle notre longue discussion sur la politique, aussi absurde que toutes celles que nous avons eues sur ce thème. Il soutenait que le grand modèle, c'étaient les Etats-Unis, et il allait dans son exagération jusqu'à faire l'éloge des supermarchés et du Coca-Cola, tout ça, évidemment, pour scandaliser, pour *épater le bourgeois* (2).

Puis, tout a changé, le ton, les mots, les idées : tout est devenu grave, sérieux, modeste, affectueux. Nous avons parlé de nos travaux, il m'a critiqué pour ma tendance à publier peu. Mais quand je l'ai questionné sur ce qu'il avait en train et sur ce qu'il tenait le plus à faire, son ton est devenu particulièrement sérieux et, à voix très basse, il m'a dit : « *Ernesto, ce que je pourrais faire de plus important et que je ne ferai jamais — il est trop tard, — ce serait le récit de mon expérience poétique durant mes premières années à Buenos-Aires.* »

Son ton, sa pudeur, m'ont fait penser qu'il se référait à son expérience homosexuelle. Avec toute la force de mon admiration, je l'ai engagé à l'écrire, à laisser tout le reste pour rendre compte de cette expérience qui, certainement, pouvait être une des meilleures choses qu'il laisserait dans sa vie.

Mais il m'écoutait, avec une expression de tristesse, sans cesser de faire non de la tête. J'ai compris que mes arguments ne changeraient rien à sa décision et que l'être sentimental, l'être d'une pudeur extrême qu'était Witold Gombrowicz, ne dirait jamais ce qu'il y avait peut-être eu de plus mystérieux et de plus profond dans son existence.



★ *Dessin de Bérénice CLEEVE.*

Combien de choses nous ont touchés, Mathilde et moi, durant cette rencontre dont je sentais qu'elle était la dernière ! Son souci de me trouver un lit dont je puisse sortir les pieds pour dormir, une manie qu'il me connaissait et qu'il respectait comiquement ; la nécessité d'un réveil pour que nous ne rations pas le train de Milan ; l'argent français qu'il a tenu à nous donner parce que c'était un dimanche et que les bureaux de change étaient fermés ; son insistance pour nous garder plus longtemps... Tout révélait la capacité d'amour et d'émotion qu'il cachait sous son abord rude et hautain. Et nous ne pouvons nous rappeler sans émotion, aujourd'hui encore, comment pendant ses derniers jours sa pensée ne cessait de le ramener à Buenos-Aires, vers nous, vers les amis laissés sur cette terre malheureuse et lointaine.

ERNESTO SABATO.
(trad. Michel Bibard).

(1) Qui vient de reparaître en français dans une nouvelle traduction, aux éditions du Seuil.

(2) En français dans le texte.

Lyrisme et cruauté au Nicaragua

PUBLIÉ en 1963 à La Havane et lauréat du prix Casa de las Americas, *les Singes de San Telmo*, du Nicaraguayen Lizandro Chavez Alfaro, révèle un nouvel écrivain de qualité dans un continent qui s'avère comme un des plus riches de notre temps en œuvres de valeur.

La littérature de Lizandro Chavez Alvaro — ici un recueil de *nouvelles* — appartient à cette catégorie qui s'inspire de la réalité politique et sociale de son pays. Celle du Nicaragua est particulièrement agitée et sanglante. Et les récents événements qui s'y sont déroulés ne font que renforcer l'actualité du livre.

Plusieurs des récits se situent, en effet, au temps de l'épopée « sandiniste » dont le nom a été repris par l'armée clandestine de libération. Lutte contre l'occupant nord-américain et ses alliés autochtones, résistance populaire, pauvreté matérielle, humour et lyrisme inspirent ces histoires cruelles où l'on voit un enfant embarqué avec des singes pour faire le compte d'un chargement à destination de l'étranger, où l'officier chargé de la répression, dont le père fut tailleur, découpe un gilet à même la chair humaine de femmes suppliciées, où les guérilleros prisonniers sont enfermés avec des pumas qui les déchirent, où le chien qui a suivi un détachement de phalangistes est pendu, au retour, par sa maîtresse, où la faim, la misère, l'oppression sociale sont monnaie courante pour le peuple.

Dans ces conditions d'écrasement, quel peut être, en dehors de la lutte armée, le *refuge*, sinon dans la folie, la poursuite de *rêves* chimériques, la *légende* : celle d'une structure de bois qui dépasserait les cathédrales gothiques et exprimerait l'irrationalité du monde moderne, celle d'une œuvre monumentale, pétrie avec de la pâte à modeler et qui se dresserait au-dessus des toits, celle d'un appareil qu'un homme, qui a *décidé de se laisser vieillir*, s'est fait livrer pour être le petit-fils que, célibataire, il n'a pas eu mais à qui il pourra léguer sa propre légende.

Etranges, déroutants, d'une violence souvent contenue mais qui parfois explose, comme le fait ce prisonnier enlisé dans la boue et qui tout à coup bondit et s'envole par-dessus les broussailles, ces récits n'en plongent pas moins au cœur de la réalité nicaraguayenne qui leur communique sa vitalité, sa puissance, ses couleurs.

PAUL MORELLE.

★ LES SINGES DE SAN TELMO, de Lizandro Chavez Alvaro. Traduit de l'espagnol par Elisabeth Chaix. Lettres nouvelles, Maurice Nadeau. 205 pages.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	155 F	270 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	260 F	480 F	700 F	920 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	183 F	325 F	468 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE	230 F	420 F	612 F	800 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



histoire

La Bretagne sur des photos anciennes

LA *mode masculine, et les* coiffes féminines, chez des Bretons du dix-neuvième siècle, vus par un voyageur. L'ancienne halle du village. *La pompe à eau, donnée par* un vicomte et surmontée par une statue de la Sainte Vierge, qui ne fera pas long feu. Le culte des saints locaux, judicieusement identifiés aux anciens personnages qui avaient converti les populations au christianisme. Et puis des contes comiques *(l'Andouille du recteur)*; des réflexions pêle-mêle sur l'essor démographique, sur l'expulsion des bonnes sœurs au début du vingtième siècle, sur le développement du football et du vélo après 1920... Ces notations fugitives *sur l'histoire d'un village* breton sont attachantes. Elles n'ont pas la vigueur ni la tendresse des modèles du genre, Hélias, Morin, Burguière, les trois auteurs de livres du « Plouzevet ».

Mais qu'importe. Les photos anciennes sont la vérité de l'œuvre; elles se regardent comme un roman : les paysans sont photographiés en costume local c'est-à-dire (de leur point de vue) en costume normal; ils ont l'air, en 1900 encore, de chouans authentiques; ils sont infiniment plus humains que les semi-gorilles du roman de Balzac. Parfois, ces personnages de Brasparts semblent sortir d'un pastel de La Tour. Telle femme bretonne sous la coiffe évoque une grande dame de la *cour de Catherine de Médicis.* Décidément, la Bretagne des années 1880 n'était pas si éloignée d'un dix-huitième siècle ou d'un seizième siècle encore *bien vivant dans la péninsule.*

Au premier plan des « groupes » et des « rangs d'oignons » de noces et banquets, les jeunes maris armoricains, *endimanchés, sont comme* des matadors espagnols qui vont donner l'estocade. Les séries de coiffes rappellent à leur façon les « fraises à dentelle » des tableaux de Clouet. Un berger en peau de mouton hésite entre Néolithique et Moyen Age. La photo de famille, avec cheval et charrette, c'est du Le Nain, mais un Le Nain dont les personnages connaîtraient déjà un modeste début d'enrichissement. Devant l'objectif, à côté d'un bourgeois en canotier, un boucher sacrifie un bœuf; il a l'air jovial d'un *prêtre païen. Surgit la guerre de* 1914... Plus rien ne sera jamais comme avant. Les Bretons désormais s'habillent comme tout le monde; ils tapent le carton en Français moyens. Rideau... On garde le souvenir d'un beau livre d'images en noir et blanc, dont le texte est surtout prétexte, comme sont les sous-titres dans un bon film.

E. LE ROY LADURIE.

★ **BRASPARTS, UNE PAROISSE DES MONTS D'ARREE, par Gwenc'Hlan Le Scouëzec. Le Seuil, 128 pages, 136 photographies.**

De l'exotisme à l'érotisme

DES historiens n'ont peut-être pas toujours prêté au document photographique l'attention qu'il mérite : ils ont systématiquement privilégié *l'écrit*, comme si d'instinct ils se méfiaient de l'image.

Décidés à modifier ce rapport difficile, soupçonneux, avec la photographie, Yvan Christ et Michel Fleury lancent aux éditions Berger-Levrault une nouvelle collection : « L'univers de la photographie ». Leur objectif : marier la sociologie et la « photologie ».

La bonne conscience des « casques blancs »

Dans l'un des premiers volumes parus, *le Temps des colonies*, l'historien Raoul Girardet entend ne pas être dupe des images qu'il commente : il sait que la *réalité* restituée par le photographe n'est qu'une fraction de réalité, toujours appréhendée en fonction de critères subjectifs. *Mais il est frappé* par les stéréotypes d'exotisme et de dépaysement qui s'y manifestent; le tirailleur sénégalais coiffé de sa chéchia et souriant *de toutes ses dents y occupe* une place de choix.

En feuilletant ces « photos coloniales », ce qui d'emblée saute aux yeux, c'est l'extra*ordinaire bonne conscience de* ces hommes aux casques blancs qui ne doutaient *ni* de leur suprématie ni de leur mission civilisatrice. Dominateurs, certes, mais fiers également d'apporter à des peuplades lointaines et sauvages le Progrès, la Science, la Technique et la Religion. Les visages de ces conquérants fiévreux et des administrateurs de cet empire éphémère sont saisis ici à un moment de leur destin, dans l'élan *de l'aventure* ou la banalité du quotidien. Raoul Girardet se refuse à les juger. Il entend seulement les rappeler à la mémoire des vivants *et rendre à l'émotion ses* droits.

C'est d'une émotion d'une tout autre nature qu'il s'agit dans l'ouvrage fort spirituel de Patrice Boussel : *Erotisme et galanterie au dix-neuvième siècle.* Voici donc les photographies grivoises, hier soigneusement dissimulées, métamorphosées en documents historiques et pièces de collection. Comme l'écrit Boussel : *« Elles ne réjouissent plus les voyeurs mais les collectionneurs, personnages pervers eux aussi, mais de moindre importance pathologique. »*

ROLAND JACCARD.

★ **LE TEMPS DES COLONIES, de Raoul Girardet. Et. Berger-Levrault. 128 pages.**

★ **EROTISME ET GALANTERIE AU XIXe SIECLE de Patrice Boussel. Ed. Berger-Levrault, 120 pages.**

Un regard d'enfant sur la Belle Époque

● ***Quand la cruauté d'une fin de siècle se révèle à un petit garçon « oublié » par sa mère...***

LE peintre Aman-Jean, célébrité de la Belle Epoque *qui revient au goût de la* nôtre, a fourni l'illustration de couverture de cette réédition, heureusement élaguée, des souvenirs de son fils François. Le *petit garçon et* la fillette, chien sur les genoux et chat entre les bras, que l'impressionnisme naissant nimbe d'une lumière dorée, donnent bien le change sur un temps où il n'était pas toujours facile d'être le fils d'un couple en vue.

Cette Belle Epoque, vue par un enfant, est amère à la mémoire. Drôle d'époque où une belle dame à tournure et un artiste à succès, croyant trop fragile la santé d'un petit garçon qui se mourait de leur éloignement, le con*fiaient en toute bonne conscience* à des villageois appointés et le condamnaient à l'errance, d'hôpital en institution ! Dans ces pérégrinations d'un petit damné de l'amour maternel, il y a quelque chose du ton inimitable de Dickens et de son enfance sauvée de l'enfer par la tendresse et l'humour.

Ce sont là les deux principales qualités de l'auteur de cette *Chronique 1894-1905.* Elles font le charme de ces Mémoires, jointes à la sûreté du coup de crayon paternel et au *« j'y étais »* d'un contemporain qui a vu Verlaine tituber dans son salon, Seurat refaire la lumière dans sa *Grande Jatte* et tout un monde s'effilocher au pli de deux siècles. François Aman-Jean y ajoute un don étonnant pour dire les premières années, leurs éblouissements effarés (dont une savoureuse découverte, culotte baissée derrière une haie, des lois de la perspective). Il est de ceux très rares qui — comme Pergaud sur le mode héroïcomique — n'ont pas *besoin de recréer l'enfance,* pour n'avoir jamais quitté son continent inquiétant et radieux.

Tout est vrai dans ce livre, exempt de l'apitoiement émerveillé du vieux devant la photo jaunie : les épopées de polissons, la nature pour dénicheurs, les concours de crachats, les figures fascinantes et dérisoires du curé *et de l'instituteur, la tendresse* bourrue de la paysanne qui sert de mère d'emprunt et d'emplâtre sur le mal de vivre. Cette enfance *ballottée nous vaut* aussi la résurrection de la vie de château au début du siècle — vanités et calèches — dans la brève féerie truquée des vacances pour gens du monde, au centre du ballet cruel et déférent des domestiques.

Le vieux monsieur au regard neuf qui signe ces souvenirs était d'un acier bien trempé pour *avoir résisté à ce début* dans la vie. Rien ne l'a entamé, ni le spectacle d'une harmonie sociale en trompe l'œil ni l'ins*titution d'éducation et l'hôpital* sereinement répressifs. Rien n'a pu normaliser ce petit d'homme farouche et souvent cocasse. Sur la Belle Epoque, il a fait, en futur médecin, un diagnostic sans appel dans sa lucidité, avant de partir, en pantalon garance, pour le jeu de massacre que lui préparaient ses aînés.

PAUL-JEAN FRANCESCHINI.

★ **L'ENFANT OUBLIE, de François Aman-Jean. Buchet-Chastel, 480 p.**

UNE PROMENADE SUR LE CANAL DU MIDI

● ***Les charmes de la lenteur.***

DANS la mémoire collective de Sète, Béziers ou Toulouse, la réalisation la plus spectaculaire du règne de Louis XIV n'est pas le château de Versailles, mais un autre ouvrage *d'art, le canal* du *Midi*, ex-canal des Deux-Mers, ex-canal royal de Languedoc.

Les 240 kilomètres de cette voie d'eau, qui relie Toulouse à Sète, l'Atlantique à la Méditerranée, furent percés en l'espace record de quatorze ans, de 1667 à 1681. Au plus fort des travaux, *douze mille ouvriers* participent au chantier. Dans des conditions qui sont loin d'être féodales ou esclavagistes : il est spécifié à l'embauche que leurs journées de maladie leur seront payées au tarif normal.

Curieusement, le canal du Midi, symbole du triomphe de l'homme sur la nature au dix-septième siècle, expression de la puissance administrative, et performance technologique, semble aujourd'hui avoir été digéré par cette même nature. Immobile entre ses platanes, silencieux, il apparaît finalement plus proche des rivières éternelles que des moyens de communication rapides du vingtième siècle.

Connaissance du canal du Midi, d'Arnaud d'Antin de Vaillac — livre d'histoire, livre-promenade, guide d'un voyage dans l'espace et le temps, nonchalant, agréable, amusant, rempli de faits surprenants — retrace les trois siècles de la vie du canal, de sa construction par Pierre-Paul Riquet, fermier des gabelles, à l'actuelle modernisation de ses écluses et de son cours.

En trois cents ans, le canal du Midi a fort peu changé. Au dix-huitième siècle, l'activité mar*chande y prend un rythme* de croisière. Les barques de mariniers deviennent essentielles à la vie d'une région qui progresse lentement, mais ne décolle décidément pas. Au début du dix-neuvième siècle s'organise localement le culte de Riquet, particulièrement à Béziers, lieu de naissance du bâtisseur. Déjà pourtant commence une course à la vitesse, qui dure tout au long du siècle dernier.

17 kilomètres à l'heure

Le canal résiste à grand-peine à la concurrence de la diligence, pour succomber enfin, en 1860, à celle du chemin de fer, du moins en ce qui concerne le transport des voyageurs. On ne verra plus sur l'eau ces barques-salons pittoresques, interdites d'accès aux athées militants, aux prostituées et aux bourreaux. A cette date, le transport des voyageurs avait atteint, pourtant, la vitesse moyenne fantastique de 17 kilomètres à l'heure entre Toulouse et Sète.

Né au dix-septième siècle pour la vitesse, le canal du Midi est aujourd'hui en train de trouver une nouvelle vocation : la lenteur. La navigation de plaisance s'y développe constamment : 400 bateaux en *1969*, *2 700 en* 1978. Vers 1860, le canal a été dépassé. C'est maintenant au tour de la vitesse d'être dépassée.

EMMANUEL TODD.

★ **CONNAISSANCE DU CANAL DU MIDI, d'Arnaud d'Antin de Vaillac. Editions France-Empire, 221 pages.**

هكذا من الأصل

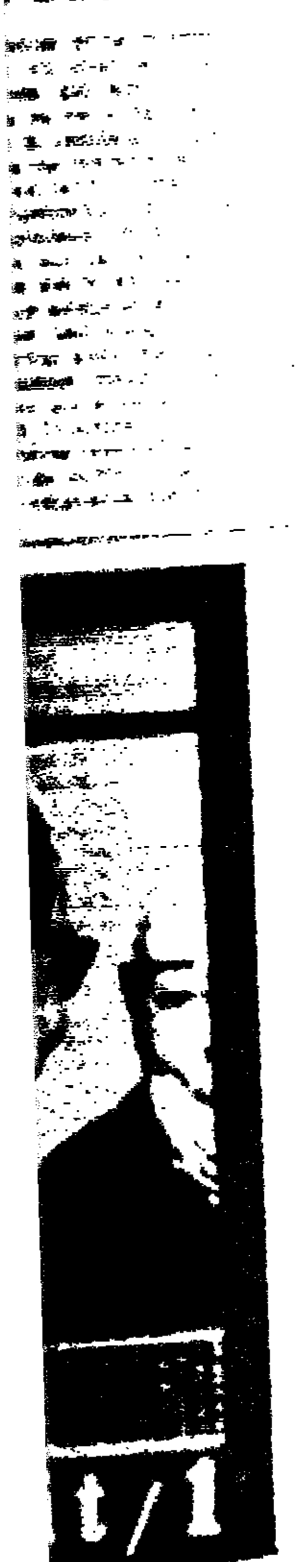
De l'exotisme à l'érotisme

... conscience

... casques blancs

... r la Belle Époque

... SUR LE CANAL DU ...



Le Monde

culture

Festivals

A AVIGNON

« HISTOIRE DU CHEVAL », d'après Tolstoï

Tolstoï aimait les chevaux. Il possédait un haras dans la province de Samara. Il a eu pour certains de ses chevaux, Délire, par exemple, un sentiment violent. Il a écrit une belle nouvelle, *l'Arpenteur*.

L'Arpenteur est un cheval ainsi nommé parce que *« sa foulée, large et rapide, n'avait pas d'égal dans toute la Russie »*.

Dans *l'Arpenteur*, Tolstoï raconte d'abord la vie d'une bande de chevaux, leurs amours, leurs conflits, leurs liens avec le palefrenier. Il les montre dans la prairie, il montre la prairie le soir ou dans la brume du matin, il y a beaucoup d'amour dans ces pages, et l'on songe aux images sublimes de chevaux dans la campagne qu'a filmées Eisenstein pour *le Pré de Béjine*.

Dans les champs de l'ancienne Russie, un partage de peines unissait chevaux et serfs, ils étaient à la même enseigne ; ils faisaient front commun. Pour eux, pauvres travailleurs de fermes, il y avait plus d'humanité dans un cheval, dans ses yeux, dans ses silences, dans ses fièvres, que chez le propriétaire, parfois. Cela Eisenstein et Tolstoï l'ont exprimé, et c'est pourquoi, dans sa nouvelle *l'Arpenteur*, Tolstoï, à travers son cheval, fait la description d'une humanité malheureuse, humiliée.

L'Arpenteur naît différent. Il porte de grandes tâches noires, il est pie. Pour cette raison, sa mère va cesser de l'aimer, il la gêne. Et pour cette même raison, le propriétaire va le faire châtrer, le voici hongre, différent deux fois plutôt qu'une.

Sa vie n'aura pas de sens, il va s'user à la tâche, « arpenter » le calvaire de la soumission, des horaires abusifs, des accidents du travail. Et puis, il deviendra vieux, sera méprisé et même persécuté par les jeunes. Il n'aura pas vécu, il ne se sera pas appartenu, il aura toujours été la propriété, la chose, de quelqu'un d'autre.

La fin de la nouvelle est très belle. On sait que, pour Tolstoï, la mort n'existe pas. Abattu avec un couteau, l'Arpenteur va secourir des êtres qui lui sont proches. Avec des morceaux de son corps, une louve nourrit ses petits. Avec ses grands os, un vagabon gagnera trois sous.

Gueorgui Tovstonogov, directeur du Théâtre Gorki de Leningrad, a mis en scène une adaptation qu'a faite M. Rozovski de la nouvelle de Tolstoï. Titre français : *Histoire du cheval*. Paul Puaux a invité cette pièce au Festival d'Avignon, les acteurs de Leningrad la jouent, bien sûr, en russe.

A l'aveuglette

L'adaptation est assez fidèle, mais appliquée, scolaire. La mise en scène domine mal les difficultés de la représentation.

A la lecture, le jeu de passe-passe entre l'être-homme et l'être-cheval va de soi, on n'y pense même pas, ce n'est pas le propos. A la scène, des femmes et des hommes imitent des mouvements de pattes, des mouvements de queue, des hennissements, ces contrefaçons prennent beaucoup de place. Et puis, Gueorgui Tovstonogov a trop voulu plaire. Il a mis un orchestre tzigane avec ses violons sensibles, il a grossi les tableaux, il les a rendus vulgaires. On navigue à l'aveuglette, entre une opérette genre *Sidonie Panache* et un Walt Disney à la confiture. Tant qu'à inviter une pièce soviétique à Avignon, bonne idée, Paul Puaux aurait dû choisir mieux.

Tolstoï a écrit un jour : « *Ce que je pense vaut mieux que ce que je dis, ce que je dis vaut mieux que ce que j'écris, et ce que j'écris vaut mieux que ce que je publie.* » Cette phrase n'est pas une boutade, c'est sûrement le cas de beaucoup d'écrivains, même aussi grands que Tolstoï. Puisqu'il n'est plus là, complétons pour lui : ...Ce que je publie vaut mieux que ce qu'en fait, sur une scène, le très sympathique directeur du Théâtre Gorki de Leningrad.

MICHEL COURNOT.

« On a feulé chez les Sloop »

Les Sloop sont mariés depuis quinze ans et n'ont pas d'enfant. Chacun en rejette la faute sur l'autre. Un soir, arrive chez eux un tigre échappé d'un zoo. Passé le premier moment de terreur, les Sloop l'adoptent et se réconcilient pour se défendre contre « la société », qui veut abattre l'animal dangereux.

La pièce de Bernard Mazeas décolle du quotidien vers une sorte de fantastique en *filiation directe* avec le théâtre de l'absurde. Elle a été créée au répertoire dramatique de *France-Culture* et sélectionnée *pour le prix Italia*. Dans la version scénique présentée à l'Oratoire, l'histoire est racontée par la bonne des Sloop sous forme de monologue, de témoignage-confession.

Rosine Favey, seule en scène avec trois chaises, s'adresse à des juges *invisibles*. Elle doit faire voir simultanément la domestique et les patrons vus par la domestique. En outre, elle doit passer du rôle de *témoin pittoresque* à celui d'individu impliqué dans un événement qui bouleverse sa conscience. C'est beaucoup. Rosine Favey s'en tire en allant au plus simple. Elle se fabrique la silhouette de l'emploi, la grande gourde comique, et dessine chaque caractère à l'aide d'une ou deux mimiques reconnaissables comme celles que l'on voit dans les romans-photos. Son jeu, qui suit le même type de convention, est immédiatement efficace. Mais il détruit le fantastique de l'absurde et ne montre plus qu'un fait divers enjolivé pour magazine à sensation. On se demande seulement pourquoi, depuis quinze ans, les Sloop n'ont pas songé à adopter un vrai bébé.

COLETTE GODARD.

★ Oratoire, 27 et 30 juillet, 22 h.

A AIX-EN-PROVENCE

Plaisirs et travaux

Les dés sont jetés pour les trois spectacles majeurs du Festival d'Aix-en-Provence, mais quels que soient les heurs et malheurs de Lavelli, Fall et Guinand, le succès est assuré et la plupart des représentations vont se dérouler à guichets fermés. On regarde déjà vers l'an prochain, dernière saison assumée par Bernard Lefort qui annonce Sémiramis *de Rossini, avec deux monstres sacrés, Montserrat Caballe et Marilyn Horne, la reprise de* Cosi fan tutte*, dans la mise en scène de Jean Mercure, et un excellent « opéra » contemporain,* les Liaisons dangereuses *de Claude Prey, révélées naguère par Pierre Barrat.*

Mais le Festival est loin d'être achevé et, pendant deux semaines (jusqu'au 6 août), les mélomanes continueront d'arpenter les rues de cette ville, dont, après trente ans, on ne se lasse pas d'écouter les fontaines murmurantes et de contempler les façades silencieuses flambant dans la nuit, mêlées indissolublement au souvenir de tant de musiques enfuies et d'artistes disparus.

La mélancolie n'a cependant point sa place quand on entend à la cathédrale Saint-Sauveur un concert Schubert aussi parfait que celui de l'Academy St-Martin-in-the-field, dirigée par Stanislas Skrowaczewski ; on n'imaginait pas il y a quinze ans que celui-ci portait en lui une interprétation aussi grisante de la si mozartienne Cinquième Symphonie*, pleine d'amour fou de la vie, de féerie et de mystère. Mais aussi, comment n'être pas transfiguré par un ensemble d'une qualité instrumentale aussi exceptionnelle, avec des cordes scintillantes et veloutées, des bois aux sonorités de rêve, alliant la fraîcheur et l'élégance, dans une homogénéité absolue ?*

Plus encore peut-être dans la Messe en la bémol*, où Schubert semble ne pouvoir se rassasier des délices célestes qu'il annonce, Skrowaczewski s'affirme un entraîneur d'hommes, galvanisant l'excellente* Chorale Elisabeth-Brasseur *(direction Catherine Brûli) et lui faisant escalader les cieux en des crescendo d'un enthousiasme irrésistible ou méditer avec une tendresse d'anges extasiés. Et rarement on a ressenti une telle harmonie avec la ferveur des solistes, Jules Bastin, Philip Langridge, Ann Murray, et surtout la radieuse Valérie Masterson. En entendant cette voix jaillissante, caressante, flèche de lumière, on ne peut vraiment plus regretter la disparition des castrats...*

En marge du festival, il existe toute une activité foisonnante qui permet aux mélomanes, aux jeunes en particulier, de s'initier à l'art lyrique. C'est ainsi que la délégation musicale régionale et le centre de pédagogie lyrique ont organisé un stage ayant pour objet les répétitions des Noces de Figaro *et le travail de mise en scène, qui s'est achevé par trois journées de débats autour des films des opéras montés par Lavelli, avec le concours de ce dernier, de Max Bignens et d'un certain nombre de musicologues et de journalistes. De leur côté, les* Jeunesses musicales de France *tiennent actuellement, pour leurs adhérents, quatre stages de formation au théâtre chanté, dont le but est notamment la formation des animateurs de clubs lyriques.*

Au Palais des congrès, où se tient une excellente exposition Werther*, organisée par la bibliothèque Méjanes, on peut entendre, chaque soir, les grandes voix qui ont illustré le festival d'Aix depuis trente ans, présentées par Sergio Segalini, tandis qu'au Casino, l'après-midi, a lieu le quatrième Festival international du film d'opéra, où sont projetés notamment l'*Orféo *de Monteverdi, réalisé par Ponnelle et Harnoncourt ;* Carmen*, par Karajan ;* l'Enlèvement au sérail*, par Solti ; le* Boris *du Bolchoï, etc.*

Dans le bel hôtel provençal aux pierres chaudes, comme bronzées par le soleil, du Conservatoire Darius-Milhaud, le Centre Acanthes (1) accueille cette année, après Stockhausen et Xenakis, le compositeur hongrois Gyorgy Ligeti, qui dirige la session des cours consacrés à l'ensemble de son œuvre.

Quatre-vingt-cinq stagiaires (dont cinquante-deux Français) travaillent sous la direction des professeurs tels que Gilbert Amy, Peter Eötvös, Katia et Marielle Labèque, William Pearson : analyse, interprétation, musique d'ensemble, ces cours intensifs doivent aboutir à une compréhension très intime d'un des univers les plus originaux de la musique contemporaine, qu'ensuite ces jeunes compositeurs, interprètes, enseignants, étudiants, pourront faire rayonner dans leurs milieux.

Pour vérifier la fécondité de l'enseignement

Des concerts émaillent ces cours, concerts de stagiaires, pour vérifier la fécondité de l'enseignement, et concerts ouverts au public, notamment un superbe programme comprenant des œuvres instrumentales et la représentation des Aventures *et* Nouvelles Aventures*, le 29 juillet, à Saint-Rémy-de-Provence, et le concert de clôture du Festival d'Aix, le 6 août, au cloître Saint-Louis, où l'on pourra entendre le* Kammerkonzert*, le* Concerto pour violoncelle *(par Wolgang Boettcher) et la création en France des* Seize scènes et interludes du Grand Macabre*, avec l'Orchestre philharmonique de Radio-France.*

« C'est la première fois qu'on consacre un tel travail à ma musique, a déclaré Ligeti, et je suis aussi étonné que flatté que tant de musiciens soient venus pour travailler avec moi ! » Le Centre Acanthes sera dédié l'an prochain à Henri Dutilleux et Witold Lutoslawski.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Le Centre Acanthes est patronné par le ministère de la culture et la ville d'Aix et organisé par la Recherche artistique, sous la direction de Claude Samuel.

« MÉPHISTO » et les communistes

Le débat sur le thème « Le théâtre et la leçon d'histoire » organisé par *la Nouvelle Critique* le mardi 24 juillet, à propos de *Méphisto* (que le Théâtre du Soleil présente de Champfleury jusqu'au 30 juillet), a rempli le Verger bien avant l'heure prévue.

Il y avait eu suspense. Un tract reproduisant fidèlement, couleurs comprises, les trois clefs d'Avignon avait été diffusé. Il annonçait l'événement au milieu d'autres sous le titre « débattre et combattre avec les communistes ». La direction du Festival a manifesté son indignation dans un communiqué rappelant « son indépendance à l'égard des partis politiques » et annonçant qu'Ariane Mnouchkine avait annulé le rendez-vous. Incident diplomatique sans suite, la rencontre a eu lieu entre le Théâtre du Soleil, l'historien Claude Mazauric, et deux responsables du P.C., Lucien Marest et Jack Ralite, qui souhaitent voir se poursuivre ce type de dialogue.

« Ariane Mnouchkine a eu totalement raison de choisir ce qu'elle veut dans une situation historique pour traduire le message dont elle veut faire partager l'urgence », a dit Claude Mazauric, après avoir souligné l'importance du spectacle. Pourtant, on a surtout discuté sur l'exactitude des faits. On a rappelé les responsabilité des sociaux-démocrates en 1919, les causes des erreurs du parti communiste allemand, son autocritique en 1932. Il y a eu le fonds de l'histoire, et aussi des questions sur le théâtre. Il s'agissait pour les communistes — et la plupart des intervenants se sont annoncés comme tels — de faire entendre leur point de vue, de répondre à l'assimilation (assimilation qui n'est d'ailleurs pas évidente, à voir la pièce, pour qui n'est pas communiste) de la France contemporaine à l'Allemagne des années 20.

Ariane Mnouchkine a précisé que le rôle du K.G.B. n'est pas l'élément essentiel de *Méphisto*, et que son message urgent est la vigilance, la mise en garde contre le totalitarisme en soi, l'exposé du comportement d'intellectuels pris dans un processus qui y conduit.

Erreurs tactiques erreurs historiques

Le débat ne s'est pas dégagé de la polémique autour des erreurs tactiques des communistes, des erreurs historiques du spectacle et de son parti pris. Un point est revenu sans cesse, la citation faite d'un article paru dans *le Drapeau rouge*, journal communiste de l'époque, et dont les termes rappellent ceux du P.C.F. à l'égard du P.S. Lecture qui déclenche chaque soir des rires et des applaudissements.

On peut imaginer que les spectateurs sont capables d'humour amer, et ne se lancent pas automatiquement dans un amalgame simpliste. Mais leur réaction soulève une question : comment, sur scène, traduire l'information ? Dans ce cas, elle est livrée à l'état brut, sans être travaillée par le théâtre, et c'est pourquoi sa réception est décalée. Cette question est celle du théâtre, de sa relation fragile avec les spectateurs, et les réponses ne sont pas immuables. Cette question, le Théâtre du Soleil l'affronte à chacun de ses spectacles, depuis *1789* en particulier. Elle est essentielle, mais elle n'a pas été abordée.

C. G.

LA SITUATION DES BALLETS ROLAND PETIT ET DU NOUVEAU THÉATRE NATIONAL DE MARSEILLE ÉVOQUÉE A L'ÉLYSÉE

M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, maire de Marseille, a été reçu le mercredi 25 juillet par M. Valéry Giscard d'Estaing, avec lequel il a évoqué les problèmes culturels de sa ville, notamment les difficultés que connaissent actuellement les Ballets Roland-Petit et le Nouveau Théâtre national de Marcel Maréchal.

M. Defferre a précisé, au terme de l'entretien, que Roland Petit et Marcel Maréchal — qui l'accompagnaient à l'Elysée — avaient estimé ne plus pouvoir continuer leur tâche, faute de moyens, et « *envisageaient de quitter Marseille et peut-être la France* ». « *J'ai donc pensé*, a dit M. Defferre, *qu'il était de mon devoir d'aller parler de ces problèmes avec le président de la République.* »

Le chef de l'Etat a indiqué, selon le maire de Marseille, qu'il allait étudier ces dossiers avec le ministre de la culture et de la communication.

■ Le Syndicat national des directeurs de tournées a réélu à sa présidence, pour la quatorzième année consécutivement, M. Robert Ancelin et porté à sa présidence d'honneur M. Marcel Karsenty.

■ Le compositeur Gérard Calvi vient d'être réélu président du conseil d'administration de la SACEM (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique) ; le compositeur Guy Lafarge a été élu président du conseil d'administration de la S.D.R.M. (Société pour l'administration du droit de reproduction mécanique), en remplacement de l'éditeur Jacques Enoch.

Expositions

La poésie aérienne de Miro

(Suite de la première page.)

Dans quelques mois, il ira aux Etats-Unis, à Washington, où il veut voir sa tapisserie monumentale installée dans le hall de marbre blanc de la nouvelle aile, l'East building, de la National Gallery de Washington, chef-d'œuvre de l'architecture muséale de I. M. Pei.

Puis il se rendra à New-York, pour retrouver une autre tapisserie monumentale qui a pris place dans le hall de l'une des deux tours du World Trade Center. Miro a dit être prêt à aller en Chine — où le même Pei étudie notamment la construction d'un hôtel à Pékin — si on l'invite à y exposer.

Il est plein de projets et l'aventure de l'innovation l'attire encore. La fondation Maeght le fête, mais l'Italie aussi, où il n'a jamais eu d'exposition importante : à Florence, soixante-dix peintures prêtées par la fondation Miro de Barcelone au musée civique, à Prato, un ensemble de sculptures, et à Sienne, l'œuvre gravé.

Mais sur la colline des Gardettes, qui grésille du chant des *cigales*, sous le soleil, Miro s'est répandu à travers ses personnages sculptés. Personnages qui sont souvent des « Oiseaux » et des « Femmes », couple imprévu de « Femme soleil », de « Femme dans la nuit », de « Jeune fille tentant de s'évader » et d'« Oiseaux solaires », d'« Oiseau lunaire », ou d'« Oiseau niché sur le doigt en fleurs »...

Des rencontres inattendues

Le Miro de ces vingt dernières années est, on le sait, différent du Miro des années trente. Sa sculpture, principalement, ne s'est développée que depuis. C'est une œuvre d'artiste au service duquel sont mis les plus grands moyens. Nulle préoccupation matérielle ne vient entraver le processus créatif. Qu'une idée vienne, qu'un objet soit trouvé au hasard d'une promenade à la campagne, objet qui lui suggère l'idée d'un assemblage intéressant, il est aussitôt réalisé en grand.

Naguère, rue Blomet, voisin solitaire d'un autre peintre surréaliste, André Masson, Miro peignait, avec une méticulosité extraordinaire, quelques petits légumes remémorés des champs de son Montroig catalan. Ils portaient la marque d'une fébrilité imaginaire vitale, qui transcendait leur réalisme en surréalisme.

Depuis quelques lustres, Miro voit grand. Il voit simple. La sculpture est désormais un jeu. Un jeu qui illustre la philosophie poétique de Lautréamont : provoquer des rencontres inattendues. Le couvercle d'un baril, une fourche, un billot de bois sur pied, quelques traits de couleur, font un personnage désormais familier du labyrinthe des jardins de la fondation. Un harnachement de haridelle, surmonté d'une boîte de carton, un « Personnage gothique », mais de 4,5 mètres de haut, et quelques tonnes de poids. Une chaise d'enfant et quelques paires de chaussures font une « Femme oiseau », femme-objet, issue d'un jeu d'objets et de formes. Mais les vraies femmes sont, chez Miro, les « Femmes aux beaux seins », lisses, polies, dont le monolithisme est entamé par de profondes estafilades.

Miro sculpte dans le bronze poli, le bronze brut, dont la rugosité imite la pierre fraîchement arrachée à la carrière, comme si les traits du personnage s'y étaient parfaitement dessinés ; le marbre de Carrare, qui convient si bien à l'envol des oiseaux lunaires ou solaires ; le polyester moulé et peint, le bois, le carton, le vieux chanvre et le vieux cuir. Tout finit dans un moule où le bronze se fera l'empreinte de leur matière. Souvent, Miro se contente d'assembler plutôt que de sculpter. Il procède aux épousailles de choses qui, jamais, sans lui, ne se seraient rencontrées. Et il accroît leur potentiel de vie en changeant leur taille, en transformant de petits objets en monuments. Ils quittent alors la terre pour l'air rare de l'imaginaire, qui requiert un grand espace vital.

L'abondance et la variété — qui ne refuse pas la facilité, il faut le dire, — on avait pu en mesurer l'étendue à l'exposition du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, l'an dernier. Mais le petit monde de Miro y apparaissait comme captif entre les murs plutôt tristes de ce musée. A Saint-Paul-de-Vence, l'architecture de Sert et le labyrinthe de pierre et de végétaux du jardin sont de parfaits partenaires de cette population mirobolante qui s'y trouve comme le poisson dans l'eau. On ne l'imaginerait pas ailleurs.

L'irruption relativement récente de la sculpture indique un changement plus général intervenu dans l'art de Miro. Ses gouaches sur papier froissé — toujours la recherche d'une matière hors des sentiers ordinaires — sont peintes avec ampleur. Naguère, l'espace peint de Miro était lisse et propret. Aujourd'hui, il le macule, agit dessus avec humeur et paroxysme. C'est un foudre de peinture qui attaque la toile comme un espace dont la blancheur appelle l'envahissement. Il est toujours dans sa « période sauvage ». Sa peinture venait de la poésie dont elle était une aventure visuelle. La voici qui, désormais, tient du geste direct et libératoire. Au physique, Miro a un air tout à fait « correct » et conformiste mais il peint, tel un gladiateur dans l'arène, « comme une brute ». Aujourd'hui son style est large et lâche, comme naguère il fut petit et ferme, plein de détails.

Mais l'art de Miro trompe son monde. Il semble rapide comme l'éclair, comme une explosion de taches éparpillées, suivant leur force cinétique interne. En apparence une énergie volcanique s'en libère. En vérité, Miro peint lentement, avec application. Lente est la ligne dont les quatre croisements forment une étoile dans un ciel tout bleu. Elle est encore plus hésitante lorsqu'elle serpente au hasard et suspend son cheminement aléatoire du beau milieu de l'espace comme engloutie dans la couleur, réelle-irréelle.

On croirait qu'un géant a fait gicler des torrents de taches ; c'est d'un doigté appliqué et méticuleux qu'il fait jouer un petit pinceau à rebrousse-poils. Et cette tache aux franges évaporées, c'est aussi un doigté trempé dans un pot de couleur liquide, appuyé fortement sur le papier, qui l'a tracée, comme une imprégnation de lumière. Sa « période sauvage » ne cesse pas d'être artisanalement savante. Miro joue les ingénus. S'il ne l'est, il le devient. Il aménage son petit manège de poésie aérienne, fait d'étoiles, d'oiseaux, de soleils et de lunes et de quelques poils, en stratège du rêve, où l'origine est toute terrienne, toute simple, toute vraie...

JACQUES MICHEL.

★ Joan Miro à la fondation Maeght de Saint-Paul-de-Vence, peintures, sculptures, dessins et céramiques, de 1956 à 1979 ; exposition organisée par Jean-Louis Prat. Jusqu'au 30 septembre. Les expositions de Florence, Prato et Sienne ferment également le 30 septembre.

Rock

Odeurs au Théâtre d'Orsay

Odeurs est une énorme farce dont on ne sait jamais si le but qu'elle atteint était bien le but désiré. C'est une gageure en tout cas que celle de réunir plus de vingt musiciens, chanteurs, danseurs et acteurs sur une scène. Difficile d'apposer une étiquette sur ces musiciens qui se rapprochent du music-hall et manient le pastiche comme un bubble-gum dont les bulles explosent parfois à leurs dépens. On peut dire sans risque qu'Odeurs n'est pas un groupe de rock (sinon ça se saurait). Leur spectacle, au Théâtre d'Orsay, a pour titre : « Nous voulerions que chaque morceau serait comme un petit film. » Ils y seriont parvenus si les petits films n'auraient été de qualité inégale...

Le pastiche est une discipline difficile, toujours bâtarde à plus ou moins courte échéance ; à vouloir parodier, on devient parfois aussi sordide que la réalité. Lorsque Odeurs joue avec la stupidité des procédés de la variété française, les musiciens ne sont pas au-dessus de tout soupçon, il n'est pas facile de les distinguer de ce qu'ils critiquent, encore moins sur disque que sur la scène. A ce stade, leur humour, souvent savoureux, sent mauvais. Mais c'est peut-être l'effet voulu. Il reste que l'on rit facilement, les compositions mettent en scène tour à tour : un couple sado-masochiste qui se barbouille de crème chantilly, un cardinal à cheval sur une bicyclette entouré de nonnes en porte-jarretelles pour chanter « Dominique », un jeune débutant qui arrive à chanter son texte non sans peine, un rock yiddish, « Ma fils Tenessy », sur le modèle de « Memphis Tennessee » de Chuck Berry, « Rock Aroun Tazieff » sur le modèle de « Rock Around the Clock », de Bill Haley, un blues scatologique : « Defecation blues », un rock macho : « le Gros Snob », un play-back délirant de « I want to hold your hand », des Beatles.

ALAIN WAIS.

★ Jusqu'au 28 juillet, à 20 h. 30, au Théâtre d'Orsay. Discographie chez Polydor.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Comédie - Française (296 - 10 - 20), 20 h. 30 : Dom Juan.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : la Voix humaine.
Bouffes du Nord (239-34-50), 21 h. : la Coupe et les Lèvres
Cinq Diamants (273-20-06), 20 h. 15 et 22 h. 15 : Cedrats de Sicile ; la Fleur à la bouche ; l'Etau.
Ecole de l'acteur Florent (329-60-22), 18 h. 45 : Fin de jour ; 20 h. 30 : Palabres ; 22 h. : Pollufission 2000.
Gaîté - Montparnasse (326 - 16 - 18), 20 h. 30 : Oswald et Zénaïde.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322 - 28 - 92), 21 h. : l'Epouse prudente
Lucernaire (544-57-34), I. 18 h. 30 : Une heure avec Baudelaire ; 20 h. 30 : Supplément au voyage de Cook ; 21 h. 15 : Roméo et Georgette. — II. 20 h. 30 : Un cœur simple ; 22 h. 15 : Paris à mes oreilles, mes pieds sont en vacances.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : Je veux voir Mioussov.
Salle Monod U.C.J.G. (254-86-09), 21 h. : le Tartuffe.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 21 h. : les Belges.
Théâtre en Rond (387-88-14), 21 h. : Sylvie Joly.
Théâtre Marie-Stuart (508 - 17 - 80), 22 h. 30 : la Forêt des âmes.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : les Europophages.

Jazz, pop', folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 22 h. : G. Colliers London All Stars.
Chapelle des Lombards (236-65-11). 21 h. : Alcen Valença ; 22 h. 30 : Henri Guedon. Salsa.
Patio (758-12-30), 22 h. : Eddie Lockjaw Davies, Harry Sweet Edison.
Riverhop (325-93-71), 22 h. 30 : Philip Catherine Trio, G. Brown, John Lee.

Vendredi 27 juillet

Palais des Glaces (607 - 49 - 93), 20 h. 30 : Pharoah Sanders Quartet.
Petit Journal (326-28-59), 21 h. 30 : Dixie Rythm Kings.
Campagne Première (322-75-93), 20 h. : Johnmami Watter ; 22 h. : Nancy Heikin.
C.I.S.P. (343-19-01), 20 h. 30 : North London College.
Lucernaire (222-26-50), 22 h. 30 : Yan Ludovik, Philippe Lemer.
La Pinte (326-26-15), 22 h. : Trio Albert Levy.
Pianobar (331-60-66), 18 h. : M. Prescatelli ; 20 h. : O. Huttman.
Le 28, rue Dunois (327-17-26), 18 h. : Steve Mac Graven Groupe ; 20 h. : Astarté.

La danse

Palais de Glace (359-46-72), 21 h. 30 : Compagnie de danse populaire française.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : Quintette Roger Yeal (Bartok).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h.: Orchestre B. Thomas (Bach, Vivaldi).
Sainte-Chapelle, 21 h. : Ensemble d'archets français, dir. D. Rammaer, sol. S. Codinas (Dvorak, Tchaïkovski, Haydn...).
Eglise Saint-Etienne-du-Mont, 21 h.: Orchestre de chambre de Heidelberg (Vivaldi).

Festival estival de Paris

633-61-77.
Eglise Saint-Merri, 20 h. 30 : Nouvel orchestre philharmonique et chœurs de Radio-France, dir. B. Amaducci (Haendel, Cimarosa).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24)
16 h., Notre pain quotidien, de F. W. Murnau ; 18 h., Champagne Charlie, d'A. Cavalcanti ; 20 h., Un condamné à mort s'est échappé, de R. Bresson ; 22 h., l'Homme qui en savait trop, d'A. Hitchcock.
Beaubourg (704-24-24)
15 h. : Au-dessous de zéro ; La flotte est dans le lac ; Bons petits diables ; le Joyeux Pique-nique ; A bord du Miramar ; 17 h., Renoir, d'O. Peter Radl ; Rodin, de R. Lucot ; 19 h., l'Ile des angoisses, de W. A. Seiter ; 21 h., Ascenseur pour l'échafaud, de L. Malle.

Les exclusivités

AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
AMOUR DE PERDITION (Por., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).
A NOUS DEUX (Fr) : Berlitz, 2e (742 - 60 - 33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Calypso, 17e (754-10-68).
AU BOUT DU BOUT DU BANC (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32 ; Biarritz, 8e (723-69-23).
AVALANCHE EXPRESS (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329 - 42 - 62) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LES BELLES MANIERES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
BOULEVARD NIGHTS (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329 - 42 - 62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bretagne, 6e (222-57-97).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
CEDDO (Sén., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
CES GARÇONS QUI VENAIENT DU BRESIL (A., v.f.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
CIAO, LES MECS (Fr.) : Madeleine, 8e (742-03-13).
CITE EN FEU (A., v.f.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44).
LA COLLINE A DES YEUX (A.) (**) (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
COLLECTIONS PRIVEES (Fr.-Jap.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
CORPS A CŒUR (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — (v.f.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA DROLESSE (Fr.) : Impérial, 2e (742 - 72 - 52) ; Saint - Germain - Huchette, 5e (633-87-59) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

L'EMPIRE DES SENS (**) (Jap., v.o.) : J.-Renoir, 9e (874-40-75) ; St-André-des-Arts, 6e (326 - 48 - 18). H. sp.

Les films nouveaux

BUCK ROGERS AU XXVe SIECLE, film américain de Daniel Haller ; v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-53) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES SORCIERS DE L'ILE AUX SINGES, film italien de Duccio Tessari ; v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
UN COCKTAIL EXPLOSIF, film américain de Corey Allen ; v.o. : George-V, 8e (225-41-46). V.f. : ABC, 2e (236-55-54). Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (827-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

ET LA TENDRESSE ?... BORDEL (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Français, 9e (770-33-88) ; Calypso, 17e (754-10-68) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Capri, 2e (508-11-69).
EXHIBITION 79 (Fr.) (**) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Trois - Murats, 16e (651-99-75).
FELICITE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
FEMME ENTRE CHIEN ET LOUP (Belg., vers. flam.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98). H. sp.
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Club, 9e (770-81-47).
GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
HAIR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
HAMBURGER FILM SANDWICH (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99).
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'INCROYABLE HULK (A., v.f.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
LINA BRAAKE FAIT SAUTER LA BANQUE (All., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75).
MELODY IN LOVE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Lord Byron, 8e (225-04-22) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Rivoli-Cinéma, 2e (272-63-32) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MEURTRE PAR DECRET (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
MEURTRES SOUS CONTROLE (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LES MOISSONS DU CIEL (A, v.o.) : Saint - Michel, 5e (326 - 79 - 17) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MON NOM EST BULLDOZER (It., v.f.) : Cin'Ac, 2e (742-72-19) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98). H. Sp.
MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
NORMA RAE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
NOW VOYAGER (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
PARTITION INACHEVEE POUR PIANO MECANIQUE (Sov., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
PERSONNALITÉ RÉDUITE DE TOUTES PARTS (All., v.o.) : La Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
PHANTASM (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261 - 50 - 32) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-30-32).
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Athéna, 12e (343-07-48).
QUATRE BASSETS POUR UN DANOIS (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
QUINTET (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SERIE NOIRE (Fr.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Balzac, 8e (561-10-60).
LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Ternes, 17e (380-10-41).
TENDREMENT VACHE (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
THE KIDS ARE ALRIGHT (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
TOTO, MISERE ET NOBLESSE (It., v.o.) : Madeleine, 8e (742-03-13) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).
LE TRESOR DE LA MONTAGNE SACREE (A., v.o.) : Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
TROISIEME GENERATION (A., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
VIVRE EN TOKYOCHROME (Jap., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
ZOO ZERO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98).

Les séances spéciales

ARAN (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). 12 h. et 13 h.
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 15.
DEHORS DEDANS (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99). 12 h. 30.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
HALLUCINATIONS (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99). 18 h. 45.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20.
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
MESSIDOR (Suis.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47). 12 h.
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 30.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) ; Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
UTOPIA (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99). 17 h.
WEEK-END (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
WOMEN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

Les festivals

BUNUEL - BERGMAN (v.o.), Studio Logos, 5e (033-26-42). J. : Un chien andalou, Simon du désert, le Village.
HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), en alternance : Crin Blanc, le Ballon rouge.

OZU (v.o.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) : Voyage à Tokyo.
NICHOLAS RAY (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h., I : les Amants de la nuit ; II : la Maison dans l'ombre.
CINE-ROCK FESTIVAL (v.o.), Vidéostone, 6e (325-60-34).
WIM WENDERS (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : Au fil du temps.
MIZOGUCHI (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : les Amants crucifiés.
TRESORS DU CINEMA SOVIETIQUE (v. o.), Marais, 4e (278 - 47 - 86) : Chtchors.
HITCHCOCK (v.o.), New-Yorker, 9e (770-63-40) : Psychose.
HOMMAGE A LAUREL ET HARDY, Noctambules, 5e (033-42-34) : les As d'Oxford.
COMEDIE AMERICAINE (v.o.) Acacias, 17e (754-97-83), 16 h. 30 : Dancing Lady ; 18 h. 30 : One, two, three ; 20 h. 30 : Banana Split ; 22 h. 30 : Show-boat.
COMEDIES MUSICALES AMERICAINES (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Un jour à New-York.
VISCONTI (v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44), en alternance : le Guépard ; les Damnés ; Sandra, Rocco et ses frères.
HOMMAGE A JOHN WAYNE (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07) : la Prisonnière du désert.
MANKIEWICZ-CUKOR (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Justine.
HITCHCOCK (v. o.), Action-Lafayette, 9e (878 - 80 - 50) : Une femme disparaît.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Une nuit à l'Opéra.
HUMPHREY BOGART (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78) : l'Odyssée de l'African Queen.
HOMMAGE à LA R.K.O. (v.o.), Action-La-Fayette, 9e (878-50-50) : Mr and Mrs Smith.
CINE-POLAR (v.o.), La Clef, 5e (337-90-90), deux salles : Allo ! l'assassin vous parle ; le Casse de l'oncle Tom.
CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS : Action-République, 11e (805-51-33) : Entre onze heures et minuit, Bourrachon.

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
AROUND THE STONES (A.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Cluny Palace, 5e (033-07-76).
LE BAL DES MAUDITS (A., v.o.) : Boul-Mich., 5e (033-48-29) ; Paramount City, 8e (225 - 45 - 76).
2001 OLYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Templiers, 3e (273-94-56).
LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (It., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
BULLITT (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
LE CRI (It., v.o.) : Parnassiens, 14e (329 - 83 - 11) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LA DERNIERE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 - Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nation, 12e (343-04-67).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; v.f. : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
FRANÇAIS SI VOUS SAVIEZ (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
FIDELIO (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.f.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40).
FREAKS (A., v.o.) (**) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), mer., ven., dim., mar.
LA GRANDE BOUFFE (Fr.) (**) : Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), jours impairs.
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
L'INCORRIGIBLE (Fr.), Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
LACHE - MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LE LAUREAT (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA MAISON DU DOCTEUR EDWARDES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033 - 35 - 40) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Nation, 12e (343-04-67) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
LE MESSAGER (Ang., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97) (sf Mar.).
MON NOM EST PERSONNE (It., v.o.): Grand Pavois, 15e (554-46-85).
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
ORANGE MECANIQUE (A. v.f.) (**): Hausmann, 9e (770-47-55).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE PARRAIN (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-96) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumond-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
PERFORMANCE (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
PLAYTIME (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (544-46-85) ; Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) (jours pairs).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES VALSEUSES (Fr., **) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Gaumont Sud, 14e (331-51-16).

SPORTS

COUPE DE GALEA

L'école tchécoslovaque à l'honneur

De notre envoyé spécial

Vichy. — A une heure d'intervalle, sur le court central du Sporting-Club de Vichy, c'est très exactement sur le même score de 6-0, 6-2, 6-1 que les équipes de France, composée de Yannick Noah et Pascal Portes, et de Tchécoslovaquie, formée par Ivan Lendl et *Miroslav Lacek*, ont *accompli une formalité* en disposant respectivement en Coupe de Galéa des équipes de double italienne (Marco Alciati et Patricio Parrini) et allemande de l'Ouest (Gerd Muller et Daniel Grosser). Au soir du 25 juillet la France mène donc par deux victoires à une, avant les deux derniers simples de sa demi-finale, tandis que la Tchécoslovaquie victorieuse de ses trois matches, est déjà qualifiée pour la finale.

Avec quatorze participations à la phase finale et six victoires, la Tchécoslovaquie est incontestablement la nation qui a obtenu les meilleurs résultats de ces vingt dernières années dans cette épreuve réservée aux joueurs de moins de vingt et un ans. Si on ajoute que les performances sont aussi remarquables en Coupe Annie Soisbault — équivalent de la Galea pour *les joueuses*. — *malgré* la défaite le week-end dernier d'Hanna Mandlikova et d'Iva Budarova *en finale contre les Anglaises, et que les deux premiers* titres aux championnats du *monde juniors ont* été décernés en 1978, par la Fédération interna*tionale de tennis*, à Ivan Dendl et Hanna Mandlikova, ce pays peut prétendre avoir la meilleure école de tennis d'Europe.

Une telle continuité dans le succès ne peut relever du hasard, mais reflète bien les efforts entrepris dans ce pays, qui compte à peine quarante-huit mille tennismen licenciés, soit dix fois moins qu'en France. Grâce aux succès passés de ses champions, de Jaroslav Drobny à Jan Kodès, la Fédération de tennis tchécoslovaque bénéficie d'une aide importante de l'Etat, alors que cette aide est généralement très mesurée dans les autres pays de l'Est européen pour cette discipline non olympique.

Ainsi, le tennis a-t-il été pro*mu en Tchécoslovaquie* au rang des sept grands sports dont les jeunes talents sont détectés par des premiers tests effectués avec les scolaires de sept à huit ans. Les jeunes *a priori* les plus doués sont dirigés vers les clubs. A l'âge de dix ans, les meilleurs d'entre eux passent ensuite dans l'un des seize centres régionaux d'entraînement, le plus proche de leur domocile, où les bénévoles cèdent le rôle d'enseignant à des professeurs de tennis.

Ces derniers peuvent alors sélectionner les éléments retenus pour les cinq centres de préparation de haut niveau, où, à raison de huit à douze éléments par centre, les meilleurs jeunes sont préparés à une carrière de tennis internationale tout en bénéficiant, pour poursuivre leurs études par correspondance, d'aménagements pour passer leurs diplômes sur un plus grand nom*bre d'années*.

Le grand souci de la Fédération tchécoslovaque de tennis semble pourtant être, à l'heure actuelle, la *prolifération des dollars sur* le circuit du *Grand Prix. Chaque* joueur doit, en effet, selon un pourcentage dégressif, en fonction de l'âge et des services rendus, reverser une part souvent importante de ses gains à la fédération. Une mesure admise, plus ou moins à contre-cœur, par certains jeunes qui succomberaient facilement à l'attrait de l'argent. Quelques années après son illustre aîné, Jaroslav Drobny, Martina Navratilova avait ainsi profité du tournoi de Forest Hills pour demander l'asile politique aux Etats-Unis. Depuis, un silence absolu avait été fait en Tchécoslovaquie sur sa carrière, jusqu'à la dernière finale de Wimbledon, retransmise pour la première fois en direct.

Son exemple vient d'être imité par Hana Strachonova, la quatrième joueuse tchécoslovaque, âgée de dix-huit ans, qui a de*mandé l'asile politique à la Suisse*, à l'occasion du tournoi de Gstaad. Aucune décision n'a encore été prise par le département fédéral de justice et de police de Berne, mais on croit savoir qu'une importante réunion est prévue en Tchécoslovaquie pour tenter de trouver les mesures susceptibles d'éviter la contagion de ces exemples, qui ne peuvent que nuire à l'essor d'une école de tennis aussi remarquable.

GÉRARD ALBOUY.

ÉDUCATION

ADMISSIONS

aux grandes écoles

LETTRES

● *Ecole normale supérieure de jeunes filles, boulevard Jourdan.*

Mmes et Mlles Alabe (31e), Arnoux (15e ex), *Auriault (8e)*, Bazin (33e ex), Bechtel (18e), Bismuth (29e ex), Bois (20e), Boivin (45e ex), Brisse (40e), Line Brunet (22e), Michèle Brunet (45e ex), Caire (24e ex), Caplat (9e ex), *Chardon (5e ex)*, Coltenoili (38e ex), Commun (7e), Decrocq (24e ex), Dulphy (31e ex), Catherine Dupont (48e ex), Béatrice Durand (33e ex), Françoise Durand (13e), Ernot (5e ex), Eymard (50e), Folliard (16e), Gerin (23e), Giovacchini (3e), Catherine Giraud (42e ex), Marie-Hélène Giraud (9e ex), Graelss (42e ex), Hutin (41e), Iturralde (4e), Annick Johnson (36e ex), Dominique Jullien (9e ex), Levier (17e), Masson (26e), Michèle Mercier (29e ex), Miller (42e ex), Marie-Hélène Mitterand (47e), Morall (36e ex), Roselyne Negre (48e ex), Pucel (27e), Raimbault (9e ex), Line Roca (19e), Ruel (1re), Szklinik (21e), Tillard (28e), Torregrossa (38e ex), Touraine (114e), *Troillet (2e), Virieu (33e ex).*

à l'agrégation

● Sciences physiques (option physique) :

Mmes et MM. Aguillon (43e ex), Alba (13e), Bacchus (23e), Barois (60e ex), Berthet (45e ex), Berwanger (8e), Bigler (20e ex), Bisault (28e ex), Bourges (37e), Brasey (50e ex), Calliol (58e ex), Carre (18e), Castelletti (55e ex), Chardin (53e ex), Chesseron (39e ex), Thomas Clément (31e ex), Coq (11e), Cosler (26e), Darrigol (10e), De Grurilow (34e), Deias (63e ex), Lelocluse (67e), Drossart (45e ex), Bubarry Barbe (58e ex), Dominique Durand (3e ex), Fauve (41e), Feinberg (3e ex), Gallet (5e), Gay (55e ex), Gazaix (27e), Grangier (24e ex), Gresslor (66e).

Mmes et MM. Guillaud-Marilleu (24e ex), Guyot (35e), Bruno Henry (50e ex), Herouf (2e), Jacquier (45e ex), Jacubowicz (43e ex), Kahane (15e), Kerhorve (6e), Françoise Lachise-Benoist (9e), Laugier (63e ex), Le Floc'h (16e), Odile Letki-Ohlmann (17e), *Levrat (42e), Mathet* (48e ex), Mathiot (50e ex), Maynard (28e ex), Mendels (38e), Bernard Mercier (62e), Monange (20e ex), Montagner (36e), Moreau (20e ex), Mousaliam (33e), Neveu (55e ex), Nguyen (68e), Orrit (14e), Ouvry (31e ex), Eva Pebay-Peyroula-Poglar (65e), Peyrard (28e ex), Jean Raimond (1er), Françoise Rey (48e ex), Rossignol (63e ex), Seguy (19e), Tarizzo (60e ex), Tisseau (39e ex), Willaume (7e), Wormser (12e).

CIRCULATION

Entre le 26 juillet et le 6 août

DIX-HUIT MILLIONS DE FRANÇAIS SUR LES ROUTES

Dix-huit millions de Français, estiment les spécialistes, prendront la route entre le jeudi 26 juillet et le lundi 6 août : neuf millions pour partir en vacances, cinq millions pour en revenir, quatre à cinq millions pour profiter du week-end.

Pour les départs, Bison futé recommande d'éviter de rouler les samedi 28 juillet et 4 août le matin, les vendredis 27 juillet et 3 août en fin d'après-midi, les dimanche 29 juillet et mercredi 1er août le matin.

Le comité interministériel de la *sécurité routière rappelle à cette* occasion l'augmentation importante du nombre et de la gravité des accidents de la route durant les *cinq premiers mois de l'année* et tout particulièrement en mai : + 5,4 % pour les accidents, + 3,6 % pour les tués, + 5,1 % pour les blessés.

« *Ces chiffres* », écrit le comité, « *traduisent d'une façon tragique les différentes observations faisant état d'une augmentation générale des vitesses pratiquées par un grand nombre d'automobilistes, lesquels roulent très nettement au-dessus des limitations en vigueur, que ce soit dans les agglomérations, sur les routes ou sur les autoroutes.* »

Le Comité national d'action pour la sécurité des usagers de la route (CNASUR) commente, dans un communiqué les dernières mesures gouvernementales tendant à améliorer la sécurité routière et écrit notamment : « *Ces mesures sont certes utiles, mais très insuffisantes... Malgré le chantage à l'emploi de certains groupes de pression, c'est à une plus grande limitation de vitesse et à son strict contrôle que doit s'attaquer le gouvernement ; c'est en effet la vitesse qui reste le facteur le plus important dans la responsabilité des accidents et surtout de leur gravité...* »

On sait enfin que les responsables des communautés juives, chrétiennes et musulmanes de France ont lancé un appel au respect de la vie sur les routes des vacances : « *Sur la route aussi, aimez-vous les uns les autres* », indiquent l'affiche et les tracts rédigés à cette occasion.

AUJOURD'HUI

UN COIN POUR JOUER

En revenant sur le problème n° 1

Le désert, avec moins d'eau...

« Attention : une bonne solution peut en cacher une meilleure. » Cette phrase de Edouard de Bono (1) est parfaitement illustrée par le problème de l'eau dans le désert, premier problème de « Un coin pour jouer » paru dans *le Monde* du 11 juillet. Sa solution est, en effet, comme certaines charades, à tiroirs.

Rappelons qu'il s'agissait d'aller planter un fanion à quatre jours de marche du bord d'un désert, où l'on ne peut porter qu'un maximum de cinq journées d'eau. La solution proposée le lendemain réalisait l'exploit à quatre personnes, en consommant au total vingt journées d'eau. A cela, de nombreux lecteurs, que nous remercions pour leurs lettres, ont réagi, certains pour réduire le nombre de voyageurs jusqu'à deux ; d'autres, pour montrer comment le porteur de fanion pouvait réussir seul. Plusieurs de nos correspondants parviennent même à réduire la quantité d'eau dépensée aussi bien que le nombre d'hommes en cause, puisqu'ils n'utilisent que quatorze journées d'eau dans les deux cas. Saurez-vous retrouver leurs méthodes ?

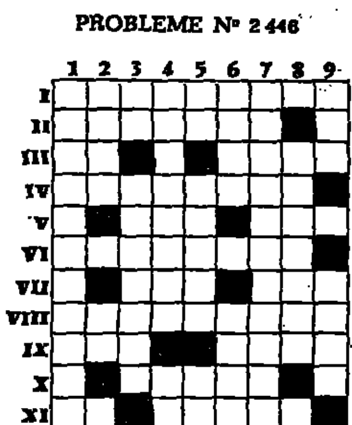
PIERRE BERLOQUIN.

(Solution dans notre prochain numéro.)

(1) *La Pensée latérale*, Editions Stock.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 446



HORIZONTALEMENT

I. Grande affection pour les animaux. — II. Il n'y en a souvent que pour une minute. — III. Permet de montrer ; Bricole quand il est petit. — IV. Prouvent que l'essai a été concluant. — V. Vieux loup ; Peut former un barrage. — VI. Nom qu'on peut donner à la fleur. — VII. Qui n'a donc aucune qualité ; Crie comme un fauve. — VIII. Firent un travail à la machine. — IX. Evoque une position qui peut être qualifiée d'intéressante ; L'ancienne Ambracie. — X. Prouve qu'on a fait une mauvaise opération. — XI. Nom de fonction ; Qui ont donc une bonne consistance.

VERTICALEMENT

1. N'est généralement qu'une toute petite opération. — 2. Ferme parfois, quand on attend ; Dépression anatomique (épelé). — 3. Pronom ; Héros d'une vieille chanson. — 4. Faisait l'admiration des amateurs de grosses saucisses ; Article. — 5. Un vague sujet ; Peut faire illusion ; Joue un rôle dans toutes les sphères. — 6. La sienne, par exemple ; Un bruit inquiétant. — 7. Endroit où l'on va chercher des pièces détachées. — 8. Font durer plus longtemps. — 9. Nom de chevalier ; Endroit où l'on peut voir les côtes.

Solution du problème n° 2 445

Horizontalement

I. Jean sans Peur. — II. Ungaretti ; Seaux. — III. Kilo ; Alliage. — IV. Eva ; Mondain ; Eté. — V. Brèmes ; étrennes. — VI. OE ; Ilot ; Ré ; Ad. — VII. Plumage ; Trapu. — VIII. Ba ; Ses ; Dora ; Al. — IX. Carvis ; Aède ; Pif. — X. Etain ; Acromions. — XI. Dessert ; Ombres. — XII. Il ; Eh ! ; Zélés. — XIII. Lestage ; Ite ; Iso. — XIV. Le ; Ebéniers ; Eau. — XV. Est ; Claire ; Esse.

Verticalement

1. Juke-box ; Cédille. — 2. Enivré ; Batelées. — 3. Aglaé ; Paras. — 4. Nao ; Mil ; Visite. — 5. Sr ; Mélusine ; Abc. — 6. Aégosomes ; Régel. — 7. NT ; Tas ; Athéna. — 8. Stade ; Ac ; Il. — 9. Pilâtre de Rozier. — 10. Lire ; Odomètre. — 11. Usine ; Trembles. — 12. Réa ; Nara ; Ire. — 13. Agenda ; Poésies. — 14. Quête ; Pains ; Sas. — 15. Esquifs ; Roue.

GUY BROUTY.

loterie nationale — Liste Officielle

TRANCHE DES VACANCES
TIRAGE DU 25 JUILLET 1979

Terminaisons	Finales ou numéros	Sommes à payer (cumuls compris) pour un billet entier
		F.
1	31	150
	6 121	1 000
	6 681	1 000
	217 131	3 000 150
2	572	500
	8 502	1 000
	0 542	5 000
	383 082	500 000
3	3	70
	13	220
4	1 734	1 000
5	95 225	100 000
6	686	500
	0 566	1 000
7	707	500

Terminaisons	Finales ou numéros	Sommes à payer (cumuls compris) pour un billet entier
		F.
7	1 437	1 000
8	28	150
	998	500
	4 568	5 000
	6 498	5 000
	3 658	10 000
	7 548	10 000
9	9	70
	69	220
	989	570
	2 999	1 070
	0 059	5 070
	5 989	5 570
	6 509	5 070
	21 119	50 070
0	530	500
	7 310	1 000
	7 490	1 000
	7 600	1 000

PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DES GLAIEULS
LE 1er AOUT 1979 à BREST (Finistère)

LOTO tirage n° 30 — 2 8 19 23 31 47 — numéro complémentaire 17

PROCHAIN TIRAGE LE 1er AOUT 1979 VALIDATION JUSQU'AU 31 JUILLET APRES-MIDI

MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 27 JUILLET A 6 HEURES (G.M.T.)

SITUATION LE 26-7-79 A 0 h G.M.T.

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 27 juillet à 0 heure et le vendredi 28 juillet à 24 heures.

La majeure partie de l'Europe occidentale sera sous l'influence de masses d'air plus chaud d'origine méditerranéenne ou atlantique. Les perturbations qui affecteront les îles Britanniques déborderont temporairement sur la moitié nord de la France, mais elles seront souvent atténuées malgré leur caractère orageux. Nos régions méridionales resteront dans une zone de marais barométrique où quelques foyers orageux se développeront.

Vendredi 28 juillet, sur la moitié nord de la France, le temps sera assez souvent nuageux, après dissipation de quelques brumes matinales. Les nuages seront plus abondants sur les régions proches de la Manche, où quelques pluies éparses pourront se produire dès le matin et gagner ensuite l'intérieur du pays. Des orages isolés seront à craindre. Les vents seront faibles ou modérés, de secteur sud dominant. Les températures minimales seront en hausse sensible, les maximales changeront peu.

Sur la moitié sud, le temps sera brumeux en début de matinée, assez souvent ensoleillé ensuite malgré la formation de quelques foyers orageux isolés qui affecteront surtout le Massif central, les Alpes et la Corse. Les vents seront faibles, sauf brises côtières modérées et quelques rafales d'orage. Les températures resteront élevées.

Température (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 25 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 25 au 26 : Ajaccio, 28 et 18 ; Biarritz, 29 et 20 ; Bordeaux, 30 et 17 ; Brest, 24 et 14 ; Caen, 23 et 10 ; Cherbourg, 18 et 10 ; Clermont-Ferrand, 25 et 12 ; Dijon, 27 et 13 ; Grenoble, 28 et 14 ; Lille, 24 et 10 ; Lyon, 27 et 15 ; Marseille-Marignane, 31 et 18 ; Nancy, 25 et 11 ; Nantes, 26 et 15 ; Nice-Côte d'Azur, 28 et 19 ; Paris-Le Bourget, 28 et 11 ; Pau, 32 et 17 ; Perpignan, 27 et 20 ; Rennes, 27 et 13 ; Strasbourg, 26 et 11 ; Tours, 25 et 14 ; Toulouse, 31 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Agadir, 25 et 19 ; Alger, 30 et 21 ; Amsterdam, 20 et 12 ; Athènes, 30 et 22 ; Barcelone, 28 et 21 ; Berlin, 17 et 12 ; Bonn, 24 et 10 ; Brindisi, 27 et 19 ; Bruxelles, 23 et 12 ; îles Canaries, 25 et 19 ; Casablanca, 27 et 18 ; Copenhague, 17 et 10 ; Djerba, 28 et 22 ; Genève, 27 et 12 ; Jérusalem, 30 et 19 ; Lisbonne, 29 et 16 ; Londres, 25 et 13 ; Madrid, 32 et 18 ; Milan, 28 et 17 ; Moscou, 22 et 11 ; Naples, 30 et 18 ; New-York, 33 et 25 ; Nicosie, 28 et 24 ; Palerme, 27 et 23 ; Palma-de-Majorque, 32 et 18 ; Rome, 30 et 20 ; Rhodes, 28 et 24 ; Stockholm, 19 et 11 ; Tirana, 29 et 13 ; Tunis, 32 et 22 ; Valence, 28 et 19 ; Zagreb, 25 et 16.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 26 juillet 1979 :

DES DECRETS

● Portant création de l'établissement public du parc de La Villette et décret portant nomination du président du conseil d'administration de cet établissement public ;

● Modifiant la composition du comité de l'énergie atomique.

DES LISTES

● D'admission au collège militaire de Saint-Cyr en 1979 ;

● D'admission au Prytanée militaire de La Flèche en 1979.

UN ARRETE

● Portant application de l'article 4 du décret du 6 août 1975 n° 75-725 et des articles A. 123-1 et A. 137 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre (témoignages sur les services dans la Résistance).

Visites et conférences

VENDREDI 27 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h. 30, place de la Contrescarpe, Mme Legregeois : « Le marché Mouffetard ».

14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Bouquet des Chaux : « La manufacture des Gobelins ».

15 h., métro Rambuteau, Mme Meyniel : « Le Centre Georges-Pompidou ».

15 h., gare d'Auvers, Mme Zujovic : « Souvenirs de Van Gogh ».

15 h. 30, portail de Saint-Eustache, Mme Legregeois : « Le quartier des Halles » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., métro Abbesses : « Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h. 30, façade, portail central : « Notre-Dame de Paris » (M. de La Roche).

15 h., métro Saint-Paul - Le Marais : « Les hôtels célèbres du Marais » (Lutèce-Visites).

15 h., métro Sully-Morland : « Le Marais » (M. Teurnier).

MODE

LES COLLECTIONS D'HIVER

Triomphe de Saint-Laurent

SAINT - LAURENT : manteau de drap de laine rouge de Besson à nœud, parements et jupe de velours noir de Moreau. Canotier d'astrakan Swakara noir.

SAINT - LAURENT : robe de ballerine noire en velours de Léonard et tulle d'Hurel sous un jupon à double volant. Portée avec un quadricorne, une collerette et un bracelet de résille de crin pailleté.

LAROCHE : fourreau de satin de soie bleue pervenche de Taroni à découpe triangulaire et décolleté dans le dos, avec un manteau de velours imprimé de feuillage en tapisserie de Léonard, bordé de renard noir.

LAPIDUS : manteau raglan géant en mohair à poils longs de Pétillault, poches en diagonale en grande ceinture nouée.

GIVENCHY : manteau de daim bleu roy garni de revers en racoon, accompagné d'une étole de même fourrure et d'un béret plat.

(Croquis de MARCQ.)

YVES SAINT-LAURENT signe une de ses meilleures collections. Comme en 1966, quand il lança le tailleur structuré en remplaçant la blouse par un haut à bretelles dénudant le dos, son millésime 1980 amorce une évolution vers une façon de s'habiller plus gaie et colorée. Tout est féminin, de la tête aux pieds. La silhouette majeure se compose d'un vêtement chaud coupé en sept huitièmes sur un deux-pièces, une robe, voire une tunique et une jupe droite, toujours en couleurs contrastées pour rééquilibrer les proportions de l'ensemble.

Partisan du « mixage » des genres, il mêle facilement la fourrure, le lainage, la soie imprimée et le velours uni, et ce pour toutes les occasions. Il en ressort un style frais et original qu'il colore avec une verve extraordinaire. Sa collection est dédiée à Diaghilev quand il faisait travailler Picasso. D'où ces arlequinades multicolores, ces tailleurs bicolores en gros pavés, ces abstraits en broderies et en incrustations inspirés de l'orientalisme des ballets russes, enfin de délicieuses robes à danser courtes.

Volants et franges animent la collection de GUY LAROCHE, à base d'ensembles près du corps et ceinturés. Ses tailleurs offrent des basques décalées et, comme les manteaux, sont richement ornés d'astrakan swakara, de renard ou de vison contre les frimas. Les robes s'enroulent autour du corps avec des effets de volants asymétriques en satin ou en velours : gris et rouge, ou jaune, violet, prune, ainsi que des flots de noir.

GIVENCHY joue aussi la ligne du manteau trois quarts ou sept huitièmes sur une jupe en contraste, des accessoires et des petites pièces en fourrure, et la mode « brasero ». Tout vibre chez lui de vitalité, de couleurs et de formes. Ses fétiches de la saison sont le renard et la plume. Il assemble les premiers en franges ou en résilles géantes sur des robes et des tailleurs de jour. Les plumes sont de toutes les fêtes dès le crépuscule...

TED LAPIDUS abandonne sa chère saharienne et sa robe folklorique pour une ligne « faux-dur », à grands manteaux raglan appuyés au buste par des découpes en diagonale s'ouvrant sur des robes de jersey à petits cols et nœuds papillon brodés. Des corselets multicolores creusent la taille des robes de jour et de dîner, tandis que les modèles de mousseline pointillée, à grands décolletés et manches longues, rappellent les triomphes de Ginger Rogers.

NATHALIE MONT-SERVAN.

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux, trop éloignés d'une agglomération, d'être assurés de lire le Monde, *nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :*

FRANCE :

Quinze jours	31 F
Trois semaines	40 F
Un mois	49 F
Un mois et demi	69 F
Deux mois	89 F
Deux mois et demi	105 F
Trois mois	128 F

ETRANGER (voie normale) :

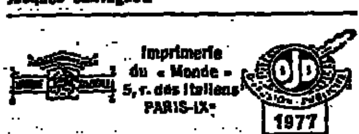
Quinze jours	46 F
Trois semaines	63 F
Un mois	83 F
Un mois et demi	119 F
Deux mois	155 F
Deux mois et demi	192 F
Trois mois	228 F

EUROPE (avion) :

Quinze jours	57 F
Trois semaines	78 F
Un mois	103 F
Un mois et demi	150 F
Deux mois	197 F
Deux mois et demi	243 F
Trois mois	290 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les nom et adresse en lettres majuscules.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois régionaux

RECHERCHONS, pour structurer important *CENTRE DE RECHERCHES* récemment créé près de NICE

UN CHEF D'UNITÉ DE RECHERCHE ET SES COLLABORATEURS

Secteur : Dermatologie et Cosmétologie. - Expérience : principes et pratique de la formulation topique. Habitude du travail radioactif. Pharmacocynétique, chimie analytique, chromatographie.
— Publications dans ces domaines.
— Objet : direction d'un groupe de rech. fondam.

Adresser curriculum vitae détaillé à S.A.F., 35, rue Gioffredo. — 06000 NICE chargé de la sélection

Société cherche TECHNICO-COMMERCIAL 40 ans environ longue expérience serrurerie, menuiserie métallique aluminium. Niveau Bac.
Ecrire ou se présenter MAIER, 20, boul. Turgot, 13012 MARSEILLE. Tél. (91) 66-11-15.

Cabinet expertise comptable *CORREZE rech. collaborateur* niveau N 2 ayt expér. de cabinet 6 à 8 ans et D.E.C.F. *complet pour direction* d'un groupe de travail. Ecr. Havas 19100 BRIVE, q. tr. n° 102.422.

offres d'emploi

TMO CONSULTANTS
recherche
2 CHARGÉ (E) S D'ÉTUDES SENIOR
● L'un, à Dominante QUALITATIVE.
● L'autre, à Dominante QUANTITATIVE (grande *consommation*).
— Expérience indispensable.
— Postes devant déboucher à terme sur positions de responsabilité.
— Langues étrangères très appréciées.
Adresser curriculum vitae et prétentions à :
T.M.O. CONSULTANTS, 22, rue du 4-Septembre 75002 PARIS

BANQUE PARIS (8°)
recherche
ADJOINT AU CHEF CAMBISTE
Env. C.V. et salaire souhaité ss le n° T 14.755 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2°)

SERVICE D'ÉTUDES DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS
(proche banlieue Sud)
recherche
UN TECHNICIEN
Possédant de bonnes connaissances des chantiers de construction de ponts en béton armé et précontraint.
Il sera chargé, sous le contrôle des Ingénieurs, de participer à l'établissement de projets, au contrôle des projets d'exécution des entreprises, à *des études diverses de méthodologie.*
Il devra être dégagé de toute obligation militaire.
Envoyer lettre de candidature manuscrite, C.V., photo et prétent. sous n° 46.171 à Havas Contact, 156, bd Haussmann, 75008 Paris, qui transmettra.

ECCO TRAVAIL TEMPORAIRE
pour son expansion recrute
2 CHEFS D'AGENCE
pour
PARIS (15°)
et pour
Dpt CHANTIERS PARIS (3°)
responsables de la prospection, de l'animation *d'une équipe, et des profits de l'agence.*
Salaire de 60 à 120.000 F fonction des résultats.
Expérience de la vente et enthousiasme nécessaires.
Formation technique ou supérieure souhaitée.
Expérience chantiers pour poste (3è).
Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et dernier salaire perçu à
Roger CUSSET
DIRECTION REGIONALE PARIS ILE-DE-FRANCE
80, Boulevard de Sébastopol 75003 PARIS
chez **ECCO** *les intérimaires sont bien*

INSTITUT NATIONAL DES CADRES TECHNIQUES recherche
ENSEIGNANTS
(ingénieurs ou professeurs université) pour 50 heures de cours au 4e trimestre 1979.
● 2 professeurs d'électronique numérique,
connaissances théoriques et pratiques des systèmes à logique câblée et microprogrammée.
● 2 professeurs d'électronique analogique.
connaissances théoriques et pratiques en amplification, filtrage, conversion analogique-numérique
Envoyer curriculum-vitae à : *INT* Ilôt des Epinettes, 91011 EVRY

L'Etat offre des emplois stables bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplômes : demandez une documentation gratuite sur la revue FRANCE-CARRIERES (D. 18), B.P. 402-09 PARIS.

INGENIEUR EXPERIMENTE Assembleur Mitra projet important - 542-60-73.

Recherchons comptable qualifié. Système décalque, tenue journx auxiliaires, balance, bulletins, salaires, déclarations fiscales. *Env. C.V. à Sté ICEO, case PH.* 58, rue Perronet, 92523 Neuilly-sur-Seine.

demandes d'emploi

J. Femme, SECRETAIRE DE DIRECTION, sens des respon-*sabil., initiatives, ch. poste bien* rémunéré. Etud. égal. proposit. de trav. à domicile (gde expér. manuscrits), y compris ARTISANAT. Tél. au 700-44-76, q. tr.

J. Fille, 21 a., D.U.T. DOCUMENTATION, angl., espagnol cour., ch. poste documentaliste PARIS, libre 1er sept. Ecrire à Mlle SALIBA, 20, rue Marrier, 77200 FONTAINEBLEAU.

Lic. russe, 7 a. expér. traductrice russe, connaissant roumain, cherche poste traductrice ou en rapport.
Ecr. à 1.217, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

CADRE COMMERCIAL
30 ans, 7 ans expér. création, lancem., animat. Réseau distr., intérieur et commercialisation, exp., PRODUITS INDUSTRIELS *Volonté d'entrepr. et de réussir.* Gde mobilité, libre immédiat. Tél. : 283-67-03, le matin.

J. F. 27 a., excel. prés., dynam. *Publicitaire dep. 5 a. dt 3 en* ag. Angl. écrit et parlé, ch. poste chef de pub. ag. ou annonceur. Disponible rapidement. *Vs rem. de bien vouloir écrire* n° 6.077 « le Monde » Publicité *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

Hme, 50 a., très bon vendeur, aimant contacts clientèle, ayt tenu salon coiff. rech. emploi. 889-26-85.

Homme, 49 ans, cherche place Aide-Comptable a suivi stage 18 mois pr format. Ecr. à 6.073, « le Monde » Pub., *5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09*

H. 49 a., connaiss. comptabilité cherche place Chef Magasinier. Tél. : 962-07-00.

gérances appointées

Jeune homme, 25 ans, av. référ. *cherche place stable jour pour* GERANCE - RESTAURANT APPOINTEE. Tél. soir après 20 h. au 665-06-63

traductions

Demande

TRADUCTEUR diplômé H.E.C. disponible mi-temps, langues : germaniques, slaves et latines. Travail rapide. Téléph. : 950-78-11 et 926-48-94.

travaux à façon

Demande

RENOV' APPARTS Rénovation de l'habitat tous corps d'état. Devis gratuit. TEL : 937-46-48.

occasions

STOCK MOQUETTE bas prix fin de séries laine et synthétique. TEL : 589-84-64.

automobiles

vente

— de 5 C.V.

2 CV 6 A VENDRE 1975. PRIX ARGUS. Tél. : 581-43-29.

5 à 7 C.V.

Particulier vend Simca 1301 S, mod. 74, prem. main, boîte auto. 80.000 km - 5.000 F. Tél. 329-12-40, poste 477, H.B.

Part. vend R5 TL 74, 80.000 km. 5.300 F. Téléph. 584-53-98, ou (37) 49-60-97.

12 à 16 C.V.

604 S.L. 2.500 KM Septembre 1977, toutes options. Prix 46.000 F - Tél. : 821-10-81.

NEUBAUER PEUGEOT vendent 604 TI, modèle 79 d'exposition, 0 km
PRIX TRÈS INTÉRESSANT *Tél. M. ROLLAND, 766-02-44.*

divers

TALBOT SUNBEAM 5 CV, 7 CV, 8 CV TOUS MODELES DISPONIBLES GARAGE BOSQUET, 83, avenue Bosquet, Paris (7e).

CONCESSIONNAIRE **B.M.W** 63, Bd. J. Jaurès 92 CLICHY. Tél. 731-05-05

PRESENTATION et ESSAIS de TOUTE *LA GAMME* **B.M.W.** NEUVES, DISPONIBLES. Nombreuses occasions. GARANTIE B.M.W.

information divers

CENTRE D'ESTHETIQUE
Tous soins du corps, visage
RELAXATION
296.69.87

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt.

S.F.P.G.I. (Groupe Suez), vend MARAIS, bel hôtel. 18e restauré, studio au 6 pièces. Tél. 272-53-40/271-72-80.

4e arrdt.

AUBRIOT, T. 354-95-10 110 m2 séjour 40 m2, 2 chambres, soleil
COUR MÉDIÉVALE Calme, hauts plafonds, caract.

5e arrdt.

PRÈS LUXEMBOURG .. PPTAIRE VD APPTS CFT STUDIOS DOUBLE LIVING + chambre, 1 s. de bains + cuis. équipée. Appt de caractère Poutres grande hauteur de plafond. SUR PLACE DU LUNDI AU VENDREDI *14 HEURES à 18 HEURES* 7, RUE ROYER-COLLARD ou téléphoner au : 723-38-48.

S.F.P.G.I. (groupe Suez) vend **128, RUE MOUFFETARD 2 P. à 6 P.** s/place lundi, mardi, jeudi, samedi, 14 à 18 h. 30 - 755-98-57

PASSY Dans hôtel particulier, luxueusement rénové, 4 pièces + 2 bns, *120 m2* + terrasse sur jardin. Plein soleil. Prix : 1.300.000 F. PROMOTIC 553-14-14.

10, rue Léo - Delibes **TRÈS LUXUEUSE CONSTRUCTION** 2 pièces - 6 pièces et 2 pièces avec jardin privatif. Parkings en sous-sol. *Sur place ce jour et demain de* 10 h. à 13 h. et de 14 h. à 18 h. Tél. : 704-26-92.

17e arrdt.

Boulevard PEREIRE 3 p. cuis, w.-c., à moderniser. Rez-de-ch., soleil, 295.000 F. *A SAISIR*, Téléph. : 325-75-42.

17e, IDEAL PLACEMENT **SACRIFIE** Bel immeuble 4 étages. Boutique + Studio. LIBRES 3 APPTS X 45 m2 tout cft URGENT. 490.000 F. - 325-75-42

S.F.P.G.I. (groupe Suez) vend 44, AV. GRANDE-ARMEE Très bel imm. 1920 restauré **3 P. à 5 P.** s/pl. mercredi, et vendredi, de 14 h. à 18 h. 30, ou 755-98-57

5e arrondissement
près place Monge
STUDIO - 31 m2
Sur place tous les jours de 14 h. à 19 h. *(sauf mercredi et dimanche)* et samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h.
11, rue Gracieuse

7e arrdt.

GRENELLE - INVALIDES **7 P 180 M2** CALME SOLEIL *Etage élevé, asc., tél.* 354-42-70

POUR ARTISTE originale maison particulière **CHAMP-DE-MARS** rue St-Dominique 300 m2 refait neuf, 2 niveaux, clair, garage. Px : 2.400.000 F. T. : 550-34-00.

DUROC. 200 m2, appt 7 pièces, cuis., 2 bs, possibilité profess. 567-22-88.

RUE DE LILLE. 3e étage, 2 p., entrée, cuisine, à rénover - 225.000 F - 033-06-03.

8e arrdt.

OPERA Luxueux pied à terre style rétro. *6e étage, état neuf.* 325-32-77 et 272-53-40

45, AV. HOCHE. Tr. luxueux appt 270 m2, salon 70 m2, 2 s. bs, haut. ss plafond 4 m., décoration et ameubl. nfs exécutés *par décorateur, studio de serv.,* vte directe par propr. Tél. hres repas 380-43-86.

9e arrdt.

TRUDAINE Urgent 266-16-65 5 P. environ 204 m2. 1.050.000 possib. dépendances, parking.

10e arrdt.

Part. vd 12, r. de Lancry, *Mo République, imm. P. de T., côté cour, calme, 1er étg., 2 p.,* cuis., s. d'eau, entrée, petit débarr., cave et chambrette au *6e étage. Remis à neuf.* *Pour tous renseignements, tél.* à M. GERMINAL au 781-16-18.

11e arrdt.

168 M2 6 Pces + Box. *Imm. 73, 9e étage.* 24, rue Léon-Frot MARABEL S.A. - 331-23-23

12e arrdt.

NATION étage élevé, ascenseur entrée, cuis., w.-c., s. de bns, beau living, 1 chbre, balc. + terrasse, 425.000 F. T. 344-71-97.

NATION immeuble récent sur jardin, ét. élevé, asc., beau 5 p. entrée, cuisine, 2 sanitaires, loggia, ch. centr., parkg, sous-sol, *680.000 F.* Tél. 345-82-72.

13e arrdt.

TOLBIAC 15e étage *GRAND STUDIO* tout cft. Parking. 766-04-17

15e arrdt.

BOUCICAUT Imm. standing, *entrée, 3 Pces,* cuis., w.-c., bains, chauff. cent., balcon, park., double expos. 550.000 F. ETUDE BRANCION 828-47-85

Ds imm. rénové 3e étg. coqu. studio tout confort, ref. neuf, 135.000 F - 326-23-91.

16e arrdt.

IENA très bel immeuble pierre de taille *triple récept. + 3 chambres,* 200 m2 + serv. 1.700.000 F. 651-32-20

PL. IENA 65 m2. rez-de-ch. à rénover possibil. PROFESSION LIBER. Imm. *pierre taille.* 360.000 F, S/pl. *mercredi, jeudi, 14 h. à 18 h. 30* 17, AV. PRESIDENT-WILSON

Boulevard BEAUSÉJOUR luxueux 6 p., 2 bains, gd cft. MICHEL & REYL. T. 265-90-05.

18e arrdt.

DAMREMONT. Pl. sol. s/verd. charm. 2-3 pces, caract. Ref. nf. Prix exceptionnel - 878-41-65.

18e Prox. Mo **GUY-MOQUET** Imm. récent Studio, tt conft, dégagé et clair. *Balcon. 178.000 F. T. 267-17-47*

MAIRIE 18e Libre suite, bel imm. parfait état, bon standg, 2 P. cuis. équipée. salle d'eau, w.-c., chff., moquette, calme et soleil. Idéal pr habitation ou location. 153.000 F. *crédit Voir pptaire, mercredi,* jeudi, 14 h. 30 à 19 h., 28, rue Letort. 720-89-18, P. 33 matin.

78 - Yvelines

MAISONS-LAFFITTE Résidence 1972, 5-6 pces, 110 m2 + 22 m2 balcons, vue dégagée, calme, séj., 4 ch., bains, dches, cuisine, office, cave, parking. 530.000 F. - Ag. 962-79-90.

92 Hauts-de-Seine

RUEIL R.E.R. *Standg, 4 p., 90 m2, séjour,* 2 ou 3 chbres, cuis. équipée, box, 510.000 - 749-33-92.

COURBEVOIE 3, RUE SAINT-GUILLAUME Gare ASNIÈRES, ST-LAZARE. **4 PCES 85 m2 2 et 3 PCES** BALCONS NOUVEAU PRET PIC Tous les jours sauf mardi et mercredi, de 14 h. à 19 heures. 359-63-63 - 788-41-45. Habitables immédiatement.

(92) ASNIÈRES *18-20, avenue Henri-Barbusse,* 150 M. GARE ASNIERES 3 et 4 P. LOGGIAS Très ensoleillé, vue très étendue. *Entièrement terminés.* Prêt nouveau PIC. Tous les jours, 14 h. à 19 h., sauf mardi, mercredi. Renseignem. : 359-63-63.

NEUILLY BOIS, immeuble très luxueux 165 m2, grand living 2 chbbres, 2 s. de bains, parkg, chbre de serv., terrasse 23 m2. MONTESFORT. Tél. : 544-11-87.

BOULOGNE, beau pavillon **4 P.** tout conft. 450.000 F. Pptaire. - 766-49-94

BOULOGNE NORD *séj. 27 m2, + ch., ét. élevé,* balcon, imm. récent. OPADIM. TEL : 825-60-40.

NEUILLY Avenue CHARLES-DE-GAULLE VUE SUR TOUT PARIS *8e, 9e et dans immeuble standg Appt 100 m2 + 100 m2 Terrasse* avec bassin. Prix 970.000 F TEL. 742-32-34

SEVRES. IMM. NEUF gde cuis., dble living, 2 chbres, balcon. 490.000 F. - 734-36-17

94 Val-de-Marne

PARC DE SAINT-MAUR Imm. P. de T. Dernier étage, *MAGNIFIQUE APPARTEMENT* **160 M2** 2 bains, tout confort, 2 box, *750.000 F.* DEJUST - 883-15-50.

Province

COMBLOUX (74700), revente *2 STUDIOS NEUFS, 35 m2 env.* Tél. (50) 58-63-84.

ST-RAPHAEL 90 m. mer centre *4 p., 2 bs, 3e ét., terrasse 96 m2* av. 490.000 F. T. : (94) 95-68-55.

APPT FLOTTANT 100 m2. dans *péniche hollandaise 26 mètres,* navigant autonome. 230.000 F. Avignon, (90) 82-58-92 12 à 16 h.

appartem. achat

DAUPHINE IMMOBILIER rech. pour investisseurs appt 1-2-3-4 p. à Paris (même à rénov.). Paiem cmpt. T. 329-83-20.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet 15e, 566-00-75, *rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.*

URGENT RECHERCHE 5/7 pièces tt cft. 8e, 16e, 17e, rive gauche, Neuilly. MICHEL & REYL : 265-90-05.

locations non meublées Offre

Paris

Frédéric Bastiat. Derr. Champs-*Elysées, 120 m2, 3 magnif. pces,* profession libérale possible - Tél. 16 (38) 53-54-82.

4e MARAIS STUDIO TOUT CONFORT Visite sur R.-V. : 277-62-23

20e STUDIO grand confort imm. neuf. Visites sur R.-V. - 277-62-23

Région parisienne

VILLENEUVE, *Retait nf* Villa **9 P.** tout conft, jard. clos. 3.000 F net. - 246-74-55

Rés. DES TROIS FORETS (78) *BOUGIVAL, à louer 3 p.,* cave, parkg, tennis. Libre 1er août. Px 1.600 F mens. T. 969-36-74.

CRÉTEIL Part. loue ds résidence privée de stdg appt 4 P. (90 m2), tt cft, cuis. éq. + gar. Px 1.600 F p. mois + ch. Tél. 820-18-62 H.B. Reprise 3.600 F.

locations non meublées Demande

Paris

DAUPHINE IMMOBILIER rech. à louer ds Paris 2-3-4-5 p. présent. ttes garanties, 329-83-20.

Urgent J. F. 22 a. ch. studio 1er août contre petits travaux ménagers, Nicole, T. 821-61-77, poste 262, après 20 heures.

Région parisienne

Pour Sociétés européennes ch *villas, pavillons pour CADRES.* Durée 2 à 6 ans. T. 283-57-02.

Jeune couple cherche pavillon petit 3 pièces avec jardinet, banlieue proche de Paris. 1.300 F, charges comprises, à compter du 1er septembre 1979. TEL. M. GOMOT, 502-14-90, poste 22, de 14 h. 30 à 17 h.

Etude ch. pour CADRES villas, pavill. ttes banl. Loyers gar. *4.000 F maxi.* - 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

PARIS 5e, p. 1 an, propr. loue studio caractère, soleil, conft, 1.250 F+chg. Tél. : 325-12-40.

7e, 23, quai Voltaire, beau studio clair, bains, cuisine, tél., bien meublé, 1.800 F c.c. Sur place jeudi de 14 h. à 16 h.

locations meublées Demande

Paris

URGENT. Ch. studio meublé *à louer XVIIe ou proximité.* Prix modéré. Ecr. n° 6.075, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 pièces Paris et villa banlieue Ouest. Propriétaire directem. 265-67-77.

SERVICE AMBASSADE pour Cadres mutés Paris recherche du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. Tél. : 285-11-88.

terrains

CHARENTE MONTBOYER à 80 km Royan vd tr. b. terr. constructible en bloc ou en partie de 25.000 m2. très bien situé s/petite colline. Ecr. n° 6.058 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SAINT-LEU-LA-FORET. Petit lotissement de standing, 7 lots 390 à 525 m2, entièrement viabilisé, 10 minutes de la gare. *Prix : 220.000 F à 260.000 F.* Téléph. pour visite au 913-20-14.

bureaux

PARIS (19e) PROPRIETAIRE LOUE 1.000 M2 CLOISONNES TELEPHONE - PARKINGS AIR CONDITIONNE 267-01-00, poste 238.

fonds de commerce

AUTO-ÉCOLE A vdre, bien situé centre ville PRIX A DEBATTRE Lachaize, 36, pl. Hôt.-de-Ville, 16210 CHALAIS. T. (45) 98-23-86.

Très beau Magasin à vdre dans le quartier Chaussée - d'Antin-*Trinité au 55, r.* de Châteaudun, Paris-9e. Rez-ch. : 60 m2 envir. 1er ét. : commercial ou appt, 65 m2 envir. Sous-sol : 60 m2 *envir. Tt confort* + 2 chambres service. Bail tout neuf 3-6-9 a. *Pour ts commerces, sauf Café-*Restaurant. Urgent. T. 874-14-18.

A VDRE RAISON FAMILIALE **PROXIM. LE TOUQUET CAFÉ - BAR - HOT. - REST.** *NN, CA impt, Guide Michelin. Ecr. n° T 14.767 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

hôtels-partic.

ASNIERES (château) ravissant hôtel part. sur 3 étages, 12 P. *impeccable + jardin* LAGRANGE. - 266-16-65

PART. vend centre ORLEANS HOTEL PARTICULIER 12 P., grand jardin + éventuellement 2 appartements. Téléphone : 16 (38) 53-54-82.

pavillons

BOURG-LA-REINE Maison meulière caractère, 7 pièces, quartier résidentiel, jardin 600 m2 - 850.000 F. Tél. 663-08-96.

HERBLAY résidentiel 34, QUAI DU GENIE
10 belles MAISONS de 5 Pces *avec piscine chauffée, jardin,* garage.
Situation exceptionnelle *EN BORDURE DE SEINE* face à la forêt de St-Germain voile, pêche, sports nautiques. GROS CREDIT.
NOUVEAU P.I.C. sur place samedi, dimanche 14 h. 30 à 19 heures ou tél. : *Mme GILLET. - 266-56-50*

VERSAILLES. MAISON 5 pces tout cft, garage, beau jardin. PRES GARES. Prix : 630.000 F. MAT IMMOBILIER, t. 953-22-27.

domaines

COTE D'AZUR 5 km. MER Groupe d'amis cherche deux associés, sans but lucratif, pour finir partager magnifique propriété, usage personnel. 45.000 m2 av. permis construire et piscine. Tél. 016-02-73 H.B

manoirs

VENDOMOIS 180 km PARIS Superbe MANOIR ancien, impecc. 8 P., communs joli parc clos. Tél. (47) 29-91-29

viagers

Libre Asnières, Grand Appart. *95 m2, 4/5 P., tt cft. Hme 76 a.* 145.000 F + 3.575 F mens. **CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00

villas

VILLA **MORANGIS** 7 PIECES TOUT CONFORT **BELLE AFFAIRE** avec ss-sol total, garage 3 voitures, terrain 420 m2. **A SAISIR PRIX : 530.000 F** **E.T.I.** 448-96-23, ouv. même dimanche.

SAINT-NOM-LA-BRETECHE *Villa 212 m2, séjour + salle à manger, bureau, 4 chambres, 2 bains. Prix 840.000 F.*

CHAVENAY prox. ST-NOM-LA-BRETECHE villa récente s/1.000 m2 plantés, réception 65 m2, 5 chambres + *lingerie, 3 bains.* Prix 950.000 F.

FEUCHEROLLES Pavillon parfait état, séjour, 5 chambres, 2 bains. Terrain 500 m2. Prix 750 000 F.

CPH IMMOBILIER Agence de Parly 2 Tél. 954.54.54

maisons de campagne

ARDECHE. Grange parfait état ds 6.000 m2, cadre pittoresque, vue, soleil, rivière. (91) 73-07-55.

fermettes

SUR 1 HA 5 65 km Paris-est par A.4 rég. Coulommiers. FERMETTE AUTHENTIQUE partiellement aménagée, indépend. ds agréable hameau, intérieur rustique, poutrage apparent., cuis., 2 P. s. de bns, grange 96 m2, gren., chauff. cent., gde poss. amén. AFFAIRE RARE. 398.000 F just. Agence Montapeine 77120 Coulommiers. T. 403-88-97

POUR RESIDENCE PERMANENTE, SECONDAIRE *5 km gare, 45' Saint-Lazare au calme dans chemin campagnard* CHARM. FERMETTE RUSTIQ. cuis., gd séj., 4 ch., s. de bns, 2 w.-c., cellier, atelier. RAVISSANT CLOS OMBRAGE. TRES URGENT cause réemploi 4 13 Vernon, 72, avenue Paris. Tél. : 16 (32) 51-19-19.

FORÊT DE RENO 130 km Ouest, vue imprenable **FERMETTE** très bon état entrée, cuis. + arrière cuis., séj., poutres et chemin., 2 chbres, cellier, salle d'eau, w.-c., gren. am., terr. arborisé 1.700 m2 et mare poissonneuse. Prix 213.000 F. SOMBIM. - Tél. 483-36-35

villégiatures

PARIS-LONDRES (Centre) Aller et retour, avion+autocar, *295 F. Excursions. Tél. 203-46-00.*

propriétés propriétés

PARTICULIER LOUE cause départ à l'étranger A VAUCRESSON, face au GOLF SAINT-CLOUD
TRÈS BELLE PROPRIÉTÉ avec PISCINE
GRANDES RÉCEPTIONS
8 chambres, 2 salles de bains + salle d'eau, cuisine moderne, cave, garage 2 voitures et maison avec gardiens, dans TERRAIN ARBORISE 5.000 m2, *grandes pelouses.*
Tél. M. MUSSARD : 970-03-91, après 18 heures.

Achète château ou importante propriété. Faire offre détaillée. AVIS, 32, allée de la Tour, 93250 VILLEMOMBLE.

Entre Cognac et Matha (16) *Proximité mer 60 km* très belle affaire à vendre activité : commerce d'antiquités (chiffre d'affaires en constante *augmentation).*
1) Sur corps de bâtim. (logis charentais), 7 pces, entr., salon, bur., séjour, cuis. ; étage 4 chb, *s. de bs, s. d'eau, tt cft, vastes* dépend. (chais, gar., hangar).
2) Un corps de bâtim. (maison charentaise), séj. 45 m2, cuis., 1 chbre, s. d'eau, wc, grenier aménageable, tout confort + locaux commerciaux (1er magasin 135 m2 + grenier 60 m2 2e). *appt rust., gd séjour 35 m2,* cuis., s. de bns, wc, cellier, étg. mezzanine avec 2 chbres, tout cft. Terrain 5.000 m2. tout l'en-*semble est en parfait état.* Estimation murs et terrain, fonds et stock, 1.400.000 F. Ecr. à 6.076, « le Monde » Pub., *5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09*

ROCHEFORT-EN-YVELINES PROXIMITE GOLF ET FORET ds beau corps de ferme rénové, plusieurs duplex de 47 à 88 m2. Idéal résid. second. ou placem. *Prix : de 257.000 à 321.000 F.* J.-P. MARTIN. Tél. : 041-56-56.

CHATOU RER 180 m2, vaste séjour, 3 chbres, chambre double CARACTERE. Sur 850 m2 - 1.200.000 F. PERI, 749-33-92.

VAR - 30 km ST-TROPEZ Zone résidentielle boisée *PART. vd MAS AUTHENTIQUE* restauré 5 pièces + garage + pièces à aménager. Eau ville. Electric. Téléphone. *SITE PINS PARASOLS BICENTENAIRES* sur 12.000 m2 avec possib. plus. Tres belle vue. 1.300.000 F. - Tél. (75) 57-12-50 - (75) 44-42-39.

PART. vd magnif. propriété d'élevage, plaisance, chasse, pêche, maison de maitres - *ETANG, RIVIERE, entièrement* clôturée, 70 ha. seul tenant, 1.700.000 F. (45) 78-41-84, H. R.

P. vd 15 km Bordeaux rive dr., b. propté bourgeoise s/2 400 m2 10 p. princip. + 130 m2 de dép. Prix justifié : 1.050.000 F. Tél. : (56) 21-27-68 après 18 h.

PROPRIÉTÉ en PROVENCE ENTRE *CASTELLANE ET MOUSTIERS* SUPERFICIE 2,5 ha complètem. restaur. accomodat. pour 6 à 8 pers., cft moderne, s. de bains, cuis., gar., sauna. TEL : (92) 83-60-34.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente aux ench. en Deux Lots, 9 oct. 1979, 14 h 30, Chambre Not. Paris
DEUX TERRAINS A MONS (VAR) - 10 HA CHACUN
(POSSIBILITE DE CONSTRUIRE 2 MAISONS SUR CHAQUE TERRAIN)
MISES A PRIX 200.000 F CHAQUE LOT. S'adr. Me PASTEAU, not. Paris, 10, r. Castiglione (T. 280-38-65).

هكذا من الأصل

Le Monde

équipement

TRANSPORTS

Arrêter Concorde ?

DES « INFORMATIONS TOTALEMENT INEXACTES » déclare M. Le Theule

M. Joël Le Theule, ministre des transports, a, dans un communiqué publié le 25 juillet, affirmé que *« les informations concernant l'arrêt éventuel des vols de Concorde sont totalement inexactes »*.

M. Pierre Giraudet, président d'Air France, a indiqué de son côté à R.T.L. que *« ces rumeurs étaient sans fondement »*, d'autant plus que les résultats d'exploitation du supersonique *« n'ont jamais été aussi bons »*.

M. Giraudet a ajouté que la situation actuelle ne *« justifiait pas un arrêt des vols du Concorde »* et que l'exploitation du supersonique était un *« succès technique et commercial considérables »*.

● *Pan American World Airways* (Panam) a annoncé le 24 juillet qu'elle a acheté en bourse neuf cent mille actions de la compagnie aérienne National Airlines et qu'elle en a acquis quatre-vingt-quinze mille autres la semaine dernière. Ces achats portent la participation de Panam dans National Airlines de 24 à 36 % du capital. — *(A.F.P.)*

IL Y A SOIXANTE-DIX ANS BLÉRIOT, SUR LA MANCHE

Cinquante avions anciens ont, le 25 juillet, pour fêter le soixante-dixième anniversaire de la première traversée de la Manche par le pilote français Charles Blériot, engagé une course de vitesse au-dessus du détroit. Cette course était organisée par l'Association des pilotes et propriétaires d'avions.

Le 25 juillet 1909, Charles Blériot, alors âgé de trente-sept ans, atterrissait près de Douvres après avoir franchi pour la première fois par les airs les 31 miles (environ 50 kilomètres) séparant Douvres de Calais. Le vol avait duré une quarantaine de minutes.

La revue des pilotes de ligne Icare *consacre son dernier numéro à cet exploit.* (Orly-Sud, n° 213, 94396 Orly-Aérogares Cedex.)

TROIS DÉFAILLANCES DE MOTEURS SUR LES DC-10 DEPUIS LEUR REMISE EN ROUTE

Un triréacteur DC-10 de la compagnie United Airlines, transportant 172 passagers, a dû faire, le 25 juillet, un atterrissage d'urgence sur l'aéroport de Cleveland, dans l'Ohio, à la suite d'une défaillance de moteur. Il n'y a eu aucun blessé.

Cet incident est le troisième qui est enregistré depuis le 13 juillet dernier, date à laquelle les DC-10 construits par la firme Mac Donnell Douglas ont été à nouveau autorisés à voler.

Le chef de l'agence fédérale américaine de l'aviation civile (F.A.A.), M. Langhorne Bond, a pourtant déclaré, le 24 juillet, que l'enquête menée récemment par son administration a établi, *« une fois pour toutes, à travers le monde, la fiabilité du DC-10 »*.

Il a reconnu aussi que l'accident de Chicago, où un DC-10 s'est écrasé en mai dernier, entraînant la mort de 273 personnes, avait menacé la position dominante des Etats-Unis sur le marché de l'aviation. — *(A.F.P.)*

LES ÉCOLOGISTES CONTRE LES BALEINIERS PIRATES

L'écologiste canadien Paul Watson et deux de ses compagnons qui, à bord de leur bateau le *Sea Shepherd*, avaient éperonné la semaine dernière le *Sierra*, un baleinier pirate, à l'entrée d'un port du Portugal, ont été relâchés sous caution par le tribunal de Porto. Les trois hommes, membres de l'organisation Funds for animals, voulaient attirer l'attention de l'opinion mondiale sur le massacre des baleines perpétré par des braconniers qui négligent les quotas fixés par la commission baleinière internationale.

Par l'intermédiaire d'un avocat, l'armateur du *Sierra*, dont l'identité n'a pas été révélée, demande une indemnisation de 37 millions d'escudos (3,5 millions de francs). En effet, les assureurs londoniens ont renoncé à couvrir les dégâts causés par l'éperonnage au bateau pirate. Leur décision fait suite aux manifestations organisées par les écologistes britanniques devant le siège des Lloyds, à Londres, vendredi dernier. — *(A.F.P.)*

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

UN « MONSIEUR ÉCLAIRAGE » POUR LA CAPITALE

Comment mieux éclairer la capitale pour tenter d'assurer la sécurité des automobilistes et des piétons circulant dans ses rues ? Telle est l'une des questions auxquelles devra répondre M. Olivier Dassault (Union pour Paris), conseiller de Paris, qui vient d'être chargé par M. Jacques Chirac d'une étude pour améliorer l'éclairage dans les rues de Paris.

Il s'agira pour M. Dassault de concilier la modernisation du système existant et les économies d'énergie nécessaires en ce temps de crise. Parmi les premières propositions qu'il vient de faire au maire de Paris, on notera la généralisation de l'éclairage à intensité variable.

Actuellement, les candélabres s'allument et s'éteignent selon un horaire préétabli, calculé sur le coucher et le lever du soleil avec possibilité d'intervention, par commande manuelle, en fonction des conditions atmosphériques.

Pour les passages souterrains, il existe trois régimes d'éclairage : « nuit », « jour » et « plein soleil ». Ce dernier est déclenché par une cellule photo-électrique. *« Il est permis de penser*, déclare M. Dassault, *qu'un système de ce type pourrait être appliqué aux rues de la capitale. Il permettrait un éclairage plus rationnel chaque jour de l'année, une usure moins rapide du réseau, une réduction de la consommation, et donc une économie d'énergie. »* D'autres propositions pourraient être faites à la rentrée, et un débat s'ouvrir au Conseil de Paris sur ce sujet.

● *Etablissement public à La Villette.* — Un décret paru au *Journal officiel* du jeudi 26 juillet annonce la création de l'établissement public du parc de La Villette. Cet établissement a pour mission de réaliser les travaux d'équipement et de constructions, nécessaires à l'aménagement et à l'organisation d'un musée national des sciences et de l'industrie, d'un auditorium et d'un parc. Cet établissement, placé sous la tutelle du ministre de l'environnement et du cadre de vie, est présidé par M. Paul Delouvrier.

ENVIRONNEMENT

LE MINISTÈRE EST RÉORGANISÉ

Quinze mois après sa création, en avril 1978, le nouveau ministère de l'environnement et du cadre de vie achève de se mettre en place.

La direction de l'architecture, une quarantaine de fonctionnaires autrefois rattachés au ministère de la culture, a déménagé ces jours-ci de la rue de Valois pour rejoindre la direction de l'habitat et celle de l'urbanisme, avenue du Parc-de-Passy (16e). Elle prend la place de l'inspection générale, maintenant installée rue de Javel.

D'autre part, M. d'Ornano a nommé les responsables des services départementaux de l'architecture. L'arrêté n'est pas encore paru au *Journal officiel* : la plupart des nouveaux responsables sont architectes des bâtiments de France ; sept sont urbanistes de l'Etat, concours administratif réservé aux architectes diplômés.

Le décret du 6 mars 1979 a précisé la mission de ces services, qui héritent des attributions des anciennes agences des bâtiments de France (travaux aux abords des monuments historiques, dans les secteurs sauvegardés, etc.). Ils devront aussi intervenir dans l'élaboration des plans d'urbanisme, si leurs services sont étoffés.

Enfin, le conseil général des ponts et chaussées est modifié (décret paru au *Journal officiel* du 12 juillet) et une de ses sections s'occupera spécialement des problèmes relatifs au patrimoine naturel et à l'environement.

PÊCHE

● *Le Portugal pas d'accord avec la C.E.E.* — Le directeur général des pêches du Portugal, M. Esteves Cardoso, a affirmé, le 24 juillet, que l'absence d'une politique des pêches de la C.E.E. empêche, *« pour le moment »*, la signature d'un accord avec le Portugal dans ce domaine. Une délégation de la Communauté s'était entretenue, auparavant, avec lui à Lisbone. — *(A.F.P.)*

● *Le Brésil interdit la pêche à la baleine.* — Le gouvernement brésilien a décidé, le 24 juillet, d'interdire la chasse à la baleine dans ses eaux territoriales (200 milles) à partir du 1er janvier 1981.

Une commission a été créée pour établir d'ici à trois mois des directives concernant les entreprises baleinières qui devront se convertir. Le gouvernement estime que la pêche dans ses eaux territoriales doit se limiter aux espèces non menacées d'extinction. — *(A.F.P.)*

A PROPOS DE...

LES JOURNÉES D'ÉTUDES DE STRASBOURG

Le droit au soleil

La société française pour le droit à l'environnement a organisé récemment, à Strasbourg, des journées d'études sur « le droit du soleil ». Juristes, architectes, urbanistes et responsables des services de l'équipement participaient à ces travaux.

« Ote-toi de mon soleil », *disait Diogène au grand Alexandre. Le philosophe, qui campait de manière fort spartiate devant son tonneau, venait de poser le premier principe du droit au soleil. La lumière et la chaleur dispensées par l'astre autour duquel nous tournons appartiennent à* tous les hommes. Chacun y a *droit. L'Etat comme les particuliers doivent pouvoir profiter de ce bien commun, de cette richesse nationale. L'unanimité règne sur ce point parmi les juristes. Reste à rendre son exercice effectif, c'est-à-dire à l'organiser.*

Jusqu'à présent et assez curieusement le problème ne s'était guère posé. Un voisin pouvait planter un arbre géant et plonger vos salades dans l'ombre, un promoteur élever un building devant votre pavillon et vous ôter définitivement la vue *du soleil, cela ne se plaidait guère. Le soleil appartenant à tout le monde n'appartenait à personne. Il passait pour un agrément gratuit, un élément de confort, une sorte de superflu dont la privation ne donnait aucun droit à réparation.*

Pourtant l'expression « mettre à l'ombre » pour celui que l'on condamnait à la prison montrait bien que la privation de lumière est une punition. Aujourd'hui, avec l'utilisation possible de l'énergie solaire pour fournir de l'eau chaude ou de l'électricité, elle devient un préjudice économique.

L'exposition plein sud, qui depuis longtemps conférait une plus-value aux villes et aux appartements va influencer encore davantage la côte immobilière dès lors qu'elle devient un réservoir potentiel de calories. Au point que certains juristes se demandent si cette possibilité d'utilisation solaire ne doit pas être rangée parmi les éléments de patrimoine.

Pour le moment, il s'agit d'adapter le droit à des considérations immédiates : par exemple celui des permis de construire pour les immeubles qui veulent se doter de capteurs. Certaines directions de l'équipement refusent les installations solaires sur les toits mais autorisent des capteurs verticaux placés sur les façades. Si l'on veut pousser l'habitat solaire, il faudra accorder les violons.

Un carburant naturel

Il sera surtout nécessaire de refondre les dispositions du code de l'urbanisme qui ne considèrent l'ensoleillement que *comme source d'agrément. Les juristes voudraient commencer par les normes de distance minimale entre immeubles et d'orientation des constructions.* « C'est dès l'établissement des plans d'occupation des sols (et des coefficients d'occupation des sols) que l'on peut faciliter l'insertion de maisons solaires », *dit le professeur Prieur, directeur du centre de droit de l'environnement à l'université de Strasbourg.* « Plus précisément, il faut définir des règles de hauteur et d'espacement qui interdisent aux constructions nouvelles de confisquer le rayonnement solaire baignant les maisons déjà existantes. »

S'ils sont bien conçus, les plans d'occupation du sol devraient donc prévoir une « servitude d'ensoleillement ». Chaque bâtiment serait entouré d'un périmètre de protection lui assurant, en tout état de cause, que ses installations solaires ne seraient pas privés de leur carburant naturel. Le droit « au et sur le soleil » sera-t-il ajouté un jour aux classiques droits de l'homme ? Certains juristes le suggèrent. Diogène les aurait approuvés.

RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 26 JUILLET

CHAINE I : TF 1

18 h. 5, Au-delà de l'horizon : le secret d'Ulysse ; 18 h. 55, Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 10, Jeune pratique : La santé pendant les vacances ; 19 h. 45, Tribune politique : L'opposition ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : Miss, de J. Oriano, réal. R. Pigault (1. Miss a peur), avec D. Darrieux, J. Morel, N. Adam.

Danielle Darrieux est Miss, veuve d'un commissaire de police prise sur le tard par le démon de l'enquête. Même les acteurs semblent paralysés par tant de convention...

21 h. 30, Série documentaire : Tigris... Le voyage Sumérien de Thor Heyerdahl (1. Le jardin d'Eden).

Trente ans après l'expédition du Kontiki, huit ans après celle de Ra, Thor Heyerdahl a entrepris une nouvelle traversée à bord du Tigris, un radeau en papyrus qui est l'exacte réplique d'un bateau sumérien construit selon une technique vieille de cinq mille ans. On assiste, dans la première émission, à la construction du Tigris.

22 h. 30, Caméra Je (émission de l'INA) : Les épaves du naufrage, de R. Franco (1978), avec F. Fernan Gomez, A. Molina, R. Franco, A. Mayo, F. Blanc, L. Giges.

Pour se retirer du monde, un jeune homme désabusé s'engage comme jardinier dans un asile de vieillards. L'un des pensionnaires, mythomane, l'entraîne dans un univers d'aventures imaginaires.

Fable poétique d'un jeune cinéaste espagnol (réalisateur de Pascal Duarte). Reflet d'une crise personnelle, dans un style très original.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Variétés : Le grand échiquier en Yougoslavie (en direct de Dubrovnik).

Jacques Chancel a réalisé cette émission avec la collaboration de la télévision yougoslave. Treize caméras ont été placées dans différentes parties de l'extraordinaire ville de Dubrovnik. On y verra donc quelques-uns des merveilleux palais, monastères, places où se produiront près d'un millier d'artistes (dont l'orchestre philharmonique de Zagreb), la pianiste Vladimir Kapon, les solistes de Zagreb, le violoniste Sotan Kolundzija, des ensembles folkloriques dalmates, orientaux, croates, tziganes, des chanteurs, des équilibristes, le quintette-jazz de Basko Petrovic. L'émission qui a lieu en direct est retransmise, dans le même temps, sous-titrée, dans les six Républiques de Yougoslavie.

23 h. 20, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, FILM (Un film, un auteur) : FAIS-MOI TRES MAL MAIS COUVRE-MOI DE BAISERS, de D. Risi (1968), avec N. Manfredi, U. Tognazzi, P. Tiffin, M. Orfei, L. Lorenzon.

Les amours compliquées, tourmentées, d'un garçon coiffeur et d'une jeune ouvrière qui se comportent comme des héros de roman-photo.

Satire poussée à l'humour noir et ravageur des comportements aberrants inspirés par la presse du cœur. Grande réussite de Dino Risi dans la « comédie italienne ».

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Lys et le Basilic », d'après G. Eliot ; 19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : orientations nouvelles en alimentation du nourrisson ;

20 h., « Les Effets surprenants de la sympathie », de M. Ruysson, d'après Marivaux ; 21 h. 17, « L'Auberge de la poste », de C. Goldoni ; 22 h. 30, Nuits magnétiques (Avignon ultra-son).

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Echanges internationaux : Festival de Bayreuth ; à 18 h. 55, En direct de Bayreuth : « le Vaisseau fantôme » (Wagner), par les chœurs et orchestre du Festival, direction D. Russel Davies. Avec M. Salminen, basse ; L. Balslev, soprano ; R. Schunk, ténor ; A. Schlemm, mezzo ; F. Araiza, ténor ; S. Estes, baryton ;

22 h., Ouvert la nuit : douces musiques ; 0 h. 5, Musique pour les nuits d'été ; 1 h., La flûte.

LE PORTUGAL PRÉFÈRE LE PAL AU SECAM

● Le conseil des ministres portugais a adopté, le mercredi 25 juillet, le système ouest-allemand de télévision couleurs PAL, *« plus conforme à l'intérêt national »*, dit le communiqué officiel, que le procédé français SECAM qui lui était opposé. La télévision portugaise pourrait commencer à diffuser en couleurs dès le premier trimestre 1980.

VENDREDI 27 JUILLET

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Doris comédie ; 13 h., Journal ; 13 h. 30, Série : Chroniques de l'Ouest ; 14 h. 25, Vic le Viking ; 14 h. 55, Acilion et sa bande.

18 h. 5, Au-delà de l'horizon : Alexander Selkirk... le vrai Robinson ; 18 h. 55, Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 15, Jeunes pratique : le squash ; 19 h. 45, Caméra au poing : une émission pour les chasseurs ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Téléfilm : « l'Equipage », d'après le roman de J. Kessel, réal. A. Michel.

Des avions décollent, pilotés par de beaux jeunes hommes sveltes et gais. Voitures anciennes, biplans et monoplaces de collections, sommes-nous invités à un défilé de mode rétro ou s'agit-il d'illustrer le roman de Joseph Kessel ? Ce téléfilm, qui avait été diffusé le 31 mai 1978, a été reprogrammé en hommage à l'écrivain récemment décédé.

22 h. 10, Le petit album d'expressions : Question de formes : Femmes oubliées.

Quelles sont les motivations profondes qui ont conduit les créateurs à « épouser les formes » de tel ou tel modèle ? Maillol a-t-il obéi à des phantasmes en choisissant des modèles bien en chair ? Un sexologue, un couturier, des actrices, débattent de ce thème.

22 h. 35, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. 30, Quoi de neuf ? ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 25, Dessin animé ; 13 h. 35, Feuilleton : Les aventures de Tom Sawyer ; 14 h., Aujourd'hui, madame (Le mensuel) ; 15 h., Série : Kung fu ; 15 h. 55, Sport : Tennis (Coupe de Galéa) ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Feuilleton : Bauduin des mines, d'O.-P. Gilbert, réal. M. Jakar.

Novembre 1938. La grève éclate, les ouvriers occupent les bâtiments du puits.

21 h. 30, Magazine littéraire : Apostrophes. (L'émission, en direct de l'Elysée, est entièrement consacrée à l'œuvre de Guy de Maupassant.)

Avec MM. V. Giscard d'Estaing ; Armand Lanoux, de l'académie Goncourt ; Alexandre Astruc, cinéaste et romancier ; Louis Forestier, éditeur des Contes et nouvelles de Maupassant, dans la « Pléiade ».

22 h. 50, Journal.

22 h. 55, Ciné-club, FILM (le cinéma au féminin) : L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS, d'A. Varda (1976), avec V. Mairesse, T. Liotard, M. Mairesse, F. Lemaire, A. Raffi, R. Dadiès.

De 1962 à 1972, la vie et les rencontres de deux femmes, issues de milieux sociaux différents, et qui apprennent à se libérer.

Film chaleureux, à la fois comédie, mélodrame, fiction romanesque et témoignage du vécu d'une époque où la condition féminine a considérablement changé.

CHAINE III : FR 3

19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, V 3 - Le nouveau vendredi : Mais qu'est-ce qui fait courir les Japonais ?, un document de la télévision suisse (SSR) réalisé par Cl. Smadja et Y. Butler.

Un voyage en coulisses, dans les secrets du « boom » économique japonais.

21 h. 30, Feuilleton : Jack, d'après le roman d'A. Daudet, réal. S. Hanin (rediffusion).

Ida de Barancy, coquette frivole qui adore son fils à condition qu'il ne l'empêche pas d'aller au bal, s'est entichée du vicomte Amaury d'Argenton, poète sot et prétentieux. Une satire mélodramatique d'une certaine société au dix-neuvième siècle.

22 h. 45, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Les mauvais coucheurs ; 7 h. 40, Mission Chine : la musique des San-Yi ; 8 h., Les chemins de la connaissance : enfance et civilisations ; 8 h. 32, Approche de la philosophie de l'Inde : l'évolution créatrice ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les matinées de France-Culture : les arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Musique roumaine contemporaine ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Soliste : Carol Honigsberg, pianiste (Copland, Stravinski) ; 14 h., Un livre, des voix : Maurice Genevoix (« la Motte rouge ») ; 14 h. 42, Un homme, des villes : sur les traces de Louis Blériot, de Calais à Douvres ; 15 h. 50, Bureau de contact ; 16 h., Pouvoirs de la musique ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Lys et le Basilic », d'après G. Eliot ; 19 h. 30, Les grandes aventures de la science moderne : à la recherche du berceau de l'humanité ;

20 h., Les dialogues d'Athènes : Jeanne Tsatsos, poète et témoin ; 21 h. 15, Concert : Orchestre symphonique de Baden-Baden (Mahler) ; 23 h. 15, Nuits magnétiques (Avignon ultra-son).

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 13 h. 35, Jazz classique : Roy Eldridge ;

13 h., Les anniversaires du jour : Granados ; 14 h., Musique en plume : Duclos, Durand, Petit ; 14 h. 20, « Concerto » (Mozart, Monteverdi) ; 15 h., Musique-France-Plus : Faure, Rachmaninov, Miroglio ; 16 h. 30, Echanges internationaux : Festival de Bayreuth ; à 16 h. 55, En direct de Bayreuth : « Parsifal » (Wagner), par les chœurs et orchestre du Festival, direction H. Stein. Avec B. Weikl, baryton ; M. Salminen, basse ; H. Sotin, basse ; S. Jerusalem, ténor ; F. Mazura, basse ; D. Vejzovic, soprano ;

23 h. 15, Ouvert la nuit : douces musiques ; 0 h. 5, Musique pour les nuits d'été ; 1 h., Les chants de la terre.

Le Monde

économie

LES DÉCISIONS GOUVERNEMENTALES EN FAVEUR

Les salariés paieront

Les mesures gouvernementales arrêtées le mercredi 25 juillet, en conseil des ministres, et destinées à résorber le déficit de la Sécurité sociale, sont loin de faire l'unanimité. *Le relèvement temporaire du taux de cotisation des salariés devrait permettre, à lui seul, de résorber la moitié du déficit prévu pour 1979 et 1980,* soit 12 milliards de francs. Pour l'autre moitié, l'effort est demandé *principalement au secteur hospitalier et au corps médical.* Les réactions, fort nombreuses, sont le plus souvent hostiles aux décisions annoncées.

● DANS LES MILIEUX MEDICAUX. — « C'est tout le système de santé de notre société qui est remis en cause », a déclaré M. Bles, secrétaire général de la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.). « Nous n'avons pas été consultés pour ces *décisions,* a-t-il ajouté, on nous a parlé de sous, jamais *de qualité de la santé.* » *Pour le docteur Pierre Belot, président* de la Fédération des médecins de France (F.M.F.), « si l'on veut *lier les revenus des médecins aux dépenses des caisses,* il faut alors créer une instance paritaire pour assurer la surveillance mutuelle de la gestion de celles-ci ». *De son côté, l'ordre des* médecins rappelle que, « si les praticiens doivent rester en permanence attentifs aux *répercussions économiques de leurs prescriptions,* il est indispensable que toute mesure d'économie reste compatible avec *l'efficacité des soins* ».

● DANS LES SYNDICATS. — Les mesures gouvernementales « constituent un degré plus élevé de l'agression contre les travailleurs, leur pouvoir d'achat, leur niveau de vie et leur santé », déclare la C.G.T. La C.F.D.T., qui « ne peut tolérer une diminution du pouvoir d'achat », souligne que « rien n'est demandé aux industriels, aux commerçants, aux professions libérales et aux artisans ». Le fait que les seuls salariés soient frappés est également dénoncé par la FEN et par la C.F.T.C., ainsi que par la C.G.C., qui parle de la nécessité de compenser au plan salarial *la perte du pouvoir d'achat.*

Le même argument est avancé par Force ouvrière, qui, après *avoir constaté que* « le gouvernement n'a pas touché, ainsi qu'elle l'avait demandé, aux prestations des assurés sociaux », *regrette que* « la majoration pendant dix-huit mois de la cotisation maladie soit supportée par les seuls salariés ». D'autre part, la central *syndicale* attire l'attention du gouvernement « sur le risque d'imposer indistinctement à l'ensemble des établissements hospitaliers, ceux bien menés comme ceux jugés mal gérés, des contraintes trop rigides pouvant avoir des conséquences dans le développement des équipements indispensables aux soins des malades ».

● *DANS LES MILIEUX PATRONAUX.* — Le *C.N.P.F. affirme* que les mesures annoncées semblent « traduire la volonté des *pouvoirs publics de s'engager dans une véritable réforme donnant à chacun sa responsabilité* ».

Il *souligne,* d'autre part, que « le prélèvement exceptionnel que vient de décider le gouvernement évite certes de pénaliser l'emploi et la combativité des entreprises au moment où elles sont mobilisées pour la réalisation du troisième pacte national pour l'emploi ». Il déplore cependant que « les assurés bénéficiaires de la Sécurité sociale aient à payer un supplément de cotisation

Les mesures prises par le conseil des ministres

● **Cotisations et recettes nouvelles.**

— Majoration de la cotisation « maladie » de 1 point sur la totalité du salaire, du 1er août 1979 *au 31 décembre 1980, pour tous* les assurés des régimes déficitaires, soit : régime général de sécurité sociale, y compris les fonctionnaires et agents du secteur nationalisé (rendement : 12 milliards).

— Majoration des droits sur l'alcool et le tabac.

● **Hospitalisation.**

— Plafonnement des dépenses *de l'hôpital public, dès 1979,* à leur niveau prévu en début d'année. Aucun budget additionnel ne sera approuvé (économie de 3,3 milliards en 1980).

— *Blocage* des prix de journée des cliniques privées en 1979. L'application des conséquences tarifaires de la procédure de classement des cliniques est suspendue. Ce classement sera subordonné au strict respect de la carte sanitaire.

— D'une manière générale, les dépenses hospitalières publiques et privées devront évoluer au rythme général de la croissance économique.

— Poursuite sans modification des *programmes d'humanisation* des hôpitaux.

● **Honoraires médicaux.**

— Suspension des honoraires *des médecins et des dentistes en* octobre 1979 et en janvier 1980. Le gouvernement subordonne toute revalorisation à venir des actes des praticiens à la conclusion d'une nouvelle convention nationale « plus équilibrée » (*économie de 1,85 milliard*).

● **Pharmacie et laboratoires.**

— Baisse momentanée de 1,5 % de la marge bénéficiaire des pharmaciens (à négocier avec la profession).

— Révision de la nomenclature des actes de laboratoire : une baisse interviendra sur les cotations des actes automatisés.

— Inscription de nouveaux produits dans la liste des médicaments de confort (date indéterminée).

— *Taxe parafiscale sur les* dépenses de publicité de l'industrie pharmaceutique.

● **Renforcement des contrôles.**

— *Renforcement du contrôle* des arrêts de travail.

— Ticket modérateur : une participation minimale devra rester effectivement à la charge de l'assuré ayant une « couverture complémentaire ».

— *Renforcement du contrôle* des cures.

— Economie de gestion des caisses : la masse salariale ne devra pas croître plus que les prix, le pouvoir *d'achat* des petits salaires n'étant cependant pas bloqué. Le développement de l'informatique sera limité, le contrôle du programme immobilier renforcé.

● **Mesures financières.**

— Contribution exceptionnelle de l'Etat de 3,5 milliards de francs pour apurer *les « charges indues »* : formation des étudiants et autres personnels médicaux, et frais de maladies de longue durée (versé d'ici au 31 décembre 1980).

— Prêt de 5 milliards demandé à la Caisse des dépôts pour assurer la trésorerie jusqu'à la fin de 1980, garanti par l'Etat.

● **Autres mesures.**

— Assurance individuelle des conducteurs *automobiles* et de leurs passagers (projet de loi). La taxe additionnelle à la prime d'assurance versée aux caisses serait supprimée.

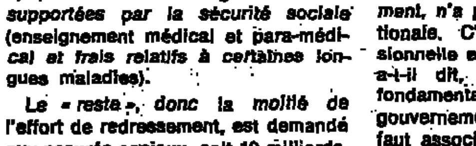
(Dessin de KONK.)

Un nouveau replâtrage

Il fallait trouver 24 milliards pour renflouer l'assurance maladie durant la période 1978 (déficit : 5 milliards), 1979 (7 milliards) et 1980 (11,5 milliards).

Le gouvernement a décidé qu'on ferait 8 milliards d'économies au chapitre des dépenses hospitalières et médicales ainsi que des frais de gestion. *De plus,* l'Etat remboursera 3,7 milliards de charges indûment *supportées par la sécurité sociale* (enseignement médical et para-médical *et frais relatifs à certaines longues maladies*).

Le « reste », donc la moitié de l'effort de redressement, est demandé *aux assurés sociaux, soit 12 milliards.* Pendant dix-huit mois, du 1er août 1979 au 31 décembre 1980, leur cotisation sera majorée d'un point sur l'intégralité de leur salaire, cette contribution, assure le gouvernement, étant exceptionnelle et temporaire. L'assuré social du régime général qui, en décembre 1978 gagnait 3,000 F par mois, supportera une



LES DÉPENSES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE
Régime général (1)

	1979	1980
	(en milliards de francs)	
Maladie et accidents du trav.	170	195
Alloc. familiales tous régimes.	65	75
Vieillesse	80	93
TOTAL	315	363

(1) Les frais de gestion ne sont pas mentionnés.

retenue de 306 F au lieu de 276 F (+ 1,1 %) pour une rémunération de 7 000 F, la « ponction » sera de 704,79 F au lieu de 604,79 (+ 1,07 %).

Le rendement de la chasse au « gaspi » médical étant pour le moins incertain, les salariés, une fois de plus, sont donc les premiers à monter en ligne et la levée de boucliers des centrales syndicales n'est que trop justifiée. Cela est arrivé trois fois à ces fantassins entre la fin janvier 1979 (où leur cotisation *a été majorée d'un point déplafonné*) et le 1er janvier 1980 (de nouveau + 1 point). *En contrepartie, les travailleurs ont satisfaction sur ce qui leur tenait le plus à cœur : on ne* touche pas, en principe, aux services des prestations. Toutefois, celles-ci seront fatalement réduites, d'une façon ou d'une autre, par le ralentissement qu'on veut imposer à la « consommation » médicale. Le patronat, de longue date avait été catégorique : toute charge supplémentaire *était inacceptable. Il fournira* sa quote-part, assure-t-on, en maintenant les entreprises en bonne place dans la concurrence internationale *et en assurant le succès du* troisième pacte pour l'emploi.

Il est vrai que M. Jacques Barrot, récemment devenu ministre de la *santé et de la sécurité sociale, en* exposant les objectifs du gouvernement, *n'a pas parlé de solidarité nationale.* C'est la solidarité professionnelle et la médecine libérale qui, a-t-il dit, demeurent les principes fondamentaux que veut maintenir le gouvernement. Pour y parvenir, il faut associer toutes les parties intéressées, susciter une « *véritable prise de conscience nationale* ». Autrement dit, c'est « *un choix de société* (...), *car l'accroissement des dépenses de santé répond à un type de consommation* ». Ce choix, d'ailleurs, a-t-il ajouté, n'est pas entièrement libre, car il dépend aussi de la productivité, *de la compétitivité* de notre économie. « *Il n'y a pas de potion magique, mais une action tenace, ordonnée.* » Dans cet esprit, *le gouvernement,* a expliqué le ministre, a donné la priorité au *freinage des dépenses et à l'élimination des « errements »,* de préférence à un recours à des contributions exceptionnelles, « *dont l'appel est cependant inévitable à titre provisoire et complémentaire* ».

Le ralentissement des dépenses de santé doit provoquer un renversement de la tendance qui atteindra son plein effet en 1980. Il convient d'y associer les catégories professionnelles intéressées en suspendant les augmentations tarifaires prévues et en engageant la négociation de nouvelles conventions entre la Sécurité sociale et le corps médical. Si elles échouaient, « *le gouvernement n'hésiterait pas à recourir à toutes mesures législatives ou réglementaires qu'impose le respect des normes dictées par l'intérêt national* ».

Ces normes sont celles du rythme de progression du produit intérieur brut. C'est-à-dire celui de l'accroissement des recettes de la sécurité sociale, elles-mêmes constituées par les cotisations intégralement déplafonnées au 1er janvier 1980, donc proportionnelles aux salaires (alors que les dépenses maladie augmentent actuellement au rythme de *22 % par an*). *Il ne s'agit pas seulement* d'éliminer les abus de *prescriptions médicales, mais aussi des* arrêts de travail injustifié, des cures oiseuses, etc. Il *faut pénaliser par* des droits majorés la sur-consommation de l'alcool et du tabac. Enfin, pour normaliser les rapports entre l'Etat et la Sécurité sociale, le gouvernement fait un premier pas vers le *remboursement des charges dites* indues que réclament depuis des décennies *les confédérations ouvrières. Dans la même direction,* a encore dit M. Barrot, vont les « *mesures du recentrage de la branche maladie sur ce qui est son seul objet, à savoir l'exclusion des frais médicaux engendrés par les accidents liés à l'usage de l'automobile où à la pratique des sports dangereux* » qui vont être couverts par une assurance obligatoire.

Bon nombre de ces mesures, on le constate, figurent depuis longtemps dans le catalogue des propositions énumérées dans les rapports dus à de hauts fonctionnaires, parlementaires et autres « personnes qualifiées ».

Le principe en étant arrêté, il faudra pour que plusieurs d'entre elles soient mises en œuvre, l'approbation du Parlement. C'est le cas pour les contributions exceptionnelles de l'Etat, la majoration des droits sur l'alcool et le tabac, l'assurance individuelle des automobilistes, l'avance de 5 milliards par la Caisse des dépôts, le relèvement du taux des cotisations des exploitants agricoles, éventuellement des honoraires médicaux, etc.

La mise au point de ces dispositions, leur ratification par la loi seront la tâche du gouvernement d'ici la fin de l'année. Une certaine imprécision plane sur ces différents rouages du dispositif ainsi que sur le rendement qu'on peut en espérer, ce qui laisse des doutes sur leur efficacité.

D'autre part, il n'est plus question du train de mesures structurelles que des indications plus ou moins officielles et des indiscrétions calculées avaient annoncé pour l'automne. Plus exactement, on estime que la transformation fondamentale et urgente qu'il fallait opérer sera réalisée avec la normalisation des dépenses de santé médicales (y compris la révision des conventions entre les praticiens et les caisses) et avec la fixation d'une enveloppe globale pour la gestion des hôpitaux.

« *Il suffira de maîtriser l'offre des soins pour que la demande se restreigne d'elle-même.* »

N'est-ce pas sous-estimer la volonté d'indépendance des médecins et leur capacité de résistance dans la défense de leur éthique... et de leurs intérêts matériels ? N'est-ce pas simplifier à l'excès les questions posées par les thérapeutiques nouvelles, les besoins nés de l'évolution sociale, culturelle ? Résoudra-t-on ainsi les contradictions du régime de protection sociale actuel, tiraillé entre un début de socialisation et le maintien du libéralisme ?

D'une façon plus générale, la satisfaction affichée par le gouvernement dans son entreprise visant l'assurance-maladie, dont les 170 milliards de dépenses annuelles *ne représentent qu'un peu plus de la moitié du budget général de la Sécurité* sociale (environ 330 milliards), semble ignorer les alarmes déjà sonnées par les innombrables experts qui « *se sont penchés sur le gouffre de la Sécurité sociale* ». Ils ont maintes fois crié que l'heure était venue d'aborder les véritables réformes de structure d'une institution qui, au bout de trente-cinq ans, reste une des grandes « *conquêtes sociales* » de l'après-guerre, mais ne répond plus telle quelle aux bouleversements *économiques et sociaux* survenus depuis. Les lézardes apparaissent *dans l'ensemble de l'édifice* quand on examine l'évolution du *système des allocations familiales* et surtout de l'assurance-vieillesse, sans *parler des imbrications avec l'assurance-chômage.*

Globalement, le dispositif adopté par le conseil des ministres du *25 juillet fait figure de replâtrage.* Interrogé, M. Barrot répond que la *branche de l'aide aux familles est* encore excédentaire (bien que le *taux des cotisations que paient les* seuls employeurs soit descendu de 16,75 % à 9 %) *en raison de la* baisse de la natalité. Le régime vieillesse a été *rééquilibré par un* relèvement des cotisations de 1,75 % au début de cette année, car les salariés qui parviennent à la retraite sont ceux des classes creuses d'après la guerre de 1914-1918. M. Barrot estime qu'il n'y a pas d'inquiétude à avoir jusqu'à la fin de 1980. On sait pourtant qu'il faudra majorer encore les cotisations à ce moment-là, et *répéter l'augmentation deux ans plus tard.* Totalement dépourvue de « *projet* » dans ce domaine, la majorité gouvernementale peut faire observer que l'opposition *est tout autant démunie.*

Reste que les mesures annoncées vont dans le droit fil de la politique de M. Barre, visant la décélération des salaires pour atteindre bientôt la baisse du pouvoir d'achat de la masse des salariés.

La majoration d'un point des cotisations au début de l'année a presque amputé de 1 % le pouvoir d'achat de tous les salariés, car rares ont été les glissements compensatoires. *La répétition du procédé,* au 1er août, va entraîner une dimi*nution de ressources de près de 2 %* pour les ménages.

Au moment où le premier ministre s'applique à faire baisser le salaire *direct, il était logique qu'il veuille* aussi amputer le salaire indirect que constituent les *prestations sociales,* en totale contradiction avec ses promesses sur *l'amélioration* des bas salaires, sur la réduction des inégalités.

JOANINE ROY.

LES NOUVEAUX TAUX DE COTISATIONS APPLICABLES AU 1er AOUT 1979

(Régime général, hors accidents du travail)

Nombre de points	Maladie			Vieillesse			Prestations familiales	Total		
	Employeur	Salariés	Total	Employeur	Salariés	Total	Employeur	Employeur	Salariés	Total
TOTAL	13,45	5,5	18,95	8,2	4,7	12,9	9	30,65	10,2	40,85
Dont : — Jusqu'au plafond	8,95	1	9,95	Intégralement sous plafond			Intégralement sous plafond	26,15	5,7	31,85
— Sur la totalité du salaire......	4,5	4,5	9					4,5	4,5	9

DANS LA PRESSE PARISIENNE

LA LETTRE DE LA NATION : une « opération rustines ».

« *Il y avait une « opération rustines » à faire pour que le vélo continue à rouler, mais il reste à savoir pourquoi on crève si souvent et si, compte tenu de l'état des routes, il ne faudrait pas changer de vélo. (...) Si l'on va jusqu'au bout du mot « responsabilité », on arrive, de bon ou de mauvais gré, à la nécessité d'une refonte d'un système fondé sur l'irresponsabilité de toutes les parties prenantes, irresponsabilité aggravée par une bureaucratie plus chère, plus lourde, plus stupide que dans tous les autres domaines de l'administration.* »

(PIERRE CHARPY.)

L'HUMANITE : « lourd d'injustice. »

« *Les décisions sur la Sécurité sociale intervenant à la veille des congés, les travailleurs s'attendaient à un mauvais coup. Il dépasse ce que l'on pouvait s'imaginer, tellement il est lourd d'injustice.*

» *Une fois de plus, les salariés paieront la note : 1 % de plus sur les cotisations d'assurance-maladie pendant dix-huit mois (et rien ne garantit que le provisoire ne durera pas). Douze milliards pris dans la poche des travailleurs. Ils s'ajoutent aux 17 milliards déjà prélevés au 1er janvier. En six mois, c'est un coup de ciseaux d'au moins 2,25 % effectué sur le pouvoir d'achat.*

» *Parallèlement, toute une série de mesures sont prises pour inciter les assurés sociaux à moins se soigner et les médecins à limiter leurs prescriptions. Certaines de ces dispositions sont dangereuses et procèdent d'un esprit réactionnaire rarement aussi affiché : ticket modérateur plus rigoureux, contrôles médicaux plus sévères pour les arrêts de travail, gestion plus draconienne des organismes de Sécurité sociale et des mutuelles, etc.* »

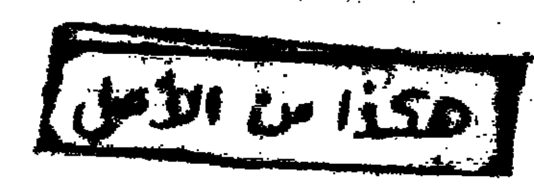
(PIERRE CARMES.)

DE LA SÉ

la mo

La cor

APRÈS LA S
DE LA CONVENTION D



هكذا من الأصل

NTALES EN FAVEUR

ès paieront

replâtrage

DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

la moitié de la note

pour couvrir des dépenses exceptionnelles », sentiment partagé par la Confédération des petites et moyennes entreprises, qui se félicite de « voir le gouvernement s'attaquer enfin avec ardeur au problème posé par l'accroissement insupportable des dépenses-maladie de la Sécurité sociale.

● *DANS LES PARTIS POLITIQUES.* — M. Gaston Plissonnier, secrétaire du comité central du P.C.F., affirme que son parti « répondra au coup porté à cette conquête de la libération. Ces mesures, dit-il, sont inacceptables, seuls les salariés en seront victimes dans le même temps où les profits du patronat augmentent ». Au nom du parti socialiste, M. François Mitterrand estime que ces mesures vont « aggraver les inégalités entre les salariés et les non-salariés », et dénonce « la carence du gouvernement, sans imagination ». Il regrette, enfin, que soit « encore retardée la réforme de structure qu'exige la situation du système de santé français ».

« Ce choix politique avantage considérablement les grandes fortunes établies ; il se traduit par une taxation excessive des revenus du travail, ce qui, indirectement, favorise l'augmentation du chômage », affirme quant à lui M. Thierry Jeantet, secrétaire national du Mouvement des radicaux de gauche, tandis que le P.S.U. s'élève contre l'ensemble des mesures décidées au conseil et appelle l'« ensemble des travailleurs à mener, dès le retour des congés, les actions qui s'imposent ».

● DANS LES ASSOCIATIONS. — L'Union nationale des associations familiales (UNAF), qui regroupe environ cinq cent mille familles, réaffirme l'importance qu'elle attache à la participation des usagers à la politique de la santé et préconise la création de délégations d'usagers dans les conseils d'administration des caisses d'assurance-maladie.

Enfin, l'Union nationale pour l'avenir de la médecine (UNAM), estimant que les Français ne doivent pas se considérer comme des assistés, préconise l'instauration d'une « feuille de paie de vérité qui permettra de connaître la valeur du travail et l'importance du capital social préservé ».

La corde raide

A plusieurs reprises au cours de la journée du 25 juillet, M. Jacques Ba ot, ministre de la santé et de la sécurité sociale, s'est défendu d'avoir voulu faire du corps médical un bouc émissaire des difficultés croissantes de l'assurance-maladie. C'est pourtant manifestement de cette façon que les médecins ont ressenti les mesures qui, disent-ils, viennent de les « pénaliser ».

En réalité, le blocage des honoraires décidé par le gouvernement n'a, pour le moment, qu'une portée symbolique puisque les plus importantes des revalorisations prévues pou 1979 ont déjà eu lieu. Symbolique ne veut pas dire nulle, il s'en faut. C'est d'ailleurs bien ainsi que les syndicats médicaux l'ont compris, d'autant que le gouvernement a clairement exprimé son intention de revoir totalement, dès l'automne, le régime conventionnel qui fonctionne depuis près de vingt ans. Il faudra élaborer, a dit en substance M. Barrot, des mécanismes conventionnels capables de maîtriser davantage l'augmentation des dépenses imputables à la médecine de ville. Il faudra surtout, à l'avenir, tenir compte non pas seulement du coût des actes, mais aussi de leur nombre, cela afin de ne pas pénaliser les médecins qui pratiquent une médecine lente. Pa quels moyens pourra-t-on limiter le volume des actes sans tomber dans leur rationnement ? M. Barre ne l'a pas dit.

Or, on se heurtera là à une difficulté qui n'est pas mince et qu'ont évoquée d'ailleurs, dès mercredi, les médecins : si les praticiens de ville souhaitent limiter le volume de leurs actes parce qu'ils redoutent, pour l'avenir, une sanction — quel qu'en soit le type — ils risquent de renforcer un courant déjà puissant : le recours à l'hôpital. Or l'hôpital, est-il besoin de le rappeler, est déjà le poste le plus élevé, de loin, des dépenses maladie. On risque donc d'aboutir à l'effet inverse de celui que l'on recherchait. C'est dire que la négociation d'une nouvelle convention avec les médecins promet d'être extrêmement délicate.

Elle le sera d'autant plus que bon nombre de médecins connaissent des difficultés économiques réelles, et que le pouvoir d'achat de la profession, globalement, s'est effrité depuis quelques années. Malgré cela, une question se pose, qui est davantage d'ordre sociologique qu'économique : pourquoi les médecins sont-ils, dans leur ensemble, si mal entendus lorsqu'ils évoquent leurs difficultés financières ? Sans doute parce que l'opinion les juge, d'une part, à travers une médecine urbaine, technique et ruineuse qu'ont popularisée les médias, d'autre part, au travers des abus de quelques-uns. Des abus qu'au reste l'hôpital lui-même « couvre » plus efficacement encore que la pratique de ville, ne serait-ce que grâce au maintien d'un secteur privé dans l'hôpital public.

Les mesures qu'a annoncées, mercredi, le gouvernement concernant — précisément — l'hôpital public, ne sont, quant à elles, de toute évidence, que des dispositions d'urgence, temporaires et fragiles. Fragiles parce que tant que les mécanismes fondamentaux de la tarification hospitalière — le prix de journée — n'auront pas été profondément modifiés, un blocage des ressources de l'hôpital risque de figer tout mouvement dans ce secteur, toute innovation, tout progrès. S'il veut éviter la paralysie des hôpitaux, le gouvernement devra jouer serré : le remplacement du prix de journée par le budget global — que M. Barrot a confirmé, — ne pourra assurément être longuement différé.

Reste une dernière remarque : il est de fait que la médecine — hospitalière ou non — est de plus en plus onéreuse. Mais n'est-ce pas là un domaine où le coût reste perçu comme une garantie de qualité, et même, parfois, comme un tribut indispensable pour vaincre la maladie et la mort ? Plus qu'une réforme économique, c'est une modification des comportements qu'il faut obtenir. Mais il ne s'agit plus d'un problème de réglementation.

CLAIRE BRISSET.

POINT DE VUE

TAILLABLES ET CORVEABLES

par PIERRE URI

Le gouvernement n'hésite pas à grossir le trait. Pour pouvoir frapper un grand coup, il ne craint pas d'additionner des déficits passés et futurs du régime général de la Sécurité sociale. 10 milliards, personne n'y prendrait garde. Avec ce tour de passe-passe, on peut parler de 24 milliards.

C'est à se demander si, en haut lieu, on lit les documents budgétaires, les rapports du Conseil des impôts, ou ceux du Centre d'étude des revenus et des coûts.

Que le régime des exploitants agricoles, sur la seule année 1979, ne perçoive que 7 milliards de cotisations, verse plus de 31 milliards de prestations, ce n'est pas un problème : il ne s'agit, pour la collectivité, que de 24 milliards aussi, et cette fois sur un an. Que les retraites des industriels, des commerçants et des artisans coûtent 7 milliards de plus que les cotisations versées, la belle affaire ! On ne s'interroge pas davantage sur les paradoxes de la politique familiale : il n'y a pas d'allocations pour le premier enfant, mais bien une demi-part qui peut économiser en impôt plus de 1 000 F par mois sur les plus gros revenus ; des pauvres aux riches, le rapport est ici infini. Pour deux enfants, le quotient familial peut rapporter six fois plus que les allocations auxquelles seuls peuvent prétendre les plus démunis. Sans doute les familles les plus aisées votent bien, et même la majorité des agriculteurs, des industriels, des commerçants ou des artisans. Tous les projecteurs sont braqués sur ces pelés, ces galeux que sont les salariés du régime général.

Or il suffit de regarder le compte de la caisse vieillesse et de l'assurance-maladie. L'un ne reçoit en subventions et transferts que 5,7 milliards. Elle en redonne près de 5 pour le Fonds national de solidarité, c'est-à-dire pour les bénéficiaires qui n'ont pas cotisé et qui devraient être à la charge de l'Etat. Elle en transfère près de 7 à d'autres régimes, c'est-à-dire essentiellement les exploitants agricoles. Pour la maladie, c'est la même chose : 2 milliards reçus d'ailleurs, 8 milliards transférés. Le net de ce qui est perdu, 6 d'un côté, 4 de l'autre, ce sont les 10 milliards présentés comme le déficit de 1979. L'O.S. de Flins serait heureux d'apprendre qu'il subventionne le grand agriculteur de la Beauce, les patrons de l'industrie et le boucher du coin.

Tant pis pour les travailleurs. Ils avaient partagé avec les entreprises un premier relèvement des cotisations. Cette fois, il vont voir leur salaire brut amputé de 1 %. Il ne sert à rien de prétendre, à travers le déficit budgétaire, soutenir la conjoncture, si le choc d'une seconde diminution des feuilles de paie doit porter un coup à la consommation.

Il y a bien quelques fausses fenêtres sur les prix des médicaments et sur la publicité pharmaceutique. On va aussi majorer d'un point les cotisations des agriculteurs. Mais elles ne sont pas, comme pour les salaires, calculées sur une recette brute déclarée par les employeurs. Les revenus des agriculteurs sont tellement sous-estimés qu'ils acquittent à peine plus d'un centième de l'impôt direct.

Il y a, au vrai, dans les mesures gouvernementales, un autre bouc émissaire. Elles vont appliquer aux médecins le principe de la responsabilité collective, qu'on croyait proscrit par le droit des gens. Il y a dans ce domaine deux sortes de concurrence : par la qualité du service, ou par la démagogie. Propos du médecin honnête : *« Si vous n'allez pas mieux dans deux jours, passez-moi un coup de fil. Vous avez acheté ces médicaments de vous-même, je ne les mettrai pas sur ma prescription. Deux jours de repos et vous pourrez reprendre votre travail. »* Propos du médecin qui cherche son profit : *« Je reviendrai dans deux jours voir si vous allez mieux. Qu'est-ce que vous avez acheté chez le pharmacien ? Je vais le mettre sur l'ordonnance. Combien de jours d'arrêt de travail voulez-vous ? »* En Allemagne, le profil médical est appliqué avec rigueur : si un praticien prescrit beaucoup plus de médicaments ou accorde beaucoup plus de congés que la moyenne de ses confrères, c'est directement sur ses gains que les caisses reprennent les coûts dont il est responsable. Du coup, la profession se le tient pour dit. Ici, on fait l'amalgame. Les médecins conventionnés se verront privés collectivement des deux relèvements qui leur étaient promis avant la fin de l'année. Les scrupuleux paieront pour les autres.

A moyen terme, le projet annonce une extraordinaire philosophie. Les dépenses de soins, que ce soit à travers la pratique médicale et les médicaments ou à travers l'hospitalisation publique et privée, ne devront pas croître davantage que la production nationale. On pourrait aussi bien décréter que les budgets des ménages pour l'alimentation doivent s'élever dans la même proportion que leurs revenus. C'est nier tous les changements dans l'affectation des ressources qui accompagnent l'évolution économique.

Il faut détruire quelques idées fausses. Les médicaments ne sont pas particulièrement chers en France ; seulement on en consomme beaucoup trop. Les hôpitaux ne représentent pas une part plus grande des dépenses maladie que dans les autres pays ; seulement ils font une péréquation entre les opérations très coûteuses et les autres ; ils sont concurrencés par les cliniques pour tout ce qui est banal, quitte à ce qu'on leur renvoie d'urgence les cas graves. Il n'y a pas de déficit de la sécurité sociale des salariés : il y a seulement des transferts à d'autres catégories dont on n'ose pas relever les cotisations, et des charges qui devraient être supportées par l'Etat. Le malheur est qu'il ne sert de rien qu'il les reprenne, aussi longtemps que l'assiette de la fiscalité demeurera aussi injuste : à travers les impôts indirects et leur part disproportionnée dans l'impôt sur les revenus, ce seraient encore les salariés qui paieraient. Mais la majorité présente ne laisse aucune chance à la réforme fiscale : elle ne sait que détaxer les entreprises et la fortune.

Quand le premier ministre avait été nommé, il avait déclaré, sur le perron de l'Elysée, qu'il n'aurait en vue que les intérêts de la nation. Se ramène-t-elle aux dimensions de l'électorat présidentiel ?

● *M. Raymond Barre* a chargé M. Christian Prieur, ancien directeur de la Caisse nationale d'assurances-maladie, *« de lui présenter un rapport sur les modalités du développement du travail à temps partiel dans le secteur public et de suivre les expériences en cours dans ce domaine ».*

APRÈS LA SIGNATURE DE LA CONVENTION DANS LA SIDÉRURGIE

M. BOULIN : un effort considérable de solidarité nationale.

Après la signature de la convention sociale dans la sidérurgie, M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, *« se félicite de la conclusion de cet accord, qui a nécessité un effort considérable de solidarité nationale ».* C'est l'aboutissement, souligne-t-il, de longues négociations qui font suite aux réunions qu'il a lui-même présidées les 6 février, 8 mars et 17 mai 1979, au ministère du travail, après qu'il eut été chargé par le premier ministre de la coordination du dossier sidérurgie.

Selon M. Boulin, le résultat de cette négociation *« se traduit par un ensemble de mesures qui permettent à la fois de sauvegarder la vitalité et l'avenir du tissu économique des régions du Nord, de la Lorraine et des Ardennes, grâce aux créations d'emplois réalisées par l'intermédiaire du fonds spécial d'adaptation industrielle, et, d'autre part, d'atténuer, par des mesures sociales particulières, les conséquences des suppressions d'emplois résultant de la restructuration de ce secteur ».*

● *A Longwy,* quelques heures après la signature de la nouvelle convention, le comité d'établissement s'est réuni le mercredi matin 25 juillet à Usinor. Les délégués C.F.D.T. en étaient absents, confirmant ainsi l'opposition de la majorité des sections sidérurgiques de Lorraine aux mesures avalisées à Paris par leur propre fédération.

Une dizaine de militants du même syndicat ont jeté des pétards et des grenades lacrymogènes de fortune en direction des membres de la direction. La C.G.T., de son côté, indique qu'elle *« n'a participé au comité d'établissement qu'à titre d'information »*

AFFAIRES

En dépit de la crise du pétrole la construction automobile tourne « à plein régime »

La crise du pétrole, pas plus que la hausse des prix ou le chômage, ne semblent pouvoir porter atteinte à la bonne santé de l'industrie automobile. En juin, annonce la chambre syndicale des constructeurs d'automobiles, dans sa note mensuelle de conjoncture, *« la demande — tant intérieure qu'étrangère — est restée active (...) ce qui a permis aux usines françaises de « tourner à plein ».* A la veille des vacances, les immatriculations de voitures particulières se sont maintenues à un niveau élevé (2 182 234 unités), proche de celui atteint l'an dernier, tandis que les exportations progressaient de près de 3 %, atteignant 141 292 unités. Dans les usines, la cadence de production a dépassé le chiffre de 14 000 voitures par jour, atteignant 14 159, contre 12 282 l'an passé, soit 15,3 % de plus.

Cependant, compte tenu des jours fériés, la production totale n'a atteint que 283 159 unités, soit seulement 4,8 % de plus qu'en juin 1978.

Au total, le premier semestre aura été favorable à la construction française de voitures particulières *« qui aura pleinement joué son rôle dans l'activité économique nationale »,* précise la chambre syndicale. Au cours de cette période, la production a augmenté de 3,5 % par rapport à l'an passé, les exportations de 4,3 % et les immatriculations de 4,4 %. Dans l'ensemble, les constructeurs automobiles espèrent finir l'année dans de bonnes conditions, en dépit d'un léger fléchissement de la demande prévu au second semestre, et d'un report des ventes sur les petites cylindrées.

Cette évolution globalement satisfaisante recouvre cependant des situations différentes d'un constructeur à l'autre. Chrysler-Matra a perdu depuis un an plusieurs points de pénétration, sa part de marché étant passée de 11,4 % en mai 1978 à 8,8 % en mai 1979. Les positions de Renault et de Peugeot se sont également effritées, leurs parts de marché s'établissant à 36,2 % et 16,3 % respectivement. Par contre, Citroën a progressé (16,3 % des ventes en mai 1979 contre 14,5 % un an plus tôt), et surtout les importateurs ont accentué leur pénétration qui atteint, en mai 1979, 22,3 %, contre 18,6 % en mai 1978.

Enfin, la situation des véhicules utilitaires lourds (plus de 6 tonnes), après une légère amélioration en mai, s'est à nouveau fortement dégradée en juin, avec une chute de 30,7 % de la production, et de 19,4 % des immatriculations.

TOYOTA POURRAIT INSTALLER UNE USINE EN ESPAGNE

Toyota, pr_mier producteur d'automobiles japonais — et troisième constructeur mondial, — a pris contact avec le gouvernement espagnol, pour étudier la possibilité d'installer en Espagne une usine qui produirait trois cent mille véhicules par an, annonce-t-on dans les milieux économiques madrilènes.

L'investissement envisagé atteindrait 45 milliards de pesetas (2,85 milliards de francs environ) et permettrait de créer dix mille emplois, indique-t-on de même source.

CONJONCTURE

LA HAUSSE DES PRIX A ÉTÉ DE 0,8 % EN JUIN

L'indice des prix à la consommation a augmenté de 0,80 % en juin, ce qui porte à 5,50 % le renchérissement des prix au premier semestre, soit un rythme annuel d'inflation de 10,2 %. Le résultat paraît relativement satisfaisant après les mauvais indices des trois derniers mois (0,90 % en mars, 1 % en avril, et 1,10 % en mai). Mais il ne prend en compte ni l'essentiel de la hausse des carburants et du fuel domestique intervenue le 23 juin, ni les multiples augmentations mises en œuvre le 1er juillet (loyers, lait, transports parisiens, colis postaux, etc.). Le mois de juin ne devrait donc être qu'un répit dans la série des mauvais indices.

● Les prix des produits alimentaires ont augmenté de 0,5 % contre 0,8 % en avril et en mai.

● L'habillement et le textile n'ont augmenté que de 0,7 % contre une moyenne de 1,1 % pour les cinq premiers mois de l'année.

● Les autres produits manufacturés ont été relevés de 1,2 % en raison des hausses de certains tarifs publics (pleine application de l'augmentation de l'électricité, relèvement du tarif du gaz, hausse le 23 juin des carburants et du fuel domestique).

● Les prix des services ont augmenté de 1 % contre 0,7 % en mai. Mais le chiffre de 1 % est identique à la moyenne des cinq premiers mois de l'année.

La hausse constatée du coût de la vie sur les six premiers mois de 1979 est supérieure de 0,5 % à ce qu'elle était au premier semestre de 1978. *« Cet accroissement de 0,5 point du rythme de hausse,* estime le ministère de l'industrie, *est nettement inférieur à celui constaté chez nos principaux partenaires : + 1,6 point en R.F.A., + 2,7 points en Italie, + 2,9 points au Royaume-Uni et + 1,5 point (estimation provisoire) aux U.S.A. »*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép —		Rep. + ou Dép —		Rep. + ou Dép —	
$ E.-U. ..	4,2075	4,2100	— 40	— 5	— 95	— 60	— 70	— 10
$ can. ...	3,5960	3,6035	— 52	— 21	— 105	— 65	— 115	— 45
Yen (100).	1,9590	1,8520	+ 70	+ 100	+ 125	+ 160	+ 430	+ 480
DM	2,3250	2,3275	+ 70	+ 95	+ 145	+ 170	+ 430	+ 485
Florin ...	2,1145	2,1166	+ 18	+ 37	+ 33	+ 52	+ 90	+ 135
F.B. (100).	14,5435	14,5060	— 250	— 80	— 440	— 270	— 580	— 180
£	2,5720	2,5750	+ 190	+ 220	+ 380	+ 410	+ 110	+1170
F.S. (100).	5,1670	5,1715	— 350	— 280	— 685	— 100	—1575	—1415
L. (1 000).	9,8075	9,8175	— 350	— 265	— 665	— 560	—1230	—1050

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	5 7/8	6 1/4	6	6 5/16	6 1/8	6 1/2	6 3/4	7 1/8
$ E.-U. ..	4	4 1/4	10 7/8	11 1/4	11 1/4	11 5/8	11	11 3/8
Florin ...	8	8 1/2	8 5/8	8 15/16	8 7/8	9 5/16	9 5/8	10 1/16
F.B. (100).	11 1/2	12 1/2	11 1/2	12	11 1/2	12	11 1/8	11 5/8
F.S.	5/8	3/4	7/8	1 1/4	1	1 3/8	2	2 3/8
L. (1 000).	12	14	17 1/8	18 1/4	17 9/16	18 9/16	16 11/16	17 1/2
£	14 1/8	16 7/8	14 1/8	14 3/4	14	14 5/8	13 7/16	13 15/16
Fr. franç..			11 1/2	11 3/4	12	12 1/4	12 1/4	12 7/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉNERGIE

DANS SA CONFÉRENCE DE PRESSE

M. Carter attaque le « lobby pétrolier »

Au cours de sa première conférence de presse télévisée depuis deux mois, mercredi 25 juillet à Washington, M. Carter a vivement critiqué les compagnies pétrolières, les accusant de mener une « *terrible lutte* » au Sénat contre l'adoption de l'impôt sur leurs super-profits, qui est indispensable à son programme énergétique. « *Je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour obtenir cet impôt, parce que c'est crucial pour l'avenir du pays* », a affirmé M. Carter.

Le président a déclaré que les Américains, « *dans leur majorité* », sont favorables à cet impôt, que « *la Chambre des représentants a déjà voté un projet de loi* » en ce sens et que c'est « *maintenant au tour du Sénat* » de le faire. « *Si le lobby pétrolier réussit à annihiler cet impôt, alors nous ne pourrons pas réaliser nos objectifs en matière énergétique* », a ajouté M. Carter.

Le coût du plan de M. Carter, destiné à réduire de moitié d'ici à 1990 les importations américaines de pétrole, est estimé à 142 milliards de dollars. Le financement doit en être assuré par *le produit de cet impôt sur* les revenus supplémentaires que les compagnies pétrolières vont tirer du renchérissement des prix du pétrole.

M. Carter a critiqué la décision prise par la Chambre des représentants quelques heures avant sa *conférence de presse, de repousser* à une date indéterminée le vote sur le nouveau plan de rationnement de l'essence proposé par la Maison Blanche. Cette décision a surpris les observateurs, qui considéraient que l'approbation de cette mesure était pratiquement acquise. Un premier plan de rationnement élaboré par le président Carter avait déjà été repoussé par la Chambre des représentants le 10 mai dernier. « *Cette action de la Chambre illustre une fois de plus la timidité du Congrès sur un problème politique délicat* », a commenté M. Carter.

Le président a affirmé qu'en dépit de l'approche d'une récession il avait l'intention de maintenir sa politique économique actuelle, et que l'inflation restait, avant le chômage, le premier danger *pour l'économie*. Il a *ajouté* que la tenue du dollar dépendrait essentiellement de la réussite de la lutte pour l'indépendance énergétique des Etats-Unis.

M. Carter, a d'autre part, déclaré qu'il n'avait « *aucune excuse à faire* » à propos du remaniement ministériel auquel il a procédé et a justifié la nomination de M. Hamilton Jordan comme secrétaire général de la Maison Blanche. *Celui-ci ne sera pas « le chef du cabinet, mais seulement du personnel de la Maison Blanche »*, a-t-il précisé.

M. Powell, porte-parole de la Maison Blanche a, d'autre part, annoncé, mercredi, la nomination de M. Hadley Donovan, ancien dirigeant du groupe de presse Time comme conseiller de M. Carter. M. Donovan, dont les attributions n'ont pas été autrement précisées, dépendra directement du président sans passer par M. Jordan. Agé de soixante-cinq ans, originaire du Minnesota, M. Donovan, qui a bénéficié dans sa jeunesse d'une bourse de la prestigieuse fondation Rhodes, a fait toute sa carrière dans la presse, d'abord au *Washington Post*, puis aux magazines *Fortune* et *Time*.

Notre correspondante à Washington nous indique, d'autre part, que M. Edward Kennedy a exposé, mercredi, quelques heures avant la conférence de presse de M. Carter, un plan qu'il a élaboré *avec le sénateur démocrate du* New-Hampshire, M. John Durkin, afin de réduire « *de quatre millions de barils par jour les importations de pétrole d'ici à 1990* ». Ce plan prévoit, notamment, des subventions pour l'isolation thermique et une aide *financière aux compagnies qui* s'intéressent aux énergies nouvelles. Le sénateur Kennedy a affirmé que son projet n'était pas concurrent mais complémentaire de celui de M. Carter. Son initiative relance cependant les spéculations sur ses intentions *pour l'élection présidentielle de* 1980. Le sénateur démocrate de l'Etat de Washington, M. Henry Jackson, a, de son côté, affirmé que M. Carter aurait du mal à obtenir l'investiture du parti démocrate en 1980 et que M. Kennedy tenterait probablement sa chance.

ÉTRANGER

M. Paul Volcker nouveau président du Conseil de la Réserve Fédérale des États-Unis

Un banquier orthodoxe disposant d'une grande expérience internationale

« *A big man in a big job* » : telle est la réaction unanime à la nomination de M. Paul Volcker comme président du Conseil de la Réserve *fédérale des Etats-Unis. Agé de cinquante* et un ans, cet homme de très haute taille (près de 2 mètres) a derrière lui une impressionnante carrière. Originaire de la côte est, il fait de brillantes études, « *sans trop se fatiguer* », disait un de ses *professeurs : Princeton,* Harvard, London School of Economics. Dès l'âge de vingt-six ans, en 1953, il entre à la Réserve fédérale de New-York, la plus puissante des douze Réserves *fédérales des Etats-Unis*, sous le patronage de Robert Roosa. Sa *réputation naissante* lui vaut d'être engagé, en 1957, par la Chase Manhattan Bank comme économiste. Mais, en 1963, sur la recommandation de M. Robert Roosa, devenu *sous-secrétaire aux affaires* monétaires, le président Johnson le nomme sous-secrétaire adjoint à ces mêmes affaires monétaires. En 1965, retour à la Chase Manhattan comme directeur adjoint. Mais, en 1969, l'attirance des affaires publiques est *la plus forte, et le président Nixon* lui donne le poste de sous-secrétaire aux affaires monétaires. A ce titre, il va assister le président et son secrétaire au Trésor, M. John B. Connally, lors de la première crise du dollar, en août 1971, et être, en fait, le véritable architecte de l'en*semble des mesures prises* à cette époque, que ce soit la surtaxe de 10 % sur les importations américaines, la suspension de la convertibilité du dollar en or ou les accords de Washington en décembre 1971, avec la première dévaluation du *dollar*, qu'il va être chargé d'expliquer aux partenaires des Etats-Unis.

En *février* et mars 1973, lors de la deuxième crise du dollar, il est également l'artisan d'une *nouvelle* dévaluation de la monnaie améri*caine (10 %) et de sa mise en flot*tement. En 1975, il quitte son poste pour devenir président de la Réserve fédérale de New-York, ses premières amours.

L'économie est, selon ses proches, « *sa profession, sa passion et son unique « violon d'Ingres »*. Politiquement, il a servi tour à tour le démocrate et le républicain avec fidélité et compétence. Intellectuellement, c'est un conservateur pragmatique, peu soucieux d'expériences aventurées et partisan de la rigueur en matière monétaire. *Depuis le début* de l'année, par exemple, au sein du conseil d'administration de la Réserve fédérale, il s'est plusieurs fois opposé au président, M. Miller, demandant un durcissement supplémentaire de la politique monétaire. C'est *pourquoi* sa *nomination, qui* sera sûrement ratifiée par le Sénat dans les prochains jours, a été très bien accueillie par les milieux financiers nationaux et internationaux, pour qui M. Carter, montrant un « courage certain », a fait le meilleur choix, préférant un *homme de* caractère, orthodoxe et expérimenté, *à un Géorgien plus souple*.

● *Baisse de la production pétrolière du Nigéria.* — Le Nigéria s'oriente vers une réduction de sa production pétrolière qui pourrait être de l'ordre d'au moins 10 %, ont indiqué les milieux *spécialisés newyorkais* le 25 juillet. Le Nigéria est, après l'Arabie Saoudite, le deuxième fournisseur de pétrole des Etats-Unis. Le Nigéria a livré 1,2 million de barils par jour aux Etats-Unis au premier trimestre de 1979, et l'Arabie Saoudite 1,5 million de barils. — (*A.F.P.*)

AGRICULTURE

Pour relancer la production de porcs

Le gouvernement crée deux interprofessions l'une publique, l'autre privée

Le conseil des ministres du mercredi 25 juillet a examiné la politique de l'élevage français. Selon M. Méhaignerie, la conjoncture est favorable, puisque en 1979, la progression en volume des productions animales devrait compenser la diminution relative des récoltes de céréales. A moyen terme, le gouvernement entend orienter la politique de l'élevage dans trois directions : l'amélioration génétique et sanitaire du cheptel, la recherche d'un meilleur équilibre entre la production laitière excédentaire et la production de viande bovine, enfin la relance des productions déficitaires, mouton, cheval et porc.

Le gouvernement a décidé de prendre diverses mesures en faveur du secteur porcin, mesures déjà suggérées par le rapport de M. Le Roy. Avant le 1er août, un conseil interprofessionnel national de l'économie porcine (CINEP) sera mis en place à l'intérieur du FORMA (Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles). Ce conseil sera chargé notamment de répartir les crédits d'orientation consacrés à l'économie porcine. Le gouvernement encouragera, à côté de cette interprofession publique, la création d'une interprofession privée qui devra définir la politique contractuelle intéressant les membres de la filière : céréaliers, fabricants d'aliments, producteurs, abattoirs et salaisonniers. Une troisième mesure est destinée à faciliter l'installation des jeunes exploitants.

Les différés d'amortissement des prêts liés à la construction des bâtiments d'élevage porcin (5,5 % sur quinze ans) passeront d'un à deux ans pour les engraisseurs et de deux à trois ans pour les naisseurs et les naisseurs-engraisseurs. Toutefois, ce type de prêt sera réservé aux éleveurs tenant une comptabilité et assujettis à la T.V.A.

Pour réduire les coûts de production, diverses pistes restent à explorer : ce sont la diminution des prix des céréales fourragères, l'accélération de la recherche de variétés de blé non panifiables à haut rendement, l'extension des aides à l'utilisation des sous-produits de laiterie, l'encouragement financier des équipements de stockage en vrac à la ferme, l'abaissement enfin du coût des bâtiments. Les crédits alloués par l'ANDA (Association nationale pour le développement agricole) au secteur porcin seront portés à un minimum de 10 millions de francs pour 1980 et les aides sanitaires apportées aux groupements de producteurs feront l'objet en 1980 de conventions régionales, l'enveloppe globale s'élevant à 20 millions. Ces mesures ont pour objectif de réduire le déficit porcin, qui a *atteint 300 000 tonnes en 1978*, pour une valeur de 2,6 milliards de francs.

Les Neuf reprendront en septembre le débat sur le règlement ovin

Le débat sur le règlement ovin dans la Communauté sera repris en septembre par les ministres de l'agriculture des Neuf. Mardi 24 juillet, à Bruxelles, M. Méhaignerie s'est déclaré prêt à accepter le système des primes directes, à condition que les producteurs bénéficient d'un « filet de sécurité ».

Ce filet pourrait être une clause de sauvegarde. La France et l'Irlande ont proposé l'institution *d'un droit de douane* variable, pouvant aller au-delà des 20 % actuellement appliqués sur la viande d'agneau en provenance de Nouvelle-Zélande. La Grande-Bretagne et l'Allemagne ne sont pas favorables à cette taxe, et la commission a suggéré pour sa part de négocier un accord d'autolimitation avec la Nouvelle-Zélande.

Cette suggestion de la commission inquiète les éleveurs français qui manifestent ce jeudi 26 juillet à Limoges. Ceux-ci notent comme un indice inquiétant *le fait que M. Gundelach*, commissaire européen chargé des questions agricoles, ait choisi de se faire accompagner d'un seul fonctionnaire britannique, M. Williamson, pour négocier avec le gouvernement néo-zélandais.

Que la ville de Limoges ait été retenue par les éleveurs de moutons pour y tenir la première des quatre grandes manifestations nationales destinées à dé*fendre leur profession s'inscrit* dans la logique. Sur la carte de la production française, précise notre correspondant à Limoges, la Haute-Vienne apparaît comme le *premier département* en ce qui concerne le tonnage de viande ovine, et le second — après l'Aveyron — quant à l'importance numérique du troupeau. La région centre-ouest produit un quart des brebis françaises, soit plus de deux millions. Mais à Limoges, comme à *Digne ou dans les autres* villes où se dérouleront les rassemblements ultérieurs, les problèmes posés aux éleveurs de moutons restent les mêmes.

L'AMÉRIQUE EN PANNE...

(Suite de la première page.)

Près de Cleveland, dans l'Ohio, une entreprise qui fabriquait du matériel de réfrigération industrielle, McDowell-Hellman, se lance dans l'« Helifuel » : un nouveau procédé de transformation du charbon en combustible « *propre* ». *Les Etats-Unis* possèdent le quart des réserves mondiales connues de charbon et l'Ohio est l'un des plus importants des Etats « charbonniers ». Seulement ce charbon est très chargé en soufre et donc très « sale ». Officiellement prôné par les « anti-nukes » (Mouvement anti-nucléaire) *comme substitut* à l'énergie nucléaire, le charbon a de nombreux inconvénients : il pollue — ce que lui reprochent les écologistes, — il coûte cher à transporter, son exploitation reste souvent dangereuse, enfin, les mineurs *restent* des *champions* parmi les plus actifs de la revendication sociale.

Le procédé « Helifuel » transforme un charbon à forte teneur en soufre en granulats qui brûlent en dégageant un gaz « propre ». Ce *procédé a d'autant plus d'in*térêt que, depuis la crise pétrolière de 1973, la consommation du gaz se développe rapidement aux Etats-Unis, notamment pour le chauffage. Le mouvement amorcé par le gouvernement fédéral, qui *incite les établissements publics* à reconvertir au gaz leurs installations au mazout, gagne le secteur privé : en juin, une importante firme de gestion immobilière new-yorkaise annonçait qu'elle s'apprêtait à faire la même opération dans les immeubles dont elle s'occupe. Pour abondant qu'il soit, le gaz naturel ne suffira pas longtemps à couvrir les besoins du pays si le mouvement prend de l'ampleur.

La société créatrice d'« Helifuel » travaille aussi sur les schistes bitumineux, l'un des grands « serpents de mer » de la course américaine à l'énergie. Selon les dernières estimations, les déserts du *Colorado*, de *l'Utah* et du Wyoming contiendraient dans leurs couches géologiques quelque 25 milliards de barils de pétrole en puissance, soit soixante fois les réserves américaines prouvées de pétrole liquide. Il y a aussi des schistes bitumineux dans l'Ohio et le Kentucky. Ces perspectives font rêver *les investisseurs* mais, dans l'état actuel de la technologie, il faut 10 000 tonnes de schistes pour produire 5 000 barils d'un pétrole, d'ailleurs d'excellente qualité. On compte qu'il faudrait un milliard de dollars d'investissement pour en produire 200 000 barils par jour.

Très intéressée par ces chiffres, la presse arabe a récemment accusé les sociétés pétrolières américaines de pousser à l'augmentation des prix de leurs produits pour pouvoir, enfin, exploiter les *schistes bitumineux*...

Même si la hausse des prix du « brut » les encourageait à se lancer dans les « schistes », ces sociétés se heurteraient encore au « lobby » écologiste qui voit d'un très mauvais œil les splendeurs naturelles de l'Ouest risquer d'être défigurées par l'exploitation industrielle. Avant de commencer leur exploitation, les sociétés devraient *obtenir* une *bonne* centaine d'autorisations diverses, avec la *perspective* de *nombreux* combats d'arrière-garde. Dans ces conditions, les observateurs les plus sérieux estiment que le pétrole du Colorado et du Wyoming ne saurait être commercialisé avant une trentaine d'années.

Vers un moteur à blé

Le Middle-West, grenier à céréales des Etats-Unis, est un gros consommateur d'énergie. Il est aussi fâcheusement soumis aux fluctuations d'un marché agricole mondial capricieux. C'est tout naturellement *là* qu'on vient de « redécouvrir » le « gasohol », un carburant fait de 90 % d'essence peu *chargée* en plomb et de 10 % d'alcool, qui avait connu un début de gloire au temps de la prohibition, quand il s'agissait de reconvertir des alambics devenus hors la loi, et, un peu plus tard, lors de la pénurie d'essence de la dernière guerre. L'alcool qui entre dans la composition du « gasohol » peut être tiré de n'importe quels végétaux, abondants de céréales (un boisseau = 3 au Middle-West : céréales betteraves à sucre, soja, fruits et même pulpe de bois. 20 boisseaux de céréales (un boisseau = 36 litres) produisent en moyenne deux gallons et demi d'alcool (*un gallon = 3,785 litres*).

M. Bob Soleta, administrateur de la *commission* nationale du gasohol, était agriculteur dans le Nebraska : il exploitait une ferme « moyenne » de 180 hectares où il « faisait » du maïs, du soja et de l'élevage. *Il a laissé son exploi*tation à son fils et à son gendre pour devenir le commis-voyageur du gasohol. Ses raisons sont à la fois techniques, économiques et quelque peu messianiques.

Le Brésil, qui s'est lancé en 1975 dans *l'aventure du gasohol* — le sien est essentiellement à base de canne à *sucre*, — produit aujourd'hui ainsi 13 % de son carburant, dit M. Soleta. En 1985, il en produira 50 %. Les Etats-Unis, qui commercialisent déjà chaque mois 20 millions de gallons de ce nouveau carburant, *disposent* de *fantastiques* ressources végétales qui, à l'inverse des ressources minérales, sont renouvelables. Mais ils gaspillent une quantité importante de ces ressources. « *Notre système agricole a été décrit à tort comme un système de production alimentaire*, explique M. Soleta. *En fait, c'est un système de production d'énergie. Avec la banqueroute qui menace les carburants fossiles* (pétrole et gaz), *il est grand temps que nous convertissions nos sources d'énergie renouvelables. La conversion en alcool de la production agricole excédentaire permettra d'autre part d'accroître la production de produits alimentaires riches en protéines pour la consommation humaine et animale, tout en stabilisant les prix et la production sur le marché mondial.* »

Volontiers prophétique, M. Soleta, qui ressemble plus à un important homme d'affaires qu'à un cultivateur, déclare : « *Les populations du monde affamées, avec leurs gros ventres enflés par l'amidon et leurs pauvres cerveaux privés de protéines doivent nous maudire pour tout notre gaspillage.* »

Prophétique *ou* non, l'affaire gasohol prend de l'extension. Fondée il y a un peu plus d'un an, la « commission nationale » groupe déjà treize Etats, un millier de membres individuels et elle s'apprête à constituer un lobby à Washington.

Les compagnies pétrolières, qui étaient, au début, très hostiles au développement de cet étrange concurrent, admettent aujourd'hui qu'il permettra peut-être de réduire les importations étrangères.

Depuis plusieurs semaines, les pompes à essence d'une douzaine d'Etats du Middle-West vendent du gasohol. A Alexandria, dans le Minnesota, M. Alan Zeithamer distille chaque semaine 350 à 400 gallons d'alcool tirés de sa production de céréales et de pommes de terre. Il couvre ainsi *tous les besoins de son exploita*tion en carburant pour 50 cents le gallon, alors que le diesel lui revenait à 87 cents. Après la distillation, M. Zeithamer récupère encore de quoi nourrir en protéines sa centaine de têtes de bétail. Il compte ainsi récupérer en deux ans les 16 000 dollars d'investissement que son installation de distillation lui a coûtées.

Les « missionnaires » du gasohol souhaiteraient ainsi la *création* d'une *petite* usine de distillation dans chaque communauté *agricole* — l'équivalent du « village » européen. Ils estiment que la technologie du nouveau carburant en est encore à ses débuts, mais que si elle s'améliore au rythme des autres techniques agricoles, le gasohol deviendra très vite à la *fois* plus abondant et moins cher.

Le gouvernement fédéral est encore réticent : il vient de supprimer la taxe de 4 cents par gallon sur le gasohol et a inclus l'expansion du nouveau carburant dans le programme « solaire », dont il vient d'annoncer le lancement. Mais les sceptiques restent nombreux : ils jugent qu'il faut l'équivalent d'une unité et demi d'énergie pour produire une unité d'alcool. Au département de l'énergie, à Washington, on estime que, dans l'état actuel des choses, le gasohol pourra, au mieux, représenter 1 % de la *consommation de carburant automobile* américain en 1985. Mais on ajoute que, si la technique de distillation s'améliorait, et surtout si le prix du pétrole continuait à augmenter, ce pourcentage serait aisément dépassé.

A Atchinson, dans le Kansas, les dirigeants de l'usine de distil*lation Midwest Solvents* — *38 mil*lions de dollars de chiffre d'affaires annuel — croient assez à l'avenir du gasohol pour avoir décidé de consacrer désormais 20 % de leur production totale d'alcool (vodka et gin) à la production d'alcool destiné à la fabrication du nouveau carburant. Midwest Solvents va construire une nouvelle usine au Texas, près du rio Grande, et *de ses champs* de canne à sucre et de sorgho. Celle-ci produira 10 millions de gallons d'alcool par an.

Au début de juin, une pompe à essence d'Atchinson a mis en vente son premier gasohol. Réaction des nombreux clients : c'est un peu cher, mais la voiture n'a jamais aussi bien marché ni consommé aussi peu. Ce qui est *essentiel aujourd'hui*.

NICOLE BERNHEIM.

Prochain article :

L'ATOMISTE ET LE PROFANE

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ÉPARGNE-CROISSANCE (SICAV)

Au 30 juin 1979, date de clôture de l'exercice, l'actif net de la société était évalué, en tenant compte des produits acquis (12 585 300 F) à 316 581 000 F.

La valeur nette de chacune des 528 229 actions en circulation à cette *date s'établissait ainsi à 599,29 F.*

Les revenus distribuables permettent au conseil d'administration de proposer à l'assemblée générale des actionnaires la mise en distribution, pour l'exercice 1978-1979, d'un dividende net de 23,80 F par action auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 4,71 F, soit un dividende *global de 28,51 F.*

En fin d'exercice, la répartition de l'actif net était la suivante :

— Obligations françaises, 28,76 % ; actions françaises, 34,08 % ; Obligations étrangères, 0,53 % ; actions étrangères, 31,57 % ; autres éléments d'actif net, 5,06 %.

ÉPARGNE-INTER (SICAV)

En tenant compte des produits déjà encaissés (11 987 000 F), l'actif *net de la société était évalué* au 30 juin 1979 à 462 333 780 F. La valeur liquidative de chacune des 1 746 371 actions en circulation à cette date s'établissait ainsi à 264,74 F.

La répartition de l'actif net au 30 juin 1979 était la suivante :

— Obligations françaises, 30,35 % ; *obligations étrangères*, 13,71 % ; actions étrangères, 47,76 % ; autres éléments d'actif net, 8,18 %.

Il est *rappelé qu'il a été mis* en paiement, le 30 mars 1979, un dividende net par action de 12 F assorti d'un *crédit d'impôt de 1,32 F*, soit un dividende global de 13,32 F.

DUNLOP S.A.

Le chiffre d'affaires réalisé au cours du premier semestre 1979 s'élève à 797 228 F contre 687 213 F pour la période correspondante de 1978, soit une progression de 16 %.

ÉPARGNE-VALEUR (SICAV)

En tenant compte des produits déjà encaissés (47 255 000), l'actif net de la *société* était évalué au 30 juin 1979 à 2 151 948 000 F. La valeur liquidative de chacune des 10 695 600 actions en circulation à cette date s'établissait ainsi à 201,20 F.

La répartition de l'actif net au 30 juin était la suivante :

— Obligations françaises, 30,25 % ; actions françaises, 43,13 % ; obligations étrangères, 2,27 % ; actions étrangères, 19,54 % ; autres éléments d'actif net, 4,81 %.

Il est rappelé qu'il a été mis en paiement, le 30 mars 1979, un dividende net par action de 8,40 F assorti d'un crédit d'impôt de 1,86 F, soit un dividende global de 10,26 F.

ÉPARGNE-OBLIGATIONS (SICAV)

Au 30 juin 1979, le capital de la société s'élevait à 1 974 075 650 F, contre 1 893 475 810 F au 6 avril 1979.

L'actif net était de *2 703 346 370 F*, contre 2 593 124 739 F au 6 avril 1979, et se répartissait comme suit :

— Obligations en *francs* : 81,09 % ; actions françaises : 3,49 % ;

— Obligations en devises : 8,22 % ; autres actifs : 7,20 %.

La valeur liquidative de l'action ressortait à 136,94 F, contre 136,95 F au 6 avril 1979.

Le montant des revenus et du produit des sommes disponibles depuis le 1er janvier 1979 représentait 5,98 F par action au 30 juin 1979.

LES

PARIS

25 JUILLET

Réveil des pétrolières

BOURSE DE PA

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

25 JUILLET

Réveil des pétrolières

C'est dans un marché déjà à demi désert, à l'approche des grands départs en vacances du mois d'août, que la séance du mercredi s'est déroulée à la Bourse de Paris.

Une séance sans grand intérêt au demeurant, si elle n'avait été marquée par la hausse de quelques titres pétroliers sur la rumeur insistante d'une découverte en mer d'Iroise. Le signal a été donné par la C.F.P. (+ 2,9 %), qui a été suivie par la Française B.P. (+ 10 %), puis par Esso (+ 2 %), et un peu plus tard par Elf Aquitaine (+ 3,4 %), dont l'action, initialement, avait reproduit son cours précédent.

Fondées ou pas, ces hausses ont un peu secoué le marché menacé d'engourdissement, et les valeurs françaises, cahin-caha, ont repris leur lente progression, si bien qu'à la clôture l'indicateur instantané enregistrait à nouveau un léger gain de 0,5 %.

La reprise du dollar sur la plupart des grandes places financières internationales et la baisse corrélative de l'or expliquent aussi, semble-t-il, cette nouvelle amélioration, qui contraste singulièrement néanmoins avec les replis observés tant à Londres que sur les marchés allemands.

Selon certains professionnels, des achats spéculatifs seraient effectués pour le compte d'investisseurs britanniques, dont l'appoint ne serait pas négligeable pour permettre à la Bourse de surnager.

A Paris, comme de l'autre côté de la Manche, l'or a baissé, le lingot cédant 120 F à 43 850 F et le napoléon 5 F à 380,80 F, dans un marché nettement plus animé avec près de 19 millions de francs de transactions contre 9,8 millions la veille.

LONDRES

Le mouvement de baisse se poursuit jeudi et peu avant midi, l'indice des industrielles enregistrait une perte de 2,5 points à 461,9, son niveau le plus bas depuis février dernier. Lourdeur des fonds d'État. Irrégularité des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 307 .. contre 303 35

VALEURS	CLOTURE 25 7	COURS 26 7
Beecham	537	536
British Petroleum (1)	12 28	12 7/64
Courtaulds	84	84
*De Beers	7 38	7 34
Imperial Chemical	324 ..	323
Rio Tinto Zinc. Cor.	252	252 ..
Shell	336	332 ..
Vickers	163	163
War Loan 3 1/2 %	34 3/4	34 1/2
*West Driefontein	46 5/8	46 5/8
*Western Holdings	35 3/8	35 1/2

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

GENERAL MOTORS. — Résultats records pour le numéro un mondial de l'automobile, qui annonce pour le second trimestre un bénéfice net de 1,19 milliard de dollars contre 1,11 milliard en 1978 à pareille époque, pour un chiffre d'affaires de 19 milliards de dollars accru de 11 %.

EASTMAN KODAK. — Résultats records également pour la firme de Rochester (U.S.A.), dont le bénéfice net pour la même période atteint 222,7 millions de dollars (+ 16 %) et le chiffre d'affaires 1,8 milliard de dollars (+ 15 %).

FORD. — Bénéfice du second trimestre : 512 millions de dollars (— 5,2 %). Cette dégradation des résultats est imputable à la pénurie d'essence aux États-Unis, qui a provoqué une baisse de 51 % des profits réalisés dans le pays, heureusement compensée par un accroissement de 57 % des bénéfices à l'étranger.

IMPERIAL OIL. — Bénéfice du premier semestre : 197 millions de dollars (1,51 dollar par action) contre 146 millions (1,12 dollar).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	24 juil.	25 juil.
Valeurs françaises	106,2	107,4
Valeurs étrangères	123,7	123,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	95,3	95,4

NEW-YORK

La hausse s'accélère

La nomination de M. Paul Volcker à la tête de la Réserve fédérale a été généralement bien accueillie dans les milieux financiers, et le mouvement de hausse amorcé vingt-quatre heures plus tôt s'est accéléré mercredi dans un marché nettement plus actif, l'indice des industrielles s'établissant à 839,30 en clôture, soit à 9,73 points au-dessus de son niveau précédent.

Les échanges ont porté sur 34,89 millions de titres contre 29,69 millions.

Si le choix de l'ancien sous-secrétaire d'État de l'ex-président Richard Nixon a fait une excellente impression sur Wall Street, qui le juge apte à mener une politique monétaire susceptible de redresser la situation du dollar, par contre, le discours du chef de l'exécutif a été diversement apprécié autour du Big Board, les opérateurs reprochant à Jimmy Carter son manque de fermeté.

Sur 1 875 valeurs traitées, 1 086 ont monté, 405 ont baissé et 384 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 24 7	COURS 25 7
Alcoa	51 3/4	52 1/4
A.T.T.	57 ...	57 3/8
Boeing	40 1/2	41 3/4
Chase Manhattan Bank	39 5/8	40 1 2
Du Pont de Nemours	39 7/8	40 3/4
Eastman Kodak	53 1/2	53 3/4
Exxon	52 3/4	54 3/8
Ford	42 1/4	43 3/8
General Electric	50 1/2	50 7/8
General Foods	31 1 2	31 3/4
General Motors	58 7/8	57 1 2
Goodyear	15 5/8	15 5/8
I.B.M.	69 ...	69 3/8
I.T.T.	28 ...	28 1/8
Kennecott	23 3/8	23 7/8
Mobil Oil	39 1/4	39 5/8
Pfizer	31 1/4	31 5/8
Schlumberger	80 ...	79 3/4
Texaco	28 ...	28 1/2
U.A.L. Inc.	23 3/4	25 1/2
Union Carbide	39 1/2	40 5/8
U.S. Steel	22 1/2	22 3/4
Westinghouse	20 ...	20 1/4
Xerox	60 3/4	62 ...

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	25/7	26/7
1 dollar (en yens)	214 75	214 35

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 10 ... %

BOURSE DE PARIS - 25 JUILLET - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	36 50	2 448
5 %	53 ..	2 397
5 % 1920-1980	151 ..	2 397
3 % amort. 45-54	71	2 051
4 1/4 % 1963	97 30	3 878
Emp. N. Eq. 6½ 60	110 48	4 279
Emp. N. Eq. 6 % 66	109 20	4 899
Emp. N. Eq. 6 % 67	101 50	0 902
Emp. 7 % 1973	5501	...
Emp. 8,80 % 77	114 50	1 539
Emp. 9,80 % 78	96 30	0 348
E.D.F. 6½ % 60	...	1 190
E.D.F. 5 % 1960	... ..	2 192

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	212	212 10
A.G.F. (Stá Cent.)	545	c567 .
Ass. Gr. Paris-Vie	..	..
Concorde	358 ..	360
Epargne France	283 ..	283 .
Financ. Victoire	370	368 .
France I.A.R.D.	219 50	220
GAN (Sté) Centr.	669	670 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	229 ..	232
U.A.P.	555	556 .
Alsacien. Banque	328	328 ..
Banque Hervet	196 10	196 .
Bque Hypot. Eur.	267 50	268 .
Bque Nat. Paris	265	265
(Li) B. Scalb Dup.	104	103
Banque Worms	194	196
C.G.I.B.	52 95	54 50
C. Crédit Univ.	372 60	372 60
C.A.M.E.	91 ..	..
Créditel	148	148
Cred. Gen. Indust	289 90	278
Crédit Lyonnais	304 ..	303 ..
Electro-Banque	171 90	172 .
Eurobail	178	173 .
Financière Sofal.	369 50	369 50
Fr. Cr. et B. (Cie)	84 10	d 87 40
France-Bail	305	301
Hydro-Energie	20 50	20 50
Immobail B.I.P.	265	263
Immobanque	356 .	350 ..
Immofice	279	284
Interbail	251 .	255
— (obl. conv.)	252	254
Laffitte-Bail	195 50	198 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1200	4,5 % 1973	1210	1205	1196	1180 ..
4150	C.N.E. 3 %	4200 ..	4223	4231	4235
285	Afrique Occ.	287 ..	294 80	294 80	289 10
470	Air Liquide	464 .	461	466	466 .
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25 7	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 286	4 229	4 100	4 310
Allemagne (100 DM)	232 930	233 010	226	240
Belgique (100 F)	14 588	14 580	13 500	14 200
Pays-Bas (100 fl.)	212 980	211 950	205	216
Danemark (100 krd)	83 870	81 120	78	83
Norvège (100 k)	83 960	84 350	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 783	9 804	9 500	10
Italie (1 000 lires)	5 175	5 181	5	5 400
Suisse (100 fr.)	258 120	257 700	252	265
Suède (100 krs)	100 580	100 920	97	102 500
Autriche (100 sch.)	31 700	31 724	30 950	32 450
Espagne (100 pes.)	6 340	6 376	6 150	6 550
Portugal (100 esc.)	8 720	8 725	8 100	9 500
Canada ($ can. 1)	3 610	3 625	3 500	3 730
Japon (100 yens)	1 963	1 962	1 870	1 970

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25 7
Or fin (kilo en barre)	43850	43500
Or fin (en lingot)	43970	43850
Pièce française (20 fr.)	385 80	380 80
Pièce française (10 fr.)	258	255 ..
Pièce suisse (20 fr.)	342 50	346 50
Union latine (20 fr.)	322	324 90
Souverain	450 ..	446 ..
Pièce de 20 dollars	1790 50	1800
Pièce de 10 dollars	999 50	999 80
Pièce de 5 dollars	612 50	... ..
Pièce de 50 pesos	1739 .	1739 .
Pièce de 10 florins	343 ..	340 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 26 juillet 1979 a été tiré à 530 767 exemplaires.

DISPARU DE FRANCE IL Y A UN AN

Un DC-3 devait emmener un commando du Frolinat détruire les Jaguar français au Tchad

Il y a un an, le 28 juillet 1978, un avion Douglas DC-3, immatriculé F-BIEE, disparaissait au sud de l'Italie, avec à son bord trois hommes : M. Michel Winter, *quarante-huit ans*, mercenaire et agent de marketing, proche de M. Pierre Sidos, président de l'Œuvre française, mouvement d'extrême-droite (1), M. Roland Raucoules, quarante-trois ans, pilote *professionnel, ancien mercenaire patenté, et* M. Philippe Toutu, vingt-huit ans, pilote professionnel.

Le F-BIEE « disparaissait », en fait, volontairement, dans le cadre d'une mission — au Tchad — qui avait été mise sur pied en France et en Belgique (« le Monde » du 20 octobre 1978). M. Winter, agent du S.D.E.C.E., à l'occa*sion, avait été contacté* environ deux mois auparavant, probablement par son « patron ».

La mission devait toutefois échouer, et les trois hommes ne plus donner de leurs nouvelles. Un an après, la Libye, qui commandita l'opération, déclare tout ignorer de cette affaire. Ce dernier point est en contradiction avec les informations recueillies, au Tchad, par notre envoyé spécial Philippe Boggio.

C'est un officier du Front de libération nationale du Tchad (Frolinat) répondant au pseudonyme de « Rabi » qui a évoqué l'affaire. Selon ses informations, MM. Winter, Raucoules et Toutu, venus au Tchad pour transporter un commando du Frolinat, ont vécu à Zouar, ville du Tibesti, du 28 juillet au 11 septembre 1978. A cette date, ils ont, selon « Rabi », quitté cette ville en voiture pour celle de Sebha, en Libye, escortés par des soldats libyens (2). Dans le même temps, un pilote libyen est venu prendre en charge le DC-3. Les militants du Frolinat assurent avoir eu la preuve, au mois de février 1979, *qu'un des pilotes — sans doute le* plus jeune (M. Philippe Toutu) — était encore en vie. Ce dernier aurait été aperçu dans une « prison » de Sebha, où se trouve un aéroport civil.

Le 28 juillet, après avoir quitté Catane (Italie), les trois Français *avaient pu se poser sur la piste* d'atterrissage de Zouar. L'autonomie de vol du DC-3 leur permettait ce vol et guère plus. A Zouar, selon « Rabi », M. Winter avait notamment rencontré une quarantaine de combattants du Frolinat qui s'entraînaient à des opérations de commando sous la direction d'un Américain, ancien agent de la C.I.A.

Le Frolinat avait décidé de détruire les avions français Jaguar basés sur l'aérodrome de N'Djamena, capitale du Tchad. Le commando, financé par la Libye, était composé de quatre groupes. A l'atterrissage du DC-3 sur l'aérodrome, *le premier groupe* devait neutraliser une mitrailleuse placée en bout de piste. Un second groupe devait détruire un canon de 120 mm posté près du fleuve Chari. Le troisième groupe était plus précisément chargé de la destruction des Jaguar. Enfin, le quatrième groupe devait assurer la protection du DC-3.

MM. Winter, Raucoules et Toutu, respectivement chef et convoyeurs de ce commando, avaient décollé, le 30 juillet vers *minuit, avec les quarante hom*mes. Mais le temps était mauvais, le ciel couvert et aucune balise aérienne ne permettait un pilotage normal. Les pilotes étaient passés au-dessus de la petite ville de Mao, mais n'avaient pas réussi à repérer N'Djamena, la tour de contrôle de l'aéroport ayant interrompu tout trafic radio et éteint l'éclairage des pistes. Bref, l'opération échoua.

Les autorités du Frolinat, en dépit de cet échec, avaient décidé *que le commando devait récidiver.* Toutefois, le carburant faisant défaut, les choses semblent en être restées là. Les trois Français s'installèrent à Zouar jusqu'au 11 septembre, date à laquelle les soldats libyens vinrent les chercher et les firent prisonniers.

« Rabi », l'officier du Frolinat, raconte que si l'opération avait réussi, MM. Winter, Raucoules et Toutu devaient regagner la France après une escale en Suisse. *Une somme de 500 000 F avait* été promise par les Libyens à chacun des Français.

Ce « transfert » des trois Français de Zouar à Sheba correspondait à la fin d'une période de vive tension entre la Libye et le Frolinat. Au cours du mois d'août 1978, les relations entre les deux parties devaient, en effet, se dégrader au point de provoquer des combats, à deux reprises, à Saya. M. Goukouni Oueddei, alors président du Front, devait négocier avec les autorités libyennes. Au terme d'un accord, les soldats libyens cantonnés à Saya, Bardaï et Zouar, quittaient les lieux au début du mois de septembre. C'est alors que le Frolinat aurait fait une démarche en faveur des trois Français, afin qu'il restent à Zouar, et que les Libyens y auraient opposé une fin de non-recevoir.

(1) MM. Winter et Sidos se connaissent depuis fort longtemps. *Ils avaient comparu ensemble devant* la Cour de sûreté de l'Etat en 1963 (*le Monde* du 20 septembre 1963).

(2) Au cours d'un entretien, le 5 mai 1979, l'ambassadeur de Libye à Paris, M. Ashour Gargoum, nous avais assuré qu'il n'y avait jamais eu ni militaires ni conseillers libyens à Zouar.

La hausse des taux d'intérêt s'accélère en France

La hausse des taux d'intérêt en France, qui paraissait marquer un palier depuis une dizaine de jours, a repris vigoureusement depuis le début de la semaine, le loyer de l'argent à court terme sur la place de Paris retrouvant son plus haut niveau depuis près de trois ans. Fixé à 11 % à l'automne 1976 au moment de la crise du franc, il avait fléchi régulièrement jusqu'à 6,50 % à la fin de 1978, pour amorcer une brusque remontée à partir de janvier 1979 et l'élever rapidement par la suite, augmentant de 2 % ces deux derniers mois pour atteindre 9,50 %.

Depuis le début de la semaine, ce loyer de l'argent s'élève à nouveau, touchant 10 % au jour le jour, le jeudi 26 juillet, et davantage sur les diverses échéances. Indiscutablement, cette hausse s'effectue à l'initiative des pouvoirs publics et des autorités monétaires : la Banque de France, non seulement n'intervient pas pour satisfaire la demande des emprunteurs désireux d'assurer leurs arrières, mais *précipite le mouvement en rele*vant le niveau de ses interventions (+ 3,8 % sur ses pensions mercredi *25 juillet*, avec un plancher de 9 7/8 %). Cette attitude, qui s'inscrit dans un contexte international de hausse des taux, est dictée à la fois par le souci de défendre le franc, qui glisse lentement par rapport au deutschemark, et par celui de mettre en harmonie taux d'inflation et taux d'intérêt.

Le 28 juin dernier, M. Raymond Barre a réaffirmé que *« le taux d'intérêt ne doit pas être inférieur au taux de hausse des prix. C'est un principe que j'ai posé et que je n'ai pas l'intention de modifier. Il doit même être supérieur au taux de hausse des prix (...).*

» C'est pourquoi, si nous assistons à une augmentation de la hausse des prix, nous aurons à faire face à une augmentation des taux d'intérêt. »

Etant donné que le taux d'inflation risque de dépasser 10 % en 1979, on ne peut s'étonner de voir les taux d'intérêt monter. *On ne s'étonnera pas davantage* de voir les banques relever leur taux de base, puisque l'évolution des taux sur le *marché monétaire* détermine celle des tarifs des établissements, influant à la fois sur le coût de leur refinancement direct et sur celui des ressources tirées de la clientèle (dépôts à terme). Après avoir ramené leur *taux de base de 9,60 % en sep*tembre 1977 à 8,80 % le 1er décembre 1978, les banques l'ont successivement porté à 9,15 % le 6 juin 1979, puis à 9,45 % au début de juillet, et à 9,75 % à partir du vendredi 26 juillet, arguant de la hausse continue du loyer de l'argent.

Scénario

Une novation de taille est cependant apparue. Alors que, le 6 juin, les principales banques, se concertant au sein de l'officieux *« Comité des Six », comme elles* le faisaient depuis plus de douze ans, avaient uniformément relevé leurs taux, au début de juillet la concertation cessait et le front unique était rompu : le Crédit industriel et commercial et ses banques associées prenaient unilatéralement la décision de majorer leur taux de base, suivies, il est vrai, en ordre dispersé, par les autres sous huitaine. Cette *fois-ci*, le scénario est le même : c'est la Société générale qui a *ouvert* le feu, imitée immédiatement par le Crédit lyonnais, le Crédit du Nord et le groupe CIC, la B.N.P. et le Crédit *commercial* n'ayant pas encore fait connaître leur décision.

Sans doute, ce retour à la « liberté » a ses limites : dans tous les pays du monde, le niveau des taux d'intérêt a tendance à s'uniformiser, aux Etats-Unis, en Allemagne fédérale comme ailleurs, et notamment en France où, actuellement, les pouvoirs *publics* fixent pratiquement le niveau du loyer de l'argent. Mais il constitue la timide amorce d'un renouveau de la concurrence, dû, vraisemblablement à une lettre adressée le 6 juillet 1979 aux banquiers par M. Monory, ministre de l'économie, qui les « sermonnait » en ces termes :

« Cette augmentation (celle du *6 juin 1979) a été réalisée selon* des modalités qui appellent de ma part les plus vives réserves. En effet, les banques *ont toutes pro*cédé à une hausse de même ampleur alors que leurs conditions de financement sont d'une très grande diversité et qu'elles sont donc touchées de manière très différenciée par la hausse des taux récemment constatée sur le marché monétaire. De plus, elles ont pratiquement toutes mis en œuvre cette hausse à la même date. A *en croire certains échos,* ces décisions auraient d'ailleurs été arrêtées en commun au cours d'une réunion, par certains de vos adhérents les plus importants.

» Par leurs modalités, ces décisions présentent donc toutes les caractéristiques d'une entente illicite, au sens de l'ordonnance de 1945.

» Quelles qu'aient pu être dans le passé les pratiques dans ce domaine, je tiens à vous confirmer que j'attache la plus grande importance à ce que chaque banque fixe de manière libre et indépendante ses conditions de crédit. Il s'agit là d'un point essentiel d'application de la politique de la concurrence que, comme vous le savez, je cherche à promouvoir dans le domaine financier. » — F. R.

Les déplacements du président de la République

Le *Journal officiel* du 19 juillet 1979 publie un décret (n° 79 612 *du 17 juillet 1979) « portant ouverture et annulation de crédits »* qui retranche des *« dépenses accidentelles »* inscrites au titre III du chapitre des charges communes du budget, une somme de 1 600 000 francs. Cette somme est reportée, en *« crédit ouvert »*, au titre II du même chapitre à la ligne intitulée *« Frais de représentation, de déplacement et de voyage du président de la République - président de la Communauté »*. Cette ligne était initialement créditée, pour 1979, de la somme de 1 630 000 francs (soit une augmentation de 98,15 %).

Rappelons que, dans ce budget, les crédits affectés à l'Elysée portaient déjà — en plus des frais *de représentation — sur les som*mes suivantes : 2 410 800 francs de *« dotation et frais de maison »* du président ; 3 050 000 francs pour le secrétariat général, le cabinet, l'état-major particulier, etc. ; 810 000 francs pour les *« frais de renouvellement et de fonctionnement du parc auto »*, soit au total 7 900 000 francs, somme qui se trouve portée pour *cette année à 9 500 000 francs.* Les crédits utilisés par la présidence de la République ne sont pas tous comptabilisés dans ces rubriques.

Ce jeu d'écritures, s'il ne traduit pas un accroissement des dépenses globales de l'Etat, concrétise néanmoins l'importance des dépenses engagées par l'Elysée en matière de déplacement et de représentation au cours de l'année.

On précisait à l'Elysée, jeudi matin 26 juillet, que cette allocation exceptionnelle était liée à l'exercice, pendant six mois en 1979, de la présidence de la Communauté européenne par le président de la République française. On indiquait aussi que, en 1980, le taux d'accroissement des frais de représentation du chef de l'Etat serait nettement inférieur à celui des dépenses publiques. (N.D.L.R. : ce qui n'a pas été le cas en 1979.)

DÉMISSION COLLECTIVE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT DE LA POLYNÉSIE

(De notre correspondant.)

Papeete. — Les sept membres du Conseil de gouvernement de la Polynésie française, dont M. Francis Sanford, ancien député, vice-président, ont présenté, mercredi soir 25 juillet, leur *démission* collective au haut commissaire de la République, chef du territoire, qui préside l'exécutif. Cette décision constitue un nouvel épisode de la crise politique qui affecte depuis plusieurs semaines les relations entre les deux partis autonomistes majoritaires au sein de l'Assemblée territoriale, le E'A Api de M. Sanford, et le Here Ai'A, dont le leader est M. John Teariki. Cette crise avait été notamment marquée, avant la visite de M. Giscard d'Estaing dans le Pacifique, par la démission de M. Jean Amaru, collaborateur de M. Sanford, de son poste de conseiller de gouvernement, à la suite du « scandale financier » de la Société polynésienne d'énergie (Enerpol), mais les deux partis autonomistes avaient conclu une trêve pour la durée de la visite présidentielle (*le Monde* du 21 juillet).

LE DOCTEUR MAX SIMEONI CESSE TOUTE ACTIVITÉ POLITIQUE

Le docteur Max Simeoni a décidé de cesser toute activité politique à l'issue de l'assemblée générale de l'U.P.C. (Union du peuple corse), qui était organisée le 22 juillet à Bastia.

Un communiqué du bureau politique de l'U.P.C. précise que *« Max Simeoni a proposé, au cours des travaux de l'assemblée, une motion politique réaffirmant la doctrine de l'U.P.C. par référence aux visées indépendantistes du F.L.N.C. (Front de libération nationale de la Corse). Or la majorité des militants, étant donnée la conjoncture actuelle (répression et procès contre le F.L.N.C.), a préféré une motion confirmant solennellement, elle aussi, la doctrine autonomiste, mais sans référence à d'autres mouvements, et proposant un référendum insulaire sur les choix institutionnels du peuple corse »*.

C'est après avoir pris connaissance des résultats du vote rejetant sa motion que M. Max Simeoni a informé l'assemblée de sa décision.

[*Les trois* frères Simeoni *sont* des militants autonomistes mais à des titres divers. Edmond, médecin *spécialiste*, est le plus engagé dans l'action ; Max, l'aîné, médecin généraliste, est plus théoricien ; Roland, le cadet, assureur, est plus en retrait.

En 1975, au moment du dynamitage de la cave vinicole d'Aleria, qui représente un tournant dans la revendication insulaire, M. Max Simeoni est secrétaire général de l'Action régionaliste corse (ARC) que le gouvernement dissout.

L'Association des patriotes corses (A.P.C.) prend, en 1976, la relève *de l'ARC et M. Max Simeoni en est* un membre actif. En février de cette même année, au soir du congrès *constitutif de l'A.P.C.*, M. Max Simeoni conduit un groupe de militants qui occupent une cave vinicole appartenant à des rapatriés d'Afrique du Nord. Recherché par la police, il prend le maquis en octobre.

Dans la montagne, il réunit six conférences de presse avant de réapparaître en public, le 14 août 1977, au premier congrès de l'Union du peuple corse (U.P.C.), puis de se livrer à la justice. M. Max Simeoni, inculpé de destruction de bâtiments par explosifs, est alors écroué puis remis en liberté conditionnelle trois mois plus tard.]

M. KADDOUMI A ÉTÉ LONGUEMENT REÇU PAR M. FRANÇOIS-PONCET

L'entretien qu'a eu, mercredi 25 juillet au Quai d'Orsay, M. Kaddoumi, chef du département politique de l'Organisation de libération de la Palestine, avec M. François-Poncet a duré près d'une heure trente. Cet entretien « s'inscrit dans le cadre des échanges de vues qui ont lieu périodiquement entre le ministre français des affaires étrangères et le responsable palestinien », indique un *communiqué* du Quai d'Orsay, et a « permis un large tour d'horizon des problèmes qui se posent au Proche-Orient ».

L'attentat dont M. Mohsen avait été victime quelques heures plus tôt a certainement été évoqué, mais c'est surtout de la situation au *Proche-Orient qu'il a été question,* et notamment des raids israéliens au Sud-Liban. M. Kaddoumi a, d'autre part, *indiqué que son organisation* n'était pour rien dans les rumeurs (sans fondement) selon lesquelles M. Arafat, président de l'O.L.P., viendrait prochainement en visite en France.

Mme THATCHER CONSIDÈRE COMME UN « PROGRÈS MAJEUR » LE NOUVEAU RÉGIME DE SALISBURY.

Au cours d'un débat à la Chambre des communes, Mme Thatcher a déclaré, mercredi 25 juillet, que la formation d'un gouvernement multiracial à Salisbury constituait un « progrès majeur » mais que Londres demeurait « extrêmement anxieux de rallier le plus possible de gens afin de conduire la Rhodésie à une indépendance légale ». Le premier ministre a jugé, à ce propos, que la conférence du Commonwealth, début août à Lusaka, capitale de la Zambie, sera une étape importante.

A Lusaka, le Canada pourrait jouer un rôle. Le premier ministre, M. Clark, qui dirigera la délégation de *son pays, commencera* samedi 28 juillet une tournée au Cameroun, en Tanzanie et au Kenya.

D'autre part, Elizabeth II est arrivée mercredi au Botswana, troisième étape de son voyage africain. Venant du Malawi, son avion a fait un détour de près de 500 km pour éviter de survoler la Rhodésie. — (A.F.P., Reuter.)

L'OR AU PLUS HAUT

Le *dollar s'est légèrement* raffermi jeudi 26 juillet sur les marchés des changes, après un petit accès de faiblesse en fin de matinée. Il s'est rétabli au cours de la veille à Francfort (1,8150 DM) comme à Zurich (1,64 F.S.) et à Paris (4,23 F).

Les milieux internationaux sont satisfaits par la nomination de M. Paul Vocker à la présidence du FED (voir page 22). Cela n'a pas empêché le cours de l'once d'or, revenu mercredi de 306,50 dollars à *303 dollars, de rebondir à 307 dol*lars, nouveau record historique.

مكبرا من الأصل